Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Human Rights

Chair:
The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Monday, October 19, 2009

Issue No. 12

Eighth meeting on:

Issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations
TOPIC: United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security

and

Third meeting on:

The study of the sexual exploitation of children in Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Droits de la personne

Présidente :
L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le lundi 19 octobre 2009

Fascicule n^{o} 12

Huitième réunion concernant :

L'évolution de diverses questions ayant traits aux droits de la personne et à examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne
SUJET : Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité

et

Troisième réunion concernant :

L'étude de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

47439-47440

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau
* Cowan
(or Tardif)
Dallaire
Demers
* LeBreton, P.C.
(or Comeau)
Mitchell
Munson
Nancy Ruth
Poy

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau
* Cowan
(ou Tardif)
Dallaire
Demers
* LeBreton, C.P.
(ou Comeau)
Mitchell
Munson
Nancy Ruth
Poy
Mitchell

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 19, 2009
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 10:08 a.m., in room 257 East Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Brazeau, Dallaire, Demers, Jaffer, Mitchell and Munson (7).

In attendance: Julian Walker and Allison Goody, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 4, 2009, the committee continued its examination of issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

National Defence:

Colonel Bernd Horn, Chief of Staff, Land Force Doctrine and Training System;

Lieutenant-Colonel Perry Poirier, Commandant, Peace Support Training Centre.

Pearson Peacekeeping Centre:

Ann Livingstone, Vice-President, Research and Education.

International Development Research Centre:

Colleen Duggan, Senior Program Specialist.

UNIFEM:

Anne-Marie Goetz, Chief Advisor, Governance Peace and Security.

Colonel Horn made an opening statement and, with Lieutenant-Colonel Poirier, answered questions.

At 11:24 a.m., the committee suspended.

At 11:30 a.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 19 octobre 2009
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 10 h 8, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Brazeau, Dallaire, Demers, Jaffer, Mitchell et Munson (7).

Également présents : Julian Walker et Allison Goody, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 4 mars 2009, le comité poursuit son étude sur l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examine, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte integral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Défense nationale :

Colonel Bernd Horn, chef d'état-major, Doctrine en force terrestre et système de formation;

Lieutenant-colonel Perry Poirier, commandant, Centre de formation pour le soutien de la paix.

Centre Pearson pour le maintien de la paix :

Ann Livingstone, vice-présidente, Recherche et éducation.

Centre de recherches pour le développement international :

Colleen Duggan, conseillère principale en programmes.

UNIFEM :

Anne-Marie Goetz, conseillère principale, Gouvernance, paix et sécurité.

Le colonel Horn fait une déclaration, puis avec l'aide du lieutenant-colonel Poirier, répond aux questions.

À 11 h 24, la séance est suspendue.

À 11 h 30, la séance reprend.

Ms. Livingstone, Ms. Duggan and Ms. Goetz each made an opening statement and, together, answered questions.

At 12:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, October 19, 2009
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2:05 p.m., in room 257 East Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Brazeau, Dallaire, Demers, Jaffer, Mitchell, Munson and Poy (8).

In attendance: Julian Walker and Jennifer Bird, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, June 22, 2009, the committee continued its examination of issues of sexual exploitation of children in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 10.*)

WITNESSES:

Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights:

The Honourable Landon Pearson.

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre:

Jackie Anderson;

Debbie Cumby.

National Association of Friendship Centres:

Peter Dinsdale, Executive Director.

Canadian National Coalition of Experiential Women:

Jane Runner.

Canadian Association of Elizabeth Fry Societies:

Kim Pate, Executive Director.

Ms. Pearson made a statement and answered questions.

At 3:08 p.m., the committee suspended.

At 3:12 p.m., the committee resumed.

Mmes Livingstone, Duggan et Goetz font chacune une déclaration, puis ensemble, répondent aux questions.

À 12 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 19 octobre 2009
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 5, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Brazeau, Dallaire, Demers, Jaffer, Mitchell, Munson et Poy (8).

Également présents : Julian Walker et Jennifer Bird, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 22 juin 2009, le comité poursuit son étude de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 10 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights :

L'honorable Landon Pearson.

Centre Ma Mawi Wi Chi Itata :

Jackie Anderson;

Debbie Cumby.

Association nationale des centres d'amitié :

Peter Dinsdale, directeur exécutif.

Coalition nationale canadienne des femmes expérientielles :

Jane Runner.

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry :

Kim Pate, directrice générale.

Mme Pearson fait une déclaration puis répond aux questions.

À 15 h 8, la séance est suspendue.

À 15 h 12, la séance reprend.

Ms. Anderson, Ms. Cumby and Mr. Dinsdale each made an opening statement.

At 4:07 p.m., the committee suspended.

At 4:11 p.m., the committee resumed.

Ms. Runner and Ms. Pate each made a presentation and answered questions.

At 5:19 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mme Anderson, Mme Cumby et M. Dinsdale font chacun une déclaration.

À 16 h 7, la séance est suspendue.

À 16 h 11, la séance reprend.

Mmes Runner et Pate font chacune un exposé puis répondent aux questions.

À 17 h 19, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 19, 2009

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 10:08 a.m. to monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations (Topic: United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security).

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we are here this morning to monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. Under that broad topic of "international machinery" that we are studying, we are focusing on United Nations Security Council Resolution 1325, and other subsequent resolutions on women, peace and security.

This morning we have before us, from National Defence, Colonel Bernd Horn, Chief of Staff, Land Force Doctrine and Training System; and Lieutenant Colonel Perry Poirier, Commandant, Peace Support Training Centre. Welcome, gentlemen. As you understand, and as I am sure the clerk has indicated to you, we are studying the United Nations Security Council Resolution 1325. Canada will be in a position to have to file its plans and its actions taken under Resolution 1325 as every country has an obligation to give meaning and force to this resolution.

We have asked you to give us some background and the situation, as you know it on Canada's implementation of Resolution 1325, particularly as it applies to National Defence, both here in Canada and overseas.

Colonel Bernd Horn, Chief of Staff, Land Force Doctrine and Training System, National Defence: Thank you for the opportunity to speak to you today on the preparation of our men and women for operations, specifically the protection of human rights of others. The Canadian Forces places a strong emphasis on educating and training our personnel on matters pertaining to ethical conduct, human rights the Law of Armed Conflict, cultural awareness and the respect of others. Through a combination of foundational and mission-specific training which is continuously reviewed with the aim to adapt and become ever more effective in the changing contemporary security environment, our military personnel remain exemplary representatives of our nation.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, lundi 19 octobre 2009

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à 10 h 8 pour surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (sujet : Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité).

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous sommes ici ce matin pour surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. Parmi les divers mécanismes internationaux que nous examinons, nous mettrons aujourd'hui l'accent sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sur les autres nouvelles résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité.

Nous accueillons ce matin le colonel Bernd Horn, de la Défense nationale; il est chef d'état-major de la Doctrine en force terrestre et système de formation; de même que le lieutenant-colonel Perry Poirier, commandant du Centre de formation pour le soutien de la paix. Je vous souhaite la bienvenue, messieurs. Comme vous venez de l'entendre, et comme le greffier vous l'a dit, j'en suis certaine, nous étudions la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Canada se retrouvera à devoir présenter ses plans et les mesures qu'il a prises aux termes de la Résolution 1325, car tous les pays ont l'obligation de donner du poids à cette résolution et de la rendre exécutoire.

Nous vous avons demandé de nous fournir de l'information sur la mise en œuvre, par le Canada, de la Résolution 1325 et de faire le point sur la situation à ce sujet, selon l'information que vous possédez, plus particulièrement du point de vue de la Défense nationale, et tant au Canada qu'à l'étranger.

Colonel Bernd Horn, chef d'état-major, Doctrine en force terrestre et système de formation, Défense nationale : Permettez-moi d'abord de vous remercier de me fournir l'occasion de vous parler aujourd'hui de la façon dont nous préparons les hommes et les femmes des FC en vue des opérations, en particulier en ce qui a trait à la protection des droits d'autrui. Les Forces canadiennes mettent beaucoup l'accent sur l'éducation et la formation de leur personnel en matière de conduite éthique, de droits de la personne, de droit des conflits armés (LAOC), de sensibilisation aux autres cultures et de respect d'autrui. Comme ils reçoivent une formation composée de cours de base et axés sur la mission qui sont réexaminés constamment dans le but d'être adaptés et rendus toujours plus efficaces à mesure que le contexte de sécurité évolue, les militaires continuent de représenter notre pays de façon exemplaire.

For example, on an annual basis, the army conducts ethics training under the auspices of the Army Ethics Programme. This program focuses on doing the "right thing" and reinforcing Canadian values, specifically respecting the dignity of others. Furthermore, soldiers receive additional training and education on ethics, ethical behaviour and the law of armed conflict while attending a myriad of individual leadership and professional development courses throughout their careers.

From an operational perspective, once a unit or task force is designated for overseas duty, the individuals, as a collective whole, receive additional training and education on the subject issues. Specific to the army's road to high readiness training, which is conducted prior to operational deployment such as Afghanistan, all soldiers participate in Individual Battle Task Standards training that includes the application of cultural and language awareness, Law of Armed Conflict, principles of the use of force, reporting criminal behaviour and rules of engagement. Once they proceed to collective training, soldiers are exposed to mission-replicated scenarios and practice lanes where soldiers hone their tactical techniques and reporting procedures.

A comprehensive lessons-learned process ensures that individuals and the army learn from past experiences and prepare others so that they need not face the same challenges without being as prepared as possible. For major collective training exercises, Afghan-Canadian civilian actors are hired to replicate the theatre operating environment and emphasize, as realistically as possible, all aspects of cultural awareness to our troops, as well as the reporting requirement and chain.

At Exercise Maple Guardian, the culminating collective-training event prior to the Afghanistan deployment, deliberate ethical injects are incorporated into many of the training scenarios and are debriefed in detail, as part of the after-action review process, by the observer/controller/trainer staff from the Canadian Manoeuvre Training Centre at Wainwright, Alberta.

In addition, Theatre Mission Specific Training is conducted for key leaders who will be employed as mentors with the Afghan security forces, both the Afghan National Army and police. Specifically, they attend the NATO ISAF Operational Mentor Liaison Team course at the Joint Multinational Readiness Center in Hohenfels, Germany.

Furthermore, for individuals deploying to specific theatres around the globe, the Peace Support Training Centre conducts individual pre-deployment training that ensures individuals

Par exemple, l'Armée de terre dispense annuellement de la formation sur l'éthique dans le cadre du Programme d'éthique de l'Armée de terre, qui incite surtout à « agir comme il se doit » et à renforcer les valeurs canadiennes, notamment le respect de la dignité d'autrui. De plus, les militaires continuent d'assimiler de l'information en matière d'éthique, de comportement éthique et de droit des conflits armés dans le cadre de la multitude de programmes de formation individuelle, de cours de leadership et de perfectionnement professionnel qui leur sont offerts tout au long de leur carrière.

Sur le plan opérationnel, dès qu'une unité ou une force opérationnelle est désignée pour accomplir une mission à l'étranger, les militaires qui la composent participent collectivement à d'autres cours sur les sujets en question. Plus particulièrement, dans le cadre du cheminement vers un niveau de préparation élevé de l'Armée de terre, une formation dispensée avant un déploiement opérationnel, en Afghanistan par exemple, tous les militaires participent à la formation sur la norme individuelle d'aptitude au combat, qui porte notamment sur la sensibilisation aux autres cultures et langues, sur le droit des conflits armés, sur les principes du recours à la force, sur le signalement des comportements criminels et sur les règles d'engagement. Pendant l'instruction collective qui s'ensuit, les militaires sont exposés à des scénarios s'inspirant de la mission et à des exercices pratiques au cours desquels ils tentent d'améliorer leurs techniques tactiques et leurs méthodes d'établissement de rapports.

Un processus exhaustif de leçons apprises permet d'assurer que les militaires et l'Armée de terre dans son ensemble tirent profit de leurs expériences et vise à préparer les autres de sorte qu'ils n'aient pas à faire face aux mêmes difficultés sans avoir fait l'objet de la meilleure préparation possible. Lors des exercices d'instruction collective d'envergure, des acteurs civils canadiens d'origine afghane sont embauchés pour simuler l'environnement dans lequel les militaires devront mener leurs opérations et pour représenter de la façon la plus réaliste possible tous les aspects culturels avec lesquels nos militaires devront composer sur place, de même que les exigences en matière de rapports et le fonctionnement de la chaîne de commandement.

Lors de l'exercice collectif déterminant préalable au déploiement en Afghanistan, soit l'exercice Maple Guardian, on insère dans bon nombre de scénarios des situations liées à l'éthique. À la fin, les observateurs/contrôleurs/instructeurs du Centre canadien d'entraînement aux manœuvres de Wainwright (Alberta) dressent un bilan détaillé dans le cadre du processus d'analyse après action.

En outre, les dirigeants clés qui serviront de mentors aux membres des forces de sécurité afghanes, c'est-à-dire de l'Armée et de la Police nationales afghanes, doivent également suivre l'instruction axée sur le théâtre et la mission. Ils doivent suivre notamment le cours de l'Équipe de mentorat opérationnel de la FIAS-OTAN au Joint Multinational Readiness Center, à Hohenfels, en Allemagne.

De plus, le Centre de formation pour le soutien de la paix offre un cours individuel préalable au déploiement aux personnes qui s'apprêtent à partir en mission sur certains théâtres particuliers à

undergo refresher training and education, which includes the Law of Armed Conflict, human rights, reporting requirements and procedures, as well as theatre-specific cultural awareness.

Finally, the Canadian Forces has produced a large number of publications that are used on courses. These are readily available for self-development and address the issues in question. You will find samples of those books on the table in front of the stenographers, for the Senate committee's use as it sees fit.

Lieutenant-Colonel Perry Poirier and I are at your disposal to answer any questions you may have on the preparation of our personnel for overseas duty.

The Chair: Thank you. We are concerned about whether you have received instructions to take Resolution 1325 and how it appears in your training manuals and in your actual training. That is the focus of our study. You have mentioned human rights, and that is fair, but we need to know what you mean by the term and particularly what you mean with regard to Resolution 1325. Could you elaborate on that?

Col. Horn: The Canadian Forces understands the importance of Resolutions 1325 and 1820 and does everything in its power to ensure that we respect that as we go forward on operations. When I talk about human rights and about respecting the dignity of others, we train our individuals to recognize serious crimes including sexual assault, rape and any type of sexual dealings with minors. Therefore, our deploying soldiers and leaders understand that they have to take moral action. They have a moral responsibility as ethical warriors to take action to ensure that they either intervene, where possible, to stop such activities, or report those activities up their chain of command so that the appropriate action can be taken.

I will allow Colonel Poirier to speak about the Peace Support Training Centre. That is the one place where they speak specifically to Resolution 1325. In our other training, Resolutions 1325 and 1820 are wrapped up within the whole idea of respecting the rights of others, human rights, and ensuring that people have the liberties and safety they deserve as human beings.

Lieutenant-Colonel Perry Poirier, Commandant, Peace Support Training Centre, National Defence: Resolution 1325 is specifically mentioned in one of our human rights lectures, and it is found within the section that talks about the various groups at risk in a conflict — women, children, the elderly, and personnel that have been caught up in the trafficking of individuals, et cetera.

Along with CEDAW, Resolution 1325 is mentioned as one of the resolutions that support women in conflict. As Colonel Horn said, the substance of Resolutions 1325 and 1820 can be found

travers le monde. Ainsi, ces personnes peuvent se rafraîchir la mémoire sur des sujets tels que le droit des conflits armés, les droits de la personne, les exigences et modalités d'établissement de rapports, ainsi que se renseigner sur les réalités culturelles du pays où ils seront affectés.

Enfin, les FC ont élaboré un grand nombre de publications qui sont utilisées pendant les cours et que les militaires peuvent consulter pour approfondir leurs connaissances sur les sujets en question. Vous trouverez des exemplaires de ces ouvrages sur la table devant les sténographes, que les membres du comité sénatorial pourront consulter à leur convenance.

Le lieutenant-colonel Perry Poirier et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur la préparation du personnel en vue des opérations.

La présidente : Merci. Nous nous demandons si vous avez reçu des directives concernant l'adoption de la Résolution 1325 et de quelle façon on l'aborde dans vos manuels de formation et dans la formation en tant que telle. C'est là-dessus que porte notre étude. Vous avez parlé des droits de la personne, et c'est tout à fait juste, mais nous devons savoir ce que vous voulez dire quand vous utilisez ce terme, et plus particulièrement ce que vous voulez dire au regard de la Résolution 1325. Pouvez-vous apporter des précisions à ce sujet?

Col Horn : Les Forces canadiennes reconnaissent l'importance des Résolutions 1325 et 1820 et font tout en leur pouvoir pour s'assurer de les respecter dans le cadre des opérations en cours et à venir. Quand je parle des droits de la personne et du respect de la dignité des autres, je parle de la formation que nous offrons, formation qui vise à ce que nos membres reconnaissent les crimes graves, y compris les agressions sexuelles, les viols et tout autre type de relations sexuelles avec des mineurs. Cela signifie que nos soldats en déploiement et les leaders savent qu'ils doivent prendre des mesures éthiques. Ils ont la responsabilité morale, à titre de combattants soucieux de l'éthique, de prendre des mesures pour s'assurer d'intervenir, si possible, pour mettre fin à ces activités, ou de rendre compte de celles-ci à leurs supérieurs dans la chaîne de commandement afin que les mesures appropriées soient prises.

Je vais laisser le colonel Poirier vous parler du Centre de formation pour le soutien de la paix. C'est là que les membres des Forces armées entendent parler plus particulièrement de la Résolution 1325. Dans le cadre des autres formations, les Résolutions 1325 et 1820 sont abordées dans le contexte général de l'importance de respecter les droits des autres, les droits de la personne, et de s'assurer que les personnes jouissent de la liberté et de la sécurité auxquelles ils ont droit à titre d'êtres humains.

Le lieutenant-colonel Perry Poirier, commandant, Centre de formation pour le soutien de la paix, Défense nationale : La Résolution 1325 est abordée de façon particulière dans l'un de nos cours sur les droits de la personne, dans la section qui porte sur les divers groupes à risque dans un conflit, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, le personnel impliqué dans le trafic des personnes, et cetera.

La Résolution 1325 est mentionnée, en même temps que la CEDAW, comme l'une des résolutions qui viennent en aide aux femmes touchées par un conflit. Comme l'a dit le colonel Horn,

throughout those lectures and other lectures. However, as far as specific mention of Resolution 1325, it represents one slide in our human rights package.

The Chair: It seems to me that you characterize Resolution 1325 as for women in conflict. Resolution 1325 is a broader concept of assisting women in human security. Has Resolution 1325 changed who goes into a theatre of operation? Has it changed any of your behaviour beyond the awareness of human rights? In other words, do you have more female officers? Have you taken Resolution 1325 to mean conduct not just in the theatre of operations but conduct at home within the forces?

Col. Horn: That is somewhat outside of our expertise. However, as a former director of the Canadian Forces Leadership Institute, I can say that in 2005, we began a symposium based on women and leadership, and specifically operations, which continues to this day. It is a two-day conference where we bring in women speakers, those in leadership and those who have been on operations, to discuss their role, the importance of what they do and what they bring to the security environment.

As well, we have published several books. The *In Harm's Way* series, for instance, speaks to individual experiences on operations. The Canadian Forces Leadership Institute has included female authors. All these books are in the Parliamentary Library, should you wish to reference them. The institute released a book a year or two ago on women in leadership and operations perspectives. It is a 300-page book that deals specifically with the experiences of women.

That is the only expertise I can give you on that subject, as a former director of CFLI. I am not sure what is being done at this point.

The Chair: I have a final question on this round before I go to Senator Jaffer. Have the Canadian Forces participated in any planning to utilize Resolution 1325 with the NATO Secretariat?

Col. Horn: That is outside of my realm of expertise. I am here to speak to the operational preparedness of individuals for overseas deployments.

The Chair: Resolution 1325 is not taken into account in any of your overseas preparation as part of a NATO operation.

Col. Horn: It is taken into account in all of our operations. The idea of ensuring the safety of others, whichever group you wish to say is at risk — the elderly, women and children — is taken into account when we prepare our people. We have ethical injects to

l'essence des Résolutions 1325 et 1820 est abordée dans le cadre de ces cours et d'autres cours, mais pour ce qui est de mentionner précisément la Résolution 1325, c'est le cas d'une diapositive de notre trousse de formation sur les droits de la personne.

La présidente : J'ai l'impression que, pour vous, la Résolution 1325 vise les femmes touchées par un conflit. La Résolution 1325 est plus générale et vise à aider les femmes dans le contexte de la sécurité humaine. Quelle incidence la Résolution 1325 a-t-elle eue sur les personnes que l'on choisit d'envoyer sur les théâtres d'opération? Est-ce qu'elle a eu une incidence sur votre comportement, mis à part une plus grande sensibilisation aux droits de la personne? En d'autres termes, y a-t-il plus de femmes officiers? Avez-vous adopté la Résolution 1325 dans le but de l'appliquer aux mesures qui sont prises non seulement sur les théâtres d'opération, mais aussi à domicile, au sein des forces armées?

Col Horn : Cela dépasse quelque peu notre champ de compétence. Cependant, à titre d'ancien directeur de l'Institut de leadership des forces canadiennes, je peux vous dire que, en 2005, nous avons organisé un colloque sur le leadership des femmes, plus particulièrement dans le cadre des opérations, colloque qui est encore organisé cette année. Il prend la forme d'une conférence de deux jours à laquelle participent des femmes conférencières, qui occupent des rôles de chef de file ou qui ont été sur un théâtre d'opération et qui viennent parler de leur rôle, de l'importance de ce qu'elles font et de la façon dont elles contribuent à créer un environnement de sécurité.

Nous avons aussi publié plusieurs ouvrages. Je pense, par exemple, à la série *In Harm's Way*, qui aborde des expériences personnelles dans le cadre d'opérations. L'Institut de leadership des forces canadiennes a fait appel à des femmes auteurs. Tous ces ouvrages font partie de la Bibliothèque du Parlement, si vous souhaitez les consulter. L'institut a publié un livre il y a un an ou deux sur le leadership des femmes et leur point de vue sur les opérations. C'est un livre de 300 pages qui traite bien précisément des expériences vécues par les femmes.

C'est là toute l'information que je peux vous donner à ce sujet, à titre d'ancien directeur de l'Institut de leadership des forces canadiennes. Je ne suis pas certain de ce qui se fait actuellement à l'institut.

La présidente : J'ai une dernière question dans cette série, avant que nous passions au sénateur Jaffer. Les Forces canadiennes ont-elles fait des plans, en collaboration avec le Secrétariat de l'OTAN concernant l'application de la Résolution 1325?

Col Horn : Cela ne fait pas partie de mon champ de compétence. Je suis ici pour parler de la préparation opérationnelle des personnes déployées à l'étranger.

La présidente : Dans toute la préparation des opérations à l'étranger en collaboration avec l'OTAN, vous ne tenez pas compte de la Résolution 1325.

Col Horn : Nous en tenons compte dans toutes nos opérations. Quand nous préparons nos membres, nous avons toujours en tête l'idée de garantir la sécurité des autres, quel que soit le groupe que vous jugez à risque — les aînés, les femmes ou les enfants. Nous

deal with what happens in a case where you witness a certain incident involving an ethical consideration, in order to ensure that individuals have exposure to such events. Whether it is a case of rape, sexual assault, enslavement, harassment, beatings, et cetera, we try to ensure that our individuals know that they have a moral right to intervene, act or report as required. This is reinforced not just during pre-deployment training but throughout an individual's entire career.

In terms of what we do with regard to Resolution 1325, as part of a larger human rights issue, respecting the rights of others and ensuring that we do our bit to help others understand that they have an obligation as human beings to respect those rights, we do a lot. Those themes resonate throughout a person's career, with leadership courses, in the books we have published, in the code of conduct and Law of Armed Conflict. Even though you will not see Resolution 1325 or 1820 in bold letters, the intent and the spirit of those Security Council resolutions are embedded in everything we do when we prepare our people to become ethical warriors. We ensure they understand that they must protect those who are at risk, whether domestically or overseas. That is what we do as ethical warriors.

Senator Jaffer: I thank you both for being here today.

I am not aware of who is responsible for what, so if you cannot answer the question, would you contact the right person and provide the chair with a written answer?

I appreciate your presentation. As the chair said, you concentrated more on general human rights. Our study is on Resolutions 1325 and 1820 and the affect of war on women and children. As you know, our country took the lead at the UN.

I have specific questions. First, Resolution 1325 urges member states to ensure increased representation of women at all decision-making levels. Let us take it under your command. What is the exact number of people in the forces at the present time?

Col. Horn: I believe it is roughly around 65,000 at the moment.

Senator Jaffer: How many of them are women?

Col. Horn: I do not have that number at my disposal.

Senator Jaffer: Can you please provide that information to the committee?

avons certaines mises en situation éthiques qui nous permettent de faire face à ce qui se produit quand on assiste à un incident qui a des répercussions sur le plan éthique, ce qui permet de nous assurer que nos membres sont sensibilisés à ces questions. Qu'il s'agisse d'un cas de viol, d'agression sexuelle, d'esclavagisme, de harcèlement, de violence physique, ou de quoi que ce soit d'autre, nous tentons de nous assurer que nos membres savent qu'ils ont, moralement, le droit d'intervenir, d'agir ou de signaler l'incident, selon le cas. C'est un aspect sur lequel nous insistons non seulement pendant la formation qui précède le déploiement, mais aussi tout au long de la carrière d'une personne.

En ce qui concerne ce que nous faisons concernant la Résolution 1325, dans le contexte plus général de la protection des droits de la personne, du respect des droits des autres et de la volonté de nous assurer que nous faisons notre part pour aider les autres à comprendre qu'ils ont l'obligation de respecter ces droits à titre d'être humain, nous en faisons beaucoup. Ce sont des termes qui reviennent tout au long de la carrière d'une personne, que ce soit dans les cours sur le leadership, dans les livres que nous avons publiés, dans le code de conduite et dans le droit des conflits armés. Même si nous n'étudions pas le texte à proprement parler des Résolutions 1325 ou 1820, l'esprit et l'intention de ces résolutions du Conseil de sécurité sont intégrés à tout ce que nous faisons quand nous préparons nos membres à devenir des combattants soucieux de l'éthique. Nous nous assurons qu'ils comprennent qu'ils doivent protéger les personnes à risque, que ce soit au Canada ou à l'étranger. C'est comme ça qu'agit un combattant soucieux de l'éthique.

Le sénateur Jaffer : Je vous remercie tous les deux de votre présence ici aujourd'hui.

Je ne sais pas exactement quelles sont les responsabilités de chacun. Si vous ne pouvez pas répondre à la question, j'aimerais que vous communiquiez avec la personne qui pourrait le faire et que vous fournissiez à la présidente une réponse par écrit.

J'ai apprécié votre exposé. Comme l'a dit la présidente, vous avez surtout parlé des droits de la personne en général. Ce que nous étudions aujourd'hui, ce sont les Résolutions 1325 et 1820 et l'incidence de la guerre sur les femmes et les enfants. Comme vous le savez, notre pays est responsable de cette question aux Nations Unies.

J'ai des questions bien précises. D'abord, la Résolution 1325 presse les États membres de faire en sorte que les femmes soient plus nombreuses à tous les niveaux décisionnels. Regardons ce qui se passe sous votre commandement. Quel est le nombre exact de personnes qui font actuellement partie des forces?

Col Horn : Je crois qu'il y a actuellement environ 65 000 personnes dans les forces.

Le sénateur Jaffer : Combien sont des femmes?

Col Horn : Je n'ai pas ce nombre avec moi.

Le sénateur Jaffer : Pouvez-vous, s'il vous plait, fournir cette information au comité?

As Resolution 1325 urges forces to have more women at the national decision-making level, do you know how many women are in leadership roles in the forces?

Col. Horn: I do not have that number.

Senator Jaffer: Will you provide us with that information.

Resolution 1325 also talks about ensuring that there are mine clearance and mine awareness programs, especially with respect to the special needs of women and children. Do we have specific programs that keep in mind the needs of women and children regarding mine clearance?

Col. Horn: I am not exactly sure what you mean by dealing with women and children. When we look at programs such as mine clearance or any other type of activity that will make the environment more secure for those who live or work in a certain area, we look at it in a global sense, at all individuals who are at risk, not specifically just women and children. Of course, the idea that we have the responsibility to look after those who are most at risk resonates throughout all of our documents, teachings, education and training to ensure that our soldiers, sailors, airmen and airwomen are in a position to recognize and, of course, try to intervene or assist those at greatest risk, including women and children.

Senator Jaffer: Let me read to you from Resolution 1325, and perhaps you can provide us this information later. It says: "Emphasizing the need for all parties to ensure that mine clearance and mine awareness programmes take into account the special needs of women and girls . . ."

Do you have any programs that emphasize the special needs of women and girls when it comes to mine clearance?

Col. Horn: We will try to get back to you on that.

The Chair: When you go back, can you say that these were the questions raised and determine who the appropriate person or division should be to reply to that question? If you cannot get it, would you then just reply to us that you were not able to identify the person or division.

Col. Horn: Absolutely, Madam Chair.

The Chair: That way we will know where we can gain this information. That would be helpful.

Senator Jaffer: My next question is on training. Do you have a training manual specifically to deal with Resolution 1325? I have to admit that I was shocked when I heard that there is one slide

Étant donné que la Résolution 1325 exhorte les forces à nommer un plus grand nombre de femmes parmi les décideurs à l'échelle nationale, savez-vous combien de femmes occupent un rôle de leadership dans les forces?

Col Horn : Je ne possède pas ce nombre.

Le sénateur Jaffer : J'aimerais que vous nous fournissiez cette information.

La Résolution 1325 traite aussi de l'importance de s'assurer qu'il y a des problèmes de déminage et de sensibilisation au danger des mines surtout en ce qui concerne les besoins particuliers des femmes et des enfants. Est-ce que nous avons des programmes particuliers qui tiennent compte des besoins des femmes et des enfants en matière de déminage?

Col Horn : Je ne suis pas certain de bien comprendre ce que vous voulez dire quand vous parlez de s'occuper des femmes et des enfants. Quand nous envisageons des programmes comme ceux de déminage ou comme tout autre type d'activités qui rendent un environnement plus sûr pour les personnes qui vivent ou travaillent dans une région en particulier, nous les examinons d'un point de vue général, en fonction de toutes les personnes à risque, et non seulement en fonction des femmes et des enfants. Évidemment, l'idée selon laquelle nous avons la responsabilité de nous occuper des personnes les plus à risque fait partie intégrante de tous nos documents et nos enseignements, de toute notre éducation et notre formation, ce qui nous permet de nous assurer que nos soldats, nos marins, nos aviateurs et nos aviatrices sont en mesure de reconnaître les personnes les plus à risque, dont les femmes et les enfants, et, bien sûr, de tenter d'intervenir ou de les aider.

Le sénateur Jaffer : Je vais vous lire un extrait de la Résolution 1325, et vous pourrez peut-être nous fournir cette information plus tard. Il est écrit : « Soulignant que toutes les parties doivent veiller à ce que les programmes de déminage et de sensibilisation au danger des mines tiennent compte des besoins particuliers des femmes et des petites filles [...] »

Disposez-vous de programmes de déminage qui tiennent compte précisément des besoins particuliers des femmes et des petites filles?

Col Horn : Nous essayerons de vous fournir de l'information à ce sujet.

La présidente : Quand vous retournerez auprès de vos membres, pouvez-vous leur faire part des questions qui ont été posées et déterminer qui est la personne ou la division la mieux placée pour y répondre? Si vous êtes incapables d'y arriver, nous aimerions que vous répondiez simplement que vous n'avez pas été en mesure de trouver la personne ou la division appropriée.

Col Horn : Bien sûr, madame la présidente.

La présidente : De cette façon, nous saurons à qui nous adresser pour obtenir l'information. Cela serait utile.

Le sénateur Jaffer : Ma question suivante concerne la formation. Disposez-vous d'un manuel de formation qui traite précisément de la Résolution 1325? Je dois dire que j'ai été

dealing with Resolution 1325. I hope you did not mean that. We are expected to have a training manual according to Resolution 1325. Let me read it to you:

> . . . Member States training guidelines and materials on the protection, rights and the particular needs of women, as well as on the importance of involving women in all peacekeeping and peacebuilding measures . . . Member States to incorporate these elements . . . into their national training programmes for military and civilian police personnel in preparation for deployment . . .

Do you have a training manual?

Col. Horn: We do not have a training manual that speaks specifically to Resolution 1325. The spirit and intent of Resolutions 1325 and 1820 resonate in all of our education and training. It goes back to the fundamental Canadian societal values about respecting the dignity of others and to the warrior code of conduct, namely, to protect those at risk in hazardous environments. Therefore, to say we have done nothing, as I think you are — there seems to be a bit of a nuance there — that is not the case at all. We do understand the importance of it, and we do ensure that it is fundamentally underlined in everything we do, to the point that after every rotation in the after-action lessons learned process we look at some of the experiences that troops and leaders undertook during that last six month tour. We will look at whether we have addressed that in our training and education. When we prepare the next group of individuals going out the door, we ensure that those specific injects are added to make sure that the individuals going out have seen that at least once in training or are exposed to it. In that way, when they see it in an actual operational theatre they know how to react; there is no surprise and there is no confusion.

Again, the intent of the legislation is in the core of everything we do as part of our ethics training and part of our pre-deployment training for troops.

Senator Jaffer: I did not put the nuance you put. I have taken the training, and I am very proud of the work of our Canadian Forces. However, the UN has given us a specific task to have a training manual on Resolution 1325. My question was whether there is such a training manual, and I understand from your answer, that there is not. Is that correct?

Col. Horn: That is correct, senator.

consternée d'entendre qu'il n'y avait qu'une seule diapositive traitant de la Résolution 1325. J'espère que ce n'est pas ce que vous avez voulu dire. Selon la Résolution 1325, nous devons disposer d'un manuel de formation à ce sujet. Laissez-moi vous faire part d'un extrait :

> [. . .] communiquer aux États membres des directives et éléments de formation concernant la protection, les droits et les besoins particuliers des femmes, ainsi que l'importance de la participation des femmes à toutes les mesures de maintien de la paix et de consolidation de la paix, invite les États membres à incorporer ces éléments [...] dans les programmes nationaux de formation qu'ils organisent à l'intention du personnel des forces militaires et de la police civile qui se prépare à un déploiement [...].

Disposez-vous d'un manuel de formation?

Col Horn : Nous n'avons pas de manuel de formation qui porte précisément sur la Résolution 1325. L'esprit et l'intention des Résolutions 1325 et 1820 font partie intégrante de toutes nos mesures de formation et d'éducation. Tout cela nous ramène aux valeurs fondamentales de la société canadienne en ce qui concerne le respect de la dignité des autres et le code de conduite des combattants, c'est-à-dire de protéger les personnes à risque dans des environnements dangereux. Cependant, on ne peut absolument pas dire, comme vous semblez le faire, que nous n'avons rien fait — il faut nuancer un peu les choses. Nous comprenons l'importance de la Résolution, et nous nous assurons qu'elle est totalement prise en compte dans tout ce que nous faisons, à un point tel que, après chaque affectation, nous procédons à un compte rendu après action et à un examen des leçons retenues et nous nous penchons sur certaines des expériences vécues par les soldats et par les dirigeants au cours des six derniers mois. Nous nous demandons si nous avons abordé ces questions dans nos activités de formation et d'éducation. Lorsque nous préparons le prochain groupe de personnes qui partiront en mission, nous nous assurons que ces sujets particuliers sont abordés; nous sommes ainsi certains que les personnes qui partent en mission ont déjà vu ces questions au moins une fois dans le cadre de leur formation ou y ont été exposées. De cette façon, quand elles sont confrontées à ce type de problème dans le cadre d'un véritable théâtre d'opération, elles savent comment réagir; on évite ainsi les surprises et la confusion.

Je répète que l'intention de la mesure législative se trouve au cœur de tout ce que nous faisons dans le cadre de notre formation en éthique et de notre formation préalable au déploiement destinée aux troupes.

Le sénateur Jaffer : Je ne fais pas les mêmes nuances que vous. J'ai suivi la formation, et je suis très fière du travail fait par les Forces canadiennes. Cependant, les Nations Unies nous ont donné la tâche bien précise d'élaborer un manuel de formation sur la Résolution 1325. Je voulais savoir si un tel manuel de formation existait et, d'après votre réponse, je crois comprendre que non. Est-ce exact?

Col Horn : C'est exact, madame.

Senator Jaffer: Resolution 1325, article 10, speaks about ". . . taking special measures to protect women and girls from gender-based violence, particularly rape and other forms of sexual abuse. . ." I respect what you have said about human rights, but is there specific training on the issue of rape and other forms of sexual abuse, and if so, what is the length and frequency of that training?

Col. Horn: Again, when we do the human rights, those examples are brought up. Those are ethical injects that are put into training. I cannot give you an exact quantifiable number. However, it is underlined in the professional development we do as well as the pre-deployment.

Senator Jaffer: Can you expand on that? Is that the best you can do today?

Col. Horn: What would you like me to expand on?

Senator Jaffer: How many hours of training do you do on issues of sexual violence? How often is this training carried out? Is it carried out just as the troops are deployed, or is it part of the training process? I would like a better idea of what kind of training you give on this issue.

Col. Horn: I cannot give you the exact hours that are spent on that issue per se. However, it is a continual theme throughout our training. For instance, in a unit's normal training program, it has to do a minimum of one day of ethical training as part of their professional development. Issues such as that will come up. It goes back to fundamental rights, namely, protecting human rights and the dignity of others.

As well, the unit, as it prepares for an operation, will go through the individual battle task standards, which every soldier and leader has to pass before he or she is entitled to move on to the next level of training or deployment. Within that, they also deal with Law of Armed Conflict, the code of conduct, and the cultural awareness issues such as human rights. The code of conduct book and the aide-mémoire for soldiers is on the table behind you, and, the 11 rules of the code of conduct are there, and if you look through the text of those books, you will see that those issues are brought up, so that is another aspect where it is done.

Then again, during exercises themselves, as our CMTC, Canadian Manoeuvre Training Centre, sets up an exercise to test the unit and individuals before they go out, a number of ethical injects deal specifically with scenarios such as that. Depending on how the unit will deal with them, if they are not satisfied that the individuals or a leader or the chain of command has dealt with it enough, they will keep reinforcing that process until they feel that it has been handled in a satisfactory manner or the unit gets it. On top of all that is our lessons-learned process.

Le sénateur Jaffer : À l'article 10 de la Résolution 1325, il est écrit qu'il faut « prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de violence sexiste, en particulier le viol et les autres formes de sévices sexuels [...]. » Je comprends ce que vous avez dit à propos des droits de la personne, mais j'aimerais savoir s'il existe une formation particulière qui traite du viol et des autres formes de sévices sexuels et, le cas échéant, j'aimerais connaître la durée et la fréquence de cette formation.

Col Horn : Encore une fois, quand nous abordons la question des droits de la personne, nous soulevons ces exemples. Ce sont des questions éthiques qui font partie de la formation. Je ne peux pas vous donner un nombre exact. Cependant, ce sont des questions qui sont mentionnées dans la formation professionnelle que nous offrons ainsi que dans la formation préalable au déploiement.

Le sénateur Jaffer : Pouvez-vous étoffer votre réponse à ce sujet? Est-ce que c'est tout ce que vous pouvez nous dire aujourd'hui?

Col Horn : Quels sujets voulez-vous que j'étoffe?

Le sénateur Jaffer : Combien d'heures de formation sont offertes au sujet de la violence sexuelle? À quelle fréquence cette formation est-elle offerte? Est-elle offerte seulement quand les troupes sont déployées ou font-elles partie du processus de formation? J'aimerais avoir une meilleure idée du type de formation que vous donnez à ce sujet.

Col Horn : Je ne peux pas vous dire combien d'heures exactement sont consacrées à cette question en tant que telle. Cependant, c'est un thème qui revient continuellement tout au long de notre formation. Par exemple, dans le cadre d'un programme de formation ordinaire offert à une unité, il y a au moins une journée de formation consacrée à l'éthique dans le cadre du perfectionnement professionnel. Ces questions sont alors abordées. Tout cela revient aux droits fondamentaux, c'est-à-dire la protection des droits de la personne et de la dignité des autres.

Quand une unité se prépare pour des opérations, elle passe aussi par la formation sur les normes individuelles d'aptitude au combat, que chaque soldat et chaque dirigeant doit réussir avant de passer au niveau suivant de formation ou de déploiement. On aborde aussi, dans le cadre de cette formation, la question du droit des conflits armés, le code de conduite et les enjeux liés à la sensibilisation culturelle, comme les droits de la personne. Vous pouvez voir, sur la table derrière vous, le livre du code de conduite et l'aide-mémoire destiné aux soldats; les 11 règles du code de conduite s'y trouvent, et si vous consultez ces ouvrages, vous constaterez que ces questions y sont abordées; c'est donc un autre moyen choisi pour les aborder.

De plus, pendant les exercices en tant que tels, quand notre CCEM, notre Centre canadien d'entraînement aux manœuvres, met sur pied un exercice pour mettre à l'essai l'unité et ses membres avant un déploiement, un certain nombre d'exercices liés à l'éthique abordent plus particulièrement des scénarios de ce type. On observe de quelle façon l'unité réagit et, si l'on n'est pas satisfait de la façon dont les membres de l'unité, un dirigeant ou la chaîne de commandement a traité le problème, on reprend la leçon jusqu'à ce qu'on soit convaincu que le problème a été réglé

When our allies return from Darfur or Iraq as examples and say that they have learned new things, those lessons are injected into the training systems.

If the whole idea of sexual exploitation of children or women in a theatre is seen as an issue, and it is, then it will be brought into staff colleges, our doctrine and our director of army training. We ensure that we do a review to ensure that those injects are put in at the suitable levels. It is something that is cross-pollinated throughout the system. It is updated continually and troops are continually exposed to it. Again, however, I cannot give you an exact hour spent on the specific issue.

Senator Jaffer: I understand that you are talking about ethical conduct. As I already said to you, I have no issue with that. We are very proud of what you do.

As a committee, we need to know about the current level of awareness of the Canadian Forces personnel regarding the principles and objectives of UN Resolutions 1325 and 1820.

Col. Horn: I can only answer that the spirit of those legislations are well understood by the soldiers and leadership of the Canadian Armed Forces.

Senator Jaffer: May I please ask that you inquire and get someone to give us a written answer to my question? I still am not able to quite understand. I understand the ethical aspects and I have no doubt that they are implemented, but today we are looking at Resolution 1325.

Col. Horn: Yes.

Senator Jaffer: Resolution 1325 urges members to expand the role and contribution of women in field operations. I think you will be able to help us with this. Is there a deliberate effort by the Canadian government to ensure that women are included in deployments of military personnel?

Col. Horn: Absolutely. We have recognized that women add something and have specific skill sets and attributes that assist us with operations, whether in negotiations, in analysis, or in dealing with other individuals.

I do not have specific numbers, but women comprise a large part of all our overseas deployments. It is a volunteer army. At the same time, women are free to try to go on operations. If they are part of a task force that is designated, they absolutely go wherever possible with augmentation. They are added to the mix. From a simple pragmatic point, the operational temple for the

de façon satisfaisante ou que l'unité a compris. Notre processus lié aux leçons retenues est au cœur de tout cela. Quand nos alliés sont de retour du Darfour ou de l'Irak, par exemple, et qu'ils nous disent qu'ils ont appris de nouvelles choses, ces leçons sont intégrées à nos systèmes de formation.

Si l'idée générale de l'exploitation sexuelle des enfants ou des femmes sur un théâtre d'opération est considérée comme un enjeu — et ce l'est — elle sera abordée dans le cadre de la formation de nos collèges d'état-major, de notre doctrine et de notre directeur de l'armée de terre. Nous veillons à procéder à un examen afin de nous assurer que ces sujets sont abordés au niveau qui convient. Ce sont des sujets qui sont disséminés un peu partout dans le système de formation. Ils sont constamment mis à jour, et les troupes y sont constamment exposées. Cependant, je dois dire, encore une fois, que je ne peux vous dire combien d'heures exactement sont consacrées à ces questions en particulier.

Le sénateur Jaffer : Je comprends que vous parlez d'une conduite éthique. Comme je vous l'ai déjà dit, je n'ai aucune inquiétude à ce sujet. Nous sommes très fiers de ce que vous faites.

À titre de comité, nous devons connaître le degré actuel de sensibilisation du personnel des Forces canadiennes aux principes et objectifs énoncés dans les Résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies.

Col Horn : Tout ce que je peux vous dire, c'est que les soldats et les dirigeants des Forces armées canadiennes comprennent bien l'esprit de ces dispositions législatives.

Le sénateur Jaffer : Puis-je vous demander de vous renseigner et d'obtenir de quelqu'un une réponse écrite à ma question? Je n'arrive toujours pas à tout comprendre. Je comprends les aspects éthiques, et je suis convaincue qu'ils sont mis en œuvre, mais ce que nous examinons aujourd'hui, c'est la Résolution 1325.

Col Horn : Oui.

Le sénateur Jaffer : La Résolution 1325 presse les membres à réaffirmer le rôle et la contribution des femmes dans les opérations sur le terrain. Je crois que vous pourrez nous aider à ce sujet. Le gouvernement canadien fait-il délibérément des efforts pour s'assurer que des femmes font partie du personnel militaire déployé?

Col Horn : Certainement. Nous avons reconnu que les femmes apportaient quelque chose d'autre aux troupes et qu'elles possèdent des caractéristiques et des compétences particulières qui nous sont utiles dans le cadre des opérations, par exemple pour les négociations, pour les analyses ou pour les interactions avec d'autres personnes.

Je ne connais pas les chiffres précis, mais les femmes forment une grande partie de tout le personnel déployé à l'étranger. Notre armée est une armée de volontaires. Les femmes sont donc libres d'essayer d'être déployées. Si elles font partie d'une force opérationnelle désignée pour un déploiement, elles vont très certainement en renfort partout où c'est possible. Elles s'ajoutent

Canadian Armed Forces is so great that we rely on each one of our men and women to carry their weight on operations. They have been doing so in a stellar manner.

Senator Jaffer: When you respond, could you respond to Resolution 1820, No. 6 and No. 7, specifically concerning the training with regard to raising the issues of sexual violence, sexual abuse and rape? The UN resolution asks us to look into what preventive action is taught to the forces before they are deployed. Could you respond to that?

Col. Horn: Yes.

Senator Munson: Colonel, you talked about no surprises in the field. In your opening remarks, you talked about "deliberate ethical injects." I know what you mean by that, but it is a military phrase. I do not know if people who are watching our deliberations really understand what it means, but you said they are incorporated into many of the training scenarios.

Can you present a scenario for us that occurs in Wainwright or elsewhere? How long does it take? What actually happens? What is the interaction between the soldier and a person who is role playing a situation in another part of the world? How long does that take to eliminate surprises in the field?

Col. Horn: As an example, on a Maple Guardian exercise, which is the final collective exercise, the troops go through their normal framework, patrolling and trying to assist with the development reconstruction of a certain area. They work in conjunction with local Afghan National Police or Afghan National Army troops. An ethical inject states, "One of the interpreters for the battle group that is undergoing the training says to one of the soldiers, "I have heard that the ANP, the Afghan National Police, have some boys working for them as cooks and cleaners. I have heard rumours that they are being sexually exploited." The interpreter will then walk away. A soldier will then have this information. What will he do with it now?

The exercise controllers will be waiting for a report. The idea is that the soldier, based on all the training he has and on his understanding of himself as an ethical warrior to protect those at risk, should go to his chain of command, his sergeant, his section commander and say, "Sarge, the interpreter just told me that the boys we see around the camp might be sexually exploited." The sergeant will then go up his chain of command to the point where the company commander or the platoon commander, depending on who is dealing with that issue, will go to the individual acting as the police platoon commander or leader there and say, "We have heard this. We will not tolerate this behaviour. This must stop. Children should not be in the

aux forces déjà en place. D'un point de vue strictement pragmatique, il faut dire que le terrain opérationnel des Forces armées canadiennes est si grand que nous devons compter sur chacun de nos membres, hommes et femmes, pour jouer un rôle dans le cadre des opérations. Et c'est ce qu'ils font de manière brillante.

Le sénateur Jaffer : Quand vous répondrez à la question, pouvez-vous réagir aussi aux articles n^{os} 6 et 7 de la Résolution 1820, qui portent particulièrement sur la formation qui vise à sensibiliser le personnel à la violence sexuelle, aux agressions sexuelles et au viol? La résolution des Nations Unies nous demande d'examiner quelles sont les mesures préventives enseignées aux membres des forces avant leur déploiement. Pouvez-vous y réagir?

Col Horn : Oui.

Le sénateur Munson : Colonel, vous avez mentionné qu'il n'y a pas de surprises sur le terrain. Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de situations liées à l'éthique insérées dans des scénarios. Je comprends ce que vous voulez dire, mais il s'agit d'une formulation militaire. Je ne sais pas si les gens qui regardent nos délibérations comprennent vraiment ce que vous voulez dire, mais vous avez mentionné que ces situations étaient insérées dans de nombreux scénarios de formation.

Pouvez-vous nous présenter un scénario qui a été utilisé à Wainwright ou ailleurs? Combien de temps cela dure-t-il? Que se passe-t-il réellement? Quelle est l'interaction entre le soldat et une personne qui joue le rôle d'une autre personne qui se retrouve dans une situation particulière dans une autre région du monde? Combien de temps faut-il pour éliminer des surprises sur le terrain?

Col Horn : Je peux donner comme exemple l'exercice Maple Guardien, qui est l'exercice collectif final, au cours duquel les soldats effectuent leurs tâches habituelles. Ils patrouillent et tentent d'aider à l'effort de reconstruction d'une région en particulier. Ils collaborent avec la police nationale afghane ou les troupes de l'armée nationale afghane. Une situation liée à l'éthique survient. L'un des interprètes du groupement tactique qui suit la formation dit à l'un des soldats : « J'ai entendu dire que la police nationale afghane emploie des garçons comme cuisiniers et concierges. Il y a une rumeur qui dit qu'ils sont victimes d'abus sexuels. » L'interprète s'éloigne ensuite. Un soldat se retrouve avec cette information. Que fera-t-il, maintenant?

Les contrôleurs de l'exercice attendent qu'il leur signale la situation. L'idée est la suivante : compte tenu de toute la formation qu'il a reçue et de ce qu'il comprend de son rôle à titre de combattant soucieux de l'éthique dont le mandat est de protéger les personnes à risque, le soldat devrait aller consulter la chaîne de commandement — son sergent, son commandant de section — et dire : « Sergent, l'interprète vient de me dire que les garçons que nous apercevons dans le camp sont peut-être victimes d'abus sexuels. » Le sergent remontera ensuite la chaîne de commandement jusqu'à ce que le commandant de compagnie ou le commandant de peloton, selon la personne responsable de cet enjeu, aille voir la personne qui agit à titre de commandant de

camp." He will then go up his chain of command to ensure that it is reported to the higher chains of command to the Afghan government as well as their military chain of command.

It might go to the next point where there might be a scenario of someone, an Afghan, trying to beat a woman. The soldiers who are there see this and they are expected to intervene because that is within their power to intervene to stop the abuse.

After this happens, if the reaction is not what we deem to be sufficient or adequate, the controllers, at that point in the exercise where they look at the reaction, might re-inject it or they might stop it. They might talk to the leadership and say, "Okay, guys, this is what we were expecting. This is what you should be doing in accordance with the code of conduct and with the Law of Armed Conflict. This is the behaviour you should have been doing." That is then debriefed to everyone.

There might be anything from an Afghan National Police individual complaining that he has been hazed, or that his pay has been taken, or rumours of sexual abuse. This ensures that we put a practical test to all the theory, education and training. We ensure that they understand the meaning of the words and that they have an obligation to do something. It also provides a vehicle whereby we can reinforce the proper behaviour and we can also correct behaviour that we think might not be as efficient or effective as we would have liked.

Senator Munson: Are you satisfied with the training that the Canadian military has now that those practical tests are working in the field? We have heard a number of horror stories coming out of Afghanistan. I think we understand human rights, but we also understand a male-dominated society, which is Afghanistan, and which, in many respects, has a difficulty recognizing women's and children's rights.

Col. Horn: I do believe our training is very effective in achieving its goals. As you identified, Afghanistan is a complex, difficult environment. Even the soldiers and leaders there only have so much influence over policy matters that are national, sovereign issues. When it comes down to what they can deal with and what they can effectively influence, I do believe we are doing what we need to do to prepare them, and they are doing a stellar job in actually executing those expectations.

Senator Munson: Are there other areas that require improvement in our human rights training? What floor are we on right now in terms of our training?

Col. Horn: From my perspective as Chief of Staff, Land Forces Doctrine and Training System, I believe that our human rights, ethical conduct and protecting those at risk training is outstanding. It is reinforced throughout an individual's career. It is reinforced at the unit and it is reinforced before going

peloton ou de dirigeant de la police pour lui dire : « Voilà ce que nous avons entendu. Nous ne tolérons pas ce comportement. Cela doit prendre fin. Il ne devrait pas y avoir d'enfants dans le camp. » Il remonte ensuite sa chaîne de commandement pour s'assurer que l'affaire est signalée aux autorités supérieures du gouvernement afghan ainsi qu'aux dirigeants de la chaîne de commandement militaire.

On peut ensuite passer à l'étape suivante, où quelqu'un, un Afghan, essaie de battre une femme. Des soldats assistaient à la scène, et on s'attend à ce qu'ils interviennent puisqu'il est en leur pouvoir d'intervenir pour mettre fin à la violence.

Par la suite, si la réaction n'était pas suffisante ou adéquate à notre avis, les contrôleurs, rendus à cette étape de l'exercice où ils observent la réaction, peuvent remettre en jeu la situation ou y mettre fin. Ils peuvent parler aux dirigeants et dire : « Ok, les gars, voilà ce que nous voulions voir. C'est comme ça que vous devriez agir selon le code de conduite et le droit des conflits armés. Voici le comportement que vous auriez dû adopter. » Puis la situation fait l'objet d'une récapitulation avec tout le monde.

Il peut aussi s'agir d'un membre de la police nationale afghane qui se plaint d'avoir subi une initiation ou de s'être vu retirer sa paie, ou encore de rumeurs de violence sexuelle. Cette méthode nous permet de nous assurer que nous évaluons la mise en pratique de toute la théorie, l'éducation et la formation. Nous nous assurons que les membres du personnel comprennent le sens des mots et savent qu'ils ont l'obligation d'agir. Il s'agit aussi, pour nous, d'une façon de renforcer les comportements adéquats et de corriger les comportements qui ne nous semblent pas suffisamment efficaces ou efficients.

Le sénateur Munson : Êtes-vous satisfait de la formation que reçoit l'armée canadienne maintenant que ces essais pratiques fonctionnent sur le terrain? Nous avons entendu un certain nombre d'histoires d'horreur à propos de l'Afghanistan. Je crois que nous comprenons ce que sont les droits de la personne, mais nous savons aussi ce qu'est une société dominée par les hommes, ce qui est le cas de l'Afghanistan et qui a de la difficulté, à bien des écarts, à reconnaître les droits des femmes et des enfants.

Col Horn : Je crois que notre formation atteint ses buts de façon très efficace. Comme vous l'avez mentionné, l'Afghanistan est un milieu complexe et difficile. Même les soldats et les dirigeants qui s'y trouvent n'ont qu'une influence limitée sur les questions politiques qui portent sur des enjeux nationaux et souverains. En ce qui concerne ce qu'ils peuvent régler et ce sur quoi ils peuvent véritablement avoir une incidence, je crois que nous faisons ce que nous pouvons pour les préparer, et ils satisfont à nos attentes de façon tout à fait brillante.

Le sénateur Munson : Y a-t-il d'autres aspects de notre formation sur les droits de la personne qui auraient besoin d'être améliorés? Où en sommes-nous actuellement en ce qui concerne la formation?

Col Horn : De mon point de vue de chef d'état-major, Doctrine en force terrestre et système de formation, je crois que notre formation sur les droits de la personne, l'éthique et la protection des personnes à risque est exceptionnelle. Elle est renforcée tout au long de la carrière d'une personne. Elle est renforcée au sein de l'unité et

overseas. Again, I would direct you to the latest aide-mémoire that we have just put out, "Duty With Discernment", that lists the 11 principles of the code of conduct, as well as an explanation of what it means to be an ethical warrior.

These are the themes. In Resolutions 1325 and 1820, the whole idea of human rights and protecting those at risk resonates so clearly and it resonates in a very effective, simple format for soldiers to understand quickly, and it goes into more depth in some of our other documents and publications. They underline the idea that soldiers are representatives of this nation; they are — as General Hillier used to say — the "credentials" of the Canadian nation. As such, they have an obligation to do the right thing. We have put a lot of emphasis on doing the right thing.

Perhaps we have not put a sticker on everything indicating "this is Resolution 1325," but we have said human rights, and that includes women and children. They are often the most at risk, we have an obligation to protect them, and we reinforce that in everything we do.

Senator Dallaire: Col. Horn, when Canada acknowledges a UN resolution, how does the content of that resolution make its way to your shop? Are you responsible for writing the doctrine and from the doctrine the tactics, the organization, the equipment and the training?

Col. Horn: There are several ways, sir. ADM (Pol) is responsible for the policy component of DND. They put out the direction required on certain things. They develop the policy required for DND. From the pointy end down at LPTS when we prepare stuff, there are a number of different things that will happen. We participate in working groups, and there are interdepartmental working groups as well.

Whenever there are missions to Darfur, the Congo, et cetera, this is where it is in Lt.-Col. Poirier's domain, we start to look at what package they have to put together to prepare an individual or a group to go into that area. They will deal in working groups. They will deal with other government departments, such as DFAIT, which incorporates other items. Their own individuals will take a look what is important. New legislation is incorporated. That is where they develop those packages specific to what they believe the needs are to prepare an individual to go to those areas.

That is where we get the input. Much of it is also pragmatic, coming out of theatre and coming from those who have been in the area to advise on what needs to be addressed. It comes from what we hear from our partners in coalition countries and from

elle l'est aussi avant un départ à l'étranger. Je vous renverrais, encore une fois, au tout dernier aide-mémoire que nous avons publié, intitulé « Servir avec discernement », qui contient une liste des 11 principes du code de conduite, de même qu'une explication de ce qu'est un combattant soucieux de l'éthique.

Il s'agit des thèmes abordés. Dans les Résolutions 1325 et 1820, les notions générales des droits de la personne et de la protection des personnes à risque sont exprimées très clairement, et elles sont exprimées dans une forme simple et très efficace, ce qui permet aux soldats de les comprendre rapidement; elles sont décrites plus en détail dans certaines de nos autres publications et certains de nos autres documents. Elles font ressortir le fait que les soldats représentent notre pays; ils sont, comme le disait le général Hillier, nos représentants nationaux. Ils ont donc l'obligation d'agir correctement. Nous avons beaucoup insisté sur l'importance de faire la bonne chose.

Nous n'avons peut-être pas apposé sur tout une étiquette claire qui indique que cela fait partie de la Résolution 1325, mais nous avons mentionné les droits de la personne, et cela inclut les droits des femmes et des enfants. Ce sont souvent eux qui sont les plus à risque; nous avons l'obligation de les protéger, et nous insistons sur cette obligation dans tout ce que nous faisons.

Le sénateur Dallaire : Colonel Horn, quand le Canada adopte une résolution des Nations Unies, de quelle façon le contenu de cette résolution se taille-t-il un chemin jusqu'à votre rayon? Avez-vous la responsabilité de rédiger la doctrine puis, à partir de celle-ci, de déterminer les tactiques, l'organisation des mesures, l'équipement requis et la formation?

Col Horn : Cela se fait de diverses façons, monsieur. Le sous-ministre adjoint des Politiques est responsable du volet politique du ministère de la Défense nationale. C'est son organisation qui décide de l'orientation dans certains cas. Elle élabore la politique requise au ministère. De ce niveau, qui est le plus élevé, jusqu'à la Doctrine en force terrestre et système de formation, où nous préparons les choses, il y a un certain nombre d'étapes à franchir. Nous participons à des groupes de travail, et il existe aussi des groupes de travail interministériels.

Quand il est question d'une mission au Darfour, au Congo ou ailleurs — et cela relève du lieutenant-colonel Poirier — nous commençons à examiner les éléments à réunir pour préparer les personnes ou les troupes qui iront dans cette région. Cela se fait dans le cadre de groupes de travail. On collabore aussi avec d'autres ministères du gouvernement, comme le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui vient ajouter d'autres éléments. Leurs membres examineront la situation afin de déterminer ce qui est important. On intégrera de nouvelles dispositions législatives. C'est de cette façon qu'on élabore une formation adaptée précisément aux besoins des personnes qui doivent se préparer à se rendre dans cette région.

C'est à cette étape que nous obtenons des suggestions. Bon nombre d'entre elles sont des suggestions pratiques dont nous font part des personnes qui sont allées sur le théâtre des opérations et qui sont allées dans la région en question et qui

other government departments. We incorporate those lessons into our doctrine, into our training programs, and into our professional development institutions.

Lt.-Col. Poirier: The only differences in training would be mission-specific as to the situation in a particular country. That would be the mission intelligence, the mission background, what is happening in the country, and certainly, if there were key lessons we would reinforce them in training.

Senator Dallaire: You receive a UN resolution that says you have to produce a training book. The United Nations drafts a resolution, Canada ascribes to it, and then it makes its way from the Department of Foreign Affairs to the Department of National Defence. ADM (Pol) then looks at the resolution and sends it to the army for potential action according to a performed policy base. It then comes to you. It is then your responsibility to produce a book or an *aide-mémoire*, or four hours or two days of specific training. It is then up to you to establish the content and to make the decision of when to give the training. That is the process, is it not?

Col. Horn: Yes, sir.

Senator Dallaire: That would be reinforced by experiences in the field. In cases where the troops have returned and said the training they received on Resolution 1325 or another resolution was insufficient it would be amended, correct.

Col. Horn: That is correct, sir.

Senator Dallaire: You did not receive a specific directive from ADM (Pol) concerning these resolutions. Do you get them generally?

Col. Horn: I am not aware if we did, sir. I cannot answer the second question.

Senator Dallaire: Good. I can confirm that to you, and that is where you should start the exercise of questioning.

The Chair: I think Senator Jaffer has a short intervention as a supplementary to the question you just put. Do you mind?

Senator Dallaire: I did my best not to do that while she was questioning the witnesses.

Senator Jaffer: It is a supplementary question.

Senator Dallaire: I know. That is what I am saying, but go ahead please.

Senator Jaffer: That is the normal way if you have a question.

Senator Dallaire: I know.

Senator Jaffer: Please do stop me if you have a question in the future.

nous font part des besoins à combler. Nous nous appuyons aussi sur ce que nous disent nos partenaires des pays de la coalition de même que les autres ministères du gouvernement. Nous intégrons ces leçons à notre doctrine, à nos programmes de formation et à nos établissements de perfectionnement professionnel.

Lcol Poirier : Tout ce qui varie d'une formation à une autre, c'est l'information propre à une mission, qui concerne la situation dans un pays en particulier. Il s'agit donc des renseignements sur la mission, du contexte de la mission, de ce qui se passe dans le pays, et, évidemment, s'il y a des leçons clés à retenir, nous insistons sur celles-ci dans la formation.

Le sénateur Dallaire : Vous recevez une résolution des Nations Unies qui exige que vous produisiez un ouvrage de formation. Les Nations Unies proposent une résolution, le Canada y souscrit, puis la résolution suit son chemin du ministère des Affaires étrangères jusqu'au ministère de la Défense nationale. Ensuite, le sous-ministre adjoint des Politiques l'examine et l'envoie à l'armée afin qu'elle prenne, éventuellement, des mesures selon la politique de base en vigueur. Elle vous est ensuite transmise. Vous avez, à ce moment, la responsabilité de produire un livre ou un aide-mémoire, ou une formation particulière de deux jours ou de quatre heures, par exemple. Il vous revient donc, à ce moment, de déterminer le contenu de la formation et de décider à quel moment elle sera offerte. C'est bien là le processus, n'est-ce pas?

Col Horn : Oui, monsieur.

Le sénateur Dallaire : Des expériences vécues sur le terrain viendraient renforcer la formation. Si des soldats devaient revenir au pays et affirmer que la formation qu'ils ont reçue sur la Résolution 1325 ou sur une autre résolution était insuffisante, celle-ci serait modifiée, n'est-ce pas?

Col Horn : C'est exact, monsieur.

Le sénateur Dallaire : Vous n'avez pas reçu des directives particulières du sous-ministre adjoint aux Politiques concernant ces résolutions. En recevez-vous habituellement?

Col Horn : Je ne sais pas si nous en avons reçu, monsieur. Je ne peux pas répondre à la seconde question.

Le sénateur Dallaire : Bien. Je peux vous le confirmer, et l'exercice de remise en question devrait partir de là.

La présidente : Je crois que le sénateur Jaffer aimerait faire une brève intervention comme complément à la question que vous venez de poser. Est-ce que cela vous dérange?

Le sénateur Dallaire : Je me suis efforcé de ne pas le faire quand elle interrogeait les témoins.

Le sénateur Jaffer : C'est une question complémentaire.

Le sénateur Dallaire : Je sais. C'est ce que je dis; mais allez-y, je vous en prie.

Le sénateur Jaffer : C'est la façon normale de procéder quand vous avez une question.

Le sénateur Dallaire : Je sais.

Le sénateur Jaffer : N'hésitez pas à m'interrompre dans l'avenir si vous avez une question.

Colonel Horn, you said you were not aware. Would you please inquire and provide us with the answer?

Col. Horn: Yes.

Senator Dallaire: I am following suit with that exact point.

Concerning the policy to employ women in operations, has the army received a specific policy to recognize that it needs to train more women to meet the field operational requirements due to Resolution 1325? I say "army" because we are honing in on the army and much of what you have described has been army-specific, although those from air force and navy who join a deployed force get that training as well.

Col. Horn: Not that I am aware of, sir.

Senator Dallaire: A UN commander has troops from other nations, troops that come under his or her command, with their own style of training. At times, the UN provides training. Are you aware of any UN in-theatre training from Darfur or Congo on deployed troops on these two subjects?

Col. Horn: Not that I am aware of, sir.

Senator Dallaire: Again, from the UN itself, there is no specific training in that regard, including to troops who come from countries that do not even get to first base regarding the protection of women, let alone countries such as ours that has human rights policies.

Is there a policy to ensure that frictions and problems do not arise in the field with putting women at risk? A force commander would make the policy that there be no fraternization with the local population. Are we following such a policy?

Col. Horn: Absolutely, sir, we follow such a policy.

Senator Dallaire: That policy is based on the principle that women in theatre operations fraternize mostly because they are seeking security. These women may be fearful or looking for money for food for their families. There is the possibility that they would be used for ulterior motives other than human love, and so fraternization is not permitted; is that correct?

Col. Horn: That is correct, sir, and it is not because of Resolution 1325. It is because it is the right thing to protect those at risk.

Colonel Horn, vous dites que vous ne savez pas si vous avez reçu une directive. Pouvez-vous vous renseigner à ce sujet et nous faire part de la réponse?

Col Horn : Oui.

Le sénateur Dallaire : Je poursuis dans la même veine, exactement.

Au sujet de la politique qui veut que l'on embauche des femmes pour les opérations, l'armée a-t-elle reçu une politique particulière selon laquelle elle doit reconnaître le besoin de former un plus grand nombre de femmes si elle veut satisfaire aux exigences opérationnelles sur le terrain de la Résolution 1325? Je parle de l'armée parce que nous nous sommes surtout attardés à l'armée de terre, et les détails que vous nous avez fournis concernaient souvent l'armée de terre, mais les membres de la force aérienne et de la marine qui participent à un déploiement suivent aussi la formation.

Col Horn : À ce que je sache, non, monsieur.

Le sénateur Dallaire : Un commandant des Nations Unies dirige des troupes provenant de divers pays, des troupes qu'il doit commander et qui ont reçu chacune leur propre type de formation. Dans certains cas, les Nations Unies offrent de la formation. Savez-vous s'il existe une formation offerte sur place par les Nations Unies aux troupes déployées au Darfour ou au Congo concernant ces pays?

Col Horn : Pas à ce que je sache, monsieur.

Le sénateur Dallaire : Encore une fois, il n'y a pas de formation particulière à ce sujet offerte par les Nations Unis en tant que telles, y compris aux troupes de pays où la protection des femmes a très peu d'importance, sans parler des pays comme le nôtre où il y a des politiques de protection des droits de la personne.

Y a-t-il une politique qui permet de s'assurer qu'il n'y a pas de frictions et de problèmes qui surviennent sur le terrain et qui placent les femmes en situation de risque? Un commandant de la Force pourrait adopter une politique selon laquelle les troupes ne doivent pas fraterniser avec la population locale. Est-ce que nous disposons d'une telle politique?

Col Horn : Tout à fait, monsieur. Nous disposons d'une telle politique.

Le sénateur Dallaire : Cette politique est fondée sur le principe selon lequel les femmes qui fraternisent, sur les théâtres d'opérations, le font essentiellement parce qu'elles cherchent la sécurité. Elles peuvent avoir peur, ou elles peuvent tenter d'obtenir de l'argent pour acheter de la nourriture à leur famille. Elles risquent toutefois d'être utilisées pour des motifs autres que la bonté, et c'est pourquoi la fraternisation est interdite. Est-ce exact?

Col Horn : C'est exact, monsieur, et cela n'a rien à voir avec la Résolution 1325. C'est ainsi parce qu'il s'agit de la chose à faire pour protéger les personnes à risque.

Senator Dallaire: However, Resolution 1325 was created to bring everybody to the level that we had established. It is already incorporated in the ethos and culture that exist in the forces and, as such, has not been the subject of special training.

Col. Horn: Absolutely, sir, because it is baseline code of conduct for Canadian individuals.

Senator Dallaire: You train officers and maybe some NCOs from foreign countries at your school, right.

Col. Horn: Yes.

Senator Dallaire: They are trained in Canadian doctrines of peacekeeping, peace support and conflict resolution. We also send troops to other countries through the MTAP program, Military Training Assistance Programme, where we are asked by other nations to assist them in building their forces to meet criteria that we consider to be appropriate and in accordance with not only our doctrines but also with UN resolutions.

Do you incorporate these resolutions into your training program in a specific way, both what you are doing in Kingston or the MTAP program — which I know belongs to ADM (Pol) — and the content going into the MTAP program?

Lt.-Col. Poirier: I can only speak to the MTAP program as far as military observers.

Senator Dallaire: Yes.

Lt.-Col. Poirier: As you said, we train at least 24 foreign nationals over the course of four military operations courses that we do here. Annually we will run a course, usually in Africa. This year we will be going to Tanzania for approximately 30 foreign students using their own instructors, but the main staff is coming from PSTC.

The lessons they receive are essentially the lessons that Col. Horn has spoken about over the last 45 minutes including the Law of Armed Conflict, the human rights lectures, et cetera. They receive the same training that we deliver to our Canadian students.

Senator Dallaire: What is the level of comprehension of Resolution 1325 amongst the reservists? What level of training and professional indoctrination do the reservists receive compared to the regular force?

Col. Horn: Senator, I would say it is similar, if not exactly the same. They undergo the same training. When they deploy they undergo the same deployment training. They have the same obligations to undertake the Defence Ethics Programme as well as the Army Ethics Programme. They are exposed to the same material pre-deployment, professional development, as well as career courses, sir.

Le sénateur Dallaire : Mais la Résolution 1325 a été créée afin que tout le monde se retrouve au même niveau que celui que nous avons atteint. Ces valeurs font déjà partie de l'éthique et de la culture des forces armées et n'ont donc pas, en conséquence, à faire l'objet d'une formation particulière.

Col Horn : Tout à fait, monsieur, puisqu'il s'agit de valeurs qui se trouvent à la base du code de conduite des Canadiens.

Le sénateur Dallaire : Dans votre établissement, vous formez des officiers et, peut-être certains sous-officiers de pays étrangers, n'est-ce pas?

Col Horn : Oui.

Le sénateur Dallaire : Ils apprennent les doctrines du Canada en matière de maintien de la paix, de soutien de la paix et de règlement des conflits. Nous envoyons aussi des troupes dans d'autres pays dans le cadre du Programme d'aide à l'instruction militaire, le PAIM, quand d'autres pays nous demandent de les aider à bâtir leurs forces de façon à respecter les critères qui nous semblent appropriés et à respecter non seulement nos doctrines, mais aussi les résolutions des Nations Unies.

Est-ce que vous intégrez ces résolutions de façon précise dans votre programme de formation, que ce soit la formation offerte à Kingston ou le PAIM, qui relève, je sais, du sous-ministre adjoint des Politiques, et à ce qui deviendra le contenu du PAIM?

Lcol Poirier : Je peux seulement répondre en ce qui concerne le PAIM et les observateurs militaires.

Le sénateur Dallaire : Oui.

Lcol Poirier : Comme vous l'avez dit, nous formons au moins 24 étrangers dans le cadre des quatre cours sur les opérations militaires que nous offrons ici. Chaque année, nous offrons un cours, habituellement en Afrique. Cette année, nous nous rendrons en Tanzanie, où 30 étudiants étrangers environ seront formés par des instructeurs de leur pays, dirigés par du personnel du Centre de formation pour le soutien de la paix, le CFSP.

Ces étudiants suivront essentiellement les leçons dont a parlé le colonel Horn au cours des derniers trois quarts d'heure, y compris des leçons sur le droit des conflits armés, des exposés sur les droits de la personne, et cetera. Ils recevront la même formation que celle qui est offerte à nos étudiants canadiens.

Le sénateur Dallaire : Dans quelle mesure les réservistes comprennent-ils la Résolution 1325? Quel est le degré de formation et d'endoctrinement professionnel que reçoivent les réservistes par rapport aux membres de la force régulière?

Col Horn : Sénateur, je dirais que c'est à peu près le même degré, si ce n'est exactement le même. Ils suivent la même formation. Quand ils sont déployés, ils suivent la même formation préalable au déploiement. Ils ont eux aussi l'obligation d'appliquer le Programme d'éthique de la Défense et le Programme d'éthique de l'Armée de terre. Ils ont accès aux mêmes documents préalables au déploiement, aux mêmes activités de perfectionnement professionnel et aux mêmes cours de formation professionnelle, monsieur.

Senator Mitchell: I am on the National Defence Committee, and so I have spent a lot of time with military and I have been in Afghanistan. There is no question that you reflect what I know about the Canadian military. To a person, there is great dignity, great courage and great decency, and I think that these lessons on human rights that you talk about absolutely have inculcated into the organization.

Col. Horn, you raise something that is the crux of the debate or discussions here and the difference, and that is that maybe you have not put a label on Resolution 1325. I think that is what I would be driving at. If we have learned anything — and we have learned many things in Afghanistan — women's issues are very important. While all human rights are equivalent, women's rights in a place like that are a very special issue. Then you go to the Congo and there is another wrinkle; rape as a weapon in many places. There are, again, very special issues.

I would drive at the need to have that elevated to something with a label on it. I have asked senior military staff, and I am not being critical at all. I will ask what they know about Resolution 1325. They have a vague idea about it. It is one thing to ensure we are treating people properly — which every effort is being made to do in a place like Afghanistan when dealing with the population — but another thing to say how do we get that population to emphasize women in the peacekeeping and the negotiation processes.

We have a big role in training the military in Afghanistan, the Afghan National Army and the police. Are they so far from the issues that you could not begin to raise them, or is part of what we train around the issues that would be captured by Resolutions 1325, 1825 and 1888?

Col. Horn: Sir, there is so much we must do to try to bring them up to the levels they have to be. We have moved the yardsticks enormously. Much of it is basic professionalism, a lot of tactics, techniques and procedures. As well, the undercurrent of Canadian societal values of respect of others, making sure they treat their personnel correctly, ensuring they treat the population correctly, much of this goes into successful training for co- and counter-insurgency operations. In order for them to get the trust and credibility of the population, which is key — fundamental — to counter-insurgency, they have to respect the population.

We try to inculcate that philosophical tenet in the forces we train. We try to reinforce that they have to treat the women and children correctly; they have to treat the average civilian well or else they will not get his or her support. We absolutely do try to

Le sénateur Mitchell : Je fais partie du Comité de la défense nationale, ce qui signifie que j'ai passé beaucoup de temps avec l'armée et que je suis allé en Afghanistan. Ce que vous dites rejoint tout à fait ce que je connais de l'armée canadienne. Chaque personne mérite d'être traitée avec une grande dignité, un grand courage et une grande décence, et je crois que ces leçons sur les droits de la personne dont vous avez parlé font maintenant tout à fait partie intégrante de l'organisation.

Colonel Horn, vous avez touché le nœud du débat ou de la discussion, et ce qui compte beaucoup, c'est le fait que vous n'avez peut-être pas apposé d'étiquette sur la Résolution 1325. Je crois que c'est à ça que je voudrais en venir. S'il y a une chose que nous avons apprise — et nous avons appris bien des choses en Afghanistan — les enjeux qui touchent les femmes sont très importants. Si les droits de la personne sont les mêmes pour tous, les droits des femmes dans un pays comme celui-là constituent un enjeu très particulier. Puis vous allez au Congo, et vous vous heurtez à une autre difficulté : le viol, utilisé comme arme à bien des endroits. Il y a, je le répète, des enjeux très particuliers.

Je conclurais qu'il faut donner une autre dimension à tout cela en y apposant une étiquette. J'ai interrogé du personnel militaire supérieur, et je ne porte pas du tout de jugement. Je vais leur demander ce qu'ils connaissent de la Résolution 1325. Ils ont une vague idée de ce dont il s'agit. Il est vrai que nous devons nous assurer de traiter les gens adéquatement — ce que nous nous efforçons le plus possible de faire quand nous interagissons avec la population dans des pays comme l'Afghanistan — mais il est aussi vrai que nous devons dire de quelle façon nous pouvons inciter la population à tenir compte plus particulièrement des femmes dans le cadre des processus de négociation et de maintien de la paix.

Nous jouons un grand rôle dans la formation de l'armée en Afghanistan, tant de l'armée de terre nationale afghane que de la police. Est-ce que les enjeux visés par les Résolutions 1325, 1825 et 1888 sont tellement éloignés de leur réalité que vous ne pouvez même pas les soulever, ou s'ils font partie de la formation que nous offrons?

Col Horn : Monsieur, il y a tant à faire si nous voulons qu'ils atteignent les niveaux requis. Nous avons beaucoup modifié nos critères. Nous visons un professionnalisme de base et tentons d'enseigner en grande partie des tactiques, des techniques et des procédures. De plus, les fondements des valeurs de la société canadienne concernant le respect d'autrui — s'assurer qu'ils traitent bien leur personnel et la population — ces fondements font partie d'une formation réussie pour les opérations conjointes et anti-insurrectionnelles. Pour qu'ils obtiennent la confiance de la population et gagnent en crédibilité, ce qui est important, même essentiel, à la lutte contre l'insurrection, ils doivent respecter la population.

Nous tentons d'inculquer cette doctrine philosophique aux membres des forces que nous formons. Nous tentons d'insister sur le fait qu'ils doivent traiter les femmes et les enfants correctement; ils doivent traiter correctement tous les civils sinon, ils

bring them along. How successful are we? It is a very xenophobic culture, heavily rooted in tradition. You can only do so much. You can only do what you can do, but we try.

It goes to the point where, for me, I am somewhat frustrated. Yes, we have not put that tag of Resolution 1325 on there, but everything you are saying, all your concerns, are exactly there. They are core, they are fundamental; they are baseline to the code of conduct of what we do as service people.

We are moving the yardsticks and making people aware. We have not put that tag on it, as such. We are doing that with our allies as well, whether it is in a coalition headquarters where we feel individuals do not have the same outlook or if it is with our Afghan partners. We are trying to push the envelope so that they understand what they have to do to reach that level of respectability so that we can work with them and that they will win the trust of the people.

Senator Mitchell: There is a great deal of evidence that educating women in Third World countries and other things follow as a result of that is one of the most — if not sufficient — necessary conditions for developing a Third World country. It may be one of the great initiatives for creating peace is elevating the status of women in these societies because it does moderate how that society evolves.

Col. Horn: It does. Anecdotally, I have been over to Afghanistan a couple of times now. Every time I speak to the soldiers, one of the ideas that resonates is this whole idea — they all have wives, mothers and daughters — that we are making this place better for the women. Girls are going to school now. We are building schools and protecting them. It is all about that. Soldiers will tell you, yeah, we drove down on the convoy and from the middle of the compound a woman actually waved at us. It is that recognition that those troops are there to do things to advance women's causes. The locals understand it and the troops understand it.

To them, when they lose individuals and comrades, that is one of the underlying, underpinning reasons that they are there doing that, is to make life better for women and children in Afghanistan or wherever they may be. It is core.

Senator Mitchell: Thank you. I know Canada has — as alluded to by the Chair — a responsibility under Resolution 1325 to develop a plan of action. That has not yet been done. It is a responsibility of DFAIT. I think there are some good people there working on it. Have you been approached for input into that action plan?

Col. Horn: No, sir, not as LFDTS we have not, but I am not surprised because that would rest with ADM (Pol).

n'obtiendront pas leur appui. Nous essayons vraiment de les convaincre. À quel point y parvenons-nous? Il s'agit d'une culture très xénophobe et vraiment ancrée dans la tradition. Nous faisons tout notre possible. Il y a des limites à ce que nous pouvons faire, mais nous essayons.

Cela me mène à parler des raisons pour lesquelles je me sens quelque peu contrarié. C'est vrai, nous n'avons pas apposé l'étiquette de la Résolution 1325 sur nos mesures, mais tout ce que vous dites, toutes vos préoccupations sont tout à fait prises en compte. Ce sont des éléments essentiels et fondamentaux; ils sont au cœur du code de conduite qui régit nos interventions auprès des gens.

Nous modifions les critères, et nous sensibilisons les gens. Nous n'avons toutefois pas apposé cette étiquette. Nous agissons de la même façon avec nos alliés, aux postes de commandement de la coalition, quand nous sentons que des personnes n'ont pas la même vision que nous, ou auprès de nos partenaires afghans. Nous insistons constamment afin qu'ils comprennent ce qu'ils doivent faire pour gagner notre respect afin que nous travaillions avec eux et pour gagner la confiance de la population.

Le sénateur Mitchell : De nombreuses données prouvent que le fait d'instruire les femmes des pays du tiers monde, et tout ce qui en découle, constitue l'une des conditions essentielles au développement d'un pays du tiers monde, et suffit peut-être même en tant que telle. Le fait de hausser le statut des femmes dans ces sociétés pourrait être l'une des plus importantes initiatives pacifiques puisque le manque d'instruction des femmes freine l'évolution de ces sociétés.

Col Horn : C'est vrai. Je peux vous raconter que j'ai eu l'occasion de me rendre en Afghanistan à quelques reprises. Chaque fois que je m'adresse aux soldats, l'une des idées qui les touchent le plus est l'idée selon laquelle nous faisons de ce pays un meilleur endroit pour les femmes, en général; ils ont tous une femme, une mère ou une fille. Maintenant, les filles vont à l'école. Nous construisons des écoles et nous les protégeons. C'est pour ça que nous sommes là. Les soldats vous répondront que c'est vrai, qu'ils roulaient en convoi quand, du milieu de l'enceinte, une femme les a salués. Ils reconnaissent que les soldats ont comme mission de faire progresser la cause des femmes. La population locale le sait, et les soldats le savent aussi.

Pour les membres des Forces canadiennes qui perdent des collègues et des amis, il est important de savoir que, au fond, s'ils font ce qu'ils font, c'est pour rendre meilleure la vie des femmes et des enfants de l'Afghanistan ou du pays où ils se trouvent. C'est là l'essentiel.

Le sénateur Mitchell : Merci. Je sais que le Canada a la responsabilité, comme y a fait allusion la présidente, d'élaborer un plan d'action en vertu de la Résolution 1325. Cela n'a toujours pas été fait. Il s'agit de la responsabilité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Je crois qu'il y a des personnes compétentes au ministère qui s'en occupent. Avez-vous été appelé à participer à l'élaboration de ce plan d'action?

Col Horn : Non, monsieur, la DFTSF n'y a pas été invitée, mais cela ne m'étonne pas puisqu'il s'agit de la responsabilité du sous-ministre adjoint des Politiques.

Senator Mitchell: There is a requirement under Resolution 1888 — if I can sort of piggyback on Resolution 1325 — that women's protection advisers be appointed in peacekeeping missions. I do not know whether Afghanistan would actually qualify as a peacekeeping mission. Probably not; they may hopefully one day. Are you aware of that kind of position being appointed in any of our plans?

Col. Horn: No, sir.

Senator Demers: I have gone to entertain the troops. They love hockey; men and women. I have spoken to them as well.

You used the word "frustrating." It is a little bit frustrating here as well because we ask questions, and we have people appear who are very well prepared — I am not saying you are not — but you have not answered some of our questions.

I sensed the frustration, when I spoke to the troops and became close to people. I shared meals with them and became close to them. I really believe coming out here and certainly back to the province of Quebec and in talking to various groups, there is a lack of people being policed. Do you agree with that?

You said you rely heavily on information. If there is a group of young girls and boys and if someone does not come up and tell one of your soldiers, obviously these boys and girls — and that is obviously very frustrating for you. Much of that is still going on.

One of the things I found in speaking to some of those people — they are wonderful human beings — is that they all have the right intentions. You all have big hearts, and I can speak for the troops, but you do not have enough people. There is a lot of stuff going on there but not enough people. When I hear you use the word "frustrating," I can see that you are. We did not get some answers here today because I do not think there are enough people helping.

You have to rely on information. With even soldiers themselves, there is a lot of stress — you know that — drugs and booze. It is a very difficult life with a tremendous amount of stress. With respect to that soldier, when a person provides information about a group of young girls who have been mistreated or raped, that soldier is too much into his thing. I do not think we are policed enough. Do you agree with that? Is there a shortage when it comes to protecting the people who need to be protected?

Col. Horn: Senior American generals document the troop ratio for successful counter-insurgency operation, and that is correct; there are not enough troops on the ground for successful operation.

Le sénateur Mitchell : Dans la Résolution 1888 — si je peux profiter un peu de la discussion sur la Résolution 1325 — on mentionne qu'il faudrait désigner des conseillers pour la protection des femmes pour les missions de maintien de la paix. Je ne sais pas si la mission en Afghanistan peut être considérée comme une mission de maintien de la paix. Probablement pas; elle le deviendra peut-être un jour, souhaitons-le. Savez-vous si une personne est désignée pour cette fonction dans l'un ou l'autre de vos plans?

Col Horn : Non, monsieur.

Le sénateur Demers : Je suis déjà allé divertir les membres des troupes. Ils adorent le hockey, autant les hommes que les femmes. J'ai aussi discuté avec eux.

Vous avez utilisé le terme « contrarié ». Nous nous sentons aussi un peu contrariés puisque nous posons des questions, et certains témoins sont très bien préparés — je ne dis pas que vous ne l'êtes pas, mais vous n'avez pas répondu à certaines de nos questions.

Quand j'ai discuté avec les troupes et que j'ai créé des liens avec les gens, j'ai senti qu'ils étaient contrariés. Nous avons partagé des repas, et je me suis rapproché d'eux. Après être venu ici, et, certainement, quand je suis retourné au Québec, et après avoir parlé à divers groupes, je suis convaincu qu'il n'y a pas assez de gens pour surveiller. Êtes-vous d'accord?

Vous avez dit que vous dépendiez grandement de l'information. S'il y a un groupe de jeunes filles et de garçons et que personne ne se présente pour parler à l'un de vos soldats, de toute évidence, ces garçons et ces filles... cela doit évidemment être très contrariant pour vous. Et les choses se passent encore bien souvent comme ça.

L'une des choses que je constate quand je discute avec ces personnes — ce sont des êtres humains extraordinaires —, c'est qu'elles ont toutes de bonnes intentions. Vous avez tous un grand cœur, et je peux parler au nom des soldats, mais vous ne disposez pas de suffisamment de gens. Il y a beaucoup de problèmes à régler là-bas, mais il n'y a pas suffisamment de gens. Quand vous dites que vous vous sentez contrarié, je constate que vous l'êtes. Si nous n'obtenons pas certaines réponses aujourd'hui, c'est, je pense, parce qu'il n'y a pas suffisamment de gens pour nous aider.

Vous devez dépendre de l'information. Même chez les soldats, il y a beaucoup de stress et, vous le savez, il y a consommation de drogue et d'alcool. C'est un mode de vie très difficile qui compte plus que son lot de stress. J'éprouve un grand respect pour le soldat, mais quand une personne vient lui fournir de l'information à propos d'un groupe de jeunes filles qui ont été maltraitées ou violées, le soldat est trop pris par ses préoccupations. Je crois qu'il n'y a pas suffisamment de personnes pour effectuer la supervision. Êtes-vous d'accord? Y a-t-il un manque de personnel qui fait en sorte qu'il est difficile de protéger les gens qui ont besoin de protection?

Col Horn : Des généraux supérieurs de l'Armée américaine ont documenté le ratio requis au sein des troupes pour garantir le succès d'une opération anti-insurrectionnelle, et vous avez raison : il n'y a pas suffisamment de soldats sur le terrain pour garantir la réussite des opérations.

Senator Demers: I show no disrespect to you because I know you come here with the greatest of intentions, but the problem is deeper than we actually think. I can see that are you answering the questions and you like answering everything but, exactly, there are not enough people on the ground to police. That is why a lot of stuff over there continues. Thank you.

Senator Brazeau: You mentioned earlier that short of having an official manual on Resolution 1325, that the objectives and the principles of Resolution 1325 are included in the training that military personnel receive. You also mentioned that they have generally a good understanding of those principles.

Having said that, if that is the case, are you aware of any concerns that Canadian Forces personnel may have risen with respect to perhaps not fulfilling the mandate or not receiving the necessary training for Resolution 1325? I presume that if individuals know the mandate and the objectives of the UN resolution, they would come forward if they felt that they did not receive proper training.

Col. Horn: At the beginning of the combat tour in Afghanistan and Kandahar 2006, some incidents that came out later in the press and those are the subject of a board of inquiry right now.

The important thing is, as things come up, while individuals are in theatre, we have a lessons-learned team talking to them to find out whether they have been well prepared and whether the training we have given them prepared them well. Individuals might say they did not have enough cultural intelligence; they do not understand what the reporting procedures are; they are not sure what they should be doing in a case such as this. As that information is given to our lessons-learned cell or is reported through the chain of command, it is then quickly integrated into our pre-deployment training, into our colleges and into our doctrines so that we correct it.

When people say there were some issues at the beginning of the tour, I believe you could say what you just described might have been applicable, but now we have become very proficient at catching those things as we have our lessons-learned process in cycle and our reporting injects.

I have not heard from our lessons-learned people or from our doctrines people that we are getting those types of issues coming up anymore. We are still having tactical issues and equipment issues, how we can better use equipment, et cetera. We are no longer getting feedback from individuals, whether leaders or soldiers, saying they are not getting what they are supposed to get in these cultural or ethical circumstances. It is pretty clear now. The code of conduct is clear. Their training in what their

Le sénateur Demers : Je ne veux pas vous manquer de respect parce que je sais que vous venez ici animé des meilleures intentions, mais le problème est plus profond que ce que nous pensons. Je vois bien que vous répondez aux questions et que vous aimez avoir réponse à tout, mais, c'est exactement cela, il n'y a pas suffisamment de gens sur le terrain pour faire la supervision. C'est pourquoi il y a encore autant de problèmes qui se poursuivent là-bas. Merci.

Le sénateur Brazeau : Vous avez mentionné précédemment que, à défaut de disposer d'un manuel officiel sur la Résolution 1325, vous avez intégré les objectifs et les principes de celle-ci à la formation que reçoit le personnel militaire. Vous avez aussi mentionné que les militaires comprennent généralement bien ces principes.

Cela dit, si c'est le cas, avez-vous entendu parler de membres des Forces canadiennes qui auraient fait part de leurs préoccupations du fait que le Canada ne respecte pas le mandat de la Résolution 1325 ou du fait qu'ils n'ont pas reçu la formation exigée dans cette résolution? Je suppose que, si des personnes devaient connaître le mandat et les objectifs de la résolution des Nations Unies, elles feraient part de leurs préoccupations si elles estimaient ne pas avoir reçu la formation appropriée.

Col Horn : Au début de notre période d'affectation en Afghanistan et à Kandahar en 2006, certains incidents sont survenus et ont plus tard été mentionnés dans la presse, et ils font actuellement l'objet d'une commission d'enquête.

Ce qu'il faut dire, c'est que, à mesure que les gens vivent des situations sur le théâtre d'opérations, ils en discutent avec notre équipe responsable des leçons retenues, ce qui permet de déterminer s'ils ont été bien préparés et si la formation qu'ils ont reçue les a bien préparés. Les membres des troupes peuvent dire qu'ils ne possédaient pas suffisamment de renseignements sur la culture; qu'ils ne comprenaient pas les procédures d'établissement de rapports; qu'ils n'étaient pas certains de la façon d'agir dans un tel cas. Une fois que notre cellule des leçons retenues obtient cette information ou que celle-ci est transmise au niveau supérieur dans la chaîne de commandement, on apportera rapidement des modifications à notre formation préalable au déploiement, à la formation offerte dans nos collèges et à nos doctrines.

Quand des gens affirment qu'il y avait des problèmes au début de la période d'affectation, je crois qu'on aurait pu dire que ce que vous venez de décrire s'appliquait. Cependant, maintenant, nous sommes devenus très efficaces quand vient le temps de saisir ces questions puisque le processus de leçons retenues a été mis en place et que nous mettons à l'essai les modalités d'établissement de rapports.

Les gens qui s'occupent des leçons retenues ou ceux qui s'occupent des doctrines ne m'ont pas dit que nous faisions encore face à ce type de problèmes. Nous avons encore des problèmes sur le plan tactique et en ce qui concerne l'équipement — de quelle façon nous pouvons mieux utiliser l'équipement, et cetera. Mais nous ne recevons plus de commentaires de la part de membres des troupes, que ce soit des dirigeants ou des soldats, qui affirment qu'ils ne possèdent pas les connaissances dont ils auraient besoin

obligations are under that code, under the law of armed conflict, are clear now, and we have not heard anyone saying in recent years that there are shortfalls in those areas.

Senator Brazeau: If personnel had a good understanding of the objectives of Resolution 1325, do you believe they would be forthright in raising some concerns if they felt they were not learning the objectives of Resolution 1325 during their training?

Col. Horn: Absolutely. I agree with what you are saying. However, I would go back to what I said earlier. They already would do that because the spirit of Resolutions 1325 and 1820 is core to everything we teach our individuals and everything we train them for. If they do notice anything, such as enslavement, prostitution, exploitation, rape, sexual abuse, beatings of women, et cetera, they will intervene or report if they cannot intervene. They understand that. They will take action right now, and they will voice it up the chain of command right away. They know that fundamentally, that goes against Canadian core values and what they represent and they will not tolerate it.

The Chair: Senator Dallaire now has a supplementary.

Senator Dallaire: Would you say that since Somalia, there has been a deliberate reform in the forces with regard to the whole dimension of not only human rights, but also the application through the leadership structure of the Law of Armed Conflict, humanitarian law and the legal dimensions of Canadian military law in operations?

Col. Horn: Absolutely; without a doubt. With Somalia in 1993 and the early years in the Balkans, there were issues of confusion over rules of engagement and what in fact was the obligation of individuals. As we all remember, in the 1990s, the Canadian Airborne Regiment disbanded. The Somalia Commission of Inquiry came out with 170 recommendations on leadership and professional development that were then put into place. The whole officer professional development program 20-20 was done specifically for the CDS, and many of the books you see behind you are products of issues that came out of some of the deployments in the 1990s to address specifically much of what we are dealing with here today.

The curriculum of our professional development organizations has changed and has been improved as a result of those publications. The whole way we go about things has resulted in a much stronger officer core and CF population based on those experiences. We have learned from those issues of the past.

sur le plan culturel ou éthique. C'est très clair, maintenant. Le code de conduite est clair. La formation offerte concernant leurs obligations en vertu de ce code et en vertu du droit des conflits armés est maintenant claire, et il n'y a personne qui a dit, au cours des dernières années, qu'il y avait des lacunes à ce sujet.

Le sénateur Brazeau : Si le personnel comprenait bien les objectifs de la Résolution 1325, pensez-vous qu'il n'hésiterait pas à soulever certaines préoccupations s'il avait l'impression qu'on ne lui enseignait pas les objectifs de la Résolution 1325 pendant sa formation?

Col Horn : Tout à fait. Je suis d'accord avec ce que vous dites. J'aimerais toutefois revenir à ce que je disais tout à l'heure. Les membres des troupes n'hésiteraient déjà pas à faire part de leurs préoccupations puisque l'essence même des Résolutions 1325 et 1820 se trouve au cœur de ce que nous leur enseignons et de ce à quoi nous les préparons par la formation. S'ils remarquent quelque chose, que ce soit de l'esclavagisme, de la prostitution, de l'exploitation, des viols, de la violence sexuelle, de la violence envers les femmes, et cetera, ils interviendront ou signaleront le problème s'ils sont incapables d'intervenir. Ils ont compris cette obligation. Ils agiront sur-le-champ et en feront part immédiatement à leurs supérieurs dans la chaîne de commandement. Ils savent que ces actes vont fondamentalement à l'encontre des valeurs de base du Canada et de ce qu'ils représentent, et ils ne les toléreront pas.

La présidente : Le sénateur Dallaire souhaite maintenant poser une question complémentaire.

Le sénateur Dallaire : Diriez-vous que, depuis la Somalie, il y a eu une réforme volontaire au sein des forces en ce qui concerne non seulement tout ce qui touche les droits de la personne, mais aussi la façon dont est appliqué le droit sur les conflits armés, le droit humanitaire et les aspects juridiques du droit militaire canadien dans le cadre des opérations, par l'entremise de la structure de direction?

Col Horn : Tout à fait; sans l'ombre d'un doute. Pendant les interventions en Somalie en 1993 et les premières années dans les Balkans, on a connu des problèmes de confusion en ce qui concerne les règles d'engagement et les obligations qu'avait, en fait, chaque personne. Nous nous souvenons tous du démantèlement du Régiment aéroporté du Canada dans les années 1990. La commission d'enquête sur la Somalie a mené à 170 recommandations sur le leadership et le perfectionnement professionnel, qui ont mené à des mesures. Tout le programme de perfectionnement professionnel des officiers 20-20 s'adressait plus particulièrement au Chef d'état-major de la Défense, et bon nombre des livres que vous voyez derrière vous ont été produits à la suite de problèmes survenus pendant certains déploiements dans les années 1990 et visaient précisément bon nombre de sujets dont nous discutons aujourd'hui.

À la suite de la publication de ces livres, on a modifié et amélioré le programme de nos organismes de perfectionnement professionnel. Toute notre façon de voir les choses à la suite de ces expériences a permis de rendre beaucoup plus solides la population des FC et notre base d'officiers. Nous avons appris de ces problèmes passés.

The Chair: You said that in your manuals, there is the obligation to intervene, as I understood it, when you see violations of human rights such as women or children being abused, et cetera. Is there a difference between the obligation to intervene and the obligation to act?

Col. Horn: There is a moral obligation to act, and that implies reporting and doing something to try to correct the situation. The moral obligation to intervene, where circumstances allow, is not always possible because these are hostile, denied and hazardous areas. It could be one individual who is witnessing something in an area whereby he is outnumbered or the situation is dangerous. Therefore, it is not always possible to intervene. Also, it is a sovereign country, so it depends on all sorts of frictions that might be out there. It is not always possible to intervene. However, there is a moral requirement to act — to report or to do whatever you can to improve the situation and to try to make the situation right.

The Chair: Are we working with the Afghan police and military to pass on those human rights objectives that you have built into your manuals that you say incorporate Resolution 1325?

Col. Horn: Yes. As part of the training we do with the Operational Mentor Liaison Teams, when we send people to shadow, or to try to assist individuals, the primary focus is tactical, to ensure they can do the jobs legally and responsibly. The other element is that they also bring with them the Canadian code of conduct and their values, to say this is what you have to do and why the individuals should do it. The underlying fundamental philosophy of counter-insurgency theory is that if you do not have the support of the population, you can never win. Therefore, if they want to move ahead in the conflict, whether it is ANP or ANA, they have to start to respect the population, from a pragmatic point of view and from the moral aspect of what is the right thing to do.

The Chair: I think having Resolution 1325 highlighted in your manuals would be helpful to the soldier on the ground. It would say to the soldier that not only Canada believes in it but so does the United Nations. Resolution 1325 was introduced to bring all of the nations together to say these are the values that we stand for, this is what we believe, and not just in Canada. When our soldiers are in Afghanistan and elsewhere, they can say that this is not only our standard, but also the standard that the United Nations and all other nations should adhere to.

Col. Horn: Absolutely. That is a valid point.

La présidente : Vous avez dit que vos manuels mentionnent l'obligation d'intervenir, d'après ce que j'ai compris, quand vous assistez à des violations des droits de la personne, par exemple à de la violence contre des femmes ou des enfants. Y a-t-il une différence entre l'obligation d'intervenir et l'obligation d'agir?

Col Horn : Il y a une obligation morale d'agir, ce qui signifie de signaler le problème et de faire quelque chose pour tenter de régler la situation. Il y a aussi une obligation morale d'intervenir quand les circonstances le permettent, mais ce n'est pas toujours possible puisqu'il s'agit de régions dangereuses, hostiles et interdites. Une personne peut être seule quand elle est témoin d'un acte et se trouver dans une région où les opposants sont beaucoup plus nombreux ou une région où la situation est dangereuse. Ce n'est donc pas toujours possible d'intervenir. De plus, il s'agit d'un pays souverain, ce qui veut dire que la possibilité d'intervenir dépend de toutes sortes de frictions qu'il peut y avoir. Ce n'est pas toujours possible d'intervenir. Cependant, les soldats ont l'obligation morale d'agir — de signaler le problème ou de faire tout ce qu'ils peuvent pour améliorer la situation et pour tenter de la corriger.

La présidente : Est-ce que nous collaborons avec l'armée et la police afghane pour leur faire part des objectifs en matière de droits de la personne qui sont mentionnés dans vos manuels et qui, selon ce que vous avez dit, correspondent à ceux qui sont énoncés dans la Résolution 1325?

Col Horn : Oui. Dans le cadre de la formation que nous faisons auprès des équipes de liaison et de mentorat opérationnel, quand nous envoyons des gens faire de l'observation ou tenter d'aider la population, nous mettons tout d'abord l'accent sur les aspects tactiques afin de nous assurer qu'ils sont en mesure de faire leur travail de façon légale et responsable. Ils apportent aussi avec eux le code de conduite canadien et les valeurs associées afin de pouvoir dire aux autres : « voilà ce que vous avez à faire et voilà pourquoi vous devriez le faire ». Selon la philosophie qui est à la base de la théorie anti-insurrectionnelle, si vous n'avez pas l'appui de la population, vous ne gagnerez jamais. C'est pourquoi, si la police ou l'armée nationale afghane souhaite progresser dans le cadre du conflit, elle doit commencer à respecter la population, d'un point de vue pragmatique, d'abord, mais aussi d'un point de vue moral puisqu'il s'agit de la bonne chose à faire.

La présidente : Je crois que, si la Résolution 1325 était mentionnée clairement dans vos manuels, cela aiderait les soldats sur le terrain. Ils sauraient ainsi qu'il n'y a pas que le Canada qui appuie cette façon de faire, mais que c'est aussi le cas des Nations Unies. La Résolution 1325 a été présentée dans le but de permettre à toutes les nations de se regrouper pour dire que ce sont les valeurs qu'elles défendent et en lesquelles elles croient, et ce, partout dans le monde. Nos soldats qui sont en Afghanistan ou ailleurs peuvent ainsi affirmer que ce ne sont pas des normes strictement canadiennes, mais que ce sont aussi celles des Nations Unies et que toutes les autres nations devraient les adopter.

Col Horn : Tout à fait. Il s'agit d'un argument valide.

Senator Jaffer: Canada led the way in the Security Council to say that it is important that Resolution 1325 be part of the consideration when armies are deployed. The reason for Resolutions 1325 and 1820 is that women and children are affected differently when there is conflict.

Is gender-based training done when soldiers are first trained in terms of how women and children are affected during conflict?

Col. Horn: That is wrapped up in our code of conduct of how we deal with people at risk. Of course, women and children are easier prey to sexual exploitation and that point is brought out, along with the responsibilities. Again, this is part of that whole group of individuals who are at risk in conflict zones.

Senator Jaffer: Today you have explained a lot about Afghanistan, because that is where the greatest number of our men and women are. You have also mentioned Darfur. Exactly how many men and women do we have in Darfur at the moment?

Col. Horn: I do not have that number at hand. We will have to provide that information to you.

Senator Jaffer: It is about 60 personnel, right? It is not a great number.

Col. Horn: No.

Senator Jaffer: I understand that most of our men and women in Darfur are training the African Union, correct.

Col. Horn: That is correct.

Senator Jaffer: Are our men and women training the African Union on Resolutions 1325 and 1820?

Lt.-Col. Poirier: I am sorry. I have no idea what they are trained on. I think they are also in Sudan. I am not sure how many are in Darfur. There are also military observers, and we train those military observers.

Senator Jaffer: When are you making inquiries and sending us information, may I also ask that you provide us information on Resolution 1325, article 13, as to what kind of planning for demobilization and reintegration we do in considering the different needs of women and children? This will be especially important as we look at leaving Afghanistan. I would like to know what plans are in place with regard to Resolution 1325, article 13.

Lt.-Col. Poirier: In the military operation course, DDR, which is disarmament, demobilization and reintegration, is one of the teaching points. Certainly the needs of women, whether they are women combatants or members of the family, are part of that.

Le sénateur Jaffer : Le Canada a été un chef de file au sein du Conseil de sécurité quand est venu le temps de dire qu'il était important que la Résolution 1325 soit prise en compte quand des armées sont déployées. Si les Résolutions 1325 et 1820 existent, c'est parce que les femmes et les enfants ne sont pas touchés de la même manière par les conflits.

La première formation que reçoivent les soldats au sujet de la façon dont les femmes et les enfants sont touchés par un conflit tient-elle compte des différences entre les sexes?

Col Horn : Tout cela fait partie de notre code de conduite, qui régit notre façon d'agir avec les personnes à risque. Évidemment, les femmes et les enfants sont des proies plus faciles pour les exploiteurs sexuels, et cette réalité est mentionnée en même temps que les autres responsabilités. Encore une fois, cette question est abordée en même temps que les autres questions qui concernent les personnes à risque dans les zones de conflit.

Le sénateur Jaffer : Vous avez beaucoup parlé, aujourd'hui, de l'Afghanistan puisque c'est la que se trouvent le plus grand nombre de nos hommes et de nos femmes. Vous avez aussi parlé du Darfour. Combien compte-t-on exactement d'hommes et de femmes au Darfour à l'heure actuelle?

Col Horn : Je n'ai pas ce nombre avec moi. Je vais devoir vous fournir cette information plus tard.

Le sénateur Jaffer : Il y a environ 60 personnes, n'est-ce pas? Ce n'est pas un nombre important.

Col Horn : Non.

Le sénateur Jaffer : D'après ce que je comprends, la plupart de nos hommes et de nos femmes qui se trouvent au Darfour offrent de la formation à des membres de l'Union africaine, n'est-ce pas?

Col Horn : C'est exact.

Le sénateur Jaffer : Est-ce que nos hommes et nos femmes parlent des Résolutions 1325 et 1820 dans la formation qu'ils offrent aux membres de l'Union africaine?

Lcol Poirier : Je suis désolé, je n'ai aucune idée de la formation qui est offerte. Je crois que certains sont aussi au Soudan. Je ne sais pas combien de nos membres se trouvent au Darfour. Il y a aussi des observateurs militaires, et nous formons ces observateurs militaires.

Le sénateur Jaffer : Lorsque vous ferez des requêtes et que vous nous enverrez de l'information, j'aimerais aussi que vous nous fournissiez de l'information sur l'article 13 de la Résolution 1325 au sujet du type de planification que nous effectuons concernant la démobilisation et la réinsertion dans le cadre de laquelle nous prenons en considération les besoins différents des femmes et des enfants. Cette information sera particulièrement importante compte tenu du fait que nous envisageons de quitter l'Afghanistan. J'aimerais savoir quels sont les plans en vigueur concernant l'article 13 de la Résolution 1325.

Lcol Poirier : Dans le cours sur les opérations militaires, le DDR, c'est-à-dire le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, constitue l'un des points d'enseignement. Les besoins des femmes, qu'il s'agisse des femmes combattantes ou des membres de la

The military observers are explained their role in the whole DDR process — the fact that there are certain groups that have to be separated, that women could be combatants even though they may not have a weapon, and some of the issues involved in having women as part of the DDR process. That is part of the Military Observer Course, which not all Canadian Forces personnel would get. It is part of a specific course.

Senator Jaffer: That is helpful. As we are now looking at leaving Afghanistan in a combat role, do we have plans specifically to deal with female combatants? You are absolutely right; they may not have a gun, but there may be other challenges. Are we looking at how we deal with women combatants?

Col. Horn: The policy and plans for what happens during the disengagement resides with the Canadian Expeditionary Force Command. That is an issue for them.

Senator Jaffer: May I please ask that you inquire?

Col. Horn: Absolutely.

Senator Dallaire: I would like to return to the presence of women in the forces and the nature of conflicts in which we have found ourselves since the end of the Cold War. We are in countries where women are treated in an absolutely unacceptable fashion. If you look at Resolution 1325, women are being treated unfairly.

Do you know of an analysis of the introduction of more women into the deployed forces in these countries? It would be interesting to note the introduction of women into these male-dominated societies, where women would be an increased asset in accomplishing the mission, both in the training and in the stabilization.

Col. Horn: I am not aware of any such studies. I know anecdotally that we have found through debriefs that females are oftentimes able to get more information than their male counterparts. There are certain areas where we realize that women must be present because of same-sex checks, but I am not aware any formal study.

Senator Dallaire: It is an extrapolation of Resolution 1325 in the field. For example, there are countries that have created all-women units in order to meet that demand. The Canadian Forces has not gone to that format. Women are employed throughout the forces.

Would you say that the availability of women in the forces to be deployed into such operational scenarios is reduced by the fact that there are not many who are in operational classifications because they are either in other services or in support services that are not necessarily deployed?

famille, en font certainement partie. Les observateurs militaires se voient expliquer leur rôle dans le cadre du processus général de DDR — le fait que certains groupes devront être séparés, que des femmes pourraient être appelées à combattre même si elles n'ont pas d'armes, et certains des enjeux liés au fait que des femmes participent au processus de DDR. Ce sont des sujets abordés dans le cadre du cours destiné aux observateurs militaires, mais ce n'est pas tout le personnel des Forces canadiennes qui le suit. Cela fait partie d'un cours en particulier.

Le sénateur Jaffer : Cette information est utile. Étant donné que nous envisageons actuellement de quitter l'Afghanistan à titre de combattants, avons-nous fait des plans particuliers concernant les femmes combattantes? Vous avez tout à fait raison; elles n'ont peut-être pas d'armes, mais d'autres difficultés peuvent se présenter. Est-ce que nous examinons notre façon d'agir avec les femmes combattantes?

Col Horn : La politique et les plans qui régissent ce qui se passe pendant un désengagement relèvent du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada. C'est une question qui doit être posée à ses membres.

Le sénateur Jaffer : Puis-je vous demander de vous renseigner?

Col Horn : Certainement.

Le sénateur Dallaire : J'aimerais revenir à la présence des femmes dans les forces armées et à la nature des conflits auxquels nous avons participé depuis la fin de la guerre froide. Nous sommes présents dans des pays où les femmes sont traitées de façon tout à fait inacceptable. Si vous lisez la Résolution 1325, vous verrez que les femmes ne sont pas traitées de façon équitable.

Savez-vous si une analyse a déjà été faite au sujet de la possibilité d'inclure un plus grand nombre de femmes aux forces déployées dans ces pays? Il serait intéressant d'en savoir plus sur l'intégration des femmes dans ces sociétés à dominance masculine, où les femmes pourraient se révéler très utiles à la mission, que ce soit à la formation ou à la stabilisation.

Col Horn : Je n'ai pas entendu parler de telles études. Je sais toutefois que les séances de récapitulation nous ont permis d'apprendre que les femmes sont souvent en mesure d'obtenir plus d'information que leurs collègues masculins. Nous sommes conscients du fait que les femmes doivent être présentes dans certains secteurs parce que des vérifications doivent être effectuées par des personnes du même sexe, mais je ne connais pas d'étude officielle en particulier.

Le sénateur Dallaire : C'est une façon d'appliquer la Résolution 1325 sur le terrain. Par exemple, certains pays ont créé des unités entièrement constituées de femmes pour satisfaire à cette demande. Les Forces canadiennes n'ont pas adopté cette façon de faire. Des femmes sont employées dans tous les secteurs des forces.

D'après vous, peut-on dire qu'il y a moins de femmes disponibles pour être déployées sur de tels théâtres d'opérations du fait qu'elles sont moins nombreuses à occuper des postes opérationnels puisqu'elles ont davantage tendance à occuper des postes liés aux services et aux services de soutien, postes qui font moins souvent l'objet d'un déploiement?

Col. Horn: I would have to speculate on that, so I would rather not answer that question.

Senator Dallaire: Thank you very much.

Senator Mitchell: One of the components of Resolution 1325 is that it addresses the integration of women in the post-conflict re-establishment process, the rebuilding process, in negotiations, resolution mechanisms and planning. Perhaps it is too remote a possibility right now in Afghanistan, but it may be of relevance to some extent in other theatres that we are engaged in.

Has any thought been given to how we would promote and organize that process post-conflict in Afghanistan?

Do you know whether there is any general discussion of that in the training program, particularly for senior officers?

Col. Horn: The disengagement and the follow-on are outside of our purview. I cannot answer that question.

Lt.-Col. Poirier: I am not an expert on DDR, but I know that within the principles of DDR, it is recognized that women should be part of the planning process and part of the organization. It should also be known that wherever the DDR is taking place, it is a host nation responsibility. We teach it as principles, but essentially, we need to encourage the host nation to make sure there are women as part of the committee and the organization. It is clearly seen in our lectures that it is important, and therefore we know about it from a point of view of encouragement.

The Chair: We are part of the NATO process, and I am aware that NATO is also struggling with Resolution 1325. I have had the benefit of receiving some briefing from, for example, Norway, where there has been a specific effort to highlight Resolution 1325 in their military. It was a female officer that came to brief us, who was also in charge by her government.

Where would we go to get information on NATO's policy?

Col. Horn: That would be ADM (Pol).

The Chair: That brings us to the close of the session.

Thank you for the work that you do in serving Canada and, as senators have noted, serving Canada well. Our aim with respect to Resolution 1325 is to ensure that we improve and that we deliver what we say in the United Nations environment. As I have pointed out, there is some merit in reminding other countries of their responsibilities. However, in order to do that we have to have our own house in order. That is why we are looking so closely at Resolution 1325.

Col Horn : Je ne pourrais que formuler des hypothèses à ce sujet; je préfère donc ne pas répondre à cette question.

Le sénateur Dallaire : Merci beaucoup.

Le sénateur Mitchell : La Résolution 1325 traite, entre autres, de l'intégration des femmes au processus de réinstallation et de reconstruction après les conflits, aux négociations, aux mécanismes de résolution et à la planification. C'est peut-être tout à fait irréalisable pour l'instant en Afghanistan, mais cela pourrait être pertinent, dans une certaine mesure, pour d'autres théâtres d'opérations où nous sommes présents.

A-t-on déjà réfléchi à la façon dont nous présenterions et organiserions ce processus à la suite du conflit en Afghanistan?

Savez-vous si on discute, de façon générale, de ce sujet dans le cadre du programme de formation, particulièrement du programme offert aux officiers supérieurs?

Col Horn : Le désengagement et le suivi ne sont pas de notre ressort. Je ne peux pas répondre à cette question.

Lcol Poirier : Je ne suis pas un spécialiste du DDR, mais je sais que, selon les principes du DDR, les femmes doivent participer au processus de planification et à l'organisation. Il faut aussi souligner que le DDR, quand il a lieu, relève toujours du pays hôte. Nous en enseignons les principes, mais nous devons essentiellement inciter le pays hôte à s'assurer que des femmes font partie du comité et de l'organisation. On souligne clairement l'importance de la présence des femmes dans nos cours, ce qui signifie que, pour nous, il s'agit d'un aspect que nous encourageons le pays hôte à prendre en considération.

La présidente : Nous faisons partie de l'OTAN, et je sais que l'OTAN s'efforce aussi d'appliquer la Résolution 1325. J'ai eu la chance d'obtenir de l'information à ce sujet de la part, par exemple, de la Norvège, qui a pris des mesures particulières pour faire reconnaître l'importance de la Résolution 1325 au sein de son armée. C'est une femme officier qui est venue nous informer et qui était mandatée par son gouvernement.

À qui pourrions-nous nous adresser pour obtenir de l'information sur la politique de l'OTAN?

Col Horn : Je crois que ce serait le sous-ministre adjoint des Politiques.

La présidente : Nous approchons de la fin de la séance.

Je vous remercie du travail que vous faites pour le Canada et, comme l'ont dit les sénateurs, que vous faites si bien. Si nous nous préoccupons de la Résolution 1325, c'est parce que nous voulons être certains de nous améliorer et de respecter nos engagements dans le cadre des Nations Unies. Comme je l'ai dit, le fait de rappeler à d'autres pays quelles sont leurs responsabilités présente un certain mérite, mais nous devons d'abord nous assurer que nous assumons nos propres responsabilités. C'est pourquoi nous étudions aussi en détail la Résolution 1325.

Thank you for your input. We look forward to receiving the answers to some of the questions that have been put to you, and as I indicated earlier, you can respond to them personally or advise us as to who should be responding, and we can follow up from there.

Thank you for your presence this morning and the information that you have given us.

Honourable senators, we are very fortunate this morning to have Ms. Ann Livingstone, Vice-President, Research and Education, from the Pearson Peacekeeping Centre. From the International Development Research Centre is Ms. Colleen Duggan, Senior Program Specialist; and from UNIFEM is Ms. Anne-Marie Goetz, Chief Advisor, Governance Peace and Security.

Ann Livingstone, Vice-President, Research and Education, Pearson Peacekeeping Centre: Thank you for the opportunity to appear before you to discuss, the study you have undertaken to examine Canada's role in strengthening human rights mechanisms, including equality between men and women in selected conflict-affected areas. Your study has particular reference to the implementation of Resolution 1325 and participation in relevant UN conflict resolution and peace mechanisms.

The PPC is a non-governmental organization whose mandate is to make peace operations more effective through research, education, training and capacity building in support of Canada's initiatives. As part of its mission, vision and values, the PPC articulated from its very beginning the principle of a new peacekeeping partnership that was clearly linked to those who suffered most from the violence that was no longer as easily managed as it had been during the previous decades of the Cold War.

Conflict, as you all know, was changing, both in its conduct and in its level of violence; conflict shifted from inter-state to intra-state violence; and civilians, particularly women and girl children, were most affected by these changes.

Boy children increasingly were susceptible to kidnapping and being drugged and dragged and manipulated into child soldiering, and the legacies of these actions are visible to all of us.

At the same time, the Pearson Peacekeeping Centre realized that as much as women carried the weight of conflict, they were generally the holders of the traditions, the family, the culture, and often held in their hands the responsibility for the actual rebuilding of post-conflict environments. As such, they were a treasure to be supported and prepared for helping to rebuild their fractured societies.

Je vous remercie de vos commentaires. Nous attendrons les réponses à certaines des questions que nous vous avons posées et, comme je l'ai mentionné précédemment, vous pouvez y répondre personnellement ou nous dire qui pourrait y répondre; nous pourrons ainsi communiquer avec ces personnes afin d'effectuer un suivi.

Je vous remercie beaucoup de nous avoir honorés de votre présence ce matin et de nous avoir transmis toute cette information.

Honorables sénateurs, nous avons la chance d'accueillir ce matin Mme Ann Livingstone, vice-présidente, Recherche et Éducation, du Centre Pearson pour le maintien de la paix; Mme Colleen Duggan, spécialiste de programmes principale du Centre de recherches pour le développement international; et Mme Anne-Marie Goetz, conseillère principale, Gouvernance, paix et sécurité, d'UNIFEM.

Ann Livingstone, vice-présidente, Recherche et éducation, Centre Pearson pour le maintien de la paix : Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous pour discuter de votre étude du rôle du Canada dans le renforcement des mécanismes de protection des droits de la personne, y compris la promotion de l'égalité entre les sexes dans certaines régions touchées par des conflits. Votre étude traite en particulier de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et de la participation du Canada aux mécanismes pertinents de résolution des conflits et de rétablissement de la paix de l'ONU.

Le CPMP est une organisation non gouvernementale dont le mandat consiste à améliorer l'efficacité des opérations de paix grâce à des activités de recherche, d'éducation, de formation et de renforcement des capacités qui soutiennent les initiatives du Canada. Dans le cadre de sa mission, de sa vision et de ses valeurs, le CPMP a dès sa création jeté les bases d'un nouveau partenariat du maintien de la paix qui visait clairement à aider les personnes qui souffraient le plus d'une forme de violence qui n'était plus aussi facile à maîtriser qu'elle l'avait été pendant les décennies de la Guerre froide.

Comme vous le savez tous, les conflits évoluaient, tant dans la façon dont ils se déroulent que dans l'intensité de la violence; les conflits entre les États faisaient place à des conflits à l'intérieur d'États, et ces changements touchaient avant tout les civils, particulièrement les femmes et les fillettes.

Les garçons étaient de plus en plus susceptibles d'être enlevés, drogués et enrôlés de force comme enfants-soldats, et les séquelles de ces actions sont bien visibles.

En même temps, le Centre Pearson pour le maintien de la paix a pris conscience du fait que, en plus de porter le poids des conflits, les femmes étaient généralement les gardiennes des traditions, de la famille et de la culture, et elles assumaient souvent la responsabilité de reconstruire le pays après un conflit. Par conséquent, comme elles jouaient un rôle indispensable, il fallait les soutenir et les préparer afin qu'elles aident à rebâtir leur société fracturée.

With regard to supporting the details of Resolution 1325 and 1820, the PPC's objectives regarding women in peace operations and in support of DFAIT and DND MTAP programs and initiatives can be illustrated by some of the following: Gender issues, as well as ethics, culture and human rights, are mainstreamed into all of our learning activities and learning products. There is no escaping the gender issue by having a short session on that girl stuff, but conflict analysis, role playing, problem solving and integrated mission planning all compel participants to deal with and manage the impact of decisions that mission leadership makes on women and children.

Convening seminars and round tables in partnerships with colleagues provides opportunities to debate and discuss the role of women in peace building, and women's leadership roles in justice and policing and post-conflict reconstruction. For example, a seminar in Brasilia and subsequently in Santiago focused on MINUSTAH in collaboration with colleagues from Brazil and Chile. The Round Table on Police and Gendarmerie in Nigeria co-hosted with ECOWAS resulted in some real changes for Nigeria's police-building program. The recent round table with peace build, funded by IDRC with our thanks, discussed the challenges and opportunities for implementing Resolution 1820.

In August 2009, one of the most exciting things we did was sponsor three serving African female United Nations police officers and one former Canadian female United Nations police officer to attend the Security Council open debate on UN Resolution 1820. It was the first time that female UNPOL officers were brought to the debate at the UN Security Council, and it gave them such an opportunity to provide the audience with a perspective from the field. The emphasis was on sexual and gender-based violence, and the impact of that horrific activity on civilians as well as on the police officers themselves.

Hosting a Roundtable on Women in Peace and Humanitarian Operations where women leaders from the UN, Rachel Mayanja, Betty Bigombe, Comfort Lamptey and the AU, all shared their experiences on conducting negotiations and the impact their involvement had on the final outcome.

When invitations are issued to participate in our courses, or when there are UN police courses given, the invitations clearly specify adherence to Resolution 1325 and encourage partners to select female candidates.

En ce qui a trait à l'approbation des détails liés aux Résolutions 1325 et 1820, les objectifs du CPMP concernant la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix et à l'appui des programmes et des initiatives du MAECI et du MDN, dont le PAIM, peuvent être mis en lumière par l'affirmation suivante : les questions relatives à l'égalité des sexes, de même que les questions liées à l'éthique, à la culture et aux droits de la personne, font partie intégrante de l'ensemble de nos activités et de nos produits d'apprentissage. On ne règle pas la question de l'égalité des sexes en organisant une brève séance où on aborde ces « affaires de femmes », mais il n'en demeure pas moins que l'analyse des conflits, les jeux de rôles, la résolution de problèmes et la planification intégrée des missions amènent les participants à comprendre les conséquences des décisions que prennent les chefs de missions relativement aux femmes et aux enfants.

L'organisation de colloques et de tables rondes en partenariat avec des collègues permet de débattre et de discuter du rôle des femmes dans la consolidation de la paix et du leadership des femmes dans la justice, le maintien de l'ordre et la reconstruction après les conflits. Par exemple, un colloque qui a eu lieu à Brasília, puis à Santiago a traité de la collaboration entre le Canada, le Brésil et le Chili dans le cadre de la MINUSTAH. En outre, la table ronde sur la police et la gendarmerie qui a été coanimée par la CEDEAO au Nigeria a permis d'apporter des changements concrets au programme de renforcement des forces policières du Nigeria. Par ailleurs, au cours d'une récente table ronde portant sur la consolidation de la paix — financée par le CRDI, avec tous nos remerciements —, on a discuté des défis et des possibilités liés à la mise en œuvre de la Résolution 1820.

En août 2009, nous avons vécu une expérience des plus excitantes : nous avons parrainé trois policières africaines des Nations Unies et une ancienne policière canadienne des Nations Unies pour qu'elles assistent au débat public du Conseil de sécurité sur la Résolution 1820. C'était la première fois que des policières des Nations Unies assistaient à un débat du Conseil de sécurité de l'ONU, et elles ont eu la possibilité extraordinaire de faire connaître le point de vue des travailleurs sur le terrain. Le débat portait sur la violence sexuelle et la violence fondée sur le sexe ainsi que sur les répercussions de cette horrible réalité sur les civils et sur les policiers.

À l'occasion d'une table ronde sur les femmes dans les opérations de paix et d'aide humanitaire, des dirigeantes de l'ONU — Rachel Mayanja, Betty Bigombe, Comfort Lamptey — et de l'UA ont discuté de leurs expériences de négociatrices et des conséquences de leur participation sur l'issue des négociations.

Lorsque nous invitons des gens à participer à nos cours, ou lorsque nous offrons des cours pour former des policiers de l'ONU, les invitations précisent clairement que nous adhérons à la Résolution 1325 et que nous encourageons nos partenaires à sélectionner des femmes parmi les candidats.

In the capacity building projects we undertake, the PPC encourages institutions and organizations with whom it is working to increase the recruitment and deployment of women to peace operations. This is particularly true in police and rule of law programs funded by DFAIT.

As we know, the increased use of rape as a tool of war has resulted in a need for women police officers who can work with the victims to investigate, to gather evidence, to write notes, and to keep good reports in anticipation that there will be justice some day.

Sensitizing the troop- and police-contributing countries through training and capacity building programs is critical to the well-being of personnel who serve in mission. With the changing TCC's and PCCs from the West to the global south, there is urgency in increasing the awareness of the international norms regarding equality between men and women, and the important role women have in integrated and complex peace operations at the peace agreement table, at the financial table, at all tables.

Support to and acting on, with firmness, zero tolerance for sexual abuse, misconduct and violence models the behaviour that is expected in missions.

Delivering all-female courses at the request of countries that are involved in capacity building projects; I must admit that some of my male colleagues shook their head and said, "Oh dear," and I suggested that if we understand the culture and if we understand that women are generally passed over from the international training, having an opportunity to be in a classroom by themselves to discuss offers them a chance to exercise their leadership potential, and the benefits are great.

We have delivered seven iterations of a sexual and gender-based violence course as a result of the tremendous need in Darfur — funded by DFAIT — which resulted in 210 participants from 19 countries being trained in sexual and gender-based violence that is so endemic in that mission. One hundred seventy three of the trainees were women who returned to the UNAMID mission and carried out more training for their colleagues, and now the government of Sudan police is asking for more assistance in learning these techniques.

What is the impact? It is difficult to measure impact. We have trained 18,000 people in 15 years from more than 100 countries. However that is not the impact; that is numbers-counting. The impact is in the results that we see. Seven countries that are part of the Africa program figured highest on the list of the 15 contributors for UN police officers. In 2008, three countries, Mali, Senegal and Burkina Faso, changed their recruitment laws

Dans le cadre de ses projets de renforcement des capacités, le CPMP incite les institutions et les organismes avec lesquels il travaille à accroître le recrutement et le déploiement de femmes aux fins des opérations de paix. Cela est particulièrement vrai pour les programmes relatifs à la police et à la primauté du droit qui sont financés par le MAECI.

Comme nous le savons, le recours accru au viol comme arme de guerre a rendu nécessaire la présence de policières qui peuvent travailler avec les victimes pour enquêter, recueillir des éléments de preuve, consigner des notes et rédiger de bons rapports dans l'espoir qu'un jour justice sera rendue.

La sensibilisation des pays fournisseurs de contingents et de forces de police au moyen de programmes de formation et de renforcement des capacités est essentielle au bien-être du personnel qui participe aux missions de paix. Comme il y a de plus en plus de pays de l'hémisphère Sud — par rapport aux pays occidentaux — qui fournissent des troupes et des forces de police, il est urgent de conscientiser ces nouveaux joueurs au sujet des normes internationales concernant l'égalité entre les sexes et du rôle important que jouent les femmes dans les opérations intégrées et complexes de maintien de la paix au moment de négocier les accords de paix, les accords financiers, voire l'ensemble des accords.

On doit insister fermement sur le comportement qui est attendu dans le cadre des missions — en envoyant un message de tolérance zéro à l'égard des actes d'agression sexuelle, d'inconduite et de violence — et prendre des mesures concrètes à ce chapitre.

À la demande des pays qui participent aux projets de renforcement des capacités, il faut offrir des cours destinés exclusivement aux femmes; je dois avouer que certains de mes collègues masculins ont hoché la tête et ont soupiré « Mon Dieu! » en entendant cela, mais je leur ai fait remarquer que, si nous reconnaissons les caractéristiques particulières des femmes et le fait que les femmes sont généralement exclues des programmes de formation internationale, nous comprendrons que, en ayant la possibilité de discuter entre elles dans une salle de classe, elles pourront exercer leur leadership, et les avantages d'une telle approche sont extraordinaires.

En raison des besoins criants au Darfour, nous avons offert sept fois un cours — financé par le MAECI — portant sur la violence sexuelle et la violence fondée sur le sexe, auquel ont participé en tout 210 personnes provenant de 19 pays, car ce type de violence est endémique à cet endroit. Parmi les participants, 173 étaient des femmes qui rejoignaient la MINUAD pour former davantage leurs collègues, et, maintenant, la police du gouvernement du Soudan souhaite obtenir de l'aide pour apprendre ces techniques.

Quelle est l'incidence? Il est difficile de mesurer l'incidence. En 15 ans, nous avons formé 18 000 personnes venant de plus de 100 pays. Mais cela n'a rien à voir avec l'incidence; il ne s'agit que de chiffres. L'incidence se rapporte plutôt aux résultats que nous pouvons constater. Sept pays participant au programme de l'Afrique figurent en tête de liste des 15 principaux fournisseurs de policiers de l'ONU. En 2008, trois pays, soit le Mali, le Sénégal et

for the gendarmerie to allow women to serve. This had never been done before. After four years of working in those countries, we think we had a tiny impact on that decision.

PPC is actively engaged in drafting the UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines and is currently engaged in drafting the operational guidance for the heads of missions. This is the Challenges Forum, which is funded by Sweden but has 16 countries around the table including the five top troop-contributing and police-contributing countries.

Increased knowledge and skills, responsibilities and confidence are noted by our participants. As they write on their evaluation forms, "Thank you Canada," "God bless Canada," "Can I please have some more training, Canada?"

I will close with a story from one of our sexual and gender-based violence participants. At the end of day two of every course we ask our participants to identify one thing they have learned that they did not know before. You can imagine the range of responses. One woman police officer, graceful, tall, stood to her feet. She had been in two UN missions before being deployed to Darfur. Her lesson, spoken quietly and articulately, was that she had learned that as a woman she had human rights and that we all had human rights. I did not know whether to dance with joy or weep with frustration that — after being involved in prior missions — this was her lesson, so I did both. I realized in the midst of celebrating her success there remains much work to be done and Canada and Canada, with its reputation, can lead many more to this lesson.

Colleen Duggan, Senior Program Specialist, International Development Research Centre: Madam Chair, members of the committee, I would like to express my thanks to you for the invitation to speak to you here today on the issue of women, peace and security and Canada's contribution to the implementation of Security Council Resolution 1325.

Since 1970, Canada's International Development Research Centre, IDRC, has been funding researchers in developing countries to conduct applied research on problems identified as crucial to their own communities. For more than a decade IDRC has been supporting applied research on the roles of women before, during and after conflict in a number of countries in the developing world.

I have read over the transcripts of your discussions in September on this issue, and I see that you have actually covered a lot of ground, especially vis-à-vis governmental and non-governmental initiatives in support of Security Council Resolution 1325.

le Burkina Faso, ont modifié leurs règles en matière de recrutement pour permettre aux femmes de servir dans la gendarmerie. C'était une première. Nous intervenons dans ces pays depuis quatre ans, et nous croyons que nous avons joué un rôle modeste dans cette décision.

Le CPMP participe activement à l'élaboration des principes et des directives des opérations de maintien de la paix de l'ONU et collabore actuellement à la rédaction des lignes directrices opérationnelles pour les chefs de mission. Il s'agit du Challenges Forum, qui est financé par la Suède, mais auquel participent 16 pays, dont les cinq principaux pays fournisseurs de troupes et de services de police.

Les participants soutiennent que les cours leur permettent d'accroître leurs connaissances et leurs compétences, leurs responsabilités, ainsi que leur estime de soi. Ils mentionnent dans leurs formulaires d'évaluation : « Merci Canada », « Que Dieu bénisse le Canada » et « Pourrais-je participer à d'autres cours de formation? »

Je vais conclure par une anecdote au sujet de l'une de nos participants au cours sur la violence sexuelle et la violence fondée sur le sexe. À la fin de la deuxième journée de tous nos cours de formation, nous demandons aux participants de nommer l'une des choses qu'ils ont apprises. Vous pouvez imaginer la diversité des réponses. Une policière, grande et élégante, s'est levée. Elle avait participé à deux missions de l'ONU avant d'être déployée au Darfour. Elle a expliqué posément et clairement qu'elle avait appris qu'une femme avait des droits et que tous les humains avaient des droits. J'ignorais si je devais sautiller de joie ou pleurer de colère du fait que, après avoir participé à d'autres missions, c'était ce qu'elle avait appris, alors j'ai fait les deux. J'ai pris conscience, en me réjouissant de son succès, du fait qu'il y avait encore beaucoup de travail à faire au Canada et que le Canada, avec sa réputation, peut enseigner ce genre de choses à beaucoup d'autres personnes.

Colleen Duggan, conseillère principale en programmes principale, Centre de recherches pour le développement international : Madame la présidente, membres du comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui au sujet de la question des femmes, de la paix et de la sécurité, ainsi que de la contribution du Canada à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité.

Depuis 1970, le Centre de recherches pour le développement international, le CRDI, finance les travaux de recherche appliquée menés par des chercheurs de pays en développement sur les problèmes que ces derniers jugent cruciaux pour leur population. Depuis plus de dix ans, le CRDI soutient des travaux de recherche appliquée portant sur les rôles des femmes avant, pendant et après les conflits dans un certain nombre de pays en développement.

À la lecture du compte rendu de vos délibérations sur cette question en septembre, j'ai pu constater que vous avez abordé de très nombreux points, particulièrement les initiatives tant gouvernementales que non gouvernementales mises de l'avant à l'appui de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité.

I would like to just change the focus a little bit today and maybe bring to this discussion some issues that have not been discussed.

Over the years, IDRC has participated in a number of initiatives that were mentioned by witnesses in September, including the interdepartmental group on women, peace and security and consultations with civil society on the drafting of a national action plan.

I would like to speak a little bit more about what research can bring to the various dimensions of Resolutions 1325 and 1820, the related Security Council resolutions on preventing and addressing sexual violence.

Our experience in working with researchers in developed and developing countries indicates that well-grounded and rigorous research can influence public policies for the good, particularly during moments of political transition.

I will speak directly to IDRC's role in supporting research on issues of women, peace and security. As time is short, I will focus my remarks on three key research-related issues included in Resolutions 1325 and 1820. These have perhaps not received very wide discussion in your deliberations so far.

The first relates to the importance of using research evidence for informing public policy and debate around efforts to prevent and address sexual violence perpetrated against women and girls during conflict. To date, much of the discussion in the international community has revolved around improving efforts for prosecuting perpetrators of sexual violence and holding conflict parties accountable. As important as these issues are, less attention has been paid to doing something for the victims who must live with the terrible economic, social and psychological legacy of sexual violence. In many developing countries, sexual violence leads to the feminization of poverty, meaning that women and girls are ostracized from their family and support networks and cut off from channels of economic production. Simply because they have been victims they cannot feed their families or go to work.

Recognizing this dilemma, since 2002, IDRC has been supporting research with the International Centre for Transitional Justice. That research examines how post-conflict countries are dealing with the challenges of designing and implementing state-level policies for violence prevention and compensation to victims of human rights violations, including victims of sexual violence.

Je souhaiterais réorienter un peu la discussion aujourd'hui et peut-être soulever des questions qui n'ont pas encore été abordées.

Au fil des années, le CRDI a participé à nombre des initiatives qui ont été mentionnées par les témoins en septembre, notamment au groupe interministériel sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi qu'aux consultations avec la société civile en vue de la préparation d'un plan d'action national.

J'aimerais parler un peu plus de la question de l'incidence des activités de recherche sur les diverses dimensions des Résolutions 1325 et 1820, lesquelles sont des résolutions connexes du Conseil de sécurité qui visent à prévenir et à réprimer les actes de violence sexuelle.

En collaborant avec des chercheurs tant de pays développés que de pays en développement, le CRDI a observé que des travaux de recherche pertinents et rigoureux peuvent influencer pour le mieux les politiques publiques, particulièrement dans des situations de transition politique.

Je parlerai ici directement du soutien que le CRDI accorde à la recherche portant sur les femmes, la paix et la sécurité. Étant donné que nous ne disposons que de peu de temps, je m'en tiendrai à trois aspects clés liés à la recherche concernant les Résolutions 1325 et 1820. Il s'agit d'aspects que vous n'avez peut-être pas beaucoup abordés au cours de vos délibérations jusqu'à maintenant.

Le premier aspect se rapporte à l'importance de se servir des données probantes issues de la recherche pour éclairer les politiques publiques de même que les débats portant sur les mécanismes à mettre en œuvre pour prévenir la violence faite aux femmes et aux filles en temps de conflit. Jusqu'à maintenant, les débats au sein de la communauté internationale ont surtout porté sur l'amélioration des efforts déployés pour amener devant les tribunaux les auteurs d'actes de violence sexuelle et pour faire en sorte que les parties aux conflits répondent de leurs actes. Ces efforts sont certes importants, mais on a accordé moins d'attention à la nécessité de faire quelque chose pour les victimes, qui doivent vivre avec les terribles séquelles de la violence sexuelle sur les plans économique, social et psychologique. Dans bien des pays en développement, la violence sexuelle entraîne la féminisation de la pauvreté, c'est-à-dire que les femmes et les filles subissent l'ostracisme de leur famille et de leur réseau de soutien et sont écartées des circuits de production économique. Ce sont pourtant elles les victimes, mais pour cette seule raison, elles ne peuvent plus travailler ni nourrir leur famille.

Conscient de ce dilemme, le CRDI soutient depuis 2002 des travaux de recherche menés par le Centre international pour la justice transitionnelle. Ces travaux de recherche examinent la façon dont des pays se relevant de conflits s'y prennent pour s'attaquer aux défis de concevoir et de mettre en œuvre des politiques nationales de prévention de la violence et de réparation destinées aux victimes de violation des droits de la personne, y compris les victimes d'actes de violence sexuelle.

Case studies have examined the experiences of Guatemala, Peru, South Africa, East Timor, Rwanda and Sierra Leone. Research has also delved into the impacts that conflict violence against women has upon male relatives and families and has looked at opportunities for governments to make use of micro-finance schemes as part of state efforts to repair harm. Findings and recommendations from these projects have been used to influence the Colombian National Commission for Reconciliation and Reparation, for example.

In Guatemala, IDRC has supported the research of a consortium of women's groups in the range of economic and psychosocial measures available for addressing the needs of survivors of sexual violence. Findings from this work have raised awareness in the public on sexual crimes and the need to counteract stigmatization of survivors. It has also influenced the debate around that country's national compensation process and has resulted in an alliance with the ministry of education. Plans are now being laid to commence work on the historic memory of sexual crimes committed during war and in its aftermath.

This is important, because making links between past and current practices around sexual violence is important in a country like Guatemala which continues to suffer from very high, ongoing levels of non-conflict-related sexual violence.

The second area highlights the importance of understanding how other types of harm impact women and girls in different ways. As horrifying and reprehensible as it is, not all conflict violence is sexual violence. Research the world over tells us that women and girls are disproportionately affected by internal displacement, mainly because they have neither the power nor the means to flee over international borders and become refugees. In Colombia, IDRC supported research with the Universidad de San Buenaventura which has identified the institutional responses available to internally displaced women and girls and examined how internally displaced — particularly those from indigenous and Afro-Colombian ethic groups — interpret loss, damages and prospects for assistance from the state. Another research project with the national university is examining the differentiated impacts that land seizures are having upon peasant women. Understanding effects is an indispensable first step for designing appropriate policies for restitution and resettlement.

The third issue of critical importance is understanding the numerous ways that women participate in peace processes and during post-conflict recovery and reconstruction. Understanding the multiple roles of women during and after war, as civil society

Des études de cas ont permis d'examiner la situation au Guatemala, au Pérou, en Afrique du Sud, au Timor-Oriental, au Rwanda et en Sierra Leone. Les auteurs de ces travaux de recherche se sont aussi intéressés aux répercussions de la violence faite aux femmes en temps de conflit sur les parents de sexe masculin et sur la famille. Ils ont par ailleurs examiné la possibilité, pour les gouvernements, d'inclure le micro-crédit aux mesures de réparation. Les constatations et les recommandations découlant de ces travaux de recherche ont servi à influencer, par exemple, la Commission nationale colombienne pour la réconciliation et la réparation.

Au Guatemala, le CRDI a soutenu les travaux de recherche d'un consortium de groupes de femmes qui ont porté sur les gammes des mesures économiques et psychosociales qui existent pour répondre aux besoins des victimes de violence sexuelle. Les constatations qui ont émané de ces travaux ont sensibilisé la population aux crimes sexuels et à la nécessité d'agir pour éviter que les victimes soient stigmatisées. Elles ont également eu une influence dans le débat au sujet du mécanisme national de réparation qui a donné lieu à la conclusion d'une alliance avec le ministère de l'Éducation. On est à prendre les dispositions nécessaires afin d'amorcer le recensement des crimes sexuels commis pendant et après la guerre.

Au Guatemala, il est important d'établir des liens entre les pratiques passées et les pratiques actuelles en matière de violence sexuelle, car ce pays continue d'être marqué par un nombre très élevé d'actes de violence sexuelle, même en temps de paix.

Le deuxième aspect est lié à l'importance de comprendre l'incidence bien différente que les autres types de torts ont sur les femmes et les filles. Si horrifiants et condamnables soient-ils, les actes de violence perpétrés en temps de conflit ne sont pas tous des actes de violence sexuelle. Les travaux de rechercher menés dans le monde nous apprennent que les déplacements à l'intérieur d'un même pays touchent les femmes et les filles de façon disproportionnée, principalement parce qu'elles n'ont ni les moyens ni la possibilité de traverser la frontière et de devenir réfugiées dans un autre pays. En Colombie, des travaux de recherche de l'Universidad San Buenaventura soutenus par le CRDI ont permis de cerner les mesures institutionnelles dont peuvent bénéficier les filles et les femmes déplacées à l'intérieur de leur pays et d'examiner comment les personnes déplacées — en particulier les Autochtones et les Afro-Colombiens — interprètent les notions de perte et de torts ainsi que leurs perspectives de recevoir de l'aide de l'État. Un autre projet de recherche, réalisé par l'université nationale, se penche sur l'incidence différenciée de la confiscation des terres sur les paysannes. La compréhension des effets constitue une première étape indispensable pour pouvoir concevoir des politiques de restitution et de réinstallation adéquates.

Le troisième aspect qui présente une importance cruciale est la compréhension des nombreuses façons dont les femmes participent aux processus de paix ainsi qu'au relèvement et à la reconstruction à la suite des conflits. Il s'agit de comprendre les rôles multiples que

activists — as heads of family, as politicians and as combatants, just to name a few — underlines the importance of seeing women as agents for positive change and not just as passive victims.

In 2001, as peace negotiations with both the FARC guerrilla and paramilitary groups in Colombia moved forward on separate tracks, IDRC supported a study led by the Universidad de Antioquia looking at how past state programs for disarmament, demobilization and reintegration (DDR) have addressed the needs of demobilizing women and girl combatants. This study has provided policy-makers with important policy choices for programming in Colombia. The same group of researchers has gone on to investigate the obstacles for former female combatants as they move from armed struggle into formal political participation.

In Uganda, IDRC has been supporting research documenting the experiences of girls who had been kidnapped and brutally inducted into the Lord's Resistance Army. Findings have helped to inform the response of multilateral and bilateral donors for strengthening the capacity of national institutions; in particular in the areas of health, education and employment.

In the fall of 2005, Foreign Affairs Canada approached IDRC for assistance with the Darfur peace process, noting that women's concerns were not being reflected adequately in the Abuja peace talks. As an aside, I would mention that two senators here today were involved in that effort.

In that case, IDRC was asked to provide specialist gender expertise and expertise on conflict resolution. While the Darfur agreement was not successfully concluded, important lessons were learned about how women define security, one of the cornerstones of peace in any country, and the importance of engagement on women's concerns early on in peace negotiations. I am delighted to hear that the Pearson Peacekeeping Centre has also recognized that as important and is continuing that work.

I would be remiss if I did not mention the importance that IDRC also attaches to informing evidence-based debate at home amongst Canadians, and refer to the recent meeting on Resolution 1820 that we supported with both Peacebuild and the Pearson Peacekeeping Centre. That was also a very interesting and informative initiative.

In concluding, let me reiterate IDRC's ongoing appreciation for the parliamentary grant, which makes our work possible. I welcome your questions and comments.

jouent les femmes durant et après la guerre — en tant que militantes de la société civile, chefs de famille, politiciennes, combattantes, pour ne nommer que ceux-là — pour faire ressortir l'importance de voir les femmes comme des agents de changement positifs et non uniquement comme des victimes passives.

En 2001, alors que des négociations de paix se tenaient séparément avec les FARC et avec les groupes paramilitaires en Colombie, le CRDI a appuyé une étude menée par l'Universidad de Antioquia pour examiner dans quelle mesure les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des anciens combattants mis sur pied par l'État par le passé avaient répondu aux besoins des combattantes — tant les femmes que les filles — démobilisées. Cette étude a fourni aux responsables des politiques un éclairage quant aux choix à faire en matière des programmes de cette nature. Le même groupe de chercheurs s'est par la suite intéressé aux obstacles que doivent surmonter les anciennes combattantes pour passer de la lutte armée à la participation politique officielle.

En Ouganda, le CRDI soutient des travaux de recherche recensant l'expérience de jeunes filles kidnappées et brutalement forcées d'entrer dans l'Armée de résistance du Seigneur. Les constatations ont contribué à façonner la manière dont les bailleurs d'aide multilatérale et bilatérale procèdent pour renforcer les capacités des institutions nationales, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

À l'automne 2005, le ministère des Affaires étrangères du Canada a demandé au CRDI de l'aider à contribuer au processus de paix au Darfour, estimant qu'on ne prenait pas suffisamment en considération les préoccupations des femmes dans les pourparlers de paix d'Abuja. Soit dit en passant, je tiens à souligner que deux sénateurs ici présents ont participé à ces travaux.

Dans ce cas précis, on avait besoin des connaissances spécialisées du CRDI en matière d'égalité entre les sexes et de résolution de conflits. Même si aucun accord n'a pu être conclu au Darfour, on a appris la manière dont les femmes définissent la sécurité, l'une des pierres angulaires de la paix, quel que soit le pays, et l'importance de prendre en compte les préoccupations des femmes dès le début dans les pourparlers de paix. Je suis ravie d'entendre que le Centre Pearson pour le maintien de la paix a également reconnu toute l'importance de cet aspect et qu'il poursuit les travaux en ce sens.

Je m'en voudrais si, avant de conclure, je ne vous disais pas combien il est important pour le CRDI d'éclairer un débat reposant sur des données probantes ici même au pays, entre Canadiens, et si je ne faisais pas mention de la réunion récente qui a été conjointement organisée par le CRDI, Paix durable et le Centre Pearson pour le maintien de la paix pour discuter de la Résolution 1820. Il s'agissait également d'une initiative très intéressante et très instructive.

Pour terminer, je tiens à réitérer les remerciements sincères du CRDI en ce qui concerne le crédit parlementaire qui fait en sorte qu'il puisse poursuivre son action. Je vous invite à m'adresser vos questions et vos commentaires.

Anne-Marie Goetz, Chief Advisor, Governance Peace and Security, UNIFEM: Thank you very much for the invitation to discuss this issue in front of this committee, and thank you for Canada's commitment to this subject.

On October 5 of this year, at the ninth meeting of the Security Council on the issue of Resolution 1325, the U.K. began its intervention by saying sometimes, particularly in the U.K., when you are waiting for a bus and it is raining, no buses come for a very long time; and then all of a sudden, all of the buses come at once. That is how we all felt that day, on October 5, when we were talking about Resolution 1889, the second resolution in less than a week on women, peace and security in the Security Council.

After a very long time of inadequate implementation of Resolution 1325, we now have a body of four substantial resolutions on women, peace and security. I have actually provided a handout that summarizes the content of these four resolutions, looking in particular at their monitoring accountability and implementation elements, which I will address.

I would ask you to note that what we are seeing in the production of these four resolutions is an evolution in the UN's peace and security architecture as regards to the issue of women, peace and security.

In Resolutions 1325 and 1889, we see a very strong focus on the peace building and peacemaking architecture of the UN, a focus on the Peacebuilding Commission and on the issue of transitions and early recovery. Whereas in Resolutions 1820 and 1888, we see what is perhaps the most striking evolution in the protection of civilians' architecture of the UN, to recognize the role and responsibility of international institutions to protect and prevent women and children from sexual violence. This has implications, of course, for troop deployment, force composition, military doctrine and many of the issues that you discussed earlier today.

In your hearing on this subject on September 14, you heard evidence that UNIFEM has been producing data regarding inadequacies in the implementation of Resolution 1325. You heard our data on the average number of women in peace processes; about 7.1 per cent of negotiating delegations are female. That proportion appears to have gone down since the passage of Resolution 1325, which has very disturbing implications for the alacrity with which that resolution has been implemented.

You also heard that one of the consequences — both of the previous speakers mentioned this — of women's exclusion from peace talks is the lack of attention to gender issues, as well as many other issues on which women have a particular perspective

Anne-Marie Goetz, conseillère principale, Gouvernance, paix et sécurité, UNIFEM : Je vous remercie grandement de l'invitation à discuter de cette question devant le comité, et je remercie le gouvernement du Canada de son engagement à ce chapitre.

Le 5 octobre dernier, à l'occasion de la neuvième réunion du Conseil de sécurité portant sur la Résolution 1325, le représentant du Royaume-Uni a commencé son intervention en expliquant que, parfois, et particulièrement au Royaume-Uni, on doit attendre l'autobus sous la pluie, et aucun autobus ne passe pendant un très long moment, puis, soudainement, tous les autobus arrivent en même temps. C'est l'impression que nous avions le 5 octobre, lorsque nous discutions de la Résolution 1889, deuxième résolution sur les femmes, la paix et la sécurité adoptée en moins d'une semaine par le Conseil de sécurité.

Après avoir assisté pendant très longtemps à la mise en œuvre inadéquate de la Résolution 1325, nous pouvons maintenant compter sur quatre résolutions substantielles sur les femmes, la paix et la sécurité. J'ai distribué un document qui résume le contenu de ces quatre résolutions et qui examine plus particulièrement leurs mécanismes de surveillance de la reddition de comptes et de la mise en œuvre, dont je parlerai.

Je tiens à souligner que l'adoption de ces quatre résolutions constitue une évolution de l'architecture de paix et de sécurité de l'ONU concernant la question des femmes, de la paix et de la sécurité.

Les Résolutions 1325 et 1889 sont fortement axées sur l'architecture de consolidation et de rétablissement de la paix de l'ONU et insistent sur le rôle de la Commission de consolidation de la paix et sur la question des transitions et du rétablissement précoce. Quant aux Résolutions 1820 et 1888, nous pouvons constater qu'elles représentent peut-être l'avancée la plus marquante dans le programme de protection des civils de l'ONU, car elles reconnaissent le rôle et la responsabilité des institutions internationales à l'égard de la protection des femmes et des enfants contre les actes de violence sexuelle. Bien sûr, la mise en œuvre de ces résolutions a une incidence sur le déploiement des troupes, sur la composition des forces militaires, sur la doctrine militaire et sur nombre des questions dont vous avez discuté aujourd'hui.

À l'audience du 14 septembre, qui portait sur ce sujet, vous avez entendu la déclaration selon laquelle l'UNIFEM produit des données mettant en évidence les lacunes dans la mise en œuvre de la Résolution 1325. Vous avez été informés des données obtenues par l'UNIFEM concernant le nombre moyen de femmes qui participent aux processus de paix; la proportion des femmes dans les délégations de négociateurs s'élève à environ 7,1 p. 100. Cette proportion semble avoir diminué depuis l'adoption de la Résolution 1325, ce qui soulève des préoccupations quant à ce que cache l'empressement avec lequel cette résolution a été mise en œuvre.

En outre, on vous a expliqué que l'une des conséquences — les deux témoins précédents en ont fait mention — de l'exclusion des femmes des pourparlers de paix est l'omission de prendre en compte l'égalité des sexes ainsi que de nombreuses autres

within peace deals. Most striking of these exclusions is the lack of appearance of sexual violence itself or gender-based violence in many peace accords.

You heard our research that since the end of the Cold War in 1989, we have analyzed 300 separate peace accords for 45 conflict situations. Only 18 mention sexual violence or gender-based violence in any form, and that is for 10 conflict situations, excluding conflicts where sexual violence was a structured and organized feature of the fighting, such as Bosnia, DRC, Liberia, Sierra Leone and so on. Only one cease-fire has ever been monitored, as far as we know, to monitor for sexual violence, and that is the Nuba Mountain cease-fire in south Sudan.

This all has consequences, of course, for where the money goes after a conflict is over. If women are excluded from decision-making, they do not take part in the Amnesty International commissions, the truth and reconciliation commissions, land and reform commissions and the other institutions that implement the peace.

UNIFEM's research shows that in post-conflict financing, which is very difficult to analyze in the absence of a gender marker, we think the deficit in spending for women's needs is stark. In an analysis of consolidated appeals for humanitarian emergency spending for 23 post-conflict situations — and this involved looking at 17,000 projects over three years, — we found that with the exclusion of food aid, less than 3 per cent of projects made any mention of addressing women's needs. Of that, less than one-half addressed issues of violence against women.

I have very little time, and I was asked to provide the committee with an update on the implementation of 1325 by UNIFEM, the UN system and member states. This is such a tall order, that I will just focus on areas that indicate prospects for constructive future development.

First, there is the issue of gender expertise in mediation. In Uganda over the past two years, UNIFEM has experimented with the Department of Political Affairs by providing a full-time senior gender adviser to work with a special envoy for LRA affected areas. This adviser was able to forge unity in the Uganda Women's Coalition for Peace and also to assist women locally to bring into the Juba accords what is now considered to be state-of-the-art language, especially in the recovery, reconciliation and justice components of those accords. UNIFEM hopes to continue collaborating with DPA to strengthen gender expertise available to mediators on an in-house standby basis.

questions que les femmes envisagent d'un angle particulier au cours des négociations de paix. L'une des conséquences les plus frappantes de la non-participation des femmes, c'est l'absence de dispositions portant sur les actes de violence sexuelle ou de violence fondée sur le sexe dans nombre d'accords de paix.

Vous avez appris que, depuis la fin de la Guerre froide, en 1989, nous avons analysé 300 accords de paix relatifs à 45 conflits. Seuls 18 accords abordaient la question de la violence sexuelle ou fondée sur le sexe, et ces accords visent dix conflits, à l'exception des conflits où la violence sexuelle était utilisée de façon systématique, comme en Bosnie, en République démocratique du Congo, au Libéria, en Sierra Leone et dans d'autres pays. À notre connaissance, seul un cessez-le-feu a fait l'objet d'une analyse au chapitre de la violence sexuelle, et il s'agit du cessez-le-feu conclu dans les monts Nouba, dans le sud du Soudan.

Bien entendu, cela a des conséquences sur l'utilisation de l'argent après un conflit. Si les femmes sont exclues de la prise de décisions, elles ne participent pas aux commissions d'Amnistie internationale, aux commissions de vérité et de réconciliation, aux commissions sur la réforme foncière et aux autres mécanismes de consolidation de la paix.

Les travaux de recherche menés par l'UNIFEM révèlent que, en ce qui touche le financement après les conflits — aspect qui est très difficile à évaluer en l'absence d'un indicateur du sexe —, nous croyons que l'insuffisance de fonds pour répondre aux besoins des femmes saute aux yeux. À la lumière d'une analyse de l'appel global pour une aide humanitaire d'urgence dans 23 régions émergeant d'un conflit — ce qui nous a amenés à examiner 17 000 projets en trois ans —, nous avons constaté que, hormis les projets relatifs à l'aide alimentaire, moins de 3 p. 100 des projets faisaient mention de la nécessité de répondre aux besoins des femmes. De ce pourcentage, moins de la moitié traitait de la violence à l'endroit des femmes.

Je dispose de très peu de temps, et on m'a demandé de faire le point sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 par l'UNIFEM, l'ONU et les États membres. Cela n'est pas une mince tâche, de sorte que je vais seulement me concentrer sur les aspects qui annoncent des perspectives d'amélioration.

D'abord, il est essentiel que des personnes compétentes en matière d'égalité des sexes participent à la médiation. En Ouganda, au cours des deux dernières années, l'UNIFEM et le Département des affaires politiques de l'ONU ont mis en place un conseiller principal en genre qui travaille à temps plein avec un envoyé spécial dans les régions où sévit l'Armée de résistance du Seigneur. Ce conseiller a été en mesure d'instaurer une unité au sein de la coalition des femmes pour la paix en Ouganda et d'aider les femmes des régions touchées à intégrer dans les accords de Juba ce qui est maintenant considéré comme des dispositions de référence, particulièrement les volets de cet accord traitant du rétablissement, de la réconciliation et de la justice. L'UNIFEM espère continuer de collaborer avec le DAP de l'ONU pour augmenter à l'interne le nombre de conseillers en genre à la disposition des médiateurs.

This need for expertise, as well as for, of course, better gender balance amongst mediators, was acknowledged in the Secretary General's report of May 2009 on mediation and was mentioned by almost every single country speaking at the open debate of the Security Council on October 5.

The second element, women's participation in peace processes, which is different from gender expertise, has been mentioned, of course, by the other two speakers. This remains an area where innovation is desperately needed. There have been little modifications to the shape and composition of peace tables over the years, and this is one of the reasons why women are excluded. UNIFEM focuses on working on women's peace coalitions in parallel and track two processes, such as the International Women's Commission for a Just and Sustainable Israeli-Palestinian Peace. Here we have little access to the quartet or occasions where women can influence peace talks.

Sexual violence and peacekeeping has been mentioned to some extent this morning, and this is an area where Canada proved quite important in supporting the evolution of Resolution 1820. You heard last time you held this hearing about Canada's work in supporting the Wilton Park Conference of May 2006. UNIFEM and DPKO ran that conference, and we came at it with the conviction that sexual violence was a security and political problem, not as it had been treated hitherto by the council and by the UN as a humanitarian issue.

Jan Egeland, the former Emergency Relief Coordinator said that we leave conflict-related sexual violence to humanitarian agencies, and all they can do is offer a rape survivor a blanket and some food. They can document it and provide for victims but cannot stop it. We need to address this as a political and security issue.

As you know, Resolutions 1820 and 1888 have taken this up completely, and this includes a commitment to revising the very conduct of peacekeeping so that it acknowledges that women as civilians face different security threats in different arenas and theatres than do other civilians. This literally means some of the things you were discussing this morning, such as patrolling at pre-dawn hours between the village and the water point, which is when women are raped, instead of at 2 p.m. on an arterial road near a roadblock.

With respect to sexual violence and mediation, if sexual violence is a security problem, it is also a political problem. It has to be brought up by mediators and in mediation processes. UNIFEM has recently partnered with DPA, DPKO, UNDP — United Nations Development Programme — OCHA — United

La nécessité d'avoir accès à des personnes compétentes et, bien sûr, d'assurer une représentation équilibrée des deux sexes parmi les médiateurs a été reconnue dans le rapport du Secrétaire général sur la médiation, publié en mai 2009, et a été mentionné par les représentants de presque tous les pays qui ont participé au débat public du Conseil de sécurité, le 5 octobre.

Le deuxième aspect, soit la participation des femmes aux processus de paix, ce qui diffère des compétences en matière d'égalité des sexes, a évidemment été souligné par les deux témoins précédents. Il s'agit d'un domaine où le manque de nouvelles initiatives se fait cruellement sentir. Au cours des dernières années, la forme et la composition des tables de négociation de l'accord de paix ont subi très peu de modifications, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les femmes en sont encore exclues. L'UNIFEM travaille en parallèle avec des coalitions de femmes pour la paix et suit de près deux groupes, dont la Commission internationale des femmes pour une paix israélo-palestinienne juste et durable. Nous avons très peu accès aux discussions du Quatuor, et il y a très peu d'occasions où les femmes peuvent influer sur les pourparlers de paix.

Ce matin, on a discuté dans une certaine mesure de la violence sexuelle et du maintien de la paix, et le Canada a joué un rôle assez important dans ce domaine en appuyant la mise en œuvre de la Résolution 1820. Au cours d'une réunion antérieure du comité, on a souligné le travail du Canada pour soutenir la conférence de Wilton Park de mai 2006. L'UNIFEM et le DOMP ont présidé cette conférence, et nous sommes partis du principe que la violence sexuelle représentait un problème de sécurité et un problème politique, et non un problème humanitaire, comme l'avaient jusque-là considéré le Conseil de sécurité et l'ONU.

Jan Egeland, l'ancien coordonnateur des secours d'urgence, a déclaré que nous laissions les organismes humanitaires s'occuper des problèmes de violence sexuelle liée à un conflit, alors que tout ce qu'ils peuvent offrir à une victime de viol, c'est une couverture et un peu de nourriture. Ils peuvent rapporter le viol par écrit et aider les victimes, mais ils ne peuvent rien faire pour contrer cette forme de violence. Nous devons nous attaquer à ce problème sous l'angle de la politique et de la sécurité.

Comme vous le savez, les Résolutions 1820 et 1888 s'alignent entièrement sur cette position, ce qui se traduit entre autres par un engagement à modifier le processus de maintien de la paix pour qu'il tienne compte du fait que les femmes s'exposent à des risques différents dans des endroits différents comparativement aux autres civils. Cela renvoie directement à certaines des mesures dont vous discutiez ce matin, comme la présence d'unités de patrouilles avant l'aube sur le chemin qui relie le village au point d'eau, car c'est à ce moment de la journée que les femmes sont violées, et non à 14 heures sur une grande artère près d'un barrage routier.

En ce qui a trait à la violence sexuelle et à la médiation, si la violence sexuelle constitue un problème de sécurité, il s'agit également d'un problème politique. Ce problème doit être soulevé par les médiateurs au cours de la médiation. L'UNIFEM a récemment collaboré avec le DAP, le DOMP, le PNUD — le

Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs — and the Centre for Humanitarian Dialogue to bring together very senior high-level peace mediators to ask them: What are the obstacles to addressing sexual violence in peace accords?

With respect to monitoring implementation, Resolution 1325 is striking for the lack of agreed global indicators to show where performance has been positive or is lacking. Unsurprisingly, this is one of the reasons or excuses for the lack of review and action on failures to address and implement this resolution.

Resolution 1889 at last calls for the production of global indicators on Resolution 1325, and this must happen within six months for council review. UNIFEM has been collaborating with UNFPA and the Office of the Special Advisor on Gender Issues to support the development of smart indicators on Resolution 1325. We have been doing this at a national level in post-conflict countries in Uganda, Liberia, Sierra Leone, Nepal and Côte d'Ivoire, and we have been working on supporting the nationalization of national actions plans on Resolution 1325, which I know is a concern for you.

As you know, of the 16 existing national action plans only six have indicators to track implementation of 1325. Those are Uganda, Liberia, Côte d'Ivoire, Portugal, Austria and the Netherlands. The lack of indicators tells us about a common problem with action plans on Resolution 1325. They are often divorced from realistic implementation or consistent monitoring arrangements, let alone from an effective connection to national security policy. They are rarely adequately financed, if financed at all. They will hardly function as an instrument of national accountability for implementing Resolution 1325 if they do not have indicators, an implementation plan, a budget and a schedule for regular review.

Canada has a lot to offer in terms of supporting the development of global indicators on implementing Resolution 1325. The mere production of an agreed global list over the next six months will help to create an impetus for key UN actors and agencies to commit to populating those indicators with data and then monitoring them regularly. This will create pressure on international security institutions to acknowledge problems of poor implementation and inadequate progress.

Resolution 1889, as you also know, has a very important provision asking for recommendations to the council for how it will receive, analyze and act upon the information it receives on Resolution 1325.

Programme des Nations Unies pour le développement — le BCAH — le Bureau de la coordination des affaires humanitaires — et le Centre pour le dialogue humanitaire pour réunir des médiateurs de la paix de très haut niveau et leur poser la question suivante : Quels sont les obstacles à la prise en compte de la violence sexuelle dans les accords de paix?

Pour ce qui est de la surveillance de la mise en œuvre, il est clair que la Résolution 1325 n'est associée à aucun indicateur reconnu mondialement pour signaler les réussites ou les lacunes en matière de rendement. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que c'est l'une des raisons ou des prétextes que l'on évoque pour justifier le fait que la mise en œuvre ne fait l'objet d'aucun examen et qu'aucune mesure n'est prise pour corriger les lacunes.

La Résolution 1889 prévoit au moins la création d'indicateurs mondiaux pour évaluer la mise en œuvre de la Résolution 1325, et les indicateurs doivent être examinés par le conseil au plus tard dans les six mois. L'UNIFEM collabore avec le FNUAP et le Bureau du conseiller spécial sur les questions liées au sexe pour appuyer la création d'indicateurs pertinents aux fins de la mise en œuvre de la Résolution 1325. Nous menons cette initiative à l'échelle nationale dans des pays émergeant de conflits, comme l'Ouganda, le Libéria, la Sierra Leone, le Népal et la Côte d'Ivoire, et nous soutenons la nationalisation des plans d'action nationaux relatifs à la Résolution 1325, aspect qui, je le sais, vous préoccupe.

Comme vous le savez, parmi les 16 plans nationaux existants, seuls six prévoient des indicateurs pour suivre de près la mise en œuvre de la Résolution 1325. Il s'agit des plans d'action nationaux de l'Ouganda, du Libéria, de la Côte d'Ivoire, du Portugal, de l'Autriche et des Pays-Bas. L'absence d'indicateurs nous montre que les plans d'action concernant la mise en œuvre de la Résolution 1325 partagent tous le même problème. Ils sont souvent incompatibles avec une mise en œuvre réaliste ou des mécanismes de surveillance constante et n'établissent aucun lien réel avec la politique de sécurité nationale. Ils sont rarement suffisamment financés, voire aucunement financés. Ils peuvent difficilement constituer un instrument de responsabilité nationale aux fins de la mise en œuvre de la Résolution 1325 s'ils ne comportent aucun indicateur, plan de mise en œuvre, budget ou calendrier d'examen régulier.

Le Canada a un rôle important à jouer dans la création d'indicateurs mondiaux servant à surveiller la mise en œuvre de la Résolution 1325. La simple élaboration d'une liste mondialement reconnue au cours des six prochains mois incitera les principaux acteurs et organismes de l'ONU à alimenter une base de données sur ces indicateurs et à les surveiller régulièrement. Cette initiative obligera les organismes de sécurité internationaux à reconnaître les lacunes dans la mise en œuvre et les progrès insuffisants.

Comme vous le savez également, la Résolution 1889 comprend une disposition très importante qui prévoit la formulation de recommandations à l'intention du conseil concernant la façon dont il devrait recevoir et analyser l'information relative à la Résolution 1325 et y donner suite.

I will skip to the end of my presentation and conclude with reflections on the opportunities that are created by the tenth anniversary of Resolution 1325. In the next year, as Resolution 1889 shows, there is an appetite for concrete ideas about how to accelerate implementation of Resolution1325. As we have seen, the absence of a gender entity at the UN has hampered full implementation of this resolution. Likewise, the absence of a monitoring mechanism has obscured the full depth of the deficit in meeting commitments to Resolution 1325. It is clear what we all have to do. We must support the rapid establishment of a powerful and operational gender entity to ensure full implementation of Resolution 1325 and, in particular, to provide protection and services to survivors of violence and displacement. We must support the elaboration of an agreed set of global indicators on Resolution 1325 and we must encourage UN agencies to commit to track progress against these indicators.

We must collaborate in recommending an effective monitoring mechanism for the Security Council to track progress and to take action in contexts where there are unconscionable delays and reversals in implementing Resolution 1325. Above all, we must ensure that adequate resources are available in conflict and post-conflict contexts to respond to the needs of women of all social categories affected by conflict. As an aside, as you all know, the Peacebuilding Commission has been mentioned in Resolutions 1820, 1888 and 1889. Canada is a major actor in the Peacebuilding Commission and the Peacebuilding Fund, and UNIFEM's figures on the deficit in post-conflict spending should be a matter of concern for the Peacebuilding Commission to take up.

Coming back to the question of monitoring, we cannot underestimate the impact of data collection and monitoring. It is a truism among those who are interested in the subject that what does not get counted does not count. It is time for us all to count the number of women at the peace table, the number of women raped in war, the number of internally displaced women who never recover their property, the number of perpetrators of sexual violence who are never removed from armies and police, and the number of women human rights defenders killed for their efforts to stand up and be counted.

All of this counts and UNIFEM is counting.

Senator Jaffer: I have some very quick requests and then I will ask my questions.

Ms. Livingstone, do you have a training manual that you use at Pearson?

Je vais conclure mon exposé par des réflexions sur les possibilités qu'offre le dixième anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325. Au cours de la prochaine année, comme l'illustre la Résolution 1889, on sera avide d'idées concrètes pour accélérer la mise en œuvre de la Résolution 1325. Comme nous l'avons constaté, l'absence d'une entité chargée de la question de l'égalité des sexes à l'ONU a entravé la mise en œuvre complète de cette résolution. De même, l'absence d'un mécanisme de surveillance a occulté toute l'étendue des manquements aux engagements à l'égard de la Résolution 1325. Ce que nous devons tous faire est évident. Nous devons soutenir l'établissement rapide d'un organe puissant et opérationnel en ce qui a trait à la question de l'égalité des sexes pour assurer la mise en œuvre complète de la Résolution 1325 et, plus particulièrement, pour offrir une protection et des services aux victimes de violence et de déplacement. Nous devons appuyer la création d'un ensemble d'indicateurs reconnus mondialement pour surveiller la mise en œuvre de la Résolution 1325 et nous devons inciter les organismes de l'ONU à s'engager à suivre de près les progrès réalisés par rapport à ces indicateurs.

Nous devons faire cause commune et recommander un mécanisme de contrôle efficace qui permettra au Conseil de sécurité de relever les progrès accomplis et d'agir là où les retards et renversements de vapeur quant à la mise en œuvre de la Résolution 1325 deviennent abusifs. Par-dessus tout, nous devons nous assurer que, durant les conflits et après ceux-ci, des ressources adéquates existent pour répondre aux besoins des femmes de toute catégorie sociale touchées par le conflit. Soit dit en passant, comme vous le savez tous, la Commission de consolidation de la paix est mentionnée dans les Résolutions 1820, 1888 et 1889. Le Canada est une figure importante de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds de consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix doit se soucier de la situation, à la lecture des statistiques de l'UNIFEM sur le déficit des dépenses après les conflits.

Pour revenir à la question du contrôle ou du suivi, nous ne saurions sous-estimer l'impact de la collecte et du contrôle des données. Ceux qui s'intéressent à la question savent que c'est un truisme : ce qui n'est pas compté ne compte pas. Le moment est venu pour nous tous de compter les femmes qui se trouvent à la table de négociation pour la paix, le nombre de femmes violées pendant les guerres, le nombre de femmes déplacées qui ne recouvrent jamais leurs biens, le nombre d'agents et de soldats auteurs d'actes de violence sexuelle qui ne sont jamais expulsés de l'armée ou de la police, le nombre militantes des droits de la personne qui périssent pour s'être levées et exiger de se faire entendre.

Tout cela compte, et l'UNIFEM fait le compte.

Le sénateur Jaffer : J'ai quelques demandes à faire très rapidement, puis je vais poser mes questions.

Madame Livingstone, utilisez-vous un guide de formation au Centre Pearson?

Ms. Livingstone: We have several training manuals. Every course is specifically designed to meet the needs of the participants. If you are interested in seeing the Sexual and Gender Based Violence course, I would be happy to share that with you.

Senator Jaffer: Do you share this with the Canadian Forces?

Ms. Livingstone: We share it as we can.

Senator Jaffer: Are they using it?

Ms. Livingstone: If they come to us for training, they get it, but they have their own training as well. We do try to collaborate.

Senator Jaffer: The Ugandan study is still a work-in-progress. Do you know when that study will be finished?

Ms. Duggan: It is being consolidated, but I can come back to the committee with that information.

Senator Jaffer: You mentioned three studies. It would be helpful for us if we could get a copy of the Uganda study.

I have a question for all three of you. What is your evaluation of how Canada is doing with the implementation of Resolution 1325 here in our country?

Ms. Livingstone: That is an interesting question, but a very difficult one because we are conflicted in the West about what we mean by gender equity. We are still conflicted about rates of pay for work performed. I believe that we still struggle within ourselves with what that means and that sometimes we put our attention elsewhere, which keeps us from being responsive to our own internal dynamics.

I tend to look at the glass as half-full, and therefore I have to look contextually at how the world has been shaped since the end of the Cold War. I must be mindful that progress is slow and incremental and that if I lose hope on that slow and incremental progress, I will lose total hope.

I think that we have come as far as we can and that we continue to move forward. Of course that is not totally satisfactory, but one could argue that it is better than it was 30 years ago.

Ms. Duggan: Resolution 1325 is complex and Canada, like a number of countries, is probably making progress on some fronts and less progress on other fronts. Canada, like most countries anywhere in the world, developed or developing, faces a challenge of moving research into policy-making, which is something that we grapple with every day at IDRC, how we put what we know into practice.

Outside of Canada an issue that has been discussed quite a bit here today is coordination. Resolutions 1325 and 1820 have very good intentions, but the rubber hits the road in coordination

Mme Livingstone : Nous utilisons plusieurs guides de formation. Chaque cours est adapté aux besoins des participants. Si vous souhaitez vous renseigner au sujet du cours sur la violence sexuelle et fondé sur le genre, je serais heureuse de vous faire parvenir le document.

Le sénateur Jaffer : Mettez-vous cela à la disposition des Forces canadiennes?

Mme Livingstone : Nous le faisons autant que possible.

Le sénateur Jaffer : Est-ce que les Forces l'utilisent?

Mme Livingstone : Si elles nous adressent une demande de formation, elles reçoivent cela, mais elles utilisent leur propre formation aussi. Nous essayons de coopérer dans la mesure du possible.

Le sénateur Jaffer : L'étude ougandaise demeure inachevée. Savez-vous quand elle sera terminée?

Mme Duggan : On en est à l'étape de la consolidation. Je peux faire parvenir l'information au comité au moment où je l'aurai moi-même.

Le sénateur Jaffer : Vous avez mentionné trois études. Il serait utile pour nous de recevoir une copie de l'étude ougandaise.

J'ai une question pour les trois témoins. Dans quelle mesure le Canada a-t-il réussi à mettre en œuvre la Résolution 1325 ici même au pays?

Mme Livingstone : Voilà une question intéressante, mais à laquelle il est très difficile de répondre, car, en Occident, nous entretenons des idées contradictoires sur ce que représente l'équité entre les sexes. Nous ne sommes toujours pas sûrs des taux de rémunération du travail. Je crois que nous cherchons toujours à savoir ce que cela peut vouloir dire dans notre for intérieur et que, parfois, nous prêtons notre attention à autre chose, ce qui nous empêche de réagir à notre propre dynamique interne.

J'ai tendance à voir le verre à moitié plein; par conséquent, je dois regarder en contexte l'évolution du monde depuis la fin de la guerre froide. Je dois me rappeler que les progrès se font lentement, par étapes, et ne pas oublier que, si je ne prête plus foi à ces avancées lentes et progressives, je ne prête plus foi à rien.

Je crois que nous avons touché au terme du parcours et que, en même temps, nous continuons d'avancer. Bien entendu, cela n'est pas entièrement satisfaisant, mais on pourrait faire valoir que la situation est meilleure aujourd'hui qu'elle l'était il y a 30 ans.

Mme Duggan : La Résolution 1325 est complexe et, à l'instar d'un certain nombre d'autres pays, le Canada fait probablement de bons progrès sur certains fronts tout en avançant moins sur d'autres. Comme la plupart des pays dans le monde, industrialisés ou en développement, le Canada doit relever le défi qui consiste à passer du stade des recherches à celui de l'élaboration des politiques, question avec laquelle nous nous débattons tous les jours au CRDI : comment faire pour mettre nos connaissances en pratique?

D'un point de vue international, il a beaucoup été question aujourd'hui de la coordination. Les Résolutions 1325 et 1820 expriment de très bonnes intentions, mais l'essentiel, c'est la

among the different UN agencies and in interactions with national governments in these countries. It is never an easy endeavour in regular run-of-the-mill development programming, and the stakes are so much higher in conflict and post-conflict environments. Canada's work in the direction of improved and greater coordination needs to continue.

Ms. Goetz: As a member of the UN it is very difficult for me to comment on any individual country. Canada is the head of Friends of 1325, and in New York and in fieldwork, Canada is seen as a great friend of Resolution 1325, and its role as a leader is very welcome.

Considering your earlier line of questioning, one issue to pursue is setting clear and urgent priorities. In view of the evolution of the UN's response architecture on women, peace and security, there are some areas in which Canada has been decisive in the past and can continue to play a strong role. I will mention three. First is the issue of military doctrine and training, which you have quite rightly been concerned about, because around the world this remains a challenge. The issue of doing peacekeeping differently needs to be addressed. The Wilton Park process provides an extraordinary foundation of how the analytical inventory of existing best practices can be converted into scenario-based training for troops.

The second issue is learning from Darfur and from engaging women in the peace process. Few countries or members of contact groups have seriously brought women to the peace table; that needs to continue.

The third issue is using the Peacebuilding Commission to address post-conflict challenges, especially financing.

Senator Dallaire: The Canadian Forces have not necessarily maximized nor been the best of clients to PPC over the years. That, I think, is to the detriment of the Canadian Forces. As such, I hope that will evolve into a much more deliberate plan. That would facilitate the exchanges that we are talking about in this new era of conflict resolution.

Senator Jaffer's work with the peace agreements in the work in Darfur were exemplary in attempting to get women engaged in the process of peace agreements and security, so there is proof that it has occurred. However, Ms. Goetz, in the UN missions we have seen that it is already difficult to establish child protection officers at the tables. More often than not, they are not invited to any of the meetings. In a number of those conflicts, the weapon of choice is children, child soldiers, of which 40 per cent are girls.

coordination entre les différents organismes rattachés à l'ONU et l'interaction avec le gouvernement national des pays en question. Or, ce n'est jamais une mince tâche là où il s'agit de programmes de développement tout ce qu'il y a de plus ordinaire; dans un milieu marqué par un conflit en cours ou à peine achevé, l'enjeu est tellement plus important. Le Canada doit continuer à travailler en faveur d'une meilleure coordination.

Mme Goetz : Comme je suis membre de l'ONU, il est très difficile pour moi de commenter la situation particulière de quelque pays que ce soit. Le Canada est à la tête des Amis de 1325 et, à New York comme sur le terrain, le Canada est considéré comme un grand ami de la Résolution 1325, le rôle de chef de file qu'il joue à cet égard étant très apprécié.

En réponse aux questions que vous posiez plus tôt, une option possible consiste à établir des priorités claires et urgentes. L'évolution de l'appareil d'intervention de l'ONU en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité le fait voir, il y a des points où le Canada a joué un rôle déterminant par le passé et où il peut continuer à jouer un rôle important. J'en signalerai trois. Premièrement, il y a la question de la doctrine militaire et de la formation, dont vous avez raison de vous soucier, car cela demeure difficile partout dans le monde. Il faut aussi savoir comment on peut en arriver à un maintien de la paix qui soit différent. Le processus de Wilton Park démontre de façon extraordinaire en quoi le répertoriage analytique des pratiques exemplaires peut déboucher sur la création de scénarios utiles à la formation des soldats.

Deuxièmement, il faut tirer des leçons utiles de l'expérience vécue au Darfour et faire participer les femmes au processus de paix. Rares sont les pays ou membres de groupes de contact qui ont vraiment fait une place aux femmes à la table de négociation pour la paix; il faut que ce travail se poursuive.

Troisièmement, il faut utiliser la Commission de consolidation de la paix pour relever les défis qui se posent à la suite de conflits, surtout en ce qui concerne le financement.

Le sénateur Dallaire : Les Forces canadiennes ne sont pas nécessairement maximisées; elles n'ont pas nécessairement été non plus les meilleurs clients du CPMP au fil des ans. Ce fait a nui aux Forces canadiennes, selon moi. J'espère que nous nous approcherons davantage d'un plan sciemment conçu comme tel. Cela faciliterait les échanges dont nous parlons à l'ère nouvelle de résolution des conflits qui est la nôtre.

Le sénateur Jaffer a abattu un travail exemplaire au Darfour en essayant de faire participer les femmes à la négociation des accords de paix et de sécurité; que cela se soit fait est donc prouvé. Tout de même, madame Goetz, dans le cadre des missions de l'ONU que nous avons connues, nous avons vu qu'il est déjà difficile d'obtenir une place à la table pour les agents de protection de l'enfance. Le plus souvent, ceux-ci ne sont invités à aucune des réunions. Dans bon nombre des conflits dont il est question, les enfants, les enfants soldats, dont 40 p. 100 sont des filles, constituent l'arme de choix.

Do you see the gender dimension, in both the prevention and protection of women, being introduced in a different way, in a more effective way in UN missions than the child protection side has been?

Ms. Goetz: May I answer directly?

Senator Dallaire: Please.

Ms. Goetz: Thank you for that question. You mentioned the women protection advisers that are in Resolution 1888 — Senator Mitchell mentioned the same thing. This role is intended to be as important and as serious as the CPA; that is, a high-level appointment. However, this is a difficult skill set to fit. It must be someone with military experience and gender analytical capability. I know of only two people in the world at present that have this skill set at an operational level.

Regarding effectiveness, you said that the CPAs have often been marginalized. At a global level, they are considered to be reasonably effective because they work closely with UNICEF on the monitoring and reporting mechanism on child soldiers. They have benefited from UNICEF's high level of operational efficiency in the field.

The difficulty with women protection advisers and with the sexual violence agenda is there is no operational agency on the ground with responsibility for women's rights. This is the bottom line. In the structure and architecture of the UN, this is what has held back Resolution 1325 seriously. There is no overall authority at the HQ level and no operational agency at the ground level. Women's safety and security falls between the cracks of all the different agencies.

We need an authority that is able to organize protection and work effectively with DPKO, but, at the same time, deliver services to survivors. This remains the big question mark around the entire implementation of these four resolutions.

Senator Dallaire: We have spoken about the military integrating into the capabilities and recognition of this dimension, but if we spoke about security forces like the police, have they been more attuned to respond to this significant deficiency or are they caught up in their own procedural methodologies?

Ms. Goetz: To some extent, the latter is true. In Liberia, and MONUC in DRC, there is an effort to identify good practice in protecting women and to try to integrate that in mission training. That is what has happened in MONUC in relation to military work and in Liberia in relation to UNPOL in relation to police.

Croyez-vous que la question des hommes et des femmes — je parle de prévention et aussi de protection des femmes — est abordée différemment, d'une façon qui soit plus efficace dans les missions de l'ONU que la question de la protection des enfants?

Mme Goetz : Puis-je répondre directement à la question?

Le sénateur Dallaire : Je vous en prie.

Mme Goetz : Merci de poser cette question-là. Vous avez évoqué les conseillers pour la protection des femmes dont il est question dans la Résolution 1888 — le sénateur Mitchell a fait de même. Leur rôle tel que conçu doit être aussi important et aussi sérieux que celui du CPE; c'est-à-dire qu'il s'agit d'une nomination à un poste de haut rang. Cependant, il est difficile de trouver une personne qui réunit toutes les aptitudes voulues. La personne doit posséder de l'expérience militaire et une capacité d'analyse des questions homme-femme. Je connais seulement deux personnes qui, dans le monde, en ce moment, possèdent cet ensemble de compétences au chapitre opérationnel.

Quant à la question de l'efficacité, vous avez fait remarquer que les CPE sont souvent marginalisés. Mondialement, ils sont considérés comme étant raisonnablement efficaces parce qu'ils travaillent en étroite collaboration avec l'UNICEF à l'application d'un mécanisme de contrôle et de rapport en ce qui concerne les enfants soldats. Ils ont profité du degré élevé d'efficacité opérationnelle de l'UNICEF sur le terrain.

Dans le cas des conseillers pour la protection des femmes et du dossier de la violence sexuelle, la difficulté réside dans le fait qu'il n'existe pas d'organisation opérationnelle sur le terrain qui soit responsable des droits des femmes. C'est là l'essentiel au bout du compte. Dans la structure et l'architecture de l'ONU, c'est ce qui a vraiment empêché l'application de la Résolution 1325. Il n'y a pas d'autorité générale à cet égard au siège de l'ONU ni d'organisme opérationnel chargé de la question sur le terrain. La sécurité des femmes tombe entre les mailles du filet que tissent l'ensemble des organismes.

Il nous faut une autorité apte à organiser les mesures de protection et à travailler efficacement avec le DOMP, mais, en même temps, à fournir les services aux rescapés des conflits. C'est le grand point d'interrogation qui demeure en ce qui concerne la mise en œuvre des quatre résolutions dont nous parlons.

Le sénateur Dallaire : Nous avons parlé du fait pour l'armée d'intégrer les capacités en question et de la reconnaissance de cette dimension-là, mais, pour parler des forces de sécurité comme la police, peut-on dire qu'elles sont mieux placées pour pallier à une lacune importante comme celle-là ou sont-elles prises au piège de leurs propres procédures?

Mme Goetz : Dans une certaine mesure, la dernière partie de ce que vous avez dit est vraie. Au Libéria, et en RDC, dans le cas de la MONUC, on essaie de relever les bonnes pratiques de protection des femmes et de les intégrer à la formation dans le cadre de la mission. C'est ce qui s'est produit à la MONUC en ce qui concerne le travail militaire et au Libéria en ce qui concerne le travail policier de l'UNPOL.

Senator Dallaire: Resolution 1325, article 12, states that there is a need to maintain the civilian character of refugee IDP camps and design them in a way that helps prevent sexual violence. We have seen civilian-based IDP camps in Darfur where the local police, and so on, are raping and killing, left, right, centre, and we are not letting either the CIVPOL or the military in. Is any research being done in trying to respond to something as complex as establishing security without using military police forces in such camps, because they are great places to recruit child soldiers, and so on?

Ms. Duggan: I have seen some research and some programming on training in IDP camps, sort of legal advocates, building on traditional justice systems, and more traditional conflict resolution agents within IDP camps. I have seen some training of those people to get victims to come out, and then to try and then link those people with the formal justice system so that those cases can actually be brought to court, if the victims wish it. As you know, in Darfur the distance between that actually happening and victims actually wanting to come forward and denounce is difficult.

On prevention, no, I have not seen anything.

Senator Dallaire: In Darfur, the Governor told us that Muslim men do not rape. We went from there down to what we saw in the field and the logic of that and the procedures.

How do we get policy changes in this country to move so that we are engaged into conflicts where women are particularly at risk, and where we might want to deploy capabilities, be it from NGOs or others, to assist in those conflicts? You mentioned that as one of the research areas.

Ms. Duggan: The question is exactly what role can research play?

Senator Dallaire: Yes, in engaging policy and policy-makers in this country to this fact.

Ms. Duggan: Some of the work that IDRC supports specifically through our Canadian partnerships unit does focus on working with that. Some of the best research sometimes comes from academia or from the university community, but many NGOs and think-tanks are engaged in their own research. Often, ironically, it is the NGOs or the policy analysts who are more plugged into the policy community and who have the ear of policy-makers. Some of the research that we support is with Canadian NGOs, trying to get them to build bridges with academia, and trying to help strengthen their research capacities. Advocacy is only as good as your research. Good advocacy stands on the platform of good, rigorous research. You want to be very sure about what are you saying. Some of what we do does work with Canadian civil society organizations in that direction.

Le sénateur Dallaire : À l'article 12, la Résolution 1325 traite de la nécessité de maintenir le caractère civil des camps de personnes déplacées et les concevoir de manière à mieux prévenir les cas de violence sexuelle. Nous avons vu au Darfour des camps de civils déplacés où la police locale et d'autres violent et tuent à répétition, mais nous ne laissons pas entrer la CIVPOL ou l'armée. Fait-on des recherches sur la tâche complexe qui consiste à assurer la sécurité dans de tels camps sans recourir à des forces policières militaires, étant donné que ce sont des endroits merveilleux où recruter des enfants soldats et ainsi de suite?

Mme Duggan : J'ai déjà vu qu'il existe des recherches et des programmes sur la formation dans les camps de personnes déplacées, où il est question d'une sorte de conseillers juridiques, fondés sur les systèmes de justice traditionnels, et d'agents de règlement de conflits au sens plus traditionnel du terme dans les camps de personnes déplacées. J'ai déjà vu que ces gens-là sont formés pour sortir les victimes de la situation, puis d'essayer de les mettre en lien avec les responsables du système de justice officiel, pour que les affaires en question puissent être portées devant les tribunaux, si les victimes le souhaitent. Comme vous le savez, au Darfour, l'écart est grand entre la réalité et la volonté de dénonciation des victimes.

À propos de la prévention, non, je n'ai rien vu à ce sujet.

Le sénateur Dallaire : Au Darfour, le gouverneur nous a dit que les musulmans ne violent pas. Nous avons comparé cela à ce que nous pouvions observer sur le terrain et nous avons trouvé la logique de l'affaire et les procédures.

Comment modifier les politiques au pays dans le cas des conflits où les femmes sont particulièrement à risque et où nous voudrions peut-être déployer des éléments, qu'il s'agisse d'ONG ou d'autres, pour prêter assistance? Vous avez dit que c'était là un des axes de recherche.

Mme Duggan : Vous voulez savoir quel est le rôle que la recherche peut jouer au juste?

Le sénateur Dallaire : Oui, pour que les politiques et les artisans des politiques au pays tiennent bien compte de ce fait.

Mme Duggan : Certains des travaux que le CRDI appuie par l'entremise de son service de partenariat canadien ont trait justement à cela. Le meilleur de la recherche provient parfois du monde universitaire, mais il faut souligner qu'un grand nombre d'ONG et de cellules de réflexion effectuent des recherches de leur côté. Souvent, fait paradoxal, ce sont les ONG ou les analystes de politiques qui sont le mieux branchés sur le milieu des politiques et qui ont l'attention des décideurs. Certains des travaux de recherche que nous appuyons visent à lier les ONG canadiennes et le monde universitaire, et à essayer de renforcer leur capacité de recherche. Pour défendre une cause, il faut s'appuyer sur des recherches solides. Les recherches rigoureuses sont les fondements de ce travail. Vous voulez être très sûr de ce que vous avancez. Il y a une partie de notre travail qui touche la société civile canadienne et tourne autour de cet axe-là.

Senator Dallaire: Last, and I am looking at PPC also, do we see the NGO world shifting gears to move away from anecdotal data and sometimes emotionally-based data to more rigorous and intellectually rigorous data that permits us to change doctrines in operations, change tactics and also change policy?

Ms. Livingstone: I can only answer for the Pearson Peacekeeping Centre. We realize that one of the gaps is precisely what we have identified, so we have instituted an evaluation mechanism that follows a participant — a police officer, military person or civilian who has been trained by us — as they go into the field, with the post-course six-month evaluation, and also talks to the supervisor. We evaluate whether we saw an observable behaviour change in this individual when they were doing their gender advising job or their policing job. We avoid the emotionality of data and look at whether this training activity resulted in behaviour change that can be measurable over time.

We have just started that process for the Sexual and Gender Based Violence course. What we are getting back, post-six months, is pretty amazing. I would be happy to bring that to the committee's attention should it be of interest.

Senator Munson: You mentioned 7.1 per cent of women in peace negotiations and that this figure is decreasing. What will it take to change that decline?

Ms. Goetz: The figure we mention is an average that we have calculated out of 24 peace processes since 1992. We have observed that the average proportions seem to be lower in the post-2000 period than in the pre-2000 period, which has much to do with the composition of warring factions and the types of conflicts that were being negotiated at these different times.

What will it take to change that decline? We need to have a different conception of how to construct the peace table. Currently, peace negotiations are purely between the leaders of belligerent parties and there is almost no opportunity for civil society organizations to engage in the negotiations.

They are some interesting alternative models: Guatemala, Ireland and Darfur. We, along with the Institute for Inclusive Security in Washington, are trying to think through alternative models of constructing the peace table. That is one measure that might help change this. Another measure is stronger domestic constituencies of women demanding participation. This is often hugely problematic in a conflict context, where these constituencies are dispersed in the diaspora and are weak. Yet another measure is more pressure from international contact groups and groups of friends who back up peace processes and finance them.

Le sénateur Dallaire : Pour finir, et je m'adresse aussi au CPMP, pouvons-nous entrevoir que le monde des ONG change de cap et délaisse les données anecdotiques et parfois d'inspiration émotionnelle pour adopter des données plus rigoureuses, plus rigoureuses sur le plan intellectuel, qui nous permettront de modifier les doctrines du côté opérationnel, de modifier la tactique et aussi de modifier les politiques?

Mme Livingstone : Je peux seulement répondre au nom du Centre Pearson pour le maintien de la paix. Nous avons pris conscience du fait qu'une des lacunes à combler concerne précisément le problème que nous avons relevé; nous avons donc instauré un mécanisme d'évaluation pour suivre un participant — un agent de police, un militaire ou un civil que nous avons formé — au moment où il arrive sur le terrain — au moyen d'une évaluation réalisée six mois après le cours et aussi d'un entretien avec le superviseur. Nous déterminons s'il y avait un changement de comportement observable chez la personne lorsqu'elle s'acquittait de ses tâches de conseiller pour les affaires homme-femme ou de policier. Nous évitons le caractère émotif des données et déterminons si l'activité de formation en question a débouché sur un changement de comportement qui peut être mesuré au fil du temps.

Nous venons de mettre cela en branle dans le cas du cours sur la violence sexuelle et fondé sur le genre. Les résultats que nous obtenons, après les six mois en question, sont assez extraordinaires. Je serais heureuse d'en faire part au comité si cela l'intéresse.

Le sénateur Munson : Vous avez dit qu'il y avait 7,1 p. 100 de femmes dans les négociations pour la paix et que c'était là une statistique à la baisse. Que faudra-t-il pour contrer ce déclin-là?

Mme Goetz : La statistique que nous donnons représente une moyenne que nous avons établie en comptant 24 processus de paix depuis 1992. Nous avons observé que la proportion moyenne semble être inférieure dans la période postérieure à l'an 2000, ce qui s'explique pour une grande part par la composition des factions en guerre et par le genre de conflit où il y avait négociation à différents moments.

Que faudra-t-il pour contrer ce déclin? Il faudra que nous envisagions différemment la conception d'une table de négociation. À l'heure actuelle, les négociations pour la paix sont purement l'affaire des chefs des camps belligérants. Il est pratiquement impossible pour les organismes de la société civile d'y prendre part.

Il existe des modèles de rechange intéressants : ceux du Guatemala, de l'Irlande et du Darfour. Aux côtés de l'Institute for Inclusive Security à Washington, nous essayons de réfléchir à d'autres modèles de conception de la table de négociation. C'est là une mesure qui aiderait peut-être à changer la donne. Autre mesure : une présence plus forte des femmes à l'échelle nationale exigeant de participer à la négociation. Souvent, cela pose un problème énorme dans le cadre d'un conflit, où les femmes en question sont dispersées dans la diaspora et se retrouvent dans une position de faiblesse. Autre mesure encore : des pressions plus grandes exercées par les groupes d'amis et groupes de contacts internationaux qui appuient les processus de paix et les financent.

Senator Munson: The military men who were here earlier described themselves as "ethical warriors," which is an interesting term. Looking at the three of you, I do not think you would be using the term "warriors" in the context of what you are trying to accomplish here, but I guess that is military nuance.

Can you recommend any kind of training to these ethical warriors on human rights and gender issues? Do you think that training lessons are being incorporated into their daily practice?

Ms. Livingstone: When we present any individual who is in a training course with the moral dilemmas that they face, whether the person is a police officer, a civilian humanitarian or a military individual, we refine the critical-thinking skills that must be engaged to make those difficult decisions when they are on the ground.

When I commented that at the Pearson Peacekeeping Centre we have ethics as a crosscutting issue, it is done deliberately to put all of our participants into that framework of how do I decide? What is the consequence on the ground? What is the consequence to me? What is the consequence to this mission? What is the impact that will resonate in the minds of people who may view my behaviour as less than legitimate or less than credible?

By forcing practice in a classroom, we are providing opportunities for people to decide how they will deal with their ethics and how they will make ethical decisions. When we do this exercise, I ask every participant to write down their ethical code and put it in their pocket. That is an interesting exercise. The second activity in the middle of the training program is to, as you make your decisions, pull your ethical code out of your pocket and decide whether you married up well or married down.

Senator Munson: Senator Demers spoke with the military men here about there not being enough people on the ground. I am happy about the Pearson Peacekeeping Centre. It does work, but it can work better, as we all know. You can train and help each other, with your group and the other three groups, but at the end of the day, we will be in a situation where, at least in our understanding, the military men and women will leave Afghanistan in the capacity of a combat role. I feel that there will be gaps in terms of who stays and who protects them and how they are trained on the ground to continue that ethical and moral battle.

Ms. Livingstone: There is a new article by the United Nations Department of Peacekeeping Operations that I would recommend to you, called the New Horizons project of the new peacekeeping partnership, which begins to address this very issue. As peace

Le sénateur Munson : Les militaires venus comparaître plus tôt se sont décrits comme étant des « combattants soucieux de l'éthique », terme intéressant. À vous regarder tous les trois, je ne crois pas que vous utiliseriez le terme « guerrières » pour décrire ce que vous essayez d'accomplir ici, mais j'imagine que c'est là une nuance militaire.

Avez-vous quelque formation à recommander à ces combattants soucieux de l'éthique à propos des droits de la personne et des questions homme-femme? Croyez-vous que des leçons utiles sont intégrées à leur pratique quotidienne?

Mme Livingstone : Lorsque nous mettons quiconque assiste à un cours devant le dilemme moral qu'il doit résoudre, qu'il s'agisse d'un policier, d'un civil travaillant dans le domaine humanitaire ou d'un militaire, nous affinons l'esprit critique qu'il doit déployer pour prendre les décisions difficiles dont il est question sur le terrain.

Lorsque j'ai évoqué le fait que l'éthique est une question transversale au Centre Pearson pour le maintien de la paix, c'est pour dire que cela est fait à dessein pour que tous nos participants s'inscrivent dans les limites du cadre : comment dois-je décider? Quelles sont les conséquences sur le terrain? Quelles sont les conséquences pour moi? Quelles sont les conséquences pour la mission? Qu'est-ce qui sera retenu d'abord et avant tout par les gens qui pourraient considérer mon comportement comme n'étant pas parfaitement légitime ou pas crédible?

Grâce aux mises en situation en salle de classe, nous donnons aux gens l'occasion de décider comment ils vont se débattre avec une question d'éthique et comment ils vont prendre des décisions éthiques. Lorsque nous faisons cet exercice, nous demandons à chaque participant de noter son code d'éthique sur une fiche et d'insérer celle-ci dans une poche. C'est un exercice intéressant. La deuxième activité, au milieu du programme de formation, se déroule comme suit : à mesure que vous prenez les décisions qui vous reviennent, vous sortez le code d'éthique de vos poches et déterminez si vous vous en êtes bien tiré ou non.

Le sénateur Munson : Le sénateur Demers a parlé avec les militaires du fait qu'il n'y a pas suffisamment de soldats sur le terrain. Je suis heureux du travail du Centre Pearson pour le maintien de la paix. Le centre fait un bon travail, mais il y a place à amélioration, comme nous le savons tous. Vous pouvez vous former et vous entraider, votre groupe et les trois autres groupes, mais, en dernière analyse, nous en arriverons à une situation où, selon notre compréhension tout au moins, les militaires, hommes et femmes, en tant que combattants, quitteront l'Afghanistan. J'ai l'impression qu'il y aura des lacunes quant à savoir qui reste et protège les gens et comment il est formé sur le terrain pour la suite de cette bataille éthique et morale.

Mme Livingstone : Je dois vous recommander une nouveauté du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. C'est le projet Nouvel Horizon, rattaché au nouveau partenariat pour le maintien de la paix, qui commence à

operations change in their complexity and in their multi-dimensionality, how do we integrate the military, the civilians and the police in a way that we have a response that fits the complexities that face the personnel?

One of the interesting questions that Canada faces is what do we do with the Canadian Forces after 2011? The UN has this notion of "robust peacekeeping." That is a challenging discussion. Canada has magnificent experience in Afghanistan. How does it use that experience in places like Sudan or Darfur or Somalia? I do not think the nature of conflict will change, so those lessons learned and best practices become critical to share with the world and to mentor and advise.

Ms. Duggan: Taking off my IDRC hat, from when I was with the UN, the critical issue is also around civilian police. In the past, it has been convenient or it has made practical and pragmatic sense to demobilize combatants and stream them into the police. They are military people. Security is what they do. Let us put them in the police. It is a convenient place to put them and to ensure that they have employment. However, often these people are the last people who should be put in a role of protecting civilians. They are people with human rights records, and we do not have in place rigorous standards for reviewing their records.

You see this being played out now in places like Guatemala, for example, where they have a high incidence of disturbing crimes against women, using modus operandi that was employed during the war. Many people were demobilized and streamed into the civilian police force with no revision of their records.

This is one of those cracks that is easy to fall into, but it is a question that needs to be addressed. That is really the whole post-conflict peace-building question. When the international community has left and the development actors are continuing, civil police training becomes incredibly important.

Senator Mitchell: You are passionate about this topic, and that is an inspiration. As you have been talking, I conjure up a sense of what Canada has done in the world on issues like this in the past. Clearly, we think we developed peacekeeping, and we probably did, but we certainly had a huge role to play in land mines. We did that because we had great leadership amongst the people in our government and great leadership and support from people like you who know about these issues.

While Ms. Goetz said that Canada is respected for our role in the Friends of 1325, I think the case can be made that we have not done very much on Resolution 1325. We do not have a plan. I could be wrong, since I do not hear every speech, but I am not aware of a minister of this government who has spoken passionately about Resolution 1325, and I know it will never

aborder cette question-là justement. À mesure que les opérations de maintien de la paix évoluent en fait de complexité avec les multiples dimensions que cela suppose, comment pouvons-nous intégrer l'armée, les civils et la police de manière à concevoir une intervention qui répond aux problèmes complexes auxquels fait face le personnel?

Voici une des questions intéressantes auxquelles le Canada doit trouver une réponse : que faisons-nous des Forces canadiennes après 2011? L'ONU entretient l'idée d'un maintien de la paix dit robuste. Il y a là un débat difficile à faire. Le Canada acquiert une expérience extraordinaire en Afghanistan. Comment se servir de cette expérience-là dans des endroits comme le Soudan ou le Darfour ou la Somalie? Je ne crois pas que la nature des conflits est appelée à changer; il devient donc essentiel de faire part au monde des leçons acquises et des pratiques exemplaires relevées, d'agir à titre de mentor et de conseiller.

Mme Duggan : Je vais oublier que je travaille au CRDI pendant un instant. À l'époque où j'étais à l'ONU, la question capitale était celle de la police civile. Par le passé, c'était chose commode; il était pratique de démobiliser les combattants et de les intégrer à la police. Ce sont des militaires. La sécurité, c'est leur affaire. Intégrons-les à la police. C'est un endroit commode où les mettre, et cela nous permet de nous assurer qu'ils ont un emploi. Toutefois, souvent, ce sont les dernières personnes auxquelles on devrait donner pour rôle de protéger les civils. Ce sont des gens ayant à leur actif des atteintes aux droits de la personne, et nous n'avons pas en place de normes rigoureuses pour examiner leur dossier.

On voit ce qu'il en est maintenant dans des endroits comme le Guatemala, par exemple, qui affiche un taux élevé de crimes inquiétants à l'encontre des femmes, dont le modus operandi reprend ce qui se faisait pendant la guerre. Nombreux sont les soldats qui ont été démobilisés et intégrés à la police civile sans que leur dossier ne soit révisé.

C'est une des mailles du filet dans lesquelles il est facile de tomber, mais il faut régler cette question. Toute la question de la consolidation de la paix après un conflit est là. Lorsque la communauté internationale n'est plus sur les lieux et que les acteurs du développement jouent leur rôle, la formation de la police civile revêt une importance extraordinaire.

Le sénateur Mitchell : Le sujet vous passionne, et c'est de nature à inspirer. Pendant que vous parliez, j'ai réfléchi à ce que le Canada a fait dans le monde à propos de dossiers comme celui-là, dans le passé. Cela ne fait pas de doute, nous croyons avoir créé le maintien de la paix, et c'est probablement vrai, mais il est certain que nous avons joué un rôle extrêmement important dans la lutte contre les mines terrestres. Nous y sommes arrivés parce qu'il y a eu un excellent leadership de la part du gouvernement et un excellent leadership, un excellent soutien de gens comme vous, qui sont au courant de ces questions.

Mme Goetz a affirmé que le Canada est respecté pour le rôle qu'il joue au sein des Amis de 1325, mais je crois qu'on peut faire valoir que nous n'avons pas fait grand-chose pour appliquer la Résolution 1325. Nous n'avons pas de plan. Je pourrais avoir tort, étant donné que je n'écoute pas tous les discours, mais je ne connais pas un seul ministre au gouvernement qui ait parlé avec

get done if no one champions it in Canada. The second step would be that if Canada championed it in the world, perhaps we could have an impact. There are gaps around the world in the application of Resolution 1325, and certainly within Canada.

Could you tell me how many of the responsibilities that fall out for each country Canada has fulfilled? Have we begun to report annually? Are we appointing women's protectors? Do we have an action plan in each case?

Ms. Goetz: As a member of the UN, it is very difficult for me to make a comment unless I can do it across all countries.

Senator Mitchell: How do we compare to other countries?

Ms. Goetz: A group known as the Friends of 1325 has done a great deal on the issue.

I know the national plan is seen as very important, but what is much more important in some ways is that Resolution 1325 is integrated across the relevant government actions and departments so that when the military reports to Parliament, for example, they report on this issue among other protection of civilians issues and so on. When the ministry of foreign affairs reports, they report on women's leadership and peace building.

I have not answered your question directly. I would need to look at it, and Canada would not have had a chance to appoint women protection advisers since that is new, but there are several great opportunities within these new resolutions for Canada. Seeing that a very strong special representative of the Secretary-General is appointed as soon as possible on the prevention of sexual violence is an urgent priority. Developing expertise on sexual violence in military response and preventing sexual violence are areas that need expertise and on-the-ground operational skills.

Developing capacity to track and monitor Resolution 1325 as well as developing some kind of monitoring of post-conflict spending, perhaps through the Peacebuilding Fund and Peacebuilding Commission, are high priority actions that could be taken.

Senator Mitchell: You mentioned that there is no operational authority on the ground for women's protection and no UN authority.

What is the reason for that? Is it just that the UN cannot seem to make that a priority? Is too much political resistance, or is it money? Maybe that is the same thing. Is it because it has not been driven by some country that would champion it?

passion de la Résolution 1325 et je sais que ça ne se fera jamais si personne ne porte le flambeau au Canada. La deuxième étape, ce serait que, si le Canada s'en fait le grand défenseur dans le monde, cela aurait peut-être un impact. Il y a des lacunes dans le monde en ce qui concerne l'application de la Résolution 1325, et c'est le cas, certainement, au Canada même.

Parmi les responsabilités qui reviennent à chaque pays, combien y en a-t-il que le Canada a respecté? Avons-nous commencé à présenter un rapport annuel? Est-ce que nous nommons des responsables de la protection des femmes? Est-ce qu'il y a un plan d'action établi pour chaque cas?

Mme Goetz : Comme je suis membre de l'ONU, il est très difficile pour moi de commenter cela, à moins de pouvoir le faire pour l'ensemble des pays.

Le sénateur Mitchell : Comment nous comparons-nous aux autres pays?

Mme Goetz : Il y a un groupe appelé Amis de 1325 qui a beaucoup travaillé à cette question-là.

Je sais que le plan national est considéré comme très important, mais ce qui est beaucoup plus important, à certains égards, c'est que la Résolution 1325 soit intégrée à l'ensemble des mesures et ministères du gouvernement. Ainsi, lorsque l'armée fait rapport au Parlement, par exemple, elle fait état de cette question aux côtés des autres touchant la protection des civils et ainsi de suite. Lorsque le ministère des Affaires étrangères présente un rapport, il fait état du leadership en la matière et de la consolidation de la paix.

Je n'ai pas répondu directement à votre question. Il faudrait que j'étudie la situation, et le Canada n'aurait pas encore eu l'occasion de nommer des conseillers pour la protection des femmes, étant donné que c'est une nouveauté, mais ces nouvelles résolutions présentent plusieurs grandes occasions à saisir pour le Canada. De toute urgence, il faut nommer quelqu'un de très solide au poste de représentant spécial du Secrétaire général en ce qui concerne la prévention de la violence sexuelle. La violence sexuelle dans les interventions militaires et la prévention de la violence sexuelle sont des domaines où il faut de l'expertise et des habiletés opérationnelles valables sur le terrain.

Se donner la capacité de suivre et de contrôler l'application de la Résolution 1325 et concevoir une forme quelconque de contrôle des dépenses post-conflit, peut-être par le truchement du Fonds de consolidation de la paix et de la Commission de consolidation de la paix, figurent parmi les mesures extrêmement prioritaires que l'on pourrait adopter.

Le sénateur Mitchell : Vous avec dit qu'il n'y a pas d'autorité opérationnelle sur le terrain pour ce qui est de la protection des femmes ni d'autorité de l'ONU.

Pourquoi est-ce le cas? Est-ce simplement que l'ONU n'arrive pas à en faire une priorité? Est-ce la résistance politique qui est trop grande ou est-ce une question d'argent? C'est peut-être la même chose. Est-ce parce qu'il n'y a aucun pays qui a vraiment pris le flambeau?

Ms. Goetz: When it comes to gender issues within the UN, there are four small entities that address gender issues. That is an evolution over time in bureaucratic structure, and it leads to fragmentation and also marginalization. This is just a historic development, and the High Level Pan on UN System-Wide Coherence of 2005 recognized this as a problem and prioritized the consolidation of gender entity to promote gender equality and women's rights.

A General Assembly resolution last month reiterated on this and called on the Secretary-General to take immediate actions to see that this was done. There is movement to create a strong gender entity which is envisaged to have operational capacity and a much bigger budget. The trouble is we do not have the timeline for this. It is not in place yet, but we have to expect, hope for and work to its activation as soon as possible.

Senator Mitchell: If you were the minister of foreign affairs and you decided that you could drive Canada as a leader, as was the case with landmines and Lloyd Axworthy, for example, what would be the five things that you would start tomorrow to drive our leadership and the world on Resolution 1325?

Ms. Livingstone: I would like to defer that question to my colleagues. As an NGO, I am a little uncomfortable with knowing how to answer that question.

Ms. Duggan: I am a little uncomfortable answering it as a Canadian Crown corporation. We are at a bit of a stalemate. I would feel as though I am going out of my area of competence. I am not sure I would be comfortable answering that question.

The Chair: Would you like to withdraw that question?

Senator Mitchell: Not in the least; absolutely not. I do not mean to put them on the spot, but the question is not unreasonable. Canada should lead, and there are ways to do it.

The Chair: There will be witnesses and there have been witnesses you should put that question to.

Senator Mitchell: I will.

Ms. Goetz: I would venture an answer not about Canada but about any country with similar international stature, GDP and global reach.

To prioritize and lead on Resolution 1325, the first action would be to innovate in the peace processes. Engage in peace processes and innovate to ensure that somehow women's voices are expressed, whether or not through direct representation at the table. Second, feminize the uniformed personnel involved in peacekeeping through a concerted campaign of domestic recruitment for any contributed troops or police but also encouraging it internationally. One of the single most powerful contributions countries like Canada could make would be to put

Mme Goetz : Pour les questions homme-femme aux Nations Unies, il y a quatre petites entités qui sont à l'œuvre. C'est une évolution au fil du temps de la structure bureaucratique qui a conduit à cela, ce qui donne une fragmentation et aussi une marginalisation. Ce n'est que le résultat d'une évolution historique, et le Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies de 2005 a reconnu qu'il s'agissait là d'un problème et fait une priorité de la consolidation des entités en question pour promouvoir l'égalité homme-femme et les droits des femmes.

Une résolution adoptée le mois dernier à l'Assemblée générale réitérait le point et appelait le Secrétaire général à agir immédiatement pour que cela se fasse. Il y a un mouvement en faveur de la création d'une seule et unique entité chargée des questions homme-femme, qui aurait une capacité opérationnelle et serait dotée d'un budget beaucoup plus important. L'ennui, c'est qu'il n'y a pas de délai établi. Ce n'est pas encore en place, mais nous devons travailler en vue que cela se fasse dès que possible, en faire une attente, un espoir même.

Le sénateur Mitchell : Si vous étiez ministre des Affaires étrangères et que vous décidiez que vous pouviez faire du Canada un leader dans le domaine, comme on a pu le voir avec les mines terrestres et Lloyd Axworthy, par exemple, quels seraient les cinq éléments auxquels vous commenceriez à travailler dès demain pour concrétiser la Résolution 1325?

Mme Livingstone : Je demanderais à mes collègues de répondre à cette question. Comme représentante d'une ONG, je ne suis pas très certaine de savoir comment répondre à cette question-là.

Mme Duggan : Je ne sais pas très bien comment y répondre en tant que représentante d'une société d'État canadienne. Nous en sommes à une impasse en quelque sorte. J'aurais l'impression d'outrepasser mon champ de compétence. Je ne suis pas sûre d'être très à l'aise à l'idée de répondre à cette question-là.

La présidente : Voulez-vous retirer la question?

Le sénateur Mitchell : Pas le moindrement; pas du tout. Je ne veux pas mettre les témoins dans une situation impossible, mais la question n'est pas déraisonnable. Le Canada devrait être un chef de file; or, il y a toujours des façons d'y arriver.

La présidente : La question, il y a des témoins auxquels vous allez pouvoir la poser, auxquels vous auriez dû la poser.

Le sénateur Mitchell : Je vais la poser.

Mme Goetz : Je me proposais de répondre au sujet non pas du Canada, mais de tout pays ayant une place dans le monde, un rayonnement et un PIB comparables.

Pour classer les éléments par ordre de priorité et tracer la voie relativement à la Résolution 1325, premièrement, il convient d'à innover en ce qui concerne les processus de paix. Engagez-vous dans les processus de paix et innovez pour vous assurer que, d'une façon ou d'une autre, la voix des femmes est entendue, que ce soit par représentation directe à la table de négociation ou non. Deuxièmement, féminisez le personnel en uniforme des troupes de maintien de la paix grâce à une campagne concertée de recrutement de soldates ou de policières au pays, tout en

together all female or majority female military observation teams, including civilian observers, to observe ceasefires. That would be extremely powerful as a contribution to peace for women. Third, obviously, there is a resourcing and financing issue, so ensure that adequate resources are available and that there is not such a stark deficit for financing women's safety and recovery.

Fourth, I would focus on the issue of decisive prevention of conflict-related sexual violence, including through a profound review of military doctrine peacekeeping practice, not just in training but also in incentive systems. We have not talked at all about incentive systems and what drives the behaviour of peacekeepers on the ground, but I do not know of any rewards for peacekeepers for protecting women and taking decisive action to prevent sexual violence. International awards of that kind can be powerful in inspiring positive action.

Senator Mitchell: Do you mean like a special medal?

Ms. Goetz: Sure.

Senator Mitchell: What an idea. Good thing I asked the question.

The Chair: We have been talking about helping women in conflict situations. It was often said that Resolution 1325 went hand in hand with the International Criminal Court, and we have had now examples and decisions from the international court that say rape is unacceptable and it is a war crime. We are just starting the legal side to what would be the political side, Resolution 1325.

Do you see the two going hand in hand? What is the UN's position at this time? We do not see that linkage very much.

Ms. Goetz: There have only been three dozen people put in jail by international criminal courts and war crimes tribunals for sexual violence, and domestic courts have not done much better.

The issue of prosecution is absolutely critical for stopping impunity, as you know. Resolutions 1820 and 1888 make this a major priority, including the suggestion in Resolution 1888 that a standby task team of judicial experts should be able to go out to post-conflict countries, on request, to support judicial systems.

That is a major area of priority. The ICC does have indictments on sexual violence, and it has had some difficulties in assembling the evidence under appropriate conditions, which shows where another huge challenge lies, and it is another role for international leadership to ensure there is adequate financing and provision for the protection of witnesses and victims, for the

encourageant la chose à l'étranger. Une des contributions les plus importantes que pourrait faire un pays comme le Canada, ce serait de mettre sur pied des équipes d'observation militaires composées entièrement ou en majorité de femmes, y compris des observatrices civiles, pour observer le respect des cessez-le-feu. Ce serait extrêmement puissant comme contribution à la paix pour les femmes. Troisièmement, évidemment, il y a la question du financement et des ressources, soit de veiller à ce qu'il y ait des ressources adéquates à la tâche et de s'assurer que le financement des mesures touchant la sécurité et le rétablissement des femmes ne souffre pas d'un si grand déficit.

Quatrièmement, je m'attacherais à l'idée de mettre en place des mesures énergiques pour prévenir la violence sexuelle liée à un conflit, notamment par un examen profond de la doctrine militaire et de la pratique du maintien de la paix, non seulement sur le plan de la formation, mais aussi en mettant en place des régimes d'encouragement. Nous n'avons pas du tout parlé des régimes d'encouragement et de ce qui motive le comportement des Casques bleus sur le terrain, mais je ne suis au courant d'aucune récompense remise aux Casques bleus ayant protégé des femmes et pris les mesures décisives pour empêcher la violence sexuelle. La remise de prix internationaux de ce genre peut représenter un puissant appel à l'action.

Le sénateur Mitchell : Vous voulez dire une médaille spéciale?

Mme Goetz : Certainement.

Le sénateur Mitchell : Quelle idée. Il est bon que j'aie posé la question.

La présidente : Nous parlons de l'idée de venir en aide aux femmes dans les conflits. On a souvent affirmé que la Résolution 1325 allait de concert avec la Cour pénale internationale, et voilà maintenant qu'il y a des exemples et des décisions provenant de ce tribunal qui affirment que le viol est inacceptable et que c'est un crime de guerre. Nous entrons à peine sur le terrain politique par la porte juridique avec la Résolution 1325.

Croyez-vous que les deux vont de concert? Quelle est la position de l'ONU en ce moment? Nous ne voyons pas très bien ce lien-là.

Mme Goetz : Les cours pénales internationales et les tribunaux pour crimes de guerre ont emprisonné moins de 40 personnes pour des actes de violence sexuelle. Les tribunaux nationaux n'ont guère fait mieux.

Comme vous le savez, il faut absolument poursuivre pour mettre fin à l'impunité dont jouissent ces gens. Les Résolutions 1820 et 1888 en font une question de première importance. C'est le cas notamment de la Résolution 1888, selon laquelle une équipe de juristes devrait pouvoir aller épauler les responsables du système judiciaire, sur appel, dans les pays qui sortent d'un conflit.

C'est un secteur de première importance. La CPI a bel et bien porté des accusations contre certaines personnes pour des cas de violence sexuelle, mais elle a éprouvé de la difficulté à rassembler les éléments de preuve dans des conditions appropriées, ce qui fait voir une autre difficulté extrême. Il appartient aussi aux leaders mondiaux de s'assurer de financer les procès correctement et

enabling of testimony and doing it in a somewhat fast-tracked way. Crimes of sexual violence take such a long time to try and often come to light so late that you generally establish a de facto environment of impunity before you are able to stop perpetrators from repeating.

Ms. Livingstone: One of the interesting lessons we have learned is that for many of our African participants note taking is a skill they do not have because police do not enter courtrooms. Training them to take a note and to write a report with the anticipation that some day they might go to the International Criminal Court or be called there in defence of a victim is new learning for them, and it has been exciting to start that process of basic note taking, report writing and thinking about the future. In the gap time between the ideal and the real, we are teaching people how to take notes.

Ms. Duggan: I remember that linkage was made very much at the beginning with Resolution 1325 and the ICC. The ICC is incredibly important, but it is easy to lose sight of the fact that the ICC and international criminal justice is the last resort, and often we get caught up on preparing cases and bringing them to the ICC. The worst of the worst go there, if we can get them.

Much needs to be done in rebuilding national justice systems because most rape victims will never see the doors of The Hague, will never have the resources to get there or even the courage to bring their stories to light. Redoubling efforts around building national judicial systems and national security apparatus is also very important.

The Chair: Thank you for reminding me of that point. We have said often that the ICC's international jurisdiction is complementary. It is when a state cannot or will not that the ICC comes in, so the national is the front line in that system.

The other point is that the ICC will be most effective when it is seen as a preventive tool as opposed to a curative tool, at there lays the time gap. If it becomes the international standard that it was intended to be, perhaps many things would happen pre-conflict and we would not be looking at the post-conflict situation.

We are some 15 minutes over our time. We thank you for the time you have taken and the perspectives you have brought. It will certainly be very helpful in our work. If we need to call on you again, I am sure that you will give us that opportunity.

We thank you for your input and the written materials; it is extremely helpful.

Ms. Livingstone, Ms. Goetz and Ms. Duggan, thank you.

(The committee adjourned.)

d'assurer la protection des témoins et des victimes, pour que les gens puissent témoigner et qu'ils puissent le faire aussi de façon relativement rapide. Les procès sur les crimes comportant une part de violence sexuelle sont si longs que, souvent, c'est une impunité de facto qui existe avant qu'on puisse mettre la main sur les coupables pour les empêcher de récidiver.

Mme Livingstone : Une des leçons intéressantes que nous avons apprises, c'est que bon nombre de nos participants africains ne savent pas prendre des notes, du fait que les policiers là-bas n'entrent pas dans les salles d'audience. Assister à une formation en prise de notes et en rédaction de rapports en prévision du jour où on se retrouvera peut-être à la Cour pénale internationale pour défendre une victime, voilà quelque chose de nouveau pour eux, et il est exaltant pour nous de commencer ce travail d'apprentissage de la prise de notes, de la rédaction de rapports et de réflexions tournées vers l'avenir. Dans l'intervalle qui sépare l'idéal du réel, nous montrons aux gens comment prendre des notes.

Mme Duggan : Je me souviens que le lien entre la Résolution 1325 et la CPI a été fait au début tout à fait. La CPI fait un travail extraordinairement important, mais il est facile d'oublier que la CPI et la justice pénale internationale constituent un dernier recours et que, souvent, nous ne nous occupons que des causes à préparer pour la CPI. Ce sont les cas les plus épouvantables qui se retrouvent là, si nous pouvons en faire notre travail.

Il y a beaucoup à faire pour rebâtir les systèmes nationaux de justice. C'est que la plupart des victimes de viol ne verront jamais les portes de La Haye, ne disposeront jamais des ressources nécessaires pour se rendre là ou n'auront même le courage voulu pour révéler leur histoire au grand jour. Il est également très important de redoubler d'efforts pour bâtir les systèmes nationaux de justice et les appareils nationaux de sécurité.

La présidente : Merci de me rappeler ce dernier point. Nous avons souvent dit que la sphère internationale de la CPI complète la sphère nationale. C'est lorsqu'un État n'a pas la capacité ou la volonté d'agir que la CPI entre en scène; le système national constitue donc la ligne de front de ce système-là.

Par ailleurs, la CPI aura une efficacité maximale lorsqu'elle sera perçue comme un outil de prévention plutôt qu'un moyen curatif, l'écart de temps se situant là. Si elle devient la norme internationale qu'elle était censée devenir, les affaires engagées avant même les conflits seront peut-être nombreuses, si bien que nous n'aurions pas à nous pencher sur la situation du pays après le conflit.

Nous avons dépassé le temps qui nous était alloué de quelque 15 minutes. Nous vous remercions du temps que vous avez pris pour assister à l'audience et des points de vue que vous êtes venus y défendre. Ce sera certainement très utile à nos travaux. Je suis sûre que vous allez répondre à l'appel de nouveau si jamais nous décidons de solliciter encore une fois votre point de vue.

Merci de votre apport et de la documentation remise; c'est extrêmement utile.

Madame Livingstone, madame Goetz, madame Duggan, merci.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Monday, October 19, 2009

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2:05 p.m. to examine the issue of sexual exploitation of children in Canada, with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of the sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I see a quorum. This is the Standing Senate Committee on Human Rights. We are here to examine the issue of sexual exploitation of children in Canada, with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities.

Our first and only witness in this slot is the Honourable Landon Pearson, who is at the Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights. Ms. Pearson was a vice chair of this committee when we studied the Convention on the Rights of the Child and is no stranger to the committee, to the Senate and the work of children. In particular, part of our study under the Convention on the Rights of the Child was to look at exploitation. She has followed this topic not only specifically within the Senate context, but also within her own studies and, in particular, at her centre.

Welcome back. It is good to have you here. We thank you for coming to share your experience and your wisdom. You are no stranger to our processes, so I do not have to outline them to you. The floor is yours.

The Honourable Landon Pearson, Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights: Thank you so much, senators. As a former colleague, I am not entirely sure how to address you, but I think "colleagues in a common cause" will do.

The question we have before us is not whether the sexual exploitation of children and young adolescents can ever be justified, but how can government, through legislation and policy formation, diminish if not eliminate it in practice.

Ever since my days as the co-chair of the Special Joint Parliamentary Committee on Child Custody and Access, I have carried around a quotation from Samuel Johnson: "How small of all that human hearts endure, That part which laws or kings can cause or cure!" I think that is always a reminder of what we are able to do and what we cannot do. But, however small it is that we must address, it is to that small part that we must address ourselves.

OTTAWA, le lundi 19 octobre 2009

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 5, pour examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les communautés particulièrement touchées.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vois que le quorum est atteint. Notre comité, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, se réunit pour examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les communautés particulièrement touchées.

Notre premier et unique témoin dans le présent créneau est l'honorable Landon Pearson, du Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights. Mme Pearson est rompue aux questions touchant le travail des enfants, et elle est une habituée du Sénat et du comité, dont elle était vice-présidente lorsqu'il s'est penché sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Plus particulièrement, dans le cadre de notre étude de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous devions examiner la question de l'exploitation des enfants. Mme Pearson a poursuivi ses études à ce sujet, dans le cadre non seulement des travaux du Sénat, mais également de ses travaux personnels et de ceux du centre qu'elle dirige.

Nous sommes heureux de vous revoir. Merci d'être ici pour nous faire part de votre expérience et nous faire profiter de votre sagesse. Vous connaissez bien notre façon de fonctionner, et je ne vous rappellerai donc pas les modalités de notre réunion. Vous avez la parole.

L'honorable Landon Pearson, Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights : Merci infiniment, chers sénateurs. Comme vous êtes des anciens collègues, je ne suis pas tout à fait certaine de la manière dont je dois m'adresser à vous. Considérons-nous comme des « frères d'armes ».

Lorsque nous examinons la question de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes adolescents, la question est non pas de savoir si cela peut se justifier, mais de déterminer comment le gouvernement peut diminuer, voire éradiquer, dans les faits, ce type d'exploitation, par l'établissement de mesures législatives et de politiques.

Depuis l'époque où j'ai coprésidé le Comité parlementaire mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants, j'ai l'habitude de citer cette phrase de Samuel Johnson : « Parmi tous les tourments que le cœur humain peut souffrir, qu'elle est minime la part que les lois ou les rois peuvent causer ou guérir! » Selon moi, cette citation peut nous aider à ne jamais oublier ce que nous sommes capables de faire et ce que nous sommes incapables de faire. Et si la part du possible est minuscule, nous avons néanmoins la responsabilité de nous y atteler.

Thank you so much for the opportunity to appear before you today and provide you with some of the history of Canadian government involvement in the issue of the commercial sexual exploitation of children by recounting my own experience with it over the years.

I think the Badgley committee report of 1984 on the sexual abuse of children was the wake-up call for all of us concerned with vulnerable children. The statistics revealing the extent of the prevalence were alarming; yet, I remember sitting with friends on the porch of our cottage on the Gatineau River and my skeptical husband's asking us how many of us had had unwanted sexual advances in childhood. In a discussion of unexpected frankness, it turned out that we fitted the statistics exactly — one in three girls and one in four boys.

While none of our experiences were prolonged or particularly harmful, each one of us could remember them in excruciating detail. From that moment on, I became fully conscious of the enormous potential for soul-destroying damage that these experiences can have on children, and I have paid close attention to the issue ever since.

So has the federal government. After Badgley and the subsequent Fraser committee report on pornography, Rick Rogers was appointed special adviser to the Minister of Health and Welfare on the sexual abuse of children and charged with the task of developing strategies. Justice began the long process of crafting protective legislation through amendments to the Criminal Code.

My first encounter with the Senate was when, as president of the Canadian Council for Children and Youth, in 1986 or 1987, I brought a distinguished American developmental psychologist named James Garbarino to speak to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, chaired, as I recollect, by Joan Neiman. The question was about the truthfulness of small children as witnesses in sexual abuse cases.

He testified then that you can trust a child's answer as long as the question he or she is asked has no more words than the child's age. Then he urged the committee to pay special attention to adolescent defenders in sexual abuse cases, because he said — looking directly at the male senators at the time — it is much easier to change sexual behaviour in youth than once it is firmly established in adulthood.

Je vous remercie infiniment de m'offrir la possibilité de prendre la parole devant vous aujourd'hui et de vous présenter un aperçu de tout ce que le gouvernement canadien a fait dans le passé en ce qui a trait à la question de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en vous faisant part de ma propre expérience en la matière.

Je pense que le rapport du comité Badgley qui a été rendu public en 1984 et qui portait sur l'exploitation sexuelle des enfants, a eu l'effet d'un coup de semonce pour toutes les personnes préoccupées par la situation des enfants vulnérables. Les statistiques faisant état de l'ampleur du phénomène étaient alarmantes; cependant, je me souviens qu'un jour, je me trouvais avec des amis sur la véranda de mon chalet au bord de la rivière Gatineau, et mon mari, qui était sceptique quant à ces chiffres, nous avait demandé d'indiquer combien d'entre nous avaient fait l'objet d'avances importunes à caractère sexuel pendant l'enfance. Il s'en est suivi une discussion d'une franchise inattendue, et il s'est révélé que les résultats de ce petit sondage maison concordaient avec ceux du rapport : une fille sur trois et un garçon sur quatre avaient fait l'objet de telles avances au cours de leur enfance.

Aucune de ces personnes n'avait vécu une mauvaise expérience prolongée ou particulièrement grave, mais chacune pouvait s'en rappeler dans les moindres détails. C'est à partir de ce moment que j'ai pris pleinement conscience du fait que de telles expériences peuvent avoir un effet destructeur sur les enfants, et, depuis ce temps, je m'intéresse de très près à la question.

Le gouvernement fédéral n'est pas en reste. Après la publication du rapport du comité Badgley et du rapport subséquent du comité Fraser sur la pornographie, Rick Rogers a été nommé conseiller spécial du ministre de la Santé et du Bien-être social en matière d'exploitation sexuelle des enfants, et il a été chargé d'élaborer des stratégies. Il a en a résulté un long processus de mise en place de mesures législatives visant à protéger les enfants par le truchement de modifications du Code criminel.

J'ai collaboré avec le Sénat pour la première fois en 1986 ou 1987. À cette époque, j'étais présidente du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, et j'avais invité un éminent psychologue du développement américain, James Garbarino, à venir témoigner avec moi devant le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui était présidé, si je me souviens bien, par Joan Neiman. Il avait abordé la question de la véracité des témoignages présentés par de jeunes enfants dans les affaires d'abus sexuel.

M. Garbarino avait déclaré qu'on pouvait croire la réponse d'un enfant à condition que le nombre de mots que compte la question qui lui est posée correspond à son âge. Il avait ensuite enjoint au comité de porter une attention spéciale aux personnes qui défendent les adolescents dans les affaires d'abus sexuel, faisant valoir — en s'adressant directement aux sénateurs de sexe masculin — qu'il est beaucoup plus facile de modifier le comportement sexuel d'un enfant que celui, solidement enraciné, d'un adulte.

Even today, that comment speaks directly to the need for more focus on the promotion of healthy sexuality in high school education programs as a form of protection, as well as awareness raising through special presentations and the visible modeling by responsible adult males. That has been taken up by young people again and again, that perhaps some of the sports people could come out and take an active role in saying that this is not right. We know that Senator Dallaire has stood up as a model against this particular abuse of children.

In 1989, when the Convention on the Rights of the Child was adopted, article 34 addressed the sexual abuse and sexual exploitation of children for the first time clearly in an international human rights document. I will not read a lot, but I will read that one because it is quite short. For the rest, I will be giving other references and I will probably hand them over to the researcher so that we do not have to hear them all.

Article 34 of the convention says that:

> States Parties undertake to protect the child from all forms of sexual exploitation and sexual abuse. For these purposes, States Parties shall in particular take all appropriate national, bilateral and multilateral measures to prevent:
>
> (a) The inducement or coercion of a child to engage in any unlawful sexual activity;
>
> (b) The exploitative use of children in prostitution or other unlawful sexual practices;
>
> (c) The exploitative use of children in pornographic performances and materials.

For me the importance of the Badgley report was that the issue of sexual abuse had been underground. Obviously, it happened. It has occurred since the beginning of time. However, it really was not until the Badgley committee report in 1984 that the issue came out into the open and the rest of us became aware that this was a widespread practice that had such a damning, difficult impact on children.

Then, of course, the same issue was subsequently addressed in the world declaration and plan of action from the World Submit for Children in 1990. This summit, which was held at the United Nations under the auspices of UNICEF, was brilliantly co-chaired — I was there to observe — by Brian Mulroney, who had managed to persuade even George Bush, Sr., to attend.

That Mr. Mulroney really cared about issues related to children and youth was confirmed when, subsequent to the World Submit, he designated Benoît Bouchard, who was Minister of Health and Welfare, as Minister Responsible for Children.

Encore aujourd'hui, ce commentaire souligne expressément la nécessité de mettre davantage l'accent sur la promotion de la sexualité saine dans les programmes d'études secondaires par mesure de protection, de même que sur la nécessité de mieux sensibiliser les jeunes au moyen d'exposés spéciaux et en accentuant la présence d'hommes responsables pouvant servir de modèles auxquels s'identifier. Les jeunes ont maintes et maintes fois exprimé le désir que les sportifs professionnels viennent à leur rencontre et participent activement à les mettre sur le droit chemin. Nous savons que le sénateur Dallaire est un modèle à imiter au chapitre de la dénonciation de ce type particulier d'exploitation des enfants.

En 1989, la Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée. Pour la première fois, un document international en matière des droits de la personne abordait clairement la question de l'exploitation sexuelle des enfants et de la violence sexuelle à leur égard. L'article 34 de la Convention porte expressément sur ce point — je ne vous lirai pas le document au complet, mais je vais vous lire l'article 34 parce qu'il est très bref. Pour ceux qui veulent en savoir plus long, j'ai d'autres documents en ma possession, et je les remettrai probablement au recherchiste, de manière à ce que nous ne passions pas trop de temps là-dessus.

Voici le texte de l'article 34 de la Convention relative aux droits de l'enfant :

> Les États parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. À cette fin, les États prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher :
>
> a) Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale;
>
> b) Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales;
>
> c) Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique.

À mes yeux, l'importance du rapport Badgley tient à ce que, avant cela, la question de l'abus sexuel n'était jamais abordée publiquement. Évidemment, le phénomène existait — il existe depuis le début des temps. Cependant, c'est la publication en 1984 du rapport du comité Badgley qui a levé le tabou sur la question et qui nous a fait prendre conscience du fait que la violence sexuelle était très répandue et qu'elle avait des répercussions terriblement néfastes sur les enfants.

Puis, bien sûr, la même question a ensuite été abordée dans le cadre de la Déclaration mondiale et plan d'action du Sommet mondial pour les enfants de 1990. Ce sommet, organisé par les Nations Unies sous l'égide de l'UNICEF, avait été coprésidé de façon brillante — j'étais là pour le constater — par Brian Mulroney, qui avait réussi à convaincre George Bush père à y assister.

M. Mulroney était véritablement préoccupé par les questions touchant les enfants et la jeunesse, et cela a été confirmé, à la suite du Sommet mondial, par le fait qu'il a nommé Benoît Bouchard, qui était alors ministre de la Santé et du Bien-être social, au poste

Minister Bouchard, in turn, established a children's bureau within the health and welfare department and charged it with developing a national plan of action, entitled Brighter Futures, which laid the ground work for many of the excellent programs for children in Canada that are still in place today. Some of those were cited by Kelly Stone two weeks ago as preventive measures.

By the time Brighter Futures appeared, Canada had ratified the Convention on the Rights of the Child. With government support, in my role as the chair of the Canadian Coalition for the Rights of Children, I brought two youths from each province and territory to witness Mr. Mulroney's signature on the instrument of ratification in the great hall of Parliament, surrounded by the twinkling lights of all the Christmas trees. It was a great event.

With this act, the slow process of raising consciousness about children's rights really began to take hold.

When I was appointed to the Senate in 1994, it was made clear to me that, in addition to representing Ontario — which we considered already well represented in Parliament at the time — I was to speak up for all those who cannot vote — that is, every Canadian under the age of 18. Therefore, for 11 years I did. Senator Andreychuk will remember the days when we first tackled reforms to the Young Offenders Act in the Legal and Constitutional Affairs Committee. On the whole, I think we agreed in principle with respect to children's rights, but as a former youth court judge, she knew better how things work out in practice.

I will return to the commercial sexual exploitation of children. In September 1995, I, along with Senator Cohen from New Brunswick, represented the Senate on the parliamentary delegation to the fourth World Congress in Beijing. It was there, sitting beside the widow of Olof Palme, at a day that had been organized by UNICEF devoted to issues related to girls, that I first heard about Sweden's proposal to host the first World Congress against Commercial Sexual Exploitation of Children, along with UNICEF, ECPAT — End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes — and the nongovernmental Committee on the Rights of the Child.

de ministre responsable des enfants. Pour sa part, M. Bouchard a mis en place un bureau des enfants au sein du ministère de la Santé et du Bien-être social et lui a demandé d'élaborer un plan d'action national. Il en a découlé le plan d'action intitulé Grandir ensemble, qui a jeté les fondements d'une kyrielle d'excellents programmes pour les enfants du Canada, lesquels sont toujours en place aujourd'hui. Il y a deux semaines, Kelly Stone a mentionné certains de ces programmes et les a qualifiés de mesures préventives.

Lorsque le plan d'action Grandir ensemble a vu le jour, le Canada avait déjà ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. À titre de présidente de la Coalition canadienne pour les droits des enfants, et avec l'aide du gouvernement, j'avais invité deux jeunes de chaque province et territoire à assister à la signature par M. Mulroney de l'instrument de ratification. La cérémonie s'était déroulée dans le Grand Hall du Parlement, sous les lumières scintillantes des sapins de Noël. Cela a été un événement mémorable.

Avec la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant, le lent processus de sensibilisation à l'égard des droits des enfants s'est mis en place de façon vraiment durable.

En 1994, lorsque j'ai été nommée au Sénat, on m'a bien fait comprendre que, en plus de représenter l'Ontario — une province que l'on considérait comme déjà très bien représentée au Parlement à ce moment-là — je serais appelée à prendre la parole pour toutes les personnes qui n'ont pas le droit de vote, c'est-à-dire tous les Canadiens de moins de 18 ans. C'est ce que j'ai fait pendant 11 ans. Le sénateur Andreychuk se souvient sans doute de l'époque où nous nous sommes attelées pour la première fois à la tâche de réformer la Loi sur les jeunes contrevenants, dans le cadre des travaux du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Je crois que, dans l'ensemble, nous étions d'accord sur les principes touchant les droits des enfants, mais à titre d'ancienne juge d'un tribunal pour adolescents, elle savait mieux que moi comment les choses se passent dans la réalité.

Revenons sur la question de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. En septembre 1995, en compagnie du sénateur Cohen, du Nouveau-Brunswick, j'ai représenté le Sénat au sein de la délégation parlementaire qui s'est rendue à Pékin pour assister à la quatrième Conférence mondiale. Dans le cadre de cet événement, plus précisément au cours d'une journée d'activité organisée par l'UNICEF pour traiter de questions touchant les jeunes filles, j'étais assise aux côtés de la veuve de Olof Palme, et j'ai entendu parler pour la première fois de la recommandation de la Suède d'organiser une première Conférence mondiale sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, en collaboration avec l'UNICEF, l'ECPAT — l'acronyme anglais de cette organisation signifie End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes — et le Comité non gouvernemental des droits de l'enfant.

Finally, the world was beginning to pay attention to an issue that has such devastating consequences for young girls and, as we are beginning to learn, for young boys, as well.

I was determined to go to that conference and, fortunately, by this time, Lloyd Axworthy, who was the Minister of Foreign Affairs, had appointed me his special adviser on children's rights. We had an excellent delegation made up of officials as well as nongovernmental representatives. Gordon Phaneuf, who has appeared before you, was on it, as well as someone from Justice. Julian Fantino, then the chief of police in London, Ontario, was on it, as was Paddy Torsney, the MP from Burlington. It was mostly led by Hedy Fry, who was the Minister of State for the Status of Women, but Mr. Axworthy joined us for the final few days, along with three other foreign ministers. That was the level at which the issue was being taken and paid attention to at that time.

Stockholm was the kind of world conference that literally changes the way the world looks at and understands an issue, and it will forever remain in my mind as one of the most effective conferences I have ever attended. There was only one thing missing: experiential youth. UNICEF had brought a young Canadian to the conference named Cherry Kingsley, who had had more experience in the sex trade than any of us would care to imagine and who could speak to all the horrible life events that made her and so many others vulnerable to exploitation.

I had met her a couple of years earlier at a conference and knew her to be extraordinarily eloquent. She joined our delegation. There were other young people in Stockholm, but she was the only one, in a conference focused on the sexual exploitation of children, prepared to speak about it.

She sat on a panel with the representatives from all the religious groups — I think about nine different ones — and when they finally came down to her, she sort of looked up. They had all talked about how much they value children and how important children are. She finally looked up and said, "I do not know what you are talking about. You say you value them and you cherish them, but will you come with me to visit my friend who is dying of AIDS because he has been exploited in the sex trade?" As Senator Dallaire would know, her very presence electrified the audience.

The rapporteur for Stockholm, who was from Thailand, was an able synthesizer. At the end of the whole session, he summed up what had been said by all the participants and transformed

Le monde commençait enfin à prêter attention à un phénomène qui a des répercussions dévastatrices sur les jeunes filles et, comme nous commençons à le savoir, sur les jeunes garçons aussi.

J'étais déterminée à me rendre à cette conférence, et M. Lloyd Axworthy, qui était ministre des Affaires étrangères à cette époque, m'a donné cette chance en faisant de moi sa conseillère spéciale en matière de droits des enfants. Nous avions une délégation de premier plan, composée de fonctionnaires et de représentants d'organisations non gouvernementales. Gordon Phaneuf, qui a livré un témoignage devant le comité, faisait partie de cette délégation, qui comptait également un représentant du ministère de la Justice. Julian Fantino, alors chef du service de police de London, en Ontario, et Paddy Torsney, député de Burlington, compte également parmi les membres de la délégation, qui a été dirigée principalement par Hedy Fry, ministre d'État à la Condition féminine de l'époque, mais M. Axworthy et trois autres ministres des Affaires étrangères se sont joints à nous au cours des quelques derniers jours. Cela donne une idée de l'importance qui était accordée à cette question à ce moment-là.

La conférence mondiale de Stockholm est un exemple d'événement qui change littéralement la façon dont le monde aborde et interprète une question. Cet événement restera à jamais gravé dans ma mémoire comme l'une des conférences les plus fructueuses auxquelles j'aie jamais assisté. Il ne manquait qu'une seule chose : des jeunes qui ont été victimes d'exploitation. L'UNICEF avait invité une jeune Canadienne à la conférence, Cherry Kingsley, qui avait une expérience de l'industrie du sexe plus grande que quiconque assistait à la conférence, et qui nous a raconté des choses que nous n'aurions jamais osé imaginer, des événements horribles qui l'ont rendue vulnérable à l'exploitation, comme d'innombrables autres jeunes.

Je l'avais déjà rencontrée à une conférence deux ou trois ans auparavant, et je savais qu'il s'agissait d'une femme extrêmement éloquente. Elle s'est jointe à notre délégation. D'autres jeunes étaient présents à Stockholm, mais même s'il s'agissait d'une conférence portant principalement sur l'exploitation sexuelle des enfants, Mme Kingsley était la seule qui était prête à prendre la parole à ce sujet.

Elle a participé à un débat public avec des représentants d'organisations religieuses — je crois qu'environ neuf de ces organisations étaient représentées. Lorsqu'ils lui ont finalement adressé la parole, elle a levé les yeux. Les participants avaient tous souligné à quel point ils étaient attachés aux enfants et leur accordaient de l'importance. Mme Kingsley a levé les yeux au ciel et déclaré : « De quoi parlez-vous? Vous affirmez que vous êtes attachés aux enfants et que vous les chérissez, mais m'accompagnerez-vous lorsque je rendrai visite à mon ami qui est en train de mourir du sida parce qu'il a été exploité dans l'industrie du sexe? » Sa seule présence a galvanisé l'auditoire, comme pourrait en témoigner le sénateur Dallaire.

Le rapporteur de la conférence de Stockholm, qui provenait de la Thaïlande, était doté d'un remarquable esprit de synthèse. À la fin de l'ensemble des exposés, il a résumé les propos tenus par tous

their comments and recommendations into a workable strategy to address the issue. Its seven components fully encompass what governments can do in conjunction with civil society.

I think the strategic directions outlined in the Stockholm agenda for action hold up very well, and I would urge you to study them carefully as you prepare your recommendations. I will just quickly run through them.

First is child participation. That was not his first, but it is my first; I put it that way. The second is prevention; the third, protection; the fourth, recovery and reintegration; the fifth, information collection and dissemination; the sixth, international cooperation; and the seventh is follow-up.

As categories, they work really well for all the activities that need to be undertaken in order to bring some kind of amelioration to this challenging, difficult and painful problem.

When we returned to Canada, I offered to orchestrate a Canadian follow-up, as Hedy Fry had many other things on her plate. Therefore, with the support of Lloyd Axworthy and with the help of Senate staff, particularly Yolande Arsenault, who, as many people know, worked with me all the years I was here, I established an interdepartmental, intersectoral committee expanding from our original delegation to Stockholm. We met here in this room four times a year for nine years, making connections, sharing information and moving the agenda along.

We did not keep minutes, but every so often Ms. Arsenault would contact everyone on the committee and write up a progress report. I have all these progress reports here from all those years of what the different departments were doing. We organized it according to the strategic direction, so it is a good historical archive of what has been done in the past. This material is all public information. Everything in here has been done. It is all public. There is nothing secret about it. It needed to be collated, organized and shared.

I was speaking today with some people in the government. One of the biggest challenges is knowing what is happening. Many things are happening that we do not know about. One of my final points is this question of information sharing, information collating and knowledge transfer. One of my last tasks as a senator was to write premiers and relevant ministers in every province and territory to ask what was happening with respect to the commercial sexual exploitation of children in their jurisdictions. Everyone answered with some good descriptions.

les participants et transformé leurs commentaires et leurs recommandations en une stratégie réaliste en vue de régler le problème. Il s'agit d'une stratégie en sept points qui englobe totalement toutes les mesures que peuvent prendre le gouvernement et la société civile.

À mon avis, les orientations stratégiques énoncées dans le plan d'action demeurent tout à fait valables, et je vous encourage vivement à les examiner attentivement au moment d'élaborer vos recommandations. Je vais les passer en revue rapidement.

Premièrement, la participation des enfants. Ce n'était pas présenté comme le premier élément de la stratégie, mais pour moi, c'est le plus important. Deuxièmement, la prévention. Troisièmement, la protection. Quatrièmement, le rétablissement et la réinsertion. Cinquièmement, la collecte et la diffusion d'information. Sixièmement, la coopération internationale. Septièmement, le suivi.

Ces catégories s'appliquent très bien à toutes les activités qui doivent être entreprises pour améliorer quelque peu une situation problématique, difficile et douloureuse.

Lorsque nous sommes revenus au Canada, j'ai lancé la suggestion d'une conférence canadienne de suivi, car Hedy Fry avait encore de nombreuses choses à dire. Ainsi, avec le soutien de M. Lloyd Axworthy et l'aide des membres du Sénat, particulièrement Yolande Arsenault, qui, comme bien des personnes le savent, a travaillé à mes côtés durant toutes les années que j'ai passées ici, j'ai mis sur pied un comité interministériel et intersectoriel pour poursuivre les activités entreprises par notre délégation initiale à la conférence de Stockholm. Nous nous sommes réunis ici même, dans cette salle, quatre fois par année pendant neuf ans pour créer des liens, échanger des renseignements et faire progresser le programme.

Nous ne tenions pas de procès-verbaux, mais de temps à autre, Mme Arsenault communiquait avec chaque membre du comité et rédigeait un rapport d'étape. J'ai sous la main l'ensemble de ces rapports d'étape qui ont été rédigés au cours de toutes ces années et qui portent sur les activités menées par les divers ministères. Ces rapports s'articulaient autour de l'orientation stratégique, et ils constituent donc un excellent témoignage de ce qui a été fait dans le passé. Ce sont des documents d'information publics. Tout ce qui y est mentionné a été réalisé. Tout le monde peut les consulter. Ils n'ont rien de secret. Ils devaient être classés, structurés et diffusés.

J'ai discuté aujourd'hui avec des membres du gouvernement. L'un des plus grands défis auxquels nous faisons face consiste à savoir ce qui se passe. De nombreuses choses se passent sans que nous le sachions. L'un des derniers points que j'aimerais aborder concerne la question de l'échange de renseignements, du classement des renseignements et de la transmission du savoir. L'une des dernières tâches que j'ai eues à effectuer à titre de sénateur consistait à écrire au premier ministre et aux ministres responsables de chaque province et territoire pour leur demander

This included Quebec, and it was often a challenge to get information from them. This material will be available to your researcher, and some of the items could be followed up.

You said you were doing this in 2005. What are you doing now?

When I retired, I was able to persuade Senator Dallaire to take over the committee. While it has changed somewhat in nature, it keeps the issue alive. Here we are today, in the standing committee, examining what more needs to be done.

Let me turn to what has happened post-Stockholm. While in Stockholm, we decided that the voices of experiential youth needed to be heard. We formulated an idea to hold a summit of experiential youth from the Americas. As I look back, I do not know how we managed it.

We were able to bring 54 young people from the Americas — South America, Central America, the United States and Canada. We lost one from Haiti, who took off when she came through Montreal. Various departments with members on the committee came to the plate. Ms. Arsenault was always phoning people to see who would do what — Health Canada will do this, the Solicitor General should do this and so forth. We managed to get enough money to have focus groups across the country prior to the meeting. Young people were identified by Ms. Kingsley and a friend who were able to go out at three o'clock in the morning, find them and bring them in to get their comments. We have a lot of material from that conference of what the children told us.

We were also able to get UNICEF and Foreign Affairs to support it. CIDA funded some focus groups in the Americas beforehand. UNICEF in New York paid travel costs for the young people from the Americas, which was a huge cost.

We had the conference in Victoria. The Child Welfare League of America located youth from the U.S. Citizenship and Immigration was very helpful with special visas. You can imagine bringing in young people with their various backgrounds from these different countries. We managed to get them all into Canada without difficulty. Status of Women Canada contributed to Ms. Kingsley's salary as a coordinator. It was an astonishing collaborative effort that paid off. Ms. Kingsley and I co-chaired the conference. I am relatively good in the morning and she is hopeless. She was good at night and I am hopeless. We largely had 24-hour coverage of the event.

des renseignements sur les mesures qui étaient prises dans leur administration respective au chapitre de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Chaque personne à qui je m'étais adressée a répondu de façon détaillée, y compris les ministres du Québec — il était souvent difficile d'obtenir de l'information de leur part. Je transmettrai ces documents à votre recherchiste, et certains éléments pourraient faire l'objet d'un suivi.

Vous dites que vous faisiez cela en 2005. Que faites-vous maintenant?

Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai réussi à convaincre le sénateur Dallaire de prendre les rênes du comité. Sa nature a quelque peu changé, mais la question demeure d'actualité. Je me retrouve ici aujourd'hui, avec les membres du comité permanent, à examiner ce qui doit encore être fait.

Examinons maintenant ce qui s'est produit après la conférence de Stockholm. Durant cette conférence, nous avions convenu que la voix des jeunes qui ont vécu l'exploitation sexuelle devait être entendue. Nous avons évoqué l'idée de tenir un sommet pour accueillir ces jeunes en provenance de toutes les Amériques. Lorsque j'y repense, je me demande comment nous avons réussi à le faire.

Nous sommes parvenus à réunir 54 jeunes des Amériques — de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale, des États-Unis et du Canada. Une seule de ces jeunes, une Haïtienne, ne s'est pas présentée — elle a disparu à son arrivée à Montréal. Divers ministères dont des membres faisaient partie du comité ont collaboré. Mme Arsenault passait son temps au téléphone pour répartir les tâches — Santé Canada fera ceci, le Solliciteur général fera cela, et ainsi de suite. Nous avons réussi à recueillir suffisamment d'argent pour constituer des groupes de réflexion un peu partout au pays avant la réunion. Mme Kingsley et un de ses amis sont allés dans la rue à 3 heures du matin pour trouver des jeunes et les faire participer à la conférence. Beaucoup de documents découlant de cette conférence sont constitués des commentaires de ces enfants.

Nous avons réussi à obtenir le soutien de l'UNICEF et du ministère des Affaires étrangères. Avant la conférence, l'ACDI a financé certains groupes de réflexion un peu partout dans les Amériques. Le bureau de l'UNICEF à New York a assumé les coûts énormes du transport des jeunes des Amériques.

La conférence s'est tenue à Victoria. La Ligue pour le bien-être de l'enfance des États-Unis a repéré des jeunes dans ce pays. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a été très utile au chapitre de la délivrance de visas spéciaux. Vous pouvez imaginer les difficultés que peut poser l'entrée au Canada de jeunes d'origine et de pays divers. Nous sommes parvenus à tous les faire entrer au Canada sans difficulté. Condition féminine Canada a contribué à payer le salaire de Mme Kingsley, qui agissait à titre de coordinatrice. Tout cela a été un incroyable travail de collaboration, qui a été fructueux. Mme Kingsley et moi avons coprésidé la conférence. Je fonctionne relativement bien le matin, tandis que Mme Kingsley n'est bonne à rien au début de la journée. Le soir, je suis nulle, tandis que Mme Kingsley est à son meilleur. Pour l'essentiel, nous avons assuré une présence 24 heures sur 24.

The young people were provided with many different venues for expression — writing, art, theatre and music. There were 54 participants, all of whom had been or still were in the sex trade. On the next-to-last evening, they performed for the City of Victoria in city hall and the place was jammed. On the last afternoon, we brought officials and politicians to hear the young people's declaration and to make commitments. No one who took part in that event would ever see these young people in the same way again.

The language changed forever. These were not "juvenile prostitutes," but "young people exploited in the sex trade." That has gone into the international terminology now. You rarely hear people refer to young people being exploited as juvenile prostitutes.

As we got to know them, we saw that these were young people who had been abused and neglected in childhood. They had grown up, some in terrible poverty, with nothing but their bodies to sell. Each of them — boys and girls alike — was a person of human value who, given the right circumstances, had no trouble earning our respect. They were really quite astonishing.

It was this experience that taught me you cannot develop any workable solutions to the problem you are studying here today unless you hear from young people themselves.

The young people who came together in Victoria were only the tip of the iceberg. Some of these young people have done well since. I was in Thunder Bay on Saturday with one of the young boys who is not so young anymore that had been involved. It was a transforming event for him. Alas, as Senator Dallaire and I know, some of them have not done as well. Most of them continue to be haunted by demons and witches and they always will be. However, it meant much to them to be heard.

Your challenge is how to hear from them in a way that will be authentic for them. I understand you are working on something that sounds like a very good way to approach it.

The next World Congress against Commercial Sexual Exploitation of Children took place in Yokohama, Japan in 2000. Many young people, including some our own experiential youth, were present. This event took into account evolving technology and the growing problem of trafficking. I went to Japan, but was unable to go to Rio de Janeiro where the third world congress took place. Young people were there in force and produced their own declaration. I have this material and I am sure some of you have it as well.

Les jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer à une kyrielle d'endroits et de diverses manières — par l'écriture, par l'art, par le théâtre et par la musique. Tous les participants — ils étaient 54 — avaient travaillé ou travaillaient toujours dans l'industrie du sexe. Au cours de l'avant-dernière soirée, ils ont offert un spectacle à l'hôtel de ville de Victoria devant une salle remplie à craquer. Au cours du dernier après-midi, nous avons invité des fonctionnaires et des politiciens à écouter la déclaration des jeunes et à prendre des engagements à leur égard. Aucune des personnes ayant participé à cet événement ne verra plus jamais ces jeunes de la même façon qu'auparavant.

Les mots que nous employons pour parler de cette réalité ont changé pour de bon. On parle non plus de « prostitués juvéniles », mais de « jeunes personnes exploitées par l'industrie du sexe ». Ce genre d'expression est à présent entré dans l'usage à l'échelle internationale. Il est de plus en plus rare que l'on désigne les jeunes exploités par l'expression « prostitués juvéniles ».

À mesure que nous apprenions à les connaître, nous constations que ces jeunes avaient été victimes d'abus et de négligence pendant leur enfance. Certains avaient grandi dans une pauvreté extrême et n'avaient d'autres choix que de vendre leur corps. Toutes ces personnes, les garçons comme les filles, possédaient des qualités humaines et n'ont eu aucune difficulté à mériter notre respect, car notre rencontre s'est déroulée dans des circonstances idéales. Ces jeunes étaient vraiment incroyables.

Cette expérience m'a appris qu'il n'est pas possible de mettre au point des solutions réalistes au problème que nous examinons aujourd'hui sans écouter ce que les jeunes eux-mêmes ont à dire.

Ce qui s'est passé à Victoria n'était que la partie visible de l'iceberg. Certains des jeunes qui étaient présents s'en sont bien sortis. Samedi dernier, je me trouvais à Thunder Bay et j'ai rencontré l'un des jeunes hommes — qui n'est plus si jeune que cela — qui avait participé à la conférence. Cet événement l'a transformé. Hélas, comme le sénateur Dallaire et moi le savons, quelques-uns de ces jeunes ne s'en sont pas aussi bien tirés. La plupart d'entre eux continuent d'être aux prises avec leurs démons, et le seront toujours. Toutefois, le fait d'avoir été écoutés a représenté quelque chose de très important pour eux.

La question est de savoir comment s'y prendre pour faire en sorte qu'ils se sentent véritablement écoutés. D'après ce que je crois comprendre, l'approche que vous envisagez d'adopter semble très bonne.

Le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants suivant a eu lieu à Yokohama, au Japon, en 2000. Une pléthore de jeunes, y compris quelques-uns des jeunes qui avaient participé à notre conférence, étaient présents. Au cours de cet événement, nous avons abordé les questions touchant la technologie, qui est en constante évolution, et la traite des enfants, un problème qui prend de plus en plus d'ampleur. Je me suis rendue au Japon, mais n'ai pas été en mesure de me rendre à Rio de Janeiro, où le troisième congrès mondial s'est déroulé. Les jeunes qui y ont participé ont fait sentir leur présence et ont présenté leur propre déclaration, que j'ai sous la main, comme certains d'entre vous, j'en suis sûre.

Senator Andreychuk led the delegation to Rio and we were still represented. She could speak to her experience if you want to have a dialogue on that. The results were mixed.

While I was not at the congress in Rio, I was able to take part in the thematic conference held in Winnipeg before the Rio conference to hear from the private sector. I hope you are planning to hear from private sector representatives, Internet service providers or ISPs and others. It was encouraging to hear some of the very interesting ways technologically that they are going after the Internet and the challenges presented by people using new electronic media to exploit children. They deserve recognition for what they are doing.

In addition to the congresses specific to the issue, our government has made other important commitments to address this problem. Canada ratified the Optional Protocol on the sale of children, child prostitution and child pornography to the Convention on the Rights of the Child in 2005. It has made its first report to the Committee on the Rights of the Child.

Canada was among the first to adopt the International Labour Organization Convention 182 on the worst forms of child labour, which included in its definition children exploited in the sex trade.

Canada helped to negotiate *A World Fit for Children* with its eight substantive paragraphs on child sexual exploitation. I think it would be very useful for you to have a look at this document. I was privileged to have the opportunity to lead the development of *A Canada Fit for Children*. It was the document that Canada produced in response to the UN Special Session on Children. It also has several paragraphs on how to address this issue in a Canadian context.

Honourable senators, it is not the words or ideas that are lacking with respect to addressing the commercial sexual exploitation. It is action. I would urge you to focus your attention on actions that bring words to life and no how government could support those actions.

One organization I failed to move, for example, was the Canadian Tourism Commission. Unlike most developed and indeed developing countries, we have very few tourism-related organizations that have signed up to the World Tourism Organization in Madrid, which has a secretariat on the sexual exploitation of children — they have come up with a protocol for developing it; you sign up and so on. Only two Canadian

Nous étions tout de même représentés à Rio, et c'est le sénateur Andreychuk qui était à la tête de la délégation. Si vous le lui demandez, elle pourrait vous faire part de son expérience. Les résultats étaient mitigés.

Je n'ai pas assisté au congrès de Rio, mais j'ai pu participer à la conférence thématique tenue à Winnipeg avant le congrès de Rio pour écouter ce qu'avaient à dire les représentants du secteur privé. J'espère que vous prévoyez recevoir des représentants du secteur privé, entre autres des fournisseurs de services Internet. Il était encourageant et très intéressant de les écouter parler des moyens technologiques dont ils disposent pour pourchasser les contrevenants sur Internet et les problèmes posés par les personnes qui utilisent les nouveaux médias électroniques pour exploiter les enfants. Ils méritent notre reconnaissance pour le travail qu'ils effectuent.

Le gouvernement ne s'est pas contenté de participer à des congrès sur la question — il a pris d'autres engagements importants pour régler le problème. En 2005, le Canada a ratifié le Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Il a présenté son premier rapport au Comité des droits de l'enfant.

Le Canada a été l'un des premiers pays à adopter la Convention n° 182 de l'Organisation internationale du travail sur les pires formes de travail des enfants. Selon cette Convention, l'exploitation des enfants dans l'industrie du sexe constitue l'une des pires formes de travail des enfants.

Le Canada a contribué à l'élaboration du document intitulé *Un monde digne des enfants*, qui contient six paragraphes importants sur l'exploitation sexuelle des enfants. Je crois qu'il serait très utile que vous jetiez un coup d'œil à ce document. J'ai eu le privilège de diriger l'élaboration de *Un Canada digne des enfants*, document élaboré par le Canada pour réagir à la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, qui contient plusieurs paragraphes sur la façon de s'y prendre pour régler ce problème tel qu'il se présente dans notre pays.

Honorables sénateurs, lorsqu'il s'agit d'éradiquer le problème de l'exploitation sexuelle commerciale, ce ne sont ni les mots ni les idées qui manquent, mais plutôt les gestes concrets. Je vous exhorte à porter principalement votre attention sur des mesures permettant de passer de la parole aux gestes et à examiner tout particulièrement de quelle manière le gouvernement peut s'y prendre pour soutenir ces mesures.

Ainsi, l'une des organisations que j'ai négligé de mobiliser est la Commission canadienne du tourisme. Contrairement à la plupart des pays industrialisés ou même en voie de développement, très peu d'organisations canadiennes œuvrant dans le secteur du tourisme font partie de l'Organisation mondiale du tourisme, qui a son siège à Madrid et qui possède un secrétariat sur l'exploitation sexuelle des enfants. Cette organisation a mis au

organizations apparently have signed on to that. They sounded willing when we talked, but no one ever took it forward. That is one example.

I was on my way to Peru a couple of weeks ago when I went to the XX Pan American Child Congress. The landing card has a section at the bottom that says, "Buying sex from children is a crime." It is right there in your face.

Air France and many other airlines have made a special effort to address the issue of sex tourism in a concrete way. We just have not gone nearly as far as we could go on that. That is one thing I would like to see.

I would also like to see you recommend a designated group in government. Senator Andreychuk and I have been over this ground before, and we now know that there is the Inter-Ministerial Standing Committee on Child Rights. It exists, but some years ago there used to be a quite effective inter-ministerial working group on children that was very helpful at the time of the Victoria summit of sexually exploited youth. I had a matching group within government that helped to ensure we got the funding and support we needed. That does not exist anymore, but it did exist and now you have another. Since the optional protocol on sexual exploitation is part of their mandate, they could be urged to do more.

A lot of work needs to be done within government to bring policy and principles into harmony. There are many programs, some of which are promising, but they do not contain the language necessary to address the issues from a child rights perspective. There is a task there that needs to be done.

Naturally, I would think that if we had a commissioner for children, someone within that office or group could be given the responsibility for focusing on it.

There are all these ideas, proposals and recommendations. One project that came out of the work of the summit was *Sacred Lives*, a study by Cherry Kingsley and Melanie Mark, who worked across the country with Aboriginal children. Both of these young women had been in the sex trade and were therefore quite authentic and able to talk with many people the rest of us could not talk with at three o'clock in the morning without getting into serious trouble, particularly the men. Their report contains specific recommendations that, as far as I know, have never been implemented.

There is so much that can, I think, be done if there is a focus for it. At the moment this committee is the focus for it, but you must take responsibility by saying in your report what the government could be doing. As you will all agree, nothing in this issue is justifiable.

point un protocole, auquel les organismes touristiques peuvent souscrire. Il semble que seulement deux organisations canadiennes y ont souscrit. Lorsque nous avons discuté de cette question avec les organisations canadiennes, celles-ci ont semblé intéressées, mais n'y ont pas donné suite. Il s'agit d'un exemple.

Il y a deux ou trois semaines, je me suis rendue au Pérou pour participer au XX^{e} Congrès panaméricain de l'enfance. Sur la carte de débarquement figurait l'inscription suivante : « L'exploitation sexuelle des enfants est un crime. » Le message est on ne peut plus clair.

Air France et une kyrielle d'autres transporteurs aériens ont pris des mesures concrètes pour s'attaquer au tourisme sexuel. Au Canada, nous n'avons tout simplement pas pris des mesures suffisamment musclées pour prendre en main ce problème. C'est l'une des choses que j'aimerais voir.

J'aimerais également que vous recommandiez au gouvernement de mettre sur pied un groupe désigné. Le sénateur Andreychuk et moi avons déjà formulé cette recommandation dans le passé, et nous savons qu'il existe à présent un Comité interministériel permanent sur les droits de l'enfant — ce comité existe, mais, il y a quelques années, il existait un groupe de travail interministériel sur les enfants qui était très efficace et qui avait été très utile à l'époque du Sommet de Victoria sur les jeunes et l'exploitation sexuelle. Un groupe connexe au sein du gouvernement contribuait à faire en sorte que nous obtenions le financement et le soutien dont nous avions besoin. Ce groupe n'existe plus, mais à présent, il y en un autre. Dans le cadre de son mandat, ce groupe doit s'occuper des questions touchant le protocole facultatif sur l'exploitation sexuelle, et on pourrait donc lui enjoindre d'en faire davantage.

Beaucoup de travail doit être effectué au sein du gouvernement pour harmoniser les politiques et les principes. Il existe une pléthore de programmes, dont certains sont prometteurs, mais leur teneur ne permet pas d'aborder les problèmes du point de vue des droits de l'enfant. Il s'agit là d'une tâche à laquelle il faut s'atteler.

Évidemment, je crois que la présence d'un commissaire aux enfants permettrait de déléguer cette tâche à un membre de ce bureau ou de ce groupe.

Ce ne sont pas donc pas les idées, les propositions et les recommandations qui manquent. L'un des projets qui ont découlé du sommet est l'étude *Sacred Lives*, réalisée par Cherry Kingsley et Melanie Mark, qui ont travaillé un peu partout au pays auprès d'enfants autochtones. Comme ces deux femmes ont travaillé dans l'industrie du sexe, elles ont été capables d'aborder de façon naturelle de nombreuses personnes auxquelles nous n'aurions pas pu nous adresser dans la rue à 3 heures du matin sans nous attirer de graves ennuis, particulièrement des hommes. Leur rapport contient des recommandations spécifiques auxquelles, à ma connaissance, on n'a jamais donné suite.

Il y aurait tant de choses que nous pourrions faire, d'après moi, pour autant que nous canalisions nos efforts en ce sens. Pour le moment, le comité se consacre à cette question, mais vous devez prendre la responsabilité d'indiquer au gouvernement ce qu'il doit faire en formulant des recommandations à ce sujet dans votre rapport. Je crois que tout le monde ici conviendra que l'exploitation sexuelle des enfants est injustifiable à tous égards.

Sérgio Pinheiro, the United Nations special representative who wrote the report on violence against children, said that no violence against children is acceptable and all violence is preventable.

No sexual exploitation of children is permissible or acceptable. I would like to say that all of it can be prevented, but I am too old and experienced to think that all of it can be prevented. Yet, we can do a lot more than we are currently doing to ensure that we have given prevention the best shot.

That is my brief summary of the history, and I would be happy to engage in conversation.

The Chair: Thank you. You certainly have given us a broad overview of the events that have occurred, which you pointed out are important milestones in the development of protocols, agreements and conventions with respect to children who have been exploited as well as a broader area. I thank you very much for that. I also thank you for putting forward how complex this issue is and how it is important to find the issues that we can deal with. You have cited some that are very helpful.

From your experience — and one hesitates around this table to say "the many years" because that puts an age category on it, and I will be into another violation of human rights — we hear an awful lot about new ways that children are being sexually exploited now through the Internet. You pointed that out with the tourism, and so many of the new negative linkages that are available to very young children. Do you think these are just new tools and the issues are the same, or do you think some of our society today is driving children into being exploited?

Ms. Pearson: I do not think they are new tools — obviously they are new ways in which children can be exploited — but it is self-feeding. If it did not exist, I think the problem would be somewhat less than it is now.

I have been struck over the years by the implications of the sexualization of young children in advertising and in toys and books and so on. Young children well below the age of puberty are being exposed to things that were totally unknown to me.

In this case can I talk about age. I was 20 before I heard some of the language I now hear outside my window from students as they are walking up and down Nelson Street.

The sexualization of children is having an increasing impact in normalizing behaviour that was not normalized during the time that I was growing up. Also, it has had some biological impact. We are discovering that the exposure to sexually explicit material that comes the way of quite young children — and it is very difficult to prevent that — has not only impacts on self-image,

Sérgio Pinheiro, le représentant spécial des Nations Unies qui a rédigé un rapport sur la violence à l'endroit des enfants, a affirmé qu'aucun acte de violence contre les enfants n'est acceptable et que tous les actes de violence sont évitables.

Aucun acte d'exploitation sexuelle d'un enfant n'est tolérable ou acceptable. J'aimerais pouvoir dire que tous ces actes peuvent être évités, mais je suis trop âgée et j'en sais trop long pour croire que cela est réaliste. Cependant, nous pouvons en faire beaucoup plus que ce que nous faisons actuellement pour veiller à ce que les meilleures mesures préventives possibles soient en place.

Ce n'était qu'un bref résumé de ce que j'ai à dire sur la question. Je serai très heureuse de discuter avec vous.

La présidente : Merci. Vous nous avez assurément fourni un aperçu global des événements qui ont eu lieu, et qui constituent, comme vous l'avez souligné, des jalons importants pour l'élaboration de protocoles, d'ententes et de conventions touchant les enfants victimes d'exploitation et des questions plus générales. Je vous remercie beaucoup d'avoir fait cela. Je vous remercie également d'avoir mis en évidence la complexité de cette question et l'importance de cerner les enjeux auxquels nous pouvons faire face. Vous en avez évoqué quelques-uns, et cela est très utile.

Je vais faire appel à votre expérience — je n'ose dire « vos nombreuses années d'expérience », car ce type d'expression met l'accent sur l'âge, et je ne voudrais pas me voir accuser d'une violation des droits de la personne d'un autre type que celui dont nous discutons en ce moment. Nous avons entendu dire qu'Internet offre un nombre affolant de nouveaux moyens d'exploiter sexuellement les enfants. Vous avez souligné ce qui se passe dans le secteur du tourisme, de même que les innombrables nouvelles façons d'établir des liens néfastes avec de très jeunes enfants. Est-ce que vous croyez qu'il s'agit simplement de nouveaux outils qui ne changent rien à la nature du problème, ou est-ce que vous croyez qu'une partie de la société actuelle encourage l'exploitation des enfants?

Mme Pearson : Je ne pense pas qu'il s'agit de nouveaux outils — ils se perpétuent eux-mêmes. De toute évidence, ce sont de nouveaux moyens d'exploiter les enfants — s'ils n'existaient pas, je crois que le problème serait un peu moins grave qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

Au fil des ans, j'ai été frappée par les conséquences du phénomène de la sexualisation des jeunes enfants sur la publicité, les jouets pour enfants, les livres pour enfants, et ainsi de suite. Des jeunes enfants bien en deçà de l'âge de la puberté sont exposés à des choses que j'ignorais totalement.

Dans ce cas-ci, je peux faire allusion à mon âge. Les jeunes élèves qui passent sous ma fenêtre sur la rue Nelson emploient des mots que je n'avais jamais entendus avant l'âge de 20 ans.

La sexualisation des enfants contribue de plus en plus à normaliser les comportements qui n'étaient pas considérés comme normaux lorsque j'étais moi-même une enfant. En outre, la sexualisation fait sentir ses effets sur le plan biologique. Nous sommes en train de découvrir que l'exposition de très jeunes enfants à du contenu sexuellement explicite — et il est très difficile d'éviter

which we know from children who suffer from eating disorders and so on, it also has an impact on setting the endocrine system in motion earlier. Therefore, some of the possible causes of menstruation starting in girls two years younger than it did at the beginning of the last century may well have to do with the interaction with sexually explicit material, which begins to have sort of an arousal effect on young children. It is not something one would normally think about, but one must be responsible, because there does seem to be some sort of interaction.

There is no question that the way girls see themselves is very different from the time when I was growing up. When I was dressing up, as all little girls dress up, I would put on my mother's clothes. I can tell you the shawls, necklaces and lipstick were hardly sexually provocative. Little girls dressing up now tend to dress like adults in a very sexually provocative way, because that is what they see. It is a natural process for little girls to pretend to be older, but the ways in which they are being driven by the advertising industry, by commercial interest, by television and so on is different from what it was.

How this impacts on boys is perhaps more in the range of acceptable behaviours that are shown on television and in videos, which I do not have much access to myself but which I hear about.

There was a comment on the radio today that some research now shows that the use of the iPod and of sexually explicit and violent music has an impact on children. Many teenagers in particular apparently listen to this type of music continually for up to two, three or four hours a day. I do not know whether you could find someone to speak to that issue. Certainly Media Awareness Network can speak to it. Whether someone else can speak to it in defence, I do not know.

There is no question that society's attitudes about what is permissive and what is not permissive in terms of sexual behaviour have changed radically in the last couple of generations, and this has increased the idea in certain people's minds that sexual exploitation or having sex with a young child is a permissible or normalized activity. One of the greatest challenges out there is culture.

There is the mindset that children under the age of 16 do not have sex and, therefore, you should not teach them sex education because that might increase their interest in the issue. Nothing will increase their interest in the issue more than what they are already being exposed to. We need a counterbalancing force as a counterweight with healthy sexual education and healthy sexuality.

cela — a des répercussions non seulement sur l'image de soi des jeunes enfants, comme c'est le cas chez les enfants atteints de troubles de l'alimentation et d'autres troubles du genre, mais également sur le système endocrinien, qui commence à fonctionner plus tôt que dans le passé. Aujourd'hui, les jeunes filles ont leurs premières règles deux ans plus tôt que les jeunes filles du début du siècle dernier, et ce phénomène pourrait très bien être attribuable au contact avec du contenu sexuellement explicite, qui a un effet de stimulation sur les jeunes enfants. On ne serait pas porté à penser à une telle chose, mais il faut être responsable, car il semble y avoir un lien entre les deux phénomènes.

À n'en pas douter, l'image que les jeunes filles d'aujourd'hui ont d'elles-mêmes est très différente de celle qu'avaient les jeunes filles de mon époque. Lorsque je me faisais belle, comme toutes les petites filles le font, je mettais les vêtements de ma mère. Laissez-moi vous dire que les châles, les colliers et les rouges à lèvres de ma mère n'étaient pas particulièrement « sexy ». Aujourd'hui, les petites filles s'habillent comme les adultes, de façon très provocante, parce que c'est l'exemple qu'on leur donne. Il est normal pour une petite fille de prétendre être une femme, mais la manière dont elles le font aujourd'hui, sous l'influence de la publicité, du commerce, de la télévision et ainsi de suite, est bien différente de ce qu'elle était dans le passé.

En ce qui concerne les garçons, l'influence de la télévision et des vidéoclips se fait peut-être davantage sentir au chapitre des comportements qui sont présentés comme acceptables. Je ne peux pas vraiment en parler d'expérience, mais j'ai entendu des choses à ce sujet.

Aujourd'hui, j'ai entendu dire à la radio qu'une recherche avait démontré que la musique aux paroles violentes et sexuellement explicites avait une influence sur les enfants. Il semble qu'une pléthore d'adolescents écoutent continuellement ce type de musique sur leur iPod, pendant deux, trois ou quatre heures chaque jour. Vous devriez inviter un témoin à discuter de cette question, par exemple un représentant du Réseau Éducation-Médias. Quelqu'un pourrait même se présenter devant vous pour faire valoir que ce type de musique n'a aucune influence sur les enfants, qui sait?

Il ne fait aucun doute que le point de vue de la société concernant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas sur le plan du comportement sexuel a changé de façon radicale au cours des deux ou trois dernières générations, et cela a contribué à amener certaines personnes à croire que l'exploitation sexuelle des jeunes enfants ou le fait d'avoir des relations sexuelles avec un jeune enfant est une activité acceptable ou normale. L'un des plus grands défis à relever consiste à changer cette mentalité.

Il existe une croyance selon laquelle les enfants de moins de 16 ans n'ont pas de relations sexuelles et qu'il ne faut donc pas leur donner des cours d'éducation sexuelle parce que cela pourrait éveiller leur intérêt à cet égard. Toutes les images auxquelles ils sont déjà exposés suffisent amplement à éveiller leur intérêt à l'égard de la sexualité. Des cours d'éducation sexuelle qui font la promotion d'une sexualité saine constituent un contrepoids nécessaire à toutes les influences négatives.

In Finland, for example, they have a very good sexual education program that starts almost at zero, where children start to learn and differentiate between male and female. That has been in place now for about 15 years, and they have been able to lower the rates of unwanted pregnancy and HIV and other sexually transmitted diseases. I do not know whether they have increased the rate of happy marriages. That is another issue.

There is an area there that the social culture is responsible for. In Health Canada, we used to have quite a good program developing templates for healthy sexual education, and that does not seem to exist anymore. That is another recommendation one could make, that the government use its capacity to do pilot projects or to lead through knowledge transfer to develop those types of programs.

Senator Dallaire: Welcome, Ms. Pearson. Also, thank you enormously for the amount of work that you have done in this realm and in making us aware of how much work is left to be done.

You indicate there are enough instruments out there to grasp the problem of sexual exploitation of children, be they mainstream children or Aboriginal children. However, there seems to be a lack of focus on how to make it work, where some seem to fall between the cracks or they are helped for a period of time but not others. That leads me to wonder whether, to bring all this together at the provincial level or the federal level, we need a legislative instrument to oversee this dimension of the abuse of children through sexual exploitation. Is there a need for a national legislative instrument that can bring all these entities together and attack this problem more specifically than can the different spectrum of stuff out there now?

Ms. Pearson: I think our legislation is quite good. I do not think the problem is the legislation, but it is always a focal point; you always need someone who will lead on the issue. You need that within an institutionalized context where there are enough resources and clout to make things happen. I think that is missing.

The evolution of the legislation in the last 15 years is quite remarkable. The implementation of that legislation can often be very disappointing; as we know, we have had only about three charges on sex tourism since 1996, so something is wrong. Does it mean that one of the things we should be promoting is more education for law enforcement, more education for judges, those kinds of things? You will need to have that come out of a focal point; otherwise, you will not have the follow-through.

En Finlande, par exemple, il existe un très bon programme d'éducation sexuelle s'adressant aux tout petits. Les enfants commencent dès leur plus jeune âge à différencier le sexe masculin du sexe féminin. Ce programme est en place depuis maintenant 15 ans environ, et on a constaté une baisse du taux de grossesses non désirées et une baisse du nombre de cas de VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement. J'ignore si le taux de mariage heureux a augmenté, mais cela est une autre question.

Il existe un domaine où la culture sociale doit assumer une responsabilité. Santé Canada avait un très bon programme d'élaboration de modèles d'enseignement d'une sexualité saine, mais ce programme n'existe plus. Il s'agit d'une autre recommandation que j'aimerais formuler : que le gouvernement utilise ses capacités pour mener des projets pilotes en vue d'élaborer des programmes de ce type ou qu'il transmette ses connaissances pour que d'autres le fassent.

Le sénateur Dallaire : Bienvenue, madame Pearson. Je vous remercie infiniment de tout le travail que vous avez effectué dans ce domaine, et je vous remercie également de nous avoir informés de tout le travail qui reste à faire.

Vous avez dit qu'il existait suffisamment d'outils pour prendre en main le problème de l'exploitation sexuelle des enfants, qu'il s'agisse d'enfants de la culture majoritaire ou d'enfants autochtones. Toutefois, il semble qu'on n'insiste pas suffisamment sur la manière d'utiliser ces outils, car certains jeunes semblent être victimes d'une défaillance du système, ou alors certains jeunes reçoivent de l'aide pendant quelque temps, et d'autres pas. Cela me mène à me demander si, pour rassembler tous ces outils à l'échelon provincial ou fédéral, nous avions besoin d'un instrument législatif qui encadrerait l'ensemble de ces mesures touchant l'exploitation sexuelle des enfants. Est-il nécessaire de mettre en place un instrument législatif national pour coordonner toutes ces entités et nous attaquer à ce problème d'une façon plus précise qu'à l'heure actuelle, où il existe une grande diversité d'outils?

Mme Pearson : À mon avis, les mesures législatives dont nous disposons sont très bonnes. Je ne pense pas que le problème tient aux mesures législatives, bien qu'il s'agisse toujours d'un point de référence. Toutefois, on a toujours besoin de quelqu'un pour diriger les activités en la matière. Dans un cadre institutionnel, où un nombre suffisant de ressources sont disponibles, nous avons besoin de quelqu'un qui possède assez d'influence pour faire bouger les choses. Je crois que cela nous manque.

Les mesures législatives ont évolué de façon assez remarquable au cours des 15 dernières années. Dans les faits, les mesures législatives peuvent avoir des résultats très décevants; comme vous le savez, seulement trois accusations de tourisme sexuel ont été portées depuis 1996 — il y a donc quelque chose qui cloche. Est-ce que cela signifie que nous devons préconiser une campagne d'éducation à l'égard de l'application de la loi ou demander que les juges soient mieux renseignés à propos de ces dispositions législatives, ce genre de choses? Il faudra faire en sorte que les mesures législatives soient considérées comme davantage qu'un point de référence, sinon, vous ne verrez aucun résultat.

This is where I go back to the idea you have all supported of a children's commissioner, where someone within that office would have the capacity to look at this issue specifically.

Senator Dallaire: Manitoba has a study starting up on the disappearance of Aboriginal women. Because there is such a high proportion of Aboriginal children caught up in the sex trade or sexual exploitation, I am wondering whether the fact that we are not necessarily responding to Aboriginal adults is perhaps giving them a sense of despair or the perception that they will not necessarily be supported in regards to preventing them from having to fall into this scenario.

Ms. Pearson: As you know, it is a complicated and complex issue, and depending on whether you are looking at a situation on reserve or a situation with a larger group of Aboriginal children, the reluctance to discuss these issues remains quite high. I am not sure at all what the federal government can do, although the federal government has a fiduciary responsibility.

It is an issue that must be built from the ground up with the gaining of trust. It is better to work with health care professionals and others who are trusted within the community and who provide support to them. You can do that; it could be one of the recommendations the federal government offers, that those who are hired and paid for by First Nations and Inuit Health Branch, FNIHB, build a child rights perspective into their training. We know those exist because they have developed something called CRIP, Child Rights in Practice. There are quite a lot of programs for use by health professionals.

That is my suggestion of where you might make a recommendation of this sort. Otherwise, getting people to talk about the issue is very difficult. You are right that kids would not feel defended by reporting this to someone, so you need to build a whole structure in which this is done.

Senator Jaffer: I really appreciate your taking the time to give us your background knowledge. It will certainly be useful to us.

I wanted to ask you a few questions. First, you know our study talks about affected communities, and of course we know the terrible situation that exists for many Aboriginal children. With the vast experience you have, what other communities, aside from Aboriginal children, would you consider to be affected communities that we need to look at?

Ms. Pearson: I think the communities that will be particularly vulnerable will be communities where poverty is an issue, communities where this may be the only way to get money, or where there is a lot of family or domestic violence. It is hard to say how you describe that as a community, because that cuts across bonds. Generally speaking, among street children are children who have run away from home, and you will have a vulnerable population in particular.

Cela me ramène à la proposition, que vous avez tous approuvée, de mettre en place un commissaire aux enfants, qui aurait la capacité de se pencher plus particulièrement sur cette question.

Le sénateur Dallaire : Au Manitoba, on vient de lancer une étude sur la disparition de femmes autochtones. Comme le pourcentage d'enfants autochtones qui sont pris dans l'industrie du sexe ou qui sont victimes d'exploitation sexuelle est très élevé, je me demandais si le fait que nous ne prenions pas nécessairement de mesures pour aider les adultes autochtones avait fait perdre espoir aux jeunes ou leur avait donné l'impression qu'ils ne recevront pas nécessairement le soutien dont ils ont besoin pour éviter de tomber dans ce piège.

Mme Pearson : Comme vous le savez, il s'agit d'une question compliquée et complexe, et la réticence à en parler est très élevée, peu importe que l'on s'adresse à un échantillon pris dans une réserve en particulier ou dans l'ensemble du groupe des jeunes Autochtones. Je ne sais pas du tout ce que le gouvernement peut faire, mais je sais qu'il a une responsabilité fiduciaire à assumer.

Pour régler le problème, on doit partir de zéro et gagner la confiance des gens. Il est préférable de collaborer avec les professionnels des soins de santé et d'autres personnes qui entretiennent une relation de confiance avec les membres de la collectivité et qui leur fournissent du soutien. Il est possible de le faire — le gouvernement fédéral pourrait notamment recommander que le personnel et les nouveaux employés de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, la DGSPNI, suivent une formation sur les droits de l'enfant. Il existe déjà un programme du genre, qui s'appelle Child Rights in Practice. Tout un éventail de programmes sont à la disposition des professionnels de la santé.

Je suggère que vous formuliez une recommandation de ce genre. Sans cela, il est très difficile d'amener les gens à parler. Vous avez raison lorsque vous dites que les enfants se sentiraient libres de s'exprimer dans un tel cadre. Il faut donc mettre en place toute la structure nécessaire pour que cela se produise.

Le sénateur Jaffer : Je vous suis vraiment reconnaissante d'avoir pris le temps de partager avec nous votre connaissance du domaine. Ce que vous avez dit nous sera certainement utile.

Je voulais vous poser quelques questions. Tout d'abord, comme vous le savez, dans le cadre de notre étude, nous nous penchons sur les communautés touchées. Bien sûr, nous connaissons la situation terrible dans laquelle se trouvent de nombreux enfants autochtones. Compte tenu de votre vaste expérience, pouvez-vous nous dire quelles sont les autres communautés qui sont touchées et sur lesquelles nous devrions nous pencher?

Mme Pearson : Selon moi, les communautés qui seront plus particulièrement vulnérables sont celles qui sont touchées par la pauvreté, les communautés où l'industrie du sexe peut représenter l'unique moyen de gagner de l'argent, les communautés marquées par la violence familiale ou conjugale. Il est malaisé de dire quelles sont les communautés vulnérables puisque ces problèmes ne connaissent pas de frontières. De façon générale, bon nombre d'enfants de la rue sont des enfants qui ont fui leur domicile, et il s'agit là d'une population particulièrement vulnérable.

It is an issue that cuts across class and other categories, but it would be interesting to speak to someone representing the immigrant population to see whether this is an issue with them, because then you also have some clashing ideas about sexuality. I imagine that would be another population it would be useful to pursue.

There are certainly groups who represent street children. Health Canada has had a good survey over many years on street children and their vulnerability to sexually transmitted diseases, and you can begin to extrapolate from that. It is a surveillance program. It would be worth hearing from them.

Senator Jaffer: In your work, what have you observed regarding domestic human trafficking being used to facilitate the sexual exploitation of children? Since I have become a senator, once in a while I walk in Vancouver at night, and I see that more and more younger children from the reserves are ending up on the streets. I have no data on this, but there seems to be a real increase of children coming to our city.

What are your observations are on domestic human trafficking? Do you believe that it exists?

Ms. Pearson: When we brought these young people together in Victoria, the young Canadians were not all Aboriginal by any means, but several of them had been trafficked; they had been picked up. Poverty is the big issue. That is the vulnerability. A combination of poverty and sexual abuse or other kinds of abuse within the family means that the kids have left the family, for whatever reason. This is a particular area of vulnerability. They have often been picked up by someone from Newfoundland and trafficked to Toronto, and so on. It is not by any means only the Aboriginal children who are being trafficked. The old question is always this: How many are we talking about? Of course, most of us would answer that one is too many, but part of your mandate is to try to find some shape to the problem. Hopefully, some of the people you bring in will give you that. Domestic trafficking is definitely an issue. As long as there is a demand, there will be people prepared to supply it. There will be a number of pimps and others who are prepared to go out and find kids, if they cannot find them. A lot of them are picked up at the bus station, for example, kids who run away, and immediately they get there they are picked up, whether or not that is trafficking. Definitely there are people who are trafficked. One of the kids at our event said she had been trafficked three times, literally taken. Cherry herself had been taken from Alberta to Vancouver.

Il s'agit d'un problème qui touche toutes sortes de gens, peu importe leur classe sociale ou toute autre catégorie dans laquelle on pourrait les classer, mais il serait intéressant de discuter avec un représentant des immigrants pour savoir si ce problème existe dans cette population, où s'affrontent des idées contradictoires en ce qui a trait à la sexualité. Je présume qu'il serait utile de consulter les immigrants.

À coup sûr, il y a des groupes qui représentent les enfants de la rue. Santé Canada a mené une bonne enquête sur de nombreuses années à propos des enfants de la rue et de leur vulnérabilité aux infections transmissibles sexuellement, qui pourrait constituer un bon point de départ. Il s'agissait d'un programme de surveillance. Il serait utile d'écouter ce que les gens qui ont participé à cette enquête ont à dire.

Le sénateur Jaffer : Dans le cadre de votre travail, qu'avez-vous appris en ce qui concerne la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle? Depuis que j'ai été nommée à un poste de sénateur, il m'arrive de marcher dans les rues de Vancouver pendant la nuit, et je constate que des enfants autochtones de plus en plus jeunes vivent dans la rue. Je ne possède aucune donnée sur ce phénomène, mais le nombre d'enfants qui se retrouvent dans les rues de notre ville a véritablement augmenté.

Quelles sont vos observations en ce qui a trait à la traite des personnes au Canada? Croyez-vous que cela existe?

Mme Pearson : Ces jeunes que nous avons fait venir à Victoria, ces jeunes Canadiens n'étaient pas tous d'origine autochtone, loin de là, mais plusieurs d'entre eux étaient des victimes de la traite de personnes — ils avaient été enlevés. Le principal problème, c'est la pauvreté. C'est ce qui les rend vulnérables. Ces enfants quittent le foyer familial pour toutes sortes de raisons, par exemple la pauvreté, la violence sexuelle et d'autres formes de violence qu'ils ont connues au sein de leur famille, ou pour une conjugaison de facteurs. Ces jeunes sont particulièrement vulnérables. Souvent, ils sont enlevés à Terre-Neuve puis vendus à Toronto, et cetera. Je ne suis pas du tout en train de dire que seuls les enfants autochtones sont victimes de la traite de personnes. La question que l'on pose toujours est la suivante : de combien de gens parlons-nous? Bien sûr, la plupart d'entre nous répondraient qu'une seule personne est déjà une personne de trop, mais votre mission consiste notamment à tenter de mieux définir le problème. Il est à souhaiter que les personnes qui se présenteront devant vous permettront de le faire. La traite à l'intérieur du Canada constitue incontestablement un problème. Il y aura toujours des gens prêts à répondre à une demande, pour autant qu'il y en ait une. Il y aura toujours un certain nombre de proxénètes et d'autres gens du même acabit qui seront prêts à aller chercher eux-mêmes des enfants, si ceux-ci ne viennent pas à eux. Beaucoup de ces jeunes sont recrutés à la gare d'autobus, par exemple — ces enfants ont fui leur foyer familial, ils se retrouvent à la gare d'autobus et, immédiatement, quelqu'un les ramasse à cet endroit, que ce soit à des fins de traite ou non. Il est certain qu'un tel trafic existe. L'une de jeunes qui ont participé à notre conférence a raconté qu'elle avait été littéralement enlevée et revendue trois fois. Cherry a elle-même été enlevée en Alberta pour être amenée à Vancouver.

Senator Jaffer: Do you observe a pattern of children coming from a certain part of the country to another part of the country, or is that not necessarily the case?

Ms. Pearson: The pattern is taking them to larger centres. Rural children are often quite vulnerable because they are seeking to get away for one reason or another. Other than that, I could not really speak of patterns.

Senator Jaffer: After the Victoria conference and your other work, did you also come across children who were brought from outside of Canada into our country or children who were trafficked into our country?

Ms. Pearson: We were told about them. We did not have any actually present there, but we were told that many Asian children had been brought into Vancouver, for example. The person who was telling us this had met them and spent time with them. They build community among themselves. They had been in the back of some store on a mattress and raped regularly — five, six, seven, ten times in the course of a day. A friend of mine had been with one of these young women, girls, in hospital, and this girl was telling her the story. There is a practice in that, too, and we have very little handle on that.

Senator Mitchell: We really miss you. Listening to you, I am reminded how much we miss you.

Part of the problem with all of this is that many of the services that would support children to keep them off the streets are provincial, yet a lot of the responsibility is federal. In Alberta, we have just had a massive, abrupt cutting of these services. In fact, I will pick on one agency that I know that provides housing and accommodation for children who are, in one way or another, abandoned and without a home. They were cut 80 per cent with two weeks' notice.

Will you comment on this dichotomy of federal initiative, federal responsibility to some extent, and the level of support of services at the provincial level?

Ms. Pearson: I observe, like you do, that there has been a cutback in many of the services available. You think of transition houses for women and so on. Many things that were funded by Status of Women Canada are not being funded now. For me the issue is what is the priority. There used to be — and this has nothing to do with which party is in power because this covers a much longer period than that — a federal-provincial-territorial working group on youth involved in prostitution. It made several interesting reports. The police, particularly the RCMP, which is a national organization as opposed to a federal one, is another area where help could be brought.

Le sénateur Jaffer : Avez-vous observé une tendance en ce qui a trait à une région du pays d'où proviendraient la plupart des enfants et la région où ils se retrouveraient plus souvent qu'autrement?

Mme Pearson : Généralement, les enfants sont amenés dans les grands centres urbains. Les enfants des régions rurales sont souvent très vulnérables parce qu'ils cherchent à s'en aller de leur région pour une raison ou une autre. Autrement, il n'existe pas vraiment de tendances.

Le sénateur Jaffer : Dans le cadre de la conférence de Victoria et de vos autres travaux, avez-vous rencontré des enfants qui ont été amenés au Canada depuis l'étranger ou des enfants qui ont été vendus dans notre pays?

Mme Pearson : Nous en avons entendu parler. Nous n'en avons pas reçu à la conférence, mais, par exemple, nous nous sommes fait dire que de nombreux enfants asiatiques avaient été transportés à Vancouver. La personne qui nous a dit cela avait rencontré ces enfants et avait passé du temps avec eux. Ces enfants se regroupent et tissent des liens entre eux. Ces enfants avaient été amenés dans l'arrière-boutique d'un magasin quelconque où on les violait régulièrement sur un matelas installé à cette fin, cinq, six, sept, dix fois par jour. L'une de ces jeunes femmes, l'une de ces jeunes filles a raconté son histoire à l'une de mes amies, à l'hôpital. Ce genre de choses se passent aussi, et nous avons très peu d'emprise là-dessus.

Le sénateur Mitchell : Nous nous ennuyons vraiment de vous. Je vous écoute, et cela me rappelle à quel point vous nous manquez.

Une partie du problème avec tout cela tient à ce que bon nombre des services qui permettraient d'éviter que les enfants se retrouvent dans les rues sont dispensés par le gouvernement provincial, tandis qu'une grande partie de la responsabilité dans ce domaine revient au gouvernement fédéral. En Alberta, on vient de procéder à des coupures massives et abruptes dans ces services. D'ailleurs, je vais mentionner le cas d'un organisme que je connais et qui offre des services de logement aux enfants qui, d'une façon ou d'une autre, ont été abandonnés et se retrouvent dans la rue. Cet organisme a reçu un préavis de deux semaines avant de voir son financement coupé de 80 p. 100.

Auriez-vous des observations à formuler à propos de cette divergence entre les initiatives du gouvernement fédéral, dans une certaine mesure sa responsabilité, et le niveau de soutien et de services fournis par le gouvernement provincial?

Mme Pearson : Comme vous, j'ai observé qu'il y avait eu des coupures dans bon nombre des services disponibles, par exemple les maisons de transition pour les femmes. Une kyrielle de services qui étaient financés par Condition féminine Canada ne reçoivent plus de financement. À mon avis, le problème tient à l'établissement des priorités. Auparavant, il existait un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les jeunes qui se prostituent, mais ce groupe de travail n'existe plus — et cela n'a rien à voir avec le parti qui est au pouvoir puisque les activités du groupe se sont déroulées sous plusieurs gouvernements. Ce groupe de travail a produit plusieurs rapports intéressants. Un autre secteur auquel une aide pourrait être offerte est celui de la police, plus particulièrement la GRC, qui est une organisation non pas fédérale, mais nationale.

Unfortunately, it is always a question of priorities. Is it a priority to protect and save these children? I think it should be; I am sure all of you do, too, in the sense that the costs of not doing so, quite aside from human costs, are huge. The cost of a child who has been devastated by this experience can be lifelong in terms of mental health issues and so on, but it is always that issue. You need a champion, whether it is a commissioner or someone else. Benoît Bouchard was the minister responsible for children. We do not have a minister responsible for children now. Those are the kinds of things that have changed. In Alberta, you do, so I am not quite sure why others do not. That is a different issue; I will not go there.

Malheureusement, tout n'est jamais qu'une question de priorités. Est-ce que le fait de protéger et de sauver ces enfants est une priorité? Je crois que cela devrait l'être; je suis certaine que vous êtes tous du même avis, dans la mesure où les coûts de l'inaction sont énormes, et je ne parle même pas des coûts humains. Un enfant qui a été détruit par une expérience qu'il a vécue pourrait devoir recevoir des soins de santé mentale pendant toute sa vie, ce qui représente un coût énorme. Mais il s'agit toujours d'une question de priorité. Nous avons besoin d'un champion, qu'il s'agisse d'un commissaire ou de quoi que ce soit d'autre. Benoît Bouchard a occupé le poste de ministre responsable des enfants. À l'heure actuelle, il n'y a aucun ministre responsable des enfants. C'est le genre de chose qui a changé. En Alberta, il y a un ministre responsable des enfants, et je ne comprends pas très bien pourquoi il n'en est pas de même ailleurs. Mais il s'agit d'une autre question, à laquelle je m'abstiendrai de répondre.

Senator Mitchell: It is interesting: when you raise the impact that this has on the child's life and future criminal activity and so on, you wonder whether increased mandatory minimums would actually ever do anything to fix that. I do not think so.

Le sénateur Mitchell : C'est intéressant : lorsqu'on vous entend évoquer les répercussions qu'un tel événement a sur la vie d'un enfant et sur la possibilité qu'il commette dans l'avenir des actes criminels, on se demande si la hausse des peines minimales obligatoires servirait véritablement à quelque chose. Je ne le crois pas.

Recently, the government made a grant to a group that counsels young women. The project that they funded "aims to promote non-violent behaviour in the romantic relationships of adolescents by targeting the hyper-sexualization of girls as a root cause of dating violence."

Récemment, le gouvernement a versé une subvention à un groupe qui fournit des conseils aux jeunes femmes. Ce groupe a mis sur pied un projet qui vise à promouvoir des comportements sans violence dans les relations amoureuses des jeunes, en ciblant l'hypersexualisation des jeunes filles comme une des causes de la violence dans les fréquentations.

I guess that is not exactly exploitation.

Je pense que cela ne constitue pas exactement une forme d'exploitation.

Ms. Pearson: I think it is. I have already spoken about the fact that the commercial advertising aimed at children is hyper-sexualizing. I am glad to hear about that grant.

Mme Pearson : Pour ma part, je crois que oui. Plus tôt, j'ai indiqué que la publicité visant les enfants contribuait à leur hypersexualisation. Je suis ravie d'apprendre que ce groupe a reçu une subvention.

Senator Mitchell: My concern is that when we start talking about — and it depends on how we put it — the "hyper-sexualization of girls" could infer that it is their fault. There must be some care in that. The male has responsibility, too, no matter what the woman or young woman is doing.

Le sénateur Mitchell : Ce qui me préoccupe, c'est qu'en parlant d'hypersexualisation des jeunes filles, on peut laisser entendre que les jeunes filles sont responsables de ce phénomène — tout dépend de la manière dont on en parle. Il faut être prudent à cet égard. Les hommes ont également une responsabilité, peu importe la manière dont agit une femme ou une jeune femme.

Ms. Pearson: I agree.

Mme Pearson : Je suis d'accord avec vous.

Senator Mitchell: I wanted to make that point.

Le sénateur Mitchell : Je tenais à le souligner.

Ms. Pearson: That point is always worth making. Boys and girls are both implied in this.

Mme Pearson : Il est toujours utile de le faire. Tant les garçons que les filles ont une responsabilité à ce chapitre.

Senator Demers: This is the first time I have heard you speak. Thank you for your presentation. I have just been named a senator and I want to get deeply involved in lifting some of the stuff that happened in the past.

Le sénateur Demers : C'est la première fois que j'assiste à un de vos exposés. Merci de vous être adressée à nous. Je viens tout juste d'être nommé sénateur, et je veux participer très activement à l'examen de certaines choses qui se sont produites dans le passé.

What message is sent when Roman Polanski is arrested and high-profile people from Hollywood defend him saying that we are treating him unfairly? That must be very frustrating for you, as it is for us all. It does not matter whether the incident happened

Quel message envoient les personnes très en vue de Hollywood qui prennent la défense de Roman Polanski et dénoncent son arrestation en faisant valoir qu'il est traité de façon injuste? Cela doit être très frustrant pour vous, comme ce l'est pour nous tous.

30 years ago. The girl was 13 years old. He gave her $500,000. The young woman says she forgives him and that it is okay, but it happened. What do you think about that?

Ms. Pearson: I distinguish between the exploitation of children and other things. I agree with you. This goes back to having male models who say this is unacceptable. It is a crime to buy sex from children and to exploit children for sex. It does not matter whether they think they are 17 or 30. We need people to speak out and say this is unacceptable behaviour. I agree with you. That is the obverse of the model that we should have. Someone like you can say that this is unacceptable. Why could Wayne Gretzky, for example, not say this is unacceptable? Such statements might offset the statements of others.

Unfortunately, we have very little control over the media.

Senator Brazeau: Thank you for your presentation. My question deals with Aboriginal peoples. I think everyone around this table will agree that the most vulnerable to sexual exploitation in Canada are Aboriginal women and, in many cases, children.

It is also a fact that many Aboriginal leaders and advocates across the country are increasingly calling for issues such as this to be looked at through a First Nations-specific lens. They are asking different levels of government for financial resources to conduct their own research, to educate and empower their own citizens and to come up with plans and priorities that they deem important.

I am not saying that is a good thing. There is much existing current research. Aboriginal people have been researched to death in this country, and we are looking for action. I think we agree on that.

Do you think that advocating for our own pots of resources and looking at this through a specific lens might be slowing down the process of educating Aboriginal peoples on this issue? Is it not reinventing the wheel or duplicating services that already exist?

Ms. Pearson: I think we need a multi-pronged approach. There is a fiduciary duty to Aboriginal peoples on reserve, and therefore something can be done via that route. I do not disagree at all with pots of money being available for some work by those organizations with their own people. At the same time, there should be pots of money available for other groups that are working with their people.

Que son arrestation soit liée à des événements qui sont survenus il y a 30 ans ne change rien à l'affaire. La victime était âgée de 13 ans. Il lui a remis 500 000 $. Aujourd'hui, la victime affirme avoir pardonné à son agresseur et que tout est bien ainsi, mais les actes reprochés ont été commis. Que pensez-vous de cela?

Mme Pearson : J'établis une distinction entre l'exploitation des enfants et d'autres types d'actes. Je suis d'accord avec ce que vous dites. Cela rejoint ce que je disais plus tôt sur l'importance d'avoir des hommes qui donnent l'exemple et qui prennent la parole pour dire que cela est inacceptable. Il est criminel de payer un enfant pour avoir des relations sexuelles avec lui et il est criminel d'exploiter sexuellement un enfant. Que l'agresseur croie que sa victime a 17 ans ou 30 ans n'a aucune importance. Il faut que les gens fassent entendre leur voix et disent qu'il s'agit d'un comportement inacceptable. Je suis de votre avis. Ce que l'on voit présentement, ce sont des gens qui donnent l'exemple inverse. Quelqu'un comme vous peut se faire entendre et dire que cela est inacceptable. Pourquoi quelqu'un comme Wayne Gretzky, par exemple, ne dénonce-t-il par ce genre de choses? Cela pourrait faire contrepoids à ce que disent les autres.

Malheureusement, nous avons très peu d'emprise sur ce qui est véhiculé dans les médias.

Le sénateur Brazeau : Merci de votre exposé. Ma question porte sur les peuples autochtones. Je crois que tout le monde autour de la table conviendra que les femmes autochtones — et dans de nombreux cas, il s'agit d'enfants — constituent, au Canada, le groupe le plus vulnérable à l'exploitation sexuelle.

En outre, c'est un fait qu'une kyrielle de chefs et de porte-parole autochtones de toutes les régions du pays demandent que des questions comme celles-ci soient examinées du point de vue particulier des Premières nations. Ils demandent aux divers échelons de gouvernement de leur fournir du financement de manière à pouvoir mener leurs propres recherches, informer leurs propres citoyens et renforcer leur autonomie et établir eux-mêmes des plans et des priorités qu'ils jugent importants.

Je ne suis pas en train de dire que cela est une bonne chose. Beaucoup de recherches sont menées à l'heure actuelle. Les peuples autochtones ont été étudiés sous toutes leurs coutures, et il est temps de passer à l'action. Je crois que nous sommes d'accord là-dessus.

D'après vous, cette attitude des Autochtones, qui consiste à réclamer du financement et à demander que les problèmes soient examinés sous un éclairage particulier, ralentit le processus d'éducation des peuples autochtones sur cette question? N'essaie-t-on pas de réinventer la roue? Cela ne fait-il pas double emploi avec des services qui existent déjà?

Mme Pearson : Je crois que nous devons adopter une approche à volets multiples. Il existe une obligation fiduciaire à l'égard des peuples autochtones qui vivent dans les réserves, et j'estime qu'une telle approche permettrait de faire certaines choses. Je ne m'oppose pas du tout à ce que du financement soit versé à des organisations autochtones qui veulent mener des recherches sur leur propre peuple. En revanche, les organisations non autochtones qui veulent mener le même genre de travaux devraient elles aussi avoir accès à un tel financement.

I feel strongly that this issue must be dealt with from the inside out. The best we can do is to support those who set certain priorities and help them to work through those priorities. It is not an either/or issue; it is both/and.

Aboriginal girls and boys are both vulnerable, as are other children. Some of the solutions are within smaller groups — that is, families and communities — and some of the solutions will emerge from legislation and policy. Some of the solutions will be broader, even international, such as the kind of thing I presented to you with all the international language that has been developed.

You need capacity. You need a focal point with an open mindset that is able to think strategically and broadly.

In the work I do with Aboriginal children I see them working themselves to get some answers. They are the ones who will be able to bring about change, so I would like to see more support for youth groups and for young participants who will be able to empower themselves to bring results.

The Chair: Senator Pearson, thank you for sharing your experiences with us and bringing a very balanced and practical approach to our work. You have given us some very good leads, which we will follow up. The recommendations you made are certainly worthy of consideration.

Ms. Pearson: Thank you.

The Chair: Honourable senators, the Standing Senate Committee on Human Rights will now hear from a new panel. We are examining the issue of sexual exploitation of children in Canada, with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of the sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities.

We have before us in this panel Ms. Jackie Anderson and Ms. Debbie Cumby from the Ma Mawi Wi Chi Itata Centre. The National Association of Friendship Centres is represented by its Executive Director, Mr. Peter Dinsdale.

I understand, Ms. Anderson, you will be sharing your time with Ms. Cumby and you will go first, followed by Mr. Dinsdale. We are a little late, so please be efficient with the time you have for presentation and then we will go to questions.

Welcome and thank you for appearing. It will be helpful in our study.

Jackie Anderson, Ma Mawi Wi Chi Itata Centre: Thank you and good afternoon, senators and guests of the committee.

Je suis tout à fait convaincue que le problème dont nous parlons doit être réglé de l'intérieur. Le mieux que nous puissions faire, c'est d'offrir du soutien à ceux qui établissent les priorités et de les aider à y donner suite — on ne peut se contenter de faire l'un ou l'autre, il faut faire les deux.

Les jeunes filles et les jeunes garçons autochtones sont vulnérables, comme les autres enfants. Certaines des solutions se trouvent au sein des groupes plus restreints comme la famille et la collectivité, et d'autres solutions découlent des mesures législatives et des politiques. En outre, quelques-unes des solutions seront d'une portée plus générale, voire internationale, par exemple ce nouveau vocabulaire qui a été adopté partout dans le monde et dont je vous ai parlé plus tôt.

Il faut disposer des capacités nécessaires. Il faut se fixer un objectif précis et faire preuve d'une ouverture d'esprit qui permet d'adopter une vision stratégique et globale.

Lorsque je travaille auprès d'enfants autochtones, je vois qu'ils essaient de trouver certaines réponses. Ce sont eux qui pourront changer les choses, et c'est pourquoi j'aimerais que davantage de soutien soit offert aux groupes de jeunes et aux jeunes participants de manière à ce qu'ils puissent se doter des moyens nécessaires pour obtenir des résultats.

La présidente : Sénateur Pearson, merci de nous avoir fait part de votre expérience et de votre approche très équilibrée et pragmatique. Cela sera très utile pour notre travail. Vous nous avez donné quelques très bonnes pistes, et nous allons les suivre. Les recommandations que vous avez formulées sont assurément dignes d'être prises en considération.

Mme Pearson : Merci.

La présidente : Honorables sénateurs, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne va maintenant entendre un nouveau groupe de témoins. Nous examinons la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les communautés particulièrement touchées.

Nous allons maintenant entendre Mme Jackie Anderson et Mme Debbie Cumby, du Centre Ma Mawi Wi Chi Itata, et nous passerons ensuite à M. Peter Dinsdale, directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié.

Madame Anderson, si je ne m'abuse, vous allez prendre la parole en premier et vous allez partager votre temps avec Mme Cumby. Nous entendrons ensuite M. Dinsdale. Nous avons pris un peu de retard, et je vous demanderai donc de bien utiliser le temps qui vous est alloué pour votre exposé. Nous vous poserons des questions après vous avoir écoutée.

Bienvenue et merci d'être ici. Vos propos seront très utiles pour notre étude.

Jackie Anderson, Centre Ma Mawi Wi Chi Itata : Merci. Sénateurs et invités du comité, je vous souhaite un bon après-midi.

I am from Winnipeg, Manitoba, working for an Aboriginal agency called the Ma Mawi Wi Chi Itata Centre. In the Ojibwa language this means we all work together to help one other.

I am extremely honoured to have been invited here to share with you all my knowledge and make recommendations to increase awareness and find realistic solutions to protect our most vulnerable children, who are being victimized daily on our streets and behind closed doors throughout Canada. I am very passionate when it comes to discussing this topic and my passion comes from supporting the voice of those who have been affected.

My personal experience of working with children and youth goes back 21 years; in particular, the last nine years have been spent directly supporting and advocating for sexually exploited youth. I am by no means a lawyer or a professor, but I am a strong Aboriginal woman who is working on the front line, and I have come here today to share the voice of our youth.

My presentation will be presented in a manner of passion, heart and sadness of what front-line workers feel every day: powerless to do what really needs to be done to stop the exploitation. Now I say "stop the exploitation." Is that realistic? I truly believe that if we work together at all levels and follow through with what needs to be done, and if we continue to listen to our young people and include them in discussion, then we will move one step forward in making this a reality.

There are two aspects relating to the sexual exploitation of children and youth, and they are the vulnerable victims and those who abuse them. It is so much easier to focus on what is needed for the kids but not always so easy to speak about what needs to happen with the demand. Again, I have to say I am not an expert on the law and legislation, but I do consider myself an expert on the realities of exploitation and the types of luring and victimization that these kids are enduring on an everyday basis. I am witness to a caregiver to the men and women who continuously prey upon our kids and are getting away with it due to the current legal aspect of the onus being put on the kids to testify.

With this, I will share with you the voice of our little sisters, the same children who are out on our streets every day, not by choice but by fear that if they leave they will be hurt or their family will be hurt, the same kids who are afraid that if they testify or give a statement to the police they will be taken from the streets or their families and never be seen again.

Je viens de Winnipeg, au Manitoba. Je travaille pour un organisme autochtone, le Centre Ma Mawi Wi Chi Itata. En langue Ojibway, cela signifie « travailler tous ensemble pour s'entraider ».

Je suis extrêmement honorée d'avoir été invitée ici pour vous faire part de mes connaissances et pour formuler des recommandations en vue d'accroître le niveau de sensibilisation à l'égard de nos enfants les plus vulnérables et de trouver des solutions réalistes pour protéger ces jeunes, qui chaque jour, sont victimisés dans les rues de nos villes ou à l'abri des regards du public partout au Canada. Il s'agit d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur, car je tiens à aider les personnes qui ont traversé ce type d'épreuve.

Je travaille avec des enfants et des jeunes depuis 21 ans. Plus particulièrement, au cours des neuf dernières années, j'ai soutenu directement les jeunes victimes d'exploitation sexuelle et j'ai défendu leur cause. Je ne suis ni avocate ni professeure, mais je suis une femme autochtone très forte qui travaille en première ligne, et je suis venue ici aujourd'hui pour faire entendre la voix de nos jeunes.

Mon exposé fera la part belle à la passion, aux sentiments et à la tristesse qu'éprouvent chaque jour les intervenants de première ligne. Ils se sentent impuissants devant tout ce qui doit vraiment être fait pour mettre fin à l'exploitation. Mais « mettre fin à l'exploitation », est-ce que cela est réaliste? J'ai la ferme conviction que nous pouvons faire un pas vers l'atteinte de cet objectif, pour autant que nous travaillions en collaboration à tous les niveaux, que nous menions à bien ce qui doit être fait et que nous continuions à écouter nos jeunes et à les faire participer à nos discussions.

Il y a deux aspects à prendre en considération au moment de se pencher sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes, à savoir, d'une part, les victimes vulnérables, et d'autre part, les agresseurs. Il est beaucoup plus facile de se concentrer exclusivement sur les besoins des enfants que de se pencher sur le fait qu'il existe une demande et sur les mesures qui doivent être prises à cet égard. Là encore, je dois souligner que je ne suis pas une experte du droit et des mesures législatives, mais je me considère comme une experte en ce qui a trait aux formes concrètes que revêt l'exploitation, aux divers types de pièges vers lesquels sont entraînés chaque jour les enfants et aux différents traitements inéquitables qui leur sont réservés. Je représente les fournisseurs de soins qui sont témoins du fait que des hommes et des femmes s'en prennent continuellement à nos enfants et qui réussissent à s'en tirer sans subir de conséquences parce que notre système juridique fait porter le poids de la preuve aux enfants.

Cela dit, je me ferai la porte-parole de nos petites sœurs, de ces enfants qui vivent dans la rue, non pas par choix, mais par crainte de subir de mauvais traitements ou que leur famille subisse de mauvais traitements. Je parlerai au nom de ces enfants qui ont peur de se faire enlever, dans la rue ou dans la résidence familiale, et de disparaître à tout jamais s'ils se présentent à la police ou livrent un témoignage.

My first statement is often asked of me by colleagues in community: What is sexual exploitation? After educating people on it, I am often asked: Why do we refer to it in these terms? It is so much easier to refer to them as prostitutes or hookers, and after all it is considered the oldest profession in the world. My response to this is that if we continue to refer to children and women in these terms, it continues to normalize the behaviour for the perpetrators. They will not see this child as a child. They will not see what they are doing when they are preying on children as child abuse. They do not see the face of a child who has been hurt in so many ways. Instead, all they see is that what they are doing is contributing financially to their needs.

In order to stop this perception, we need to work collectively and nationally to create awareness. We need to show the realities of sexual exploitation in our schools and have mandatory curriculum to prevent children from being lured and to prevent children from becoming abusers. This needs to happen in all schools, not just those where poverty lies within.

Unfortunately, in Manitoba a high number of youth are vulnerable to exploitation. Many of these kids who are involved have a long history of being in the care of Child and Family Services. Many of these kids on our streets are of Aboriginal descent.

A few years ago I had the honour to open our safe home, called Honouring the Spirit of Our Little Sisters, to a young Aboriginal girl who was 14 years of age. Sadly, prior to coming to us, she was already in over 60 placements. Even more sadly, this past summer her life was taken by the hand of a perpetrator.

I believe a review needs to be done to examine the quality of care that is being given to at-risk kids. Culturally relevant specialized care is what will be successful in stabilizing these children. Working from a traditional value-based model rather than a rule book is what will make a difference for these kids. Loving these kids like your own will make the utmost difference in guiding them on their healing journey.

As mentioned previously, it is so much easier to discuss and implement resources for kids. There is often advocacy for more homes, locking up kids, and treatment options, but there is very little discussion on what needs to happen with the demand aspect. If we tackle the demand first and foremost successfully, we would

Je veux tout d'abord vous faire part d'une question que me posent souvent mes collègues dans la communauté : qu'est-ce que l'exploitation sexuelle? Après avoir entendu mes explications, les gens me demandent souvent pourquoi nous employons les termes « exploitation sexuelle » pour désigner cette réalité. Il est beaucoup plus simple d'appeler cela de la prostitution — après tout, on considère cela comme le plus vieux métier du monde. Ce que je réponds à ces gens, c'est que le fait de continuer de qualifier de « prostitution » cette activité des enfants et des femmes contribue à normaliser le comportement des agresseurs. Ceux-ci ne considéreront pas l'enfant comme un enfant. Ils ne saisiront pas la pleine ampleur du geste qu'ils posent lorsqu'ils s'en prennent à des enfants et qu'ils commettent des actes de violence à leur endroit. Les personnes qui se servent des enfants ne prennent pas conscience du fait qu'ils ont affaire à quelqu'un qui a été blessé d'innombrables façons. Tout ce qu'ils voient, c'est quelqu'un qui leur permettra de faire de l'argent.

Pour changer cette perception, nous devons travailler collectivement, à l'échelle nationale, pour sensibiliser la population à l'égard de ce problème. Dans les écoles, nous devons montrer aux jeunes en quoi consiste la réalité de l'exploitation sexuelle et mettre en place des programmes d'éducation obligatoires pour apprendre aux enfants à éviter d'être pris dans l'engrenage de l'exploitation sexuelle et pour leur apprendre à ne pas devenir eux-mêmes des agresseurs. De tels programmes doivent être instaurés dans toutes les écoles, et non pas seulement dans les écoles des milieux défavorisés.

Hélas, au Manitoba, un nombre élevé de jeunes sont vulnérables à l'exploitation. Bon nombre des enfants qui sont victimes d'exploitation sont des enfants qui bénéficient depuis longtemps des programmes d'aide à l'enfance et à la famille. Bon nombre des enfants qui vivent dans nos rues sont d'origine autochtone.

Il y a quelques années, j'ai eu l'honneur d'accueillir une jeune Autochtone de 14 ans dans notre maison d'hébergement, qui s'appelle Honouring the Spirit of Our Little Sisters. Ce qui est triste, c'est qu'elle avait déjà été hébergée dans plus de 60 établissements avant que nous ne l'accueillions. Ce qui est encore plus triste, c'est qu'elle s'est fait enlever la vie l'été dernier.

À mon avis, il est nécessaire de se pencher sur la qualité des soins qui sont dispensés aux jeunes à risque. Pour parvenir à stabiliser ces enfants, nous avons besoin de soins spécialisés et adaptés à la culture de ces enfants. Pour changer véritablement la vie de ces jeunes, il faut adopter non pas une approche de nature générale, mais un modèle fondé sur les valeurs traditionnelles. C'est en aimant ces enfants comme si c'était les nôtres que nous parviendrons à avoir une véritable influence sur le cours des choses et à les orienter sur la voie de la guérison.

Comme je l'ai mentionné précédemment, ce qui est le plus facile, c'est de discuter des ressources dont ont besoin les enfants et d'affecter ces ressources. On entend souvent des gens qui recommandent la construction de nouveaux établissements, qui préconisent l'internement des enfants ou qui font campagne en

not have to have the expansion of beds. We want not have to have intense meetings and discussion on expanding the resources for youth but just maybe do things a little differently.

I will be honest here. It is very difficult for me to have any type of empathy or understanding when it comes to the demand aspect. I cannot make excuses or minimize the harm that is being done to our children and cannot understand why these perpetrators are not sitting in jail for sexually abusing children.

Perpetrators going after women can be charged due to undercover police officers witnessing a transaction, but nothing is or can be done when the police pull an underage child out of a john's car unless the child is willing to give testimony. This is an exploitive relationship, because with this in place there is the increased need for perpetrators to prey upon our children. With this I ask you: Are the perpetrators sexually addicted? Is this something that perpetrators feel they have no control of? Do they know the risk but get their high from doing it anyway?

I would personally have to answer yes. They have no fear when they are out strolling in our streets. They get a sense of relief in doing it and not getting caught. These symptoms are no different from someone with an alcohol, drug or gambling addiction. For these types of addictions, if caught doing something illegal, you can be ordered by a court into a 30-day residential treatment.

Locking kids up for their own safety is often a debated topic. Why lock the kids up? As the victims, they are being made to feel like the criminals. Why not lock — and I emphasize the word "lock" — the perpetrators up for a court-ordered 30-day sexual offender treatment instead? This would definitely have an impact on those who are out attempting to prey.

I would like to thank you for this opportunity and I would like to thank the members of the Senate for addressing this issue as a priority. We cannot lose any more of our children to the streets or to the spirit world before their time. Our job is to protect these children as caregivers, but we need the tools and the legislation to back up the work we do.

faveur de diverses options de traitement, mais on parle très peu des mesures à prendre pour nous attaquer à la demande. Si nous parvenons d'abord et avant tout à venir à bout de ce problème, nous n'aurons pas à construire de nouvelles maisons d'hébergement. Il s'agit non pas de se réunir et de discuter vigoureusement à propos de l'augmentation des ressources pour les jeunes, mais peut-être simplement de faire les choses un peu différemment.

Je vais être honnête avec vous. Il m'est très difficile de faire preuve de la moindre empathie ou de la moindre compréhension lorsqu'il est question de la demande. Il m'est impossible de justifier le préjudice qui est causé à nos enfants ou d'en minimiser l'importance, et je ne parviens pas à comprendre pourquoi des gens qui commettent des actes de violence sexuelle sur des enfants parviennent à éviter la prison.

Il est possible de porter des accusations contre l'auteur d'un crime contre des femmes lorsque des policiers banalisés le surprennent sur le fait, mais nous ne faisons rien et nous ne pouvons rien faire lorsque les policiers extirpent un mineur de la voiture d'un client quelconque, à moins que l'enfant soit disposé à livrer un témoignage. Il s'agit d'une relation d'exploitation parce que le système en place crée un besoin accru qui permet aux agresseurs de s'attaquer à nos enfants. Cela dit, je vous pose la question suivante : ces agresseurs ont-ils une dépendance à l'égard du sexe? Ont-ils l'impression de n'avoir aucune emprise sur les actes qu'ils posent? Est-il possible qu'ils soient conscients du risque, mais que leur plaisir réside précisément dans ce risque que présentent leurs actes?

Personnellement, j'aurais tendance à répondre à ces questions par l'affirmative. Ces personnes n'ont pas peur lorsqu'elles flânent dans les rues de nos villes. Elles éprouvent du soulagement à faire ce qu'elles font et à ne pas se faire prendre. Ces symptômes ressemblent à ceux de l'alcoolisme, de la toxicomanie ou de la dépendance au jeu. Une personne atteinte d'une dépendance de ce genre qui se fait prendre à commettre un acte illicite peut être obligée, par ordonnance d'un tribunal, à suivre un traitement d'une durée de 30 jours en établissement.

Le fait d'enfermer des enfants pour leur propre sécurité suscite souvent la controverse. Pourquoi enfermer les enfants? Ce sont les victimes, et on les traite en criminels. Pourquoi ne pas enfermer — et je souligne le mot « enfermer » — le malfaiteur pour qu'il suive un traitement de 30 jours à l'intention des délinquants sexuels ordonné par le tribunal? Cela aurait certainement une influence sur les prédateurs potentiels.

J'aimerais vous remercier de m'avoir donné cette occasion, et j'aimerais remercier les membres du Sénat d'examiner cet enjeu de façon prioritaire. Nous devons éviter que d'autres enfants soient engloutis par la rue ou se retrouvent dans le monde des esprits avant leur temps. En notre qualité d'intervenants, nous avons le devoir de protéger ces enfants, mais nous avons besoin des outils et des lois qui appuieront notre travail.

I ask you respectfully to please do what is necessary to honour and protect our most vulnerable youth. They need us to be their voice until they can get to a place in their life to stand up and speak. With this, I would like to introduce to you my partner, Debbie Cumby.

Debbie Cumby, Ma Mawi Wi Chi Itata Centre: Good afternoon senators. I am extremely honoured to be here today. I would like to thank the chair of this committee for allowing me to participate with my friend and colleague Jackie Anderson.

I work for an Aboriginal agency in Winnipeg called Ndinawe Youth Resource, as a street outreach worker. I am also a strong experiential woman who spent 14 years sexually exploited on the streets of Canada. That is why I feel so passionate about the work I am currently doing.

I also was honoured to participate in developing a safe home in Winnipeg seven years ago, called Honouring the Spirit of Our Little Sisters, and I am currently assisting with the development of a rural traditional healing lodge in Winnipeg, called Home Hands of Mother Earth.

My job consists of walking in the most at-risk areas of the streets, meeting the girls and women, and giving them resources and harm reduction tools to keep themselves safer. I also do surveillance in the stroll areas. I record and identify information on johns and pimps who are infesting these neighbourhoods.

This is not an easy job for me to do. I leave every night to go home and my heart hurts for the young girls who are being taken advantage of, and I feel a lot of anger towards those who are out there strolling with no fear.

I have been off the streets for many years now. With great sadness, I am still seeing former johns and exploiters out there preying upon our children.

Our Canadian laws need to change immensely when it comes to perpetrators preying on and abusing our children. If I was a child that was being abused in a home, systems would step in and remove the abuser rather than myself, the victim. The offender would be charged, listed as a sexual offender and possibly lose their job. I would feel that I have been heard and protected and that these people care about my victimization.

These kids that are out there do not want to be, but because they are not heard or because they have to testify in court that they are being victimized, they will not do so. When a child is being recruited into the sex trade, the perpetrator is part of the recruiting phase; they will get to know everything there is to know about that young person and will use that as a tactic to keep them entrenched.

Je vous demande respectueusement de prendre les mesures nécessaires pour honorer et protéger nos jeunes les plus vulnérables. Nous devons être leur porte-parole jusqu'à ce qu'ils arrivent à une étape de leur vie où ils pourront parler assez fort pour se faire entendre. Cela dit, je vais vous présenter ma collègue, Debbie Cumby.

Debbie Cumby, Centre Ma Mawi Wi Chi Itata : Bonjour, mesdames et messieurs. C'est pour moi un grand honneur d'être ici aujourd'hui. J'aimerais remercier la présidente du comité de m'avoir permis de participer avec mon amie et collègue, Jackie Anderson.

Je travaille pour un organisme autochtone de Winnipeg — le Centre de ressources pour les jeunes de Ndinawe — à titre de travailleuse de rue. Je suis aussi une femme forte des expériences que j'ai vécues. J'ai subi 14 ans d'exploitation sexuelle dans les rues du Canada. C'est pourquoi j'éprouve une si grande passion pour le travail que je fais actuellement.

J'ai aussi été honorée de participer à la création à Winnipeg il y a sept ans, d'une maison d'hébergement appelée Honorer l'esprit de nos jeunes sœurs, et je participe actuellement à la mise sur pied à Winnipeg d'un pavillon de ressourcement traditionnel rural portant le nom de Home Hands of Mother Earth.

Mon travail consiste à faire le tour des secteurs les plus à risque, à rencontrer les filles et les femmes et à leur procurer des ressources et des outils de réduction des méfaits qui leur permettront de renforcer leur sécurité. J'assure aussi une surveillance sur les places publiques. J'enregistre et je consigne de l'information se rattachant aux clients et aux proxénètes qui infestent ces quartiers.

Ce travail n'est pas facile pour moi. Chaque soir, quand je rentre chez moi, ça me crève le cœur de penser aux jeunes filles qui sont exploitées, et je suis en colère contre ceux qui sont là à se promener sans crainte.

Il y a maintenant de nombreuses années que je suis sortie de la rue. C'est avec grande tristesse que je vois encore d'anciens clients et exploiteurs s'en prendre à nos enfants.

Il faut apporter d'immenses changements aux lois canadiennes qui visent ces prédateurs qui exploitent et agressent nos enfants. Si j'étais une fillette victime d'agressions dans un foyer, le système en place interviendrait et expulserait du foyer la personne violente, et non pas moi-même, la victime. Le délinquant serait mis en accusation, inscrit sur une liste de délinquants sexuels et perdrait peut-être son emploi. J'aurais l'impression qu'on m'a entendue, qu'on m'a protégée et qu'on se soucie du fait que j'ai été victimisée.

Les enfants dans cette situation ne veulent pas l'être, mais, parce qu'ils ne sont pas entendus ou parce qu'ils doivent témoigner devant un tribunal qu'ils ont été victimisés, ils refusent. Lorsqu'un enfant est recruté dans le commerce du sexe, le malfaiteur est souvent déjà à l'œuvre; il s'efforce de tout savoir au sujet de cette jeune personne et fera une utilisation stratégique de ces connaissances pour que la personne demeure asservie.

I consider myself a lucky one. Many times, my life could have been taken from me, but I survived it. Lately, though, this sense of survival is not a reality for our young children and our kids out there. Too many are going missing or have been found murdered. These are our children, and it is our job to protect them and do whatever it takes to ensure their safety.

I would again like to thank you for having me here today. I speak from experience and with knowledge of what needs to change today, what would have helped me to get out rather than being victimized for over 14 years when I was a child.

I thank the Creator every day for giving me the strength to get out when I did. I only hope that more kids will not have to experience that horrendous life. Together we can make a difference.

Peter Dinsdale, Executive Director, National Association of Friendship Centres: I would like to thank you for the opportunity to appear before you today and provide some perspectives from the National Association of Friendship Centres. I congratulate my fellow witnesses on their excellent presentations and speaking from passion, that place of heart.

Friendship centres are local community Aboriginal service delivery organizations. The National Association of Friendship Centres, NAFC, is the national organization that represents them. There are currently 120 community agencies across Canada and seven provincial and territorial associations.

In 2006-07, the last year for which we have full statistics, there were 1.3 million client services provided through that network. If I went 10 times to a food bank, I would count as 10; that is our data problem, but that is how many client services we provided in that year. We provide a wide range of programs to the full complement of Canada's urban Aboriginal people — First Nation, Metis and Inuit.

In the interests of time I will not go over a lot of the background, but you should be aware that 54 per cent of all of Canada's Aboriginal people live in cities and towns. The corresponding policy and financial authority does not represent that in this country, but that is the service delivery demand that we have in our facilities every day. There are some areas of explosive growth: 1 in 10 in Winnipeg; 5 per cent growth in Edmonton; 51 per cent increase in population of the 2001 census in Halifax and others.

A very important demographic is that 48 per cent of the population is under the age of 25. We have a very young, very urban population. It is a challenge that we face every day.

In 2006, our membership at our annual general meeting passed a resolution asking the NAFC to be engaged in this issue. It recognized the recent studies in Manitoba, which highlighted the severe instances of child and youth sexual exploitation, the dependence on illicit drugs, and gang activities and the rising use

Je m'estime chanceuse. À bien des reprises, ma vie aurait pu se terminer, mais j'ai survécu. Dernièrement, toutefois, nos jeunes et nos enfants ne sont pas habités par cet instinct de survie. Ils sont trop nombreux à être portés disparus ou trouvés assassinés. Ce sont nos enfants, et c'est notre devoir de les protéger et de faire tout le nécessaire pour assurer leur sécurité.

J'aimerais vous remercier encore de m'avoir invitée ici aujourd'hui. Je parle d'expérience, et je sais ce qui doit changer aujourd'hui, ce qui m'aurait aidée à m'en sortir plutôt que d'être une victime pendant plus de 14 ans, durant mon enfance.

Je remercie le Créateur chaque jour de m'avoir donné la force de m'en sortir lorsque je l'ai fait. J'espère seulement que d'autres enfants n'auront pas à faire l'expérience de cette vie atroce. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Peter Dinsdale, directeur exécutif, Association nationale des centres d'amitié : Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de parler devant vous aujourd'hui et de vous faire part du point de vue de l'Association nationale des centres d'amitié. Je félicite les autres témoins de leurs excellents exposés et du fait qu'ils ont parlé avec leur cœur, avec passion.

Les centres d'amitié sont des organismes locaux de prestation de services communautaires pour les Autochtones. L'Association nationale des centres d'amitié, l'ANCA, est l'organisme national qui les représente. Il y a actuellement 120 organismes communautaires au Canada et sept associations provinciales et territoriales.

En 2006-2007, la dernière année pour laquelle nous avons des statistiques complètes, 1,3 million de services au client ont été offerts par l'intermédiaire de ce réseau. Si je me rends dans une banque alimentaire 10 fois, ça compte pour 10 services; c'est le problème que nous avons sur le plan des statistiques, mais il s'agit du nombre de services au client que nous avons offerts cette année-là. Nous offrons une gamme étendue de programmes à tous les Autochtones vivant dans les régions urbaines du Canada — les Premières nations, les Métis et les Inuits.

Faute de temps, je ne décrirai pas le contexte en profondeur, mais vous devriez savoir que 54 p. 100 des peuples autochtones du Canada vivent dans de grandes et petites villes. Le pouvoir correspondant en matière de politiques et de finances dans notre pays ne reflète pas cette réalité, mais c'est tout de même la demande quotidienne en services à laquelle font face nos établissements. Il y a certains secteurs où la croissance est explosive : 1 sur 10 à Winnipeg; une croissance de 5 p. 100 à Edmonton; une augmentation de 51 p. 100 de la population de Halifax, selon le recensement de 2001. Et il y en a d'autres encore.

Voici une donnée démographique très importante : 48 p. 100 de la population est âgée de moins de 25 ans. Notre population est très jeune et très urbaine. Tous les jours, nous devons relever les défis qui se rattachent à cette réalité.

En 2006, à notre assemblée générale annuelle, nos membres ont adopté une résolution demandant à l'ANCA de se pencher sur la question. Ils ont reconnu les études récentes menées au Manitoba, qui mettent en lumière des cas graves d'exploitation sexuelle chez les enfants et les jeunes, de dépendance à des drogues illicites et

of guns in that activity, and asked us to develop a national working group to research and develop a national action plan to address these issues in our communities.

We spent well over a year working together with partners across this country to try to facilitate a national action plan. However, there was no federal agency or department willing to work with us on it.

I take a little bit of issue with testimony we have heard saying we know the extent of the issue. I think the reality is that we do not. We spent a year trying to understand. I cannot tell you what percentage of the urban Aboriginal population across Canada is affected by child sexual exploitation. If I am wrong and that study exists, we would appreciate having it, because we have been trying to get this information for quite some time.

In 2006, the Manitoba Association of Friendship Centres conducted a regional study to try to find out what was happening in their province. It was based on 147 surveys that were issued province-wide. It found that in each region throughout the province there was strong evidence of child and youth sexual exploitation.

Predominantly, it was happening to children and youth, mainly females of Aboriginal descent between the ages of 12 and 17. The most vulnerable were those who were Aboriginal who had run away from home and were living on the streets. The perpetrators were varied, but predominantly it was older males.

The most important factor in dealing with youth at risk and child sexual exploitation was gaining trust and making those youth feel safe. They were doing that successfully and exploiting them. To help them, we need more resources to intervene in the communities — programs like theirs and others — to make sure that these children are safe and there are places to go when there are challenges.

The study found a number of challenges in the methodology of people who come in to research our communities. They come from external places, not from where we live. They fly in, do their research and fly out, leaving behind open wounds of previous victimization and other challenges. We need researchers that are grounded in our communities and are coming to speak to us directly. I wonder if you are getting the full information when they do come in that way.

Prior to my employment here, I worked at a place called Native Child and Family Services in Toronto. I was working with homeless youth. Many of the youth who ended up at our drop-in were on the streets in the evening for a variety of reasons. These youth would not talk to researchers who came from outside our communities. They would clam up and not discuss it. I think we have a real challenge in understanding fully what is happening with this issue across the country.

d'activités de gang — ainsi que l'utilisation de plus en plus répandue des armes à feu dans ce contexte — et ils nous ont demandé de constituer un groupe de travail national qui entreprendrait des travaux de recherche et mettrait au point un plan d'action national en vue d'enrayer ces problèmes dans nos collectivités.

Nous avons passé près de deux ans à collaborer avec des partenaires de partout au pays pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'action national. Toutefois, aucun organisme ou ministère fédéral n'a voulu travailler avec nous sur ce dossier.

Je conteste les affirmations des témoins que nous avons entendu déclarer qu'ils connaissent l'ampleur du problème. Selon moi, en réalité, ce n'est pas le cas. Nous avons passé un an à essayer de comprendre. Je ne saurais vous dire quel pourcentage de la population autochtone au Canada est touché par l'exploitation sexuelle des enfants. Si je me trompe et qu'une telle étude existe, nous aimerions vraiment y avoir accès, car nous tentons d'obtenir ces données depuis un bon moment.

En 2006, l'Association des centres d'amitié du Manitoba a mené une étude régionale pour tenter de brosser le tableau de la situation dans la province. L'étude était fondée sur 147 sondages administrés à l'échelle de la province. Selon l'étude, dans chaque région d'un bout à l'autre de la province, de solides données probantes établissaient l'existence de cas d'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

En majeure partie, les victimes étaient des enfants et des jeunes, surtout des filles d'origine autochtone âgées de 12 à 17 ans. Les plus vulnérables étaient des Autochtones ayant fugué et vivant dans la rue. Les malfaiteurs étaient variés, mais, pour la plupart, il s'agissait d'hommes plus âgés.

Lorsqu'on interagit avec des jeunes à risque et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle, la chose la plus importante est de gagner leur confiance et de leur donner un sentiment de sécurité. Ils faisaient cela avec succès et les exploitaient. Pour les aider, nous avons besoin de plus de ressources pour intervenir dans les collectivités — des programmes comme les leurs et d'autres — pour s'assurer que ces enfants sont en sécurité et qu'ils ont un endroit où aller lorsqu'ils ont des problèmes.

L'étude a révélé plusieurs problèmes liés aux méthodes des gens qui viennent dans nos collectivités pour mener des travaux de recherche. Ces personnes viennent de l'extérieur, elles ne vivent pas au même endroit que nous. Elles viennent par avion, mènent leurs travaux et repartent, laissant derrière elles les plaies ouvertes de la victimisation passée et d'autres problèmes. Nous avons besoin de chercheurs établis dans nos collectivités, qui viennent s'adresser directement à nous. Je me demande si vous obtenez un tableau complet lorsqu'ils procèdent ainsi.

Avant mon emploi ici, j'ai travaillé à un endroit appelé Native Child and Family Services à Toronto. Je travaillais avec les jeunes sans-abri. Une grande partie des jeunes qui cognaient à notre porte étaient dans la rue en soirée pour diverses raisons. Ces jeunes refusaient de parler aux chercheurs qui provenaient de l'extérieur de nos collectivités. Ils se repliaient sur eux-mêmes et ne parlaient de rien. Je crois que nous avons beaucoup de difficulté à comprendre pleinement l'ampleur de ce problème d'un océan à l'autre.

We want to acknowledge the research that was conducted by Sue McIntyre from the Hindsight Group. She presented to this committee on September 28. She commented that 61 per cent of the 157 young men they have data on who were involved in this issue were of Aboriginal descent; 85 per cent of those in their study from Saskatchewan were Aboriginal. Coupling this study that you had before you and the one that occurred in 2006, we think it is safe to conclude that urban Aboriginal youth are at a very high risk of child sexual exploitation, which I think you have acknowledged. The real challenge is that we do not know how at risk — we do not know how they get in or get out.

We were proposing national research to look at the instance of child sexual exploitation in our communities with our youth groups, with our own people. However, we have yet to find uptake within the federal family to do this work.

There simply is not any consistent or sustained federal government funding interested in improving the quality of life of urban Aboriginal peoples in this area. There is a multitude of data and statistics around the life of First Nations people living on-reserve, but there is not the same for urban Aboriginal people, where the majority of our people live.

The sad reality has come to the fore this year when we talk about an area like H1N1. It is the very same type of issue. We have a federal pandemic plan that focuses on reserve. We have provincial pandemic plans that are allegedly to serve all the people in their communities. The reality is that urban Aboriginal people are falling through the cracks. The H1N1 issue demonstrates that tremendously, and we believe that holds true in this issue here today.

We are prepared and we have offered numerous times to assist the federal government in addressing issues such as child sexual exploitation. I think what is missing is a willing federal partner to look in urban areas where people are living. We think this committee can go a long way to make recommendations around that.

Senator Dallaire: Do you believe that AMBER Alerts and reporting of Aboriginal children going missing or being injured significantly — raped and killed — is being reported in the same way as mainstream children across the country?

Ms. Anderson: This is commenting again on Manitoba. Recently, we are finding that the minute children are going missing from their home or group care or children-in-care placement, they are immediately putting them on TV and they are being found a lot quicker. This has just recently changed and is being acted upon.

Nous tenons à reconnaître le travail de recherche mené par Sue McIntyre du Hindsight Group. Elle a témoigné devant le comité le 28 septembre. Elle a mentionné que, selon ses données d'études, 61 p. 100 des 157 jeunes hommes touchés par cette question qui ont pris part à l'étude étaient d'origine autochtone; 85 p. 100 des personnes ayant fait l'objet de l'étude en Saskatchewan étaient Autochtones. Si on combine cette étude que vous aviez sous les yeux et celle qui a été menée en 2006, je crois qu'on peut conclure hors de tout doute que les jeunes autochtones en milieu urbain sont exposés à un très grand risque d'exploitation sexuelle, ce que vous avez reconnu, je crois. Le vrai problème, c'est que nous ne savons pas comment les personnes à risque — nous ignorons comment elles se retrouvent dans cette situation et comment elles s'en sortent.

Nous proposions une étude nationale pour observer les cas d'exploitation sexuelle des enfants dans nos collectivités au sein de nos groupes de jeunes, chez notre propre peuple. Toutefois, il n'y a toujours pas dans la famille fédérale d'engagement à l'égard de ce travail.

Le gouvernement fédéral n'affecte tout simplement pas de financement permanent ou soutenu à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain à ce chapitre. Il y a une multitude de données et de statistiques documentant la vie des gens des Premières nations qui vivent dans des réserves, mais ce n'est pas le cas des Autochtones en milieu urbain, où vivent la majorité d'entre nous.

La triste réalité s'est retrouvée à l'avant-plan cette année, lorsqu'il a été question de la grippe H1N1. C'est exactement le même type de problème. Le gouvernement fédéral a mis en place un plan de lutte contre la pandémie visant les réserves. Le gouvernement provincial prétend que ses plans de lutte contre la pandémie sont destinés à l'ensemble des collectivités de la province. En réalité, les Autochtones en milieu urbain passent entre les mailles du filet. Le problème de la grippe H1N1 illustre ce fait à merveille, et nous croyons qu'il en va de même pour la question étudiée aujourd'hui.

Nous sommes prêts et nous avons, à de nombreuses reprises, offert d'aider le gouvernement fédéral à examiner des problèmes comme celui de l'exploitation sexuelle des enfants. Je crois que ce qui fait défaut, c'est un partenaire fédéral disposé à étudier les régions urbaines, où vivent les gens. Nous croyons que le comité pourrait en faire beaucoup en formulant des recommandations à ce sujet.

Le sénateur Dallaire : Croyez-vous qu'on lance des Alertes AMBER et qu'on déclare la disparition d'enfants autochtones ou le fait qu'ils ont été victimes de terribles blessures — pouvant aller jusqu'au viol ou au meurtre — de la même façon qu'on le fait dans le cas des autres enfants canadiens?

Mme Anderson : Encore une fois, je parle de la situation au Manitoba. Tout récemment, nous constatons que, dès qu'un enfant disparaît de chez lui, de son foyer d'accueil ou de l'endroit où il est pris en charge, on diffuse immédiatement une photo à la télévision, et on retrouve l'enfant beaucoup plus rapidement. C'est un changement tout récent : on passe à l'action sur ce dossier.

Again, our children are the most at risk. Yes, we know they are well-known with the missing persons unit of the Winnipeg police, but until recently we had a 24-hour clause before we could report a child missing. That too has recently changed. Again, that was because these kids were being viewed as chronic runners. To me, being a chronic runner, you are a lot more at risk of victimization on the street or from being hurt outside of that.

Senator Dallaire: Do you feel that was specifically identifying Aboriginal children?

Ms. Anderson: Yes, both I think, absolutely. Unfortunately, in Manitoba a lot of Aboriginal children are going missing and being hurt. Therefore I am happy they are doing a lot more of the awareness piece, and our kids are being found a lot quicker.

Mr. Dinsdale: At the recent Sisters in Spirit vigil on the Hill a couple weeks ago, the family of the two missing ladies from Kitigan Zibi were pretty clear that they were told by police to call back in 72 hours before they would issue a missing persons alert. It may be working well in certain jurisdictions in Manitoba, but I do not think that is the case, certainly not for those two young ladies in Maniwaki or Kitigan Zibi, and certainly not the case across the country.

Senator Dallaire: Can you now confirm that when we speak of Aboriginal peoples in urban areas, the provincial social programs do discriminate between Aboriginal peoples and mainstream Canadians in the services, because of this federal-provincial backdrop?

Mr. Dinsdale: I think it is pretty clear that it does. You can look at education, housing or any number of policy areas where provincial authorities are reluctant to be part of it in a meaningful way. There are always certain pockets of jurisdiction where they come in and touch these areas, but I mean enter the situation in a meaningful way. In the same way the federal government refuses to enter the situation in a meaningful area for fear of acknowledging their jurisdiction around that area.

One of our great hopes and expectations for the Kelowna process, when we had provincial, territorial and federal officials at the table together, was to have a frank conversation about who is responsible for what level of services. Prior to Kelowna, the last first ministers' meeting that was not constitution-related, on Aboriginal issues, was to do with whether the federal government pays for any health care services for status Indians. That was resolved, then, in the 1960s as bigger policy areas not yet fully defined. We think it is a great gap we have in the federation preventing meaningful programs that address the issues that are being addressed here today.

Encore une fois, nos enfants sont les plus à risque. Oui, l'unité des personnes disparues du service de police de Winnipeg les connaît bien, mais, jusqu'à tout récemment, une disposition selon laquelle il fallait attendre 24 heures avant de déclarer une personne disparue était en vigueur. C'est aussi quelque chose qui a changé récemment. Encore une fois, c'était ainsi parce que ces enfants étaient considérés comme étant des fugueurs chroniques. À mes yeux, un fugueur chronique est exposé à un bien plus grand risque d'être victime de la rue ou de subir un préjudice par ailleurs.

Le sénateur Dallaire : Estimez-vous que cette mesure ciblait précisément les enfants autochtones?

Mme Anderson : Oui, c'est le cas de ces deux mesures, d'après moi, certes. Malheureusement, au Manitoba, bon nombre d'enfants autochtones disparaissent et subissent des sévices. Ainsi, je suis heureuse de voir qu'on fait beaucoup de chemin au chapitre du signalement et que nos enfants sont trouvés beaucoup plus rapidement.

M. Dinsdale : À la récente vigile des Sœurs par l'esprit qui a eu lieu sur la Colline il y a quelques semaines, les membres de la famille de deux jeunes filles de Kitigan Zibi portées disparues ont été très clairs : la police leur a dit de rappeler dans 72 heures pour qu'elle lance un avis de disparition. Peut-être que les choses fonctionnent bien à certains endroits au Manitoba, mais je ne crois pas que ce soit le cas – certainement pas pour ces deux jeunes filles à Maniwaki ou à Kitigan Zibi, et certainement pas à l'échelle du pays.

Le sénateur Dallaire : Pouvez-vous maintenant confirmer que, lorsqu'on parle des Autochtones des régions urbaines, les responsables de programmes sociaux provinciaux n'offrent pas les mêmes services aux Autochtones qu'aux autres Canadiens à cause de ce contexte fédéral-provincial?

M. Dinsdale : Je crois qu'il est assez clair que c'est le cas. Prenez l'éducation, le logement ou n'importe quel enjeu stratégique où les autorités provinciales sont réticentes à participer de façon utile. Il y a toujours certains aspects relevant de leur compétence où elles interviennent, mais je parle de vraiment prendre les choses en main. De même, le gouvernement fédéral refuse de véritablement prendre la situation en main, de crainte de reconnaître sa compétence à cet égard.

Une grande source d'espoir et d'attentes à l'égard du processus menant à l'Accord de Kelowna — au cours duquel des représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral étaient rassemblés — tenait à la possibilité de discuter franchement et de déterminer qui est responsable de quel service. Avant l'Accord de Kelowna, la dernière rencontre des premiers ministres portant non pas sur la constitution, mais sur des questions autochtones visait à déterminer si le gouvernement fédéral finançait les services de soins de santé des Indiens inscrits. On a réglé la question dans les années 1960 en l'intégrant au dossier des grandes questions stratégiques à définir. Nous croyons que c'est une énorme lacune de la fédération qui empêche la mise sur pied de programmes valables qui contribueraient à régler les problèmes dont on parle.

Senator Dallaire: I have a last question, if I may. Ms. Cumby, having knowledge of other women or girls who are caught up in the trade, were you threatened by weapons to stay caught, as you say, "entrenched," in the areas where you were involved in having to be abused? Were physical threats to your life, including use of weapons, part of that?

Ms. Cumby: Not weapons as in guns or knives, but fists, yes. With my case it, I was always isolated and always taken away from my family back to another province, where you are totally dependent on that one person who brought you there. Therefore you will listen, because you want a roof over your head, you want to eat and you want to have clothes. This is the only person that you know.

I came from Edmonton to Vancouver. That is a big, big city, and I also felt indebted to this person for bringing me there. There was a lot of physical abuse but not with weapons, just actual physical abuse.

Senator Jaffer: I want to thank all three of you. I learned a lot from your presentations.

I want to ask you a question, Ms. Cumby. First, it is obvious that all three of you care, but it takes a lot of guts for you to share your story publicly. Thank you very much. It brings us a face to what we do. We will remember what you said. I appreciate that.

You finished by saying that things need to be done, and I am asking you almost for a list. What exactly do you think we should be recommending to our government, and what do you think would have made a difference for you not to end up on the street?

Ms. Cumby: The perpetrators who are using us for their services need to own up to what they are doing. They need to be charged. There needs to be a way that the youth do not have to show up in court to testify, because I think 98 per cent of them will not come. It is a very intimidating experience even for an adult to go through, let alone a child.

Ms. Anderson: I have some other recommendations, if you do not mind. There are certainly different dynamics of how kids and how women are being exploited, as well as men. However, I put some stars beside some things. In particular, currently business licences are being granted for adult entertainment, massage parlours and that kind of thing. We are actually pulling kids under the age of 18 out of some of these establishments. I truly believe that if a city is granting a business licence, it needs to be doing some follow-up and some private investigative work by going in, because they will see it is not just adult women who are working in these environments.

Another thing that is very hard for us is that we, as caregivers, know who the perpetrators are. We are not just enacting or reporting because we see a vehicle once. We do some of our own investigative work in regards to the make of the vehicle and the

Le sénateur Dallaire : J'ai une dernière question, si vous permettez. Mme Cumby — étant donné que vous avez connaissance d'autres femmes ou filles qui sont empêtrées dans le commerce du sexe —, est-ce qu'on vous menaçait à l'aide d'une arme pour vous garder — vous « asservir », comme vous le dites — dans des situations d'exploitation sexuelle? Votre vie a-t-elle été menacée? A-t-on utilisé des armes à cette fin?

Mme Cumby : Pas d'armes dans le sens d'une arme à feu ou d'un couteau, mais on a utilisé des poings, oui. Dans mon cas, j'étais toujours isolée et on m'éloignait de ma famille en m'amenant dans une autre province, ce qui vous amène à dépendre totalement de la personne qui vous a emmené là. Ainsi, on écoute, parce qu'on veut avoir un toit, on veut manger et on veut avoir des vêtements. C'est la seule personne qu'on connaît.

Je suis venue à Vancouver d'Edmonton. C'est une grande, grande ville, et je me sentais redevable à la personne de m'avoir emmenée là. Il y avait beaucoup de violence physique, mais pas avec des armes, tout simplement de la violence physique.

Le sénateur Jaffer : Je tiens à vous remercier tous les trois. J'ai beaucoup appris de vos exposés.

J'aimerais vous poser une question, madame Cumby. Premièrement, il est manifeste que vous avez tous les trois ce dossier à cœur, mais il faut avoir beaucoup de cran pour raconter son histoire en public. Merci beaucoup. Nous pouvons donner une dimension humaine au travail que nous faisons. Nous nous souviendrons de ce que vous avez dit. Je vous en suis reconnaissante.

Vous avez conclu en disant qu'il fallait faire quelque chose, et je vous demanderais presque une liste. Quelles sont les recommandations exactes que nous devrions présenter au gouvernement, et, selon vous, qu'est-ce qui vous aurait aidée à ne pas finir dans la rue?

Mme Cumby : Les criminels qui nous utilisent à leurs propres fins doivent assumer la responsabilité de leurs actes. Ils doivent être mis en accusation. Il faut qu'il y ait un moyen d'éviter que le jeune soit obligé de se présenter en cour pour témoigner, car je crois que 98 p. 100 d'entre eux ne viendront pas. L'expérience est déjà très intimidante pour un adulte, imaginez ce que c'est pour un enfant.

Mme Anderson : J'ai d'autres recommandations, si vous permettez. Il existe, certes, différentes tendances au chapitre de l'exploitation des enfants et des femmes, ainsi que des hommes. Toutefois, j'aimerais souligner certaines choses. En particulier, on délivre actuellement des permis d'exploitation d'entreprises de divertissement pour adultes, de salons de massage et ce genre de choses. Or, nous retirons des enfants âgés de moins de 18 ans de ces établissements. Je crois sincèrement que, si une ville délivre un permis d'exploitation, elle doit assurer un certain contrôle et entreprendre des enquêtes privées sur les lieux, car elle verra bien que ce n'est pas seulement des femmes adultes qui travaillent dans cet environnement.

Une autre chose qui est très difficile pour nous tient au fait que, en notre qualité d'intervenants, nous connaissons les malfaiteurs. Nous ne passons pas à l'action ou ne signalons pas un véhicule après ne l'avoir vu qu'une seule fois. Nous menons, dans une

description of the male. Our kids will actually take us for a ride and they will point out the johns, the perpetrators, the crack houses; they are giving us that information because, as adults and caregivers, they are expecting us to do something about it.

There is only so much that we can do by reporting it or by sending it to the Safer Communities branch in Winnipeg, which will do a surveillance of the property. However, the kids are giving us that information because they want it to stop.

As Ms. Cumby said, yes, absolutely, these kids are threatened. Their lives are threatened. I can refer to an adult lady whom I did a lot of work with when I developed our safe home. She was brought in and recruited into the sex trade at age 13. At age 15 she tried to leave by getting herself caught in Toronto by the police, thinking she would be sent home to her family. That is absolutely what happened, but within seven days of her return home, her parents' home was lit on fire.

There are certainly tactics that the recruiters are using to keep the kids entrenched and even more so the threats of them not testifying. I have heard of all different techniques of screens and videos testimony, that kind of thing, but it is still terrifying for a child who has been so thoroughly threatened and whose brother, little sister or parents are being threatened, as well.

Another thing that has a lot to do with the victimization is the media. After ten o'clock — and sometimes it happens during the day — provocative commercials come on television that ask men and women to call in if they want to have a chat. These commercials are very sexualized. The men and women who are watching will not make the phone call because it shows up on their phone bill. Their spouse will see that. If anything, those commercials are luring them then to the streets where they are victimizing the children who are visible, who they think are not worth anything.

Those are just a few things. Again, there is a huge dynamic of kids that are moving from rural to urban, and that has a lot to do with many of our First Nations communities. They only go up to Grade 9. At Grade 9 you are 14 or 15 years old. If you want to further your education, you need to move to the city or to a town closer to the city.

These kids are seeing the highlights of Winnipeg, of Portage Place and the malls. They are seeing name-brand clothing. When they come to Winnipeg, they are extremely vulnerable and the recruiters and perpetrators know how to identify a child who has just come from a reserve into Winnipeg. That definitely needs to be looked at.

certaine mesure, notre propre enquête pour connaître la marque du véhicule et la description de l'homme. Les enfants dont nous nous occupons sont même prêts à nous accompagner et à identifier les clients et les criminels et à indiquer où sont les fumeries de crack; ils nous donnent ces renseignements parce qu'ils s'attendent à ce que nous fassions quelque chose, parce que nous sommes des adultes et intervenants.

Nous ne pouvons pas tout régler en faisant des signalements ou en transmettant l'information à la direction des collectivités sécuritaires à Winnipeg, qui fera un contrôle de l'immeuble. Toutefois, les enfants nous donnent ces renseignements parce qu'ils veulent que ça arrête.

Comme l'a dit Mme Cumby, oui, certainement, ces enfants font l'objet de menaces. Leur vie est menacée. Je peux vous relater l'expérience d'une femme avec qui j'ai beaucoup travaillé lorsqu'on a mis sur pied la maison d'hébergement. Elle a été entraînée et recrutée dans le commerce du sexe à l'âge de 13 ans. À l'âge de 15 ans, elle a tenté de s'en sortir en se faisant prendre par la police à Toronto, croyant qu'on la renverrait dans sa famille. C'est exactement ce qui est arrivé, mais, sept jours après son retour, la maison de ses parents a été incendiée.

Les recruteurs utilisent certainement des stratégies pour que les enfants demeurent asservis et sont encore plus menaçants lorsqu'il y a possibilité de témoignage. J'ai entendu parler de toutes sortes de techniques de témoignage au moyen d'écrans et de matériel vidéo et ce genre de choses, mais c'est tout de même terrifiant pour un enfant qu'on a si bien menacé et dont le frère, la petite sœur ou les parents sont aussi menacés.

Une autre chose qui contribue largement au problème est l'activité médiatique. Après 22 heures — et parfois durant le jour —, des publicités provocantes sont diffusées à la télévision et invitent les hommes et les femmes à téléphoner pour causer. Ces publicités sont très sexualisées. Les hommes et les femmes qui regardent ne passeront pas à l'acte, de crainte que le numéro de téléphone figure sur leur relevé téléphonique. Le conjoint le verrait. En fait, ces publicités les attirent vers la rue, où ils peuvent s'en prendre aux enfants, qui sont visibles et qui n'ont aucune valeur à leurs yeux.

Voilà seulement deux ou trois choses. Encore une fois, il y a une forte tendance chez les jeunes à se déplacer d'un milieu rural à un milieu urbain, et cela s'explique, dans un grand nombre de nos collectivités des Premières nations, par le fait qu'on n'y offre qu'une neuvième année. En neuvième année, on est âgé de 14 ou 15 ans. Si on veut poursuivre ses études, il faut déménager en ville ou à proximité de la ville.

Ces enfants sont éblouis par Winnipeg, Portage Place et les centres commerciaux. Ils voient des vêtements griffés. Ils sont très vulnérables lorsqu'ils arrivent à Winnipeg, et les recruteurs et les agresseurs savent comment reconnaître un enfant qui arrive à Winnipeg tout droit d'une réserve. Il faut absolument se pencher sur ce problème.

Senator Jaffer: I have a question for you, Mr. Dinsdale. I am very interested in the Manitoba study you were talking about. Maybe our researchers have that study, but I am not sure they do. We would appreciate your giving us a copy of it so that we can see what the study sets out.

You have asked that we recommend a national study, and I am not asking for the whole recommendation, but, roughly, what was the study about and what were the findings?

Mr. Dinsdale: The study was done regionally in Manitoba. It reviewed a number of other studies that existed. It was more a literature review as much as a front-line review. It was trying to get a sense of what is out there, because we have this notion that we have all this data available in our hands, we know the issue and it is time to move on from it.

I think it found a lot of anecdotal evidence that our people are overrepresented in these various areas. It is problematic for us in that it is not done by our communities, in our communities. Therefore, it under-represents the impact it is having.

We suggested that we need to get a better grip on what is happening in communities. There are a variety of ways to do that. It does not need to be only us. A number of players have to be at the table and work must be done generally.

In addition, there is this concept that child luring is happening on the Internet. We need to be cognizant about that in our communities. I am not sure it is the biggest issue. We have been challenging that notion among our own service providers in terms of access across the country, particularly in rural areas. It is not as prevalent as elsewhere.

Senator Jaffer: I am sorry, what is not as prevalent?

Mr. Dinsdale: Internet luring. We think it mostly has to do with poverty, as the earlier witness discussed. Strategies to address it in our communities are more related to that than elsewhere. Much of this is anecdotal. We need to do better work as a country to identify that systemically. The report I referred to is widely available on the Internet. We have an electronic copy and would be happy to send it to the clerk.

Senator Jaffer: Please do send it if it is available.

I come from British Columbia where we will have the Olympics. The biggest issue at the beginning was worry that women and children would be trafficked into our country. I believe our government has done a good job trying to prevent that from happening. It has set up resources to help women and children who are trafficked.

I think we are letting women and children down. When you walk the streets of my city — Vancouver — you see more and more children from reserves. I do not know whether they are

Le sénateur Jaffer : J'ai une question pour vous, monsieur Dinsdale. Je suis très intéressée par l'étude manitobaine dont vous avez parlé. Peut-être que nos attachés de recherche ont cette étude, mais je n'en suis pas certaine. Nous vous serions reconnaissants de nous en donner un exemplaire pour que nous puissions voir ce qu'elle révèle.

Vous nous avez demandé de recommander la tenue d'une étude nationale, et je ne vous demande pas de formuler la recommandation, mais, en gros, sur quoi portait l'étude et quelles en étaient les conclusions?

M. Dinsdale : L'étude a été menée à l'échelle régionale au Manitoba. Elle portait sur plusieurs autres études faites par le passé. Il s'agit d'un examen de la documentation autant que d'une étude sur le terrain. Elle visait à brosser un tableau de la situation, car nous avons l'impression que toutes ces données nous sont disponibles, que nous connaissons le problème et qu'il est temps de passer à l'action.

Je crois que l'étude a fait ressortir beaucoup de données probantes révélant que notre peuple est surreprésenté dans ces différentes catégories. Ce qui nous pose problème, c'est que ces études ne sont pas faites par nos collectivités, dans nos collectivités. Par conséquent, l'incidence du phénomène est minimisée.

Nous avons avancé qu'il était nécessaire de mieux prendre la situation en main au sein des collectivités. Il y a une diversité de moyens d'y parvenir. Ce n'est pas seulement à nous d'agir. Un certain nombre de joueurs doivent être présents, et le travail doit avoir une portée générale.

De plus, il y a cette idée selon laquelle on utilise Internet pour leurrer des enfants. Nos collectivités doivent être conscientes de ce phénomène. Selon moi, il ne s'agit pas du plus gros problème. Nous faisons des pressions à cet égard auprès de nos fournisseurs de services pour ce qui est de l'accès à l'échelle du pays, surtout dans les régions rurales. Ce n'est pas aussi répandu qu'ailleurs.

Le sénateur Jaffer : Excusez-moi, qu'est-ce qui n'est pas répandu?

M. Dinsdale : La cyberprédation. Nous croyons que le principal facteur est la pauvreté, comme l'ont mentionné des témoins avant moi. Les stratégies prises à cet égard dans nos collectivités se rattachent davantage à cela qu'ailleurs. La plupart du temps, c'est anecdotique. Le pays doit faire un meilleur travail pour récupérer les malfaiteurs systématiquement. Le rapport dont j'ai parlé est facilement accessible par Internet. Nous en avons une copie électronique et nous serions heureux de la transmettre au greffier.

Le sénateur Jaffer : Veuillez le faire si elle est disponible.

Je viens de la Colombie-Britannique, où se tiendront les Jeux olympiques. La principale préoccupation, au début, tenait à la possibilité d'une traite de femmes et d'enfants dans notre pays. Je crois que notre gouvernement a fait du bon travail pour éviter que cela ne se produise. Il a mis sur pied des ressources pour venir en aide aux femmes et aux enfants victimes de la traite.

Je crois que nous négligeons les femmes et les enfants. Lorsqu'on marche dans les rues de ma ville — Vancouver —, on voit de plus en plus d'enfants venant des réserves. J'ignore s'ils

being trafficked for the Olympic Games. I have no way of knowing. Have you any knowledge of children being trafficked into Vancouver at this time?

Ms. Anderson: At this time, I know that children have gone missing. Certainly, a number of children in our province are missing. We do not know where they are. Maybe that was part of their victimization.

I am definitely concerned. I know some study was done a couple of years ago. I cannot remember the name of the document. I did some research last year. They are looking at preventing trafficking, but I am concerned about the children that will be forced underground.

Our children are aware of the Olympics and the possibility of a way to make some quick money. I think adult women are more knowledgeable about the situation.

Mr. Dinsdale: Large cities are a focus, but it is not only large cities. I was in Prince George two years ago doing work with the friendship centre on the Commission for Public Complaints Against the RCMP. Our friendship centre was an intake place for that work. It was remarked to the vice-chair of the commission and the RCMP's detachment commander about how many young Aboriginal women were on the streets working at three o'clock in the afternoon outside my hotel. We stayed in a downtown hotel. It was remarkable. There were big white pickup trucks from the logging industry stopping, women jumping in and leaving. It went on all night.

It is not only in big cities; it is anywhere close to the communities. Poverty is the disenfranchisement we were referencing. It goes on all across the country. A lot of attention is focused on it because it is so prevalent, but it is all across country and needs more focus.

Senator Jaffer: I struggle with how to find a way to give a child resources or to take them away when they are brought into Vancouver. The government has two options: when a child arrives they may, sadly, be victimised; or we find a way to help the child get away from this. What things should we have for the child — for want of a better word — to be rescued or to find another way in order not to be exploited? Maybe the option is to be returned to their family, but that may not be an option.

Ms. Anderson: We encountered the problem of jurisdiction between provinces when we opened our safe home in 2003. There will be situations where a child's safety is at risk in the extreme. It should be possible to access resources in other provinces. We encountered barriers with that in 2003-04 where a child needed to go out of province to be safe.

Resources absolutely are lacking. Manitoba currently has 55 specialized beds for prevention. Those are children at risk for exploitation as well as kids currently entrenched in the sex trade.

sont victimes d'une traite liée aux Jeux olympiques. Je n'ai aucune façon de le savoir. Avez-vous connaissance de l'arrivée à Vancouver d'enfants aux fins de la traite?

Mme Anderson : À l'heure actuelle, je sais que des enfants sont portés disparus. Certes, nombre d'enfants dans notre province sont disparus. Nous ignorons où ils sont. Peut-être qu'ils ont aussi été victimes de cela.

Je suis assurément préoccupée. Je sais qu'on a mené une étude il y a quelques années. Je ne me rappelle pas du titre du document. J'ai fait des travaux de recherche l'année dernière. On cherche à empêcher la traite, mais je crains pour les enfants qui seront entraînés dans le monde clandestin.

Nos enfants sont conscients de la tenue des Jeux olympiques et savent qu'il y a une possibilité de gagner de l'argent rapidement. Je crois que les femmes adultes connaissent encore mieux la situation.

M. Dinsdale : Les grandes villes sont le point de mire, mais le problème n'est pas seulement là. Il y a deux ans, j'ai travaillé avec le centre d'amitié à Prince George sur un dossier touchant la Commission des plaintes du public contre la GRC. Notre centre d'amitié était un lieu de réception dans le cadre de ce travail. On a attiré l'attention du vice-président de la Commission et du commandant du détachement de la GRC sur le nombre de jeunes femmes autochtones qui travaillaient dans la rue à 15 heures à l'extérieur de mon hôtel. Nous restions dans un hôtel du centre-ville. C'était remarquable. De grosses camionnettes blanches de l'industrie forestière s'arrêtaient, des femmes montaient à bord, et le véhicule repartait. Le manège se poursuivait ainsi toute la nuit.

Ce n'est pas seulement dans les grandes villes; le phénomène peut se produire dès qu'on est près d'une collectivité. La pauvreté est la privation de droits dont nous parlions. Le phénomène sévit partout au pays. On y accorde beaucoup d'attention parce qu'il est si répandu, mais il frappe partout au pays, et il faut se pencher davantage sur cet enjeu.

Le sénateur Jaffer : J'ai du mal à trouver une façon de donner des ressources à un enfant introduit à Vancouver ou de l'en sortir. Le gouvernement a l'alternative suivante : lorsqu'un enfant arrive, il peut soit, malheureusement, être victimisé, soit faire l'objet de mesures pour l'aider à s'en sortir. Que devrait-on mettre en place pour que l'enfant soit — à défaut d'un meilleur mot — sauvé ou pour trouver une façon de lui éviter d'être exploité? Peut-être que la solution consiste à le renvoyer dans sa famille, mais cela n'est pas toujours possible.

Mme Anderson : Nous nous sommes heurtés au problème de la compétence entre les provinces lorsque nous avons ouvert notre maison d'hébergement en 2003. Il arrive parfois que la sécurité d'un enfant soit extrêmement compromise. On devrait pouvoir accéder aux ressources des autres provinces. Nous nous sommes butés à des obstacles à ce chapitre en 2003-2004, lorsqu'un enfant devait sortir de la province pour être en sécurité.

Certes, il y a une pénurie de ressources. Le Manitoba compte actuellement 55 places dans un établissement de prévention spécialisé. Ces places sont réservées aux enfants qui risquent d'être

We opened a six-bed safe home in 2003 for kids involved in the sex trade. It was the first of its kind. Seven years later, we have been able to support about 43 or 44 young people during that time. However, over 130 referrals of children have been made. Many were self referrals that we were not in a position to support.

Specialized resources are needed in the knowledge of a traditional value-based model with the cultural component. We also need to have experiential women working with these children, whether that is experience of being on the streets, abuse or addiction. Those are extremely important dynamics when working with this population of children.

Mr. Dinsdale: No silver bullet or magic program exists anywhere. If the child is over 16 years old and out of reach of the child welfare authorities, you are at their will to want to access your program. You have to make sure there are properly funded agencies to do outreach to ensure they are safe and have a way out. Broader community dysfunction has to be addressed.

Senator Brazeau: My first question is for Ms. Anderson and Ms. Cumby. Ms. Cumby should be commended for the courage and strength she has to overcome the odds and to do what she does. It is important work for the Aboriginal community.

I am not sure whether you are aware of the private member's bill that was passed in the House of Commons, Bill C-268, with respect to human trafficking. You talked about perpetrators and said that often the system is lax on them. With respect to human trafficking, this bill goes a long way, in my view, to protect women and children from exploitation in that fashion. It imposes minimum sentences on those convicted of human trafficking of five years as opposed to letting judges decide what they should get. Court decisions for perpetrators of human trafficking are receiving sentences between six months and two years. This bill would imposes five-year minimum sentences, which is getting tougher on crime.

My colleague mentioned that perhaps imposing minimum sentences goes too far. A renowned Quebec judge, Andrée Ruffo, says this piece of legislation will go a long way to getting tougher on crime and getting at the perpetrators so they do not get into that business.

If you are aware of that bill, I would like your thoughts on it.

Ms. Anderson: I will be perfectly honest. I do not know much about the bill; I have heard about minor pieces of it. I am on the front-line work. I am consistently in crisis mode working with our children. A colleague, Jane Runner, will be presenting later. She may be able to offer some feedback.

exploités ainsi qu'aux enfants activement impliqués dans commerce du sexe. Nous avons ouvert une maison d'hébergement de six places en 2003 pour les enfants impliqués dans le commerce du sexe. Il s'agissait du premier établissement du genre. En sept ans, nous avons pu aider environ 43 ou 44 jeunes. Toutefois, nous avons reçu plus de 130 dossiers d'enfants. Il s'agissait souvent d'enfants qui nous sollicitaient directement et qu'il nous était impossible d'aider.

On a besoin de ressources spécialisées ayant les connaissances nécessaires pour établir un modèle traditionnel fondé sur des valeurs et assorti d'un volet culturel. Nous avons aussi besoin de femmes au vécu pertinent pour travailler avec ces enfants, que leur expérience se rattache à la vie dans la rue, à la violence ou à la toxicomanie. Ces facteurs sont extrêmement importants lorsqu'on travaille avec une telle population d'enfants.

M. Dinsdale : Il n'existe de panacée ni de formule magique nulle part. Si l'enfant est âgé de plus de 16 ans et qu'il échappe à l'autorité des services de protection de l'enfance, vous devez vous résoudre à attendre qu'il demande à accéder à votre programme. Vous devez vous assurer qu'il y a des organismes suffisamment financés pour offrir des services d'approche afin de veiller à ce que les jeunes soient en sécurité et à ce qu'ils aient une porte de sortie. Il faut s'attaquer aux déficiences plus générales des collectivités.

Le sénateur Brazeau : Je poserai ma première question à Mme Anderson et à Mme Cumby. Je tiens à féliciter Mme Cumby du courage et de la force dont elle a fait preuve pour surmonter les difficultés et faire ce qu'elle fait. Son travail est important pour les Autochtones.

J'ignore si vous connaissez le projet de loi qui a été adopté par la Chambre des communes, le projet de loi C-268, qui porte sur la traite de personnes. Vous avez parlé des contrevenants et du fait que le système était souvent indulgent à leur égard. Quant à la traite de personnes, le projet contribue grandement, à mon avis, à la protection des femmes et des enfants contre ce genre d'exploitation. Il prévoit des peines minimales de cinq ans pour les personnes déclarées coupables de traite de personnes, plutôt que de laisser au juge la discrétion à cet égard. Les tribunaux infligent aux personnes reconnues coupables de ce délit des peines allant de six mois à deux ans. Le projet de loi imposerait la peine minimale serait de cinq ans à titre de mesure de répression de la criminalité.

Mon collègue a fait valoir que le fait d'imposer des peines minimales va peut-être trop loin. Une juge québécoise réputée, Andrée Ruffo, a déclaré que le projet de loi contribuera grandement à la répression du crime et lancera un message clair aux criminels en les dissuadant de se lancer ce genre d'activité.

Si vous connaissez ce projet de loi, j'aimerais bien que vous me fassiez part de votre point de vue.

Mme Anderson : Je vais être parfaitement honnête. Je ne connais pas très bien le projet de loi; je n'en ai entendu que des bribes. Je travaille sur le terrain. Je suis constamment en mode de gestion de crise et je travaille avec nos enfants. Une collègue, Jane Runner, fera un exposé plus tard. Elle sera peut-être en mesure de vous donner une rétroaction.

Is there a difference between human trafficking and the johns and perpetrators exploiting our kids on the street? That is often a topic of debate at our table when we meet in Winnipeg. There is no difference to me whether you are being trafficked from one province to another or one town to another. These children are being trafficked right on our streets from one neighbourhood to another. We cannot have any differences where that is concerned.

Senator Brazeau: If you have the time, I certainly invite you to look at the bill. The individual who championed this particular piece of legislation is a Conservative MP from Manitoba, Joy Smith.

Mr. Dinsdale, I do not think I have to preach to the converted regarding the challenges of advocating for the needs and aspirations of our Aboriginal peoples who live off-reserve. I certainly understand some of the challenges and barriers around securing federal funding to do some specific research projects. However, with respect to what the National Association of Friendship Centres wanted to do with a national study, can you tell us whether outreach has been done provincially to try to secure resources to do the same thing?

Mr. Dinsdale: I think Manitoba is the best example. At the outset it was 2006 and it took us about a year, so in about July of 2007 we finished as a national working group. We were defining the parameters of the work we would be interested in becoming engaged in.

Essentially it was looking at making sure we had a large enough representative sample across the country to make some methodologically defensible conclusions by interviewing youth in our youth agencies and all across the country to get a sense of whether child sexual exploitation is occurring amongst their peers, where they go if it occurs and what supports they require. Those are the kinds of questions we do not know the answers to. That work was being done at a national level, and some regional bodies such as Manitoba have taken a leadership role. I do not have any results for how that has happened since that has occurred, no.

Senator Brazeau: What about your level of collaboration with service providers in terms of sexual exploitation? Do you have a working collaboration with those who work on the front lines?

Mr. Dinsdale: It varies. Some of our friendship centres, particularly in British Columbia, are leading on the front lines, in part because of the transfer of responsibility for the child welfare regime in that province. In other jurisdictions there are a multitude of service providers, depending on the size of the community. As you know, Winnipeg has many service providers, while Thompson, Manitoba, has fewer, so if anything happens, it will come out of that friendship centre.

There has been some collaboration, though not enough. We do not like to talk about this stuff in Aboriginal communities. You are not supposed to ask questions about it and you are not

Y a-t-il une différence entre la traite de personnes et les clients et malfaiteurs qui exploitent nos enfants dans la rue? C'est souvent un sujet de débat dans le cadre de nos rencontres à Winnipeg. À mes yeux, il n'y a aucune différence entre la traite d'une province à l'autre ou d'une ville à une autre. Ces enfants sont victimes de la traite dans nos rues, d'un quartier à l'autre. On ne saurait faire de distinctions à ce chapitre.

Le sénateur Brazeau : Si vous avez le temps, je vous invite certainement à examiner le projet de loi. La personne qui a parrainé ce projet de loi particulier est une députée conservatrice du Manitoba, Joy Smith.

Monsieur Dinsdale, je ne crois pas avoir besoin de prêcher un converti en ce qui concerne les difficultés liées à la défense des besoins et des espoirs des Autochtones qui ne vivent pas dans une réserve. Certes, je comprends certains des défis et des obstacles se rattachant à l'obtention d'un financement du gouvernement fédéral pour réaliser certains projets précis dans le domaine de la recherche. Toutefois, pour ce qui est du projet d'étude nationale de l'Association nationale des centres d'amitié, pouvez-vous me dire si on a fait des démarches à l'échelle provinciale pour essayer d'obtenir les ressources à cette fin?

M. Dinsdale : Je crois que le Manitoba est le meilleur exemple. Au départ, c'était en 2006, et nous avons mis environ un an, alors c'était vers juillet 2007 que nous avons fini par constituer un groupe de travail national. Nous étions alors à l'étape de définir les paramètres du travail que nous aimerions accomplir.

Essentiellement, il s'agissait de s'assurer que l'échantillon représentatif à l'échelle du pays était assez grand pour qu'on puisse formuler des conclusions défendables sur le plan méthodologique en interviewant des jeunes dans nos organismes pour jeunes et partout au pays pour déterminer si l'exploitation sexuelle des enfants survient entre des pairs, à qui s'adressent les victimes dans de tels cas et quelles sont les mesures de soutien dont elles ont besoin. Voilà le genre de questions dont nous ignorons les réponses. Ce travail était accompli à l'échelon national, et certains organes régionaux, comme le Manitoba, ont joué un rôle de premier plan à ce chapitre. Je n'ai pas de résultats concernant la façon dont les choses se sont déroulées depuis ce moment-là, non.

Le sénateur Brazeau : À quel point collaborez-vous avec les fournisseurs de services au chapitre de l'exploitation sexuelle? Entretenez-vous une relation de collaboration avec les personnes qui travaillent sur le terrain?

M. Dinsdale : Cela dépend. Certains de nos centres d'amitié, surtout celui de la Colombie-Britannique, sont des chefs de file sur le terrain, en raison, entre autres, du transfert de responsabilités touchant le régime de protection de l'enfance en vigueur dans la province. Ailleurs, il y a une multitude de fournisseurs de services, en fonction de la taille de la collectivité. Comme vous le savez, il y a beaucoup de fournisseurs de services à Winnipeg, alors qu'à Thompson, au Manitoba, il y en a moins; donc, si quelque chose arrive, ce sera grâce à ce centre d'amitié.

Il y a eu une certaine collaboration, mais trop peu. Nous n'aimons pas parler de ces choses dans les collectivités autochtones. On n'est pas censé poser de questions à ce sujet, et

supposed to talk about it. We are trying to heal from those issues, but that has led to the silence we see broadly, which is tragic. A lot of that work has been artificially stunted as a result.

Senator Brazeau: The reason I ask about collaboration is that in my experience, successful attempts have happened when a consortium of interested stakeholders works collaboratively to get a research project under way. Looking at what has succeeded across the country, I think when you can get the federal government, provincial governments, and service-delivery organizations — Aboriginal service-delivery organizations in this case — to work together to get this done, usually it is successful.

You are aware as much as I am that if the National Association of Friendship Centres gets funding to do a study on a particular topic, then the requests will flood in from other organizations that do similar work. The reality is that there is just not enough money to go around for everyone. However, in terms of free advice, I guess, if a real consortium of interested people could come together and present such a research topic, it would be difficult for any level of government to reject.

Mr. Dinsdale: If this government or any government is interested in funding this research, we will work with any and all parties to make sure it gets done. What is critical is that it gets done, not necessarily that we do it.

Senator Mitchell: I would like to thank you all very much. As we all are, I too am very grateful for this.

I would like to begin by asking Ms. Cumby a question. Clearly prevention is what we have to focus on, but there are so many people involved — young people who cannot get out and others. I would be interested in knowing how you got out. What was it that allowed you, or where did you find the courage and the strength to do it? What changed?

Ms. Cumby: I became pregnant with my daughter, who is now 12 years old. I just wanted a better life for her. I was terrified of her ever becoming involved in any sort of thing like that. What was a huge eye-opener was when my daughter was a year and a half and one of my regulars asked how much for her.

Even though it was a horrible and negative thing, a positive came out of it because it opened my eyes more that if I did not stop what I was doing, no matter what I did and how much I protected her she would become involved in that lifestyle in some way. We all want more for our children than what we had as children ourselves. I get my strength from my daughter every day. She is the best thing.

on n'est pas censé en parler. Nous tentons de nous remettre de ces problèmes, mais cela a mené au silence généralisé, ce qui est tragique. Par conséquent, une grande partie de ce travail a été artificiellement compromise.

Le sénateur Brazeau : Je m'enquiers au sujet de la collaboration, car j'ai constaté qu'un projet de recherche réussit lorsqu'un regroupement d'intervenants intéressés collabore pour le mettre sur pied. Si je me fie aux réussites à l'échelle du pays, je crois que, lorsqu'on rassemble le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les organismes de prestation de services — les organismes de prestation de services autochtones, en l'occurrence — afin de collaborer pour atteindre un résultat, ont fini habituellement par réussir.

Vous savez aussi bien que moi que, si l'Association nationale des centres d'amitié obtient du financement pour mener une étude sur un sujet donné, il y aura toute une avalanche de demandes d'autres organismes qui font un travail semblable. La réalité, c'est qu'il n'y a tout simplement pas assez d'argent pour tout le monde. Toutefois — je ne fais que vous donner un conseil, finalement —, si un véritable regroupement de personnes intéressées pouvait se constituer et présenter un tel projet de recherche, il serait difficile pour tout ordre de gouvernement de le rejeter.

M. Dinsdale : Si le gouvernement ou n'importe quel autre gouvernement est intéressé à financer cette recherche, nous collaborerons avec tout le monde pour nous assurer que les choses se fassent. Ce qui compte, c'est que le travail se fasse, pas nécessairement que ce soit nous qui le fassions.

Le sénateur Mitchell : Je tiens à remercier tout le monde du fond du cœur. Comme tout le monde ici, je vous suis très reconnaissant.

J'aimerais commencer par poser une question à Mme Cumby. De toute évidence, la prévention devrait être la priorité, mais il y a tant de personnes concernées — des jeunes qui ne peuvent pas s'en sortir, et d'autres encore. Je serais curieux de savoir comment vous vous en êtes sortie. Qu'est-ce qui vous a permis d'y arriver, comment avez-vous trouvé le courage et la force de le faire? Qu'est-ce qui a changé?

Mme Cumby : Je suis tombée enceinte de ma fille, qui est maintenant âgée de 12 ans. Je voulais simplement une meilleure vie pour elle. J'étais terrifiée à l'idée qu'elle soit un jour impliquée dans des activités de ce genre. Lorsque ma fille était âgée d'un an et demi et que l'un de mes clients réguliers m'a demandé combien c'était pour elle, ça m'a vraiment ouvert les yeux.

Même si c'était une chose horrible et négative, j'en ai retiré du positif, car cela m'a ouvert les yeux : j'ai compris que si je continuais à faire ce que je faisais, peu importe les mesures que je prendrais et les efforts que je déploierais pour protéger ma fille, elle finirait par tomber dans ce style de vie d'une façon ou d'une autre. Nous voulons toujours que la situation de nos enfants soit meilleure que la nôtre à leur âge. Je tire ma force de ma fille chaque jour. Elle est la meilleure chose qui me soit arrivée.

Also, resources that were just perfect for me helped me get out. Actually, Jane Runner of New Directions in Winnipeg, Manitoba, was one of the ladies who helped me quite a bit in my transition during my first couple of years.

It takes a woman and a child at least 10 attempts to get out before they actually succeed. We always have our little slips; we have a lot of stuff going on in our heads and we already have a lot of negative things going on up there, and all we need is more to bring us down to the level where we will go use drugs again or drink again or harm ourselves in some way.

We need more than a one-year program for people, because a year is not long enough. A year is enough to just start scraping some of that crap off of you so you can find out who you are again. We wear this huge label that all we are is only sex trade workers, when we are so much more than that.

Senator Mitchell: Thank you. I think the research question has been pretty much explored, but, Mr. Dinsdale, I am interested for you to clarify. You said much of the research has been done by researchers to whom Aboriginal youth will not speak. Are you saying that it would require Aboriginal researchers or a different approach, or what would you recommend? How would you make that work?

Mr. Dinsdale: We recommend working with the communities directly, talking to organizations such as theirs and our local centres to talk about whether it is an issue in their communities. They are more engaged than many of our centres are. How did you work your way out? Who can you talk to when there are issues? Those are the kinds of questions that someone coming from outside of our community will not get answers to. You cannot parachute a travelling road show and circus to come in and talk and then leave for the next town the next day and expect people to be open, disclose and work long term. You have to build that trust to work with them.

The Manitoba study showed that this kind of thing is not occurring, and that is the problem. If you want full disclosure of what is happening in these communities, you have to let the agencies that are there every day lead it and partner with them to provide the resources that allow you to be there for 10 interactions, as Ms. Cumby mentioned. If they come and then leave, who will be there for those 10 interactions until that woman and her family are out of that circumstance?

It is that kind of long-term, systemic investment that will pay off in the long term.

It exists here in Ottawa too. There was an article in the *Ottawa Sun* two weeks ago about how in Vanier there is women's organization partnering and developing with Minwaashin Lodge. The Aboriginal workers going to Vanier to work were being solicited by people in this town. The non-Aboriginal young ladies working there were not solicited on the way in. It is pandemic in

En outre, des ressources parfaitement adaptées à mes besoins m'ont aidée à m'en sortir. De fait, Jane Runner — de l'organisme New Directions, à Winnipeg, au Manitoba — est l'une des femmes qui m'ont beaucoup aidée à faire ma transition durant les premières années.

Une femme et un enfant doivent tenter de s'en sortir au moins dix fois avant de réussir. Nous avons toujours nos petites rechutes; nous pensons à un tas de choses, et ces pensées sont déjà entremêlées de beaucoup d'idées négatives, et, à mesure que les choses s'accumulent, nous sombrons dans le gouffre et recommençons à consommer de la drogue, à boire ou à nous autodétruire d'une façon ou d'une autre.

Les gens ont besoin d'un programme de plus d'un an, car une année ne suffit pas. Une année, c'est juste assez pour commencer à gratter sous toute cette saleté et se redécouvrir. On nous a inculqué que nous ne sommes que des travailleurs du sexe, alors que nous sommes tellement plus.

Le sénateur Mitchell : Merci. Je crois que la question de la recherche a bien été explorée, mais, monsieur Disdale, j'aimerais que vous apportiez une précision. Vous avez dit que la majeure partie des travaux de recherche avait été accomplie par des chercheurs à qui les jeunes Autochtones refusent de parler. Dites-vous qu'il faudrait que les chercheurs soient autochtones ou qu'on adopte une approche différente? Quelle serait votre recommandation? Comment vous y prendriez-vous?

M. Dinsdale : Nous recommandons de travailler directement avec les collectivités, de parler à des organismes comme les leurs et à nos centres locaux pour déterminer si la question est pertinente dans une collectivité donnée. Elles sont plus actives que bien de nos centres. Comment vous en êtes-vous sortis? À qui pouvez-vous parler lorsqu'il y a des problèmes? Voilà le genre de questions pour lesquelles une personne qui vient de l'extérieur de notre collectivité n'obtiendra jamais de réponse. On ne peut parachuter dans une collectivité une cohorte de chercheurs qui viendra parler aux gens et pliera bagage pour se rendre dans le prochain village le lendemain et s'attendre à ce que les gens soient ouverts et disposés à communiquer et à travailler à long terme. Il faut bâtir cette confiance pour travailler avec eux.

Selon l'étude manitobaine, ce genre de chose ne se produit pas, et c'est là le problème. Si vous voulez savoir tout ce qui se produit dans ces collectivités, il faut laisser les organismes qui sont là chaque jour prendre les rênes, collaborer avec eux pour obtenir les ressources qui vous permettront d'être là pour ces dix interventions, comme l'a expliqué Mme Cumby. Si les gens viennent et repartent, qui sera là pour ces dix interventions, jusqu'à ce que la femme et sa famille se soient sorties de cette situation?

C'est ce genre d'investissement systématique à long terme qui portera des fruits au bout du compte.

Le phénomène existe aussi à Ottawa. Il y a deux semaines, un article paru dans l'*Ottawa Sun* révélait qu'un organisme pour femmes à Vanier avait établi un partenariat avec le Minwaashin Lodge. Les gens de la ville sollicitaient des services sexuels auprès des employées autochtones se rendant à Vanier pour travailler. Les jeunes femmes non autochtones qui travaillaient là-bas ne se

this society, in people's mindsets, that our young women are out there to be preyed upon. You do not have to go far to get this front-line research. You need to work with people in those communities to get to the bottom of it.

Senator Mitchell: When you talk about research, it seems the emphasis, at least in this discussion, has been on plumbing the depths of the problem and doing an inventory on how bad it is. I have no reason to argue with your suggestion that it is probably considerably worse than the data would indicate at this point. You can comment on that too.

On the other side there is this question of programs — some, not enough by any means. What sort of study has been done on the programs that exist to look at which ones work and best practices and that kind of thing, to elicit or conclude ideas like it takes 10 attempts, so a year does not work?

Mr. Dinsdale: There was some reference in the *Sacred Lives* report that was tabled here earlier. I do not pretend to be an expert on that. That is exactly the kind of thing we want to understand. Some will be counterintuitive: I do not think there will be strictly programs targeted to street-involved youth; I think there could also be recreation programs, cultural programs and others that will be seen as being required, but I will defer to the experts on the panel as to what is working well in their communities.

Ms. Anderson: I can quickly add to that. Referring to my earlier presentation, the kids that we are seeing — and I am speaking about kids that are in the care of child and family services — are in multiple placements when it comes to foster care, group care, as well as the justice system. Definitely there needs to be a review of that. Many kids are being placed in homes or programs where they are not understood or respected. The minute they break a rule they are given up on. That is absolutely an impact when it comes to stabilizing kids and kids believing in actual programs that are out there to help them.

I wanted to quickly comment on the research aspect. If researchers will be going into our communities, there must be follow-up resources afterwards. You will be going in and opening up huge boxes that have been shut, and there must be a lot of healing done afterwards. I wanted to make that comment.

Senator Mitchell: With respect to my last question — Mr. Dinsdale has referred to this — you are looking for a partner, any partner at the federal level, who can help and work on this program.

As an aside, part of the genius of Kelowna was that it negotiated with all of the provinces and territories and set up a regime where federal funding supported provincially delivered

faisaient jamais accoster ainsi. C'est un préjugé très répandu dans notre société : les gens croient que nos jeunes femmes sont là pour être exploitées. On n'a pas besoin d'aller très loin pour constater cette réalité sur le terrain. Il faut travailler avec les membres de ces collectivités pour aller au fond des choses.

Le sénateur Mitchell : Lorsque vous parlez de recherche, il semble que l'accent soit mis — à tout le moins, dans la présente discussion — sur la mesure de l'ampleur du problème et sur l'inventaire qui permettra de déterminer sa gravité. Je n'ai aucune raison de remettre en question votre affirmation selon laquelle les choses sont probablement pires que ne le laissent croire les données. Vous pouvez vous prononcer sur ce sujet aussi.

En contrepartie, il y a la question des programmes — il y en a, mais certainement pas assez. Quels genres d'études a-t-on menées sur les programmes en place pour déterminer lesquels fonctionnent et dégager des pratiques exemplaires et ce genre de choses et pour tirer des conclusions selon lesquelles, par exemple, dix tentatives sont nécessaires pour s'en sortir et, par conséquent, une année ne suffit pas?

M. Dinsdale : Ce sujet est abordé, dans une certaine mesure, dans le rapport *Sacred Lives* qui a été déposé ici plus tôt. Je ne prétends pas être un expert en la matière. C'est exactement le genre de choses que nous voulons comprendre. Dans certains cas, la pertinence des mesures ne sera pas évidente : je ne crois pas qu'on établira seulement des programmes qui visent les jeunes de la rue; je crois qu'il pourrait aussi y avoir des programmes de loisir, des programmes culturels et d'autres initiatives considérées comme nécessaires, mais je vais m'en remettre aux experts pour ce qui est de déterminer ce qui fonctionne bien dans leurs collectivités respectives.

Mme Anderson : J'aurais quelque chose à ajouter, brièvement. Pour revenir à l'exposé que j'ai présenté plus tôt, les enfants que nous voyons — et je parle des enfants qui sont sous la tutelle des services à l'enfance et à la famille — font l'objet de différents modes de placement, qu'il s'agisse de foyers d'accueil, de foyers de groupe et d'établissements liés au système judiciaire. Il faut absolument se pencher sur cet aspect. Nombre d'enfants sont placés dans des foyers ou confiés à des programmes où ils ne sont ni compris ni respectés. Dès qu'ils contreviennent à une règle, on les laisse tomber. Cela a assurément une incidence lorsqu'il s'agit de stabiliser les enfants et de les convaincre qu'il existe réellement des programmes destinés à les aider.

J'ai un bref commentaire à faire sur la question de la recherche. Si des chercheurs viennent dans nos collectivités, des ressources doivent être prévues pour le suivi. On arrive et on ravive des douleurs enfouies depuis longtemps, et il faudra un gros travail de guérison après coup. Je voulais apporter ce commentaire.

Le sénateur Mitchell : En ce qui concerne ma dernière question — M. Dinsdale en a parlé —, vous cherchez un partenaire, n'importe quel partenaire, à l'échelon fédéral, qui pourrait vous aider et contribuer au programme.

Soit dit en passant, le génie de l'Accord de Kelowna tenait entre autres au fait que toutes les provinces et tous les territoires ont participé aux négociations et qu'il a permis d'établir un régime

services rather than having the federal government reproduce it. There may be something in that model. It would be a huge problem to do that.

I am wondering, you said any federal partner, but if you had your druthers, which one would you choose, knowing what you know?

Mr. Dinsdale: If I had my druthers, I do not think that department exists yet. We have a colonial mind set perhaps in this Indian and Northern Affairs program administering the Indian Act, whose primary focus seems to be limiting the amount of spending it has on education, health benefits and land claim benefits each year. It would be more progressive to have a department of Aboriginal affairs look at these things more systemically and that may be able to work out more comprehensive relationships with the provinces and, in some cases, municipalities around the delivery and funding of services directed at the populations of people and where they live.

If I am in a central agency deciding on what programs should be set up, I think that is where I would begin. At the end of the day, it will take tremendous political will. The genius of Kelowna was that there was a multitude of partners at the table. The flaw was that only one partner was funding those programs. When all jurisdictions have a penny to put into the pot, all of a sudden they are much more concerned about the outcomes. Kelowna too is something we would encourage them to look at.

The Chair: We have run out of time, but I wanted to go back to one question. Obviously, we have talked about preventive services, and the change is much more systemic than just the street difficulties; it goes back to changing society and some of the living conditions.

We struggled with this during my days in the court. How do we get at perpetrators? If we wanted to name them, if we wanted to get at them, it has usually been through a criminal process. The obtaining of evidence must come from the witness, the child. We struggled and struggled to find some perfect answers in order not to victimize the child further. The problem is, we have only come up with screens, protection agencies or moving families. I recall moving a family right out of the area and trying to provide support services because of the victimization and the threats coming in.

How do we get at the perpetrators if we do not use the criminal system? With the criminal system, because of our Charter of Rights and Freedoms we cannot apprehend based on hearsay; it must be based on evidence, and the only evidence is from the child. How do we get out of that conundrum? You have pointed out how difficult it is.

Ms. Anderson: I was hoping to get the answer from you on that one.

dans lequel le gouvernement fédéral injecterait un financement pour appuyer la prestation de services par les provinces plutôt que de faire double emploi. Il y a peut-être quelque chose d'intéressant dans ce modèle. Cela poserait un problème énorme.

Je me demande, vous avez dit n'importe quel partenaire fédéral, mais, si vous pouviez choisir, lequel prendriez-vous, à la lumière de ce que vous savez?

M. Dinsdale : Si je pouvais choisir, je ne crois pas que le ministère que je sélectionnerais existe encore. C'est peut-être un esprit colonialiste qui est reflété par ce programme des Affaires indiennes et du Nord qui régit la Loi sur les Indiens, laquelle semble principalement s'attacher à limiter le financement à affecter à l'éducation, aux soins de santé et aux revendications territoriales chaque année. Il serait plus progressiste d'établir un ministère des Affaires autochtones qui se pencherait systématiquement sur ces dossiers et serait en mesure de nouer des relations plus complètes avec les provinces et, dans certains cas, avec les municipalités pour offrir et financer des services destinés aux personnes concernées, là où elles vivent.

Si je dirigeais un organisme central qui décide quels programmes devraient être mis sur pied, je crois que c'est là que je commencerais. Au bout du compte, il faudra une volonté politique énorme. Le génie de l'Accord de Kelowna tenait au fait qu'une multitude de partenaires négociaient. Le problème, c'est que seulement un partenaire finançait ces programmes. Lorsque toutes les administrations versent leur contribution dans la cagnotte, tout à coup, elles se préoccupent beaucoup plus des résultats. Nous les invitons aussi à examiner l'Accord de Kelowna.

La présidente : Notre temps est écoulé, mais je voulais revenir à une question. Évidemment, nous avons parlé des services de prévention, et le changement doit être de nature systémique et ne pas toucher seulement les difficultés de la rue; c'est la société et certaines des conditions de vie qui doivent changer.

La question a été une source de difficultés lorsque je travaillais au tribunal. Comment atteignons-nous les criminels? Lorsque nous voulions les identifier, lorsque nous voulions les atteindre, nous avons habituellement dû recourir au processus pénal. Les éléments de preuve doivent venir du témoin, de l'enfant. Nous avons remué ciel et terre pour trouver la solution parfaite qui éviterait de victimiser encore davantage l'enfant. Le problème, c'est que nous avons trouvé comme seules solutions les procédés de témoignages au moyen d'écrans, les organismes de protection de l'enfance ou le déménagement des familles. Je me souviens d'avoir fait déménager une famille dans une autre région et d'avoir tenté de mettre en place des services de soutien à cause de la victimisation et des menaces perpétrées.

Comment atteignons-nous le malfaiteur sans recourir au système de justice? Dans le cadre du système de justice, en application de la Charte des droits et libertés, nous ne pouvons pas arrêter quelqu'un en nous fondant sur des ouï-dire; il faut se fonder sur des éléments de preuve, et ceux-ci peuvent uniquement provenir de l'enfant. Comment sortons-nous de cette impasse? Vous avez souligné à quel point c'était difficile.

Mme Anderson : J'espérais que vous ayez la réponse à cette question.

The Chair: I have not been able to come up with an answer on that.

Ms. Anderson: It is definitely a challenge and a barrier. Going back to the value of how resources and programs are delivered to the kids, we have been successful because of the relationships we have built with the kids and because we are not working in isolation from the resources. We invite the police into our homes; we have a relationship with the outside systems. It is about building trust between the kids, and through the police and through the courts.

We have certainly been successful in encouraging kids or helping guide that process, but it is definitely a tough one for kids, depending on who they are being recruited by and how they are being threatened and coerced. It is definitely a hard thing to do, but as caregivers, we know who these perpetrators are.

As Ms. Cumby mentioned, there are still johns and pimps out there who were out 15 years ago exploiting her. That in itself goes to show something is not working. They are still out there, and they are preying on our kids. The kids on our street are looking younger because that is what the demand wants. There are not that many adult women out visibly on our street; it is mostly children.

I was asked when I came out here "What do you hope to get out of this?" I hope I can go in there with a magic wand and have some great outcomes, but there are all the other parameters that go with that. At the end of the day, it is about these kids. I had a horrendous summer of having to bury two children that I fell in love with over the last four years. As a front-line caregiver, it is devastating to know that something needs to be done.

The Chair: We talk about johns, et cetera. We have not heard it from you, but we have heard it through anecdotal evidence and other witnesses that there is gang activity. It is no longer just an individual john; it is now a criminal system and a criminal element with a drug-related aspect. You have not highlighted that. Is that because it is still the john on the street, the individual? Or is it a more commercialized or deadly form of drugs and gang activity?

Ms. Anderson: Certainly some kids are being controlled by a pimp. Often the child becomes addicted, and their drug of choice becomes their pimp or their dealer becomes their pimp.

You can absolutely say that the gangs are out there controlling or you can say it is your peers, but we also see a lot of young girls that are pimping out their friends and that kind of thing. The johns are out there visibly strolling. That is evident. Things are definitely organized through different groups.

La présidente : Je n'ai pas pu trouver de réponse.

Mme Anderson : C'est effectivement une difficulté et un obstacle. Je reviens au bien-fondé de la façon dont les ressources et les programmes sont offerts aux enfants; nous avons connu du succès grâce aux relations que nous avons nouées avec les enfants et parce que nous ne travaillons pas indépendamment des ressources. Nous invitons les policiers chez nous; nous entretenons des relations avec les systèmes externes. Il s'agit d'établir un climat de confiance entre les enfants, la police et le système judiciaire.

Il ne fait aucun doute que nous avons réussi à encourager des enfants ou à aider à orienter ce processus, mais c'est certainement une situation difficile pour les enfants, selon la personne qui les recrute et la façon dont on les menace et on les contraint. Il ne fait aucun doute que c'est difficile, mais, en tant qu'intervenants, nous savons qui sont ces malfaiteurs.

Comme l'a mentionné Mme Cumby, les clients et les proxénètes qui l'exploitaient il y a 15 ans sont toujours là. En soi, cela démontre que quelque chose ne fonctionne pas. Ils sont toujours en liberté, et ils s'en prennent à nos enfants. Les enfants dans nos rues ont l'air plus jeune, car cela reflète la demande. Il n'y a pas tant de femmes adultes dont la présence dans nos rues est manifeste; ce sont surtout des enfants.

Lorsque je suis venue ici, on m'a demandé : « Qu'espérez-vous obtenir de ce processus? » J'aimerais bien pouvoir arriver ici avec une baguette magique et obtenir des résultats merveilleux, mais il y a tous les autres paramètres qui se rattachent à la question. Au bout du compte, ce sont ces enfants qui comptent. J'ai vécu un été abominable, car j'ai dû enterrer deux enfants qui avaient su gagner mon cœur au cours des quatre dernières années. Il est terrible de savoir — à titre d'intervenant – qu'il faut faire quelque chose.

La présidente : Nous parlons des clients et de tout cela. Vous n'en avez pas parlé, mais des cas présentés ainsi que d'autres témoignages nous l'ont révélé : il y a des activités de gang. Il ne s'agit plus seulement d'un client particulier; il s'agit maintenant d'un réseau criminel qui s'adonne aussi au commerce de la drogue. Vous n'avez pas mis ce fait en lumière. Est-ce parce que c'est toujours le client dans la rue, le particulier? Ou s'agit-il plutôt d'une forme plus organisée ou plus mortelle d'activités liées à la drogue et aux gangs?

Mme Anderson : Il ne fait aucun doute que certains enfants sont sous le contrôle d'un proxénète. Bien souvent, une dépendance se crée chez l'enfant, et sa drogue préférée devient son proxénète, ou son vendeur devient son proxénète.

On peut certainement dire que les gangs sont présents et qu'ils prennent le contrôle, ou on peut dire que ce sont les pairs, car nous voyons aussi beaucoup de jeunes filles jouer les proxénètes de leurs amies et ce genre de choses. Les clients se promènent là, à la vue de tous. C'est évident. Les choses sont certainement organisées par différents groupes.

I will quickly talk about newcomers coming into Winnipeg, where they are being exploited or are becoming the exploiters. There needs to be something done with educating the newcomers in order to prevent them from being harmed.

The Chair: Thank you. We have run over our time. We thank you for the evidence you have provided us today and for the work that you do daily, which I think is important.

As you say, there are no magic answers. We have to look at coming up with solutions that get us closer to a better answer than we have today. If you come up with anything — not the magic bullet, I understand — we would very much appreciate hearing from you. Watch our hearings, add to it. You have our contacts. Thank you for appearing today.

Honourable senators, we are here to examine the issue of sexual exploitation of children in Canada with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of the sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities. We have had several witnesses who are exploring this issue with us. We have touched on issues of research, community-based needs and resources.

We have before us on this panel, from the Canadian National Coalition of Experiential Women, Ms. Jane Runner; and from the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, Kim Pate, Executive Director. Neither is new to this committee or Senate committees, so we welcome you back again. You know our routine. We want to hear from you on what you can give us as guidance on this study and then we will go to questions.

Jane Runner, Canadian National Coalition of Experiential Women: Thank you so much for the invitation to come back. I have been in this position many times. As I was thinking about coming here I became frustrated, because 25 years ago I was here talking about this issue, probably saying the same things that I might say today. When we look at how we changed our Criminal Code legislation in 1985 and how we had to review that several years after, a lot of voices were heard at that time, a lot of recommendations made, and nothing happened. I also sat on a federal-provincial-territorial group for a while many years ago and made many recommendations, and nothing has happened. Canada did a legislative review a little while ago in 2006 and there were many recommendations, and nothing has happened at the national level.

It is very frustrating for me to be around that long and not to see the kind of movement that we really need to see. We do not see the priority that we need to give our children here in Canada. I hear about billions of dollars being spent for the war, for many other things. I do not see that type of funding go to our children.

Je vais rapidement parler des personnes qui arrivent à Winnipeg et se font exploiter ou exploitent d'autres personnes. Il faut faire quelque chose pour préparer les nouveaux arrivants afin de les empêcher de se faire maltraiter.

La présidente : Merci. Notre temps est écoulé. Merci des témoignages que vous avez livrés aujourd'hui et du travail que vous faites au quotidien et que j'estime important.

Comme vous l'avez dit, il n'existe pas de panacée. Il faut tâcher de trouver des solutions qui améliorent la situation actuelle. Si vous trouvez quelque chose — ce ne sera pas la solution miracle, je comprends — nous aimerions beaucoup l'entendre. Écoutez nos audiences, contribuez-y. Vous avez nos coordonnées. Merci d'être venus aujourd'hui.

Chers sénateurs, nous sommes ici pour examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les collectivités particulièrement touchées. Nous avons accueilli plusieurs témoins qui nous ont aidés à examiner la question. Nous avons abordé des questions de recherche, de besoins communautaires et de ressources.

Nous accueillons maintenant Mme Jane Runner, représentante de la Coalition nationale canadienne des femmes expérientielles et Kim Pate, directrice générale de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry. Ce n'est pas la première fois que vous témoignez devant le comité ou un comité sénatorial, alors nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue. Vous savez comment nous procédons. Nous voulons entendre votre exposé et vos recommandations se rattachant à notre étude, puis nous passerons aux questions.

Jane Runner, Coalition nationale canadienne des femmes expérientielles : Je vous remercie infiniment de m'avoir invitée à revenir. J'ai été dans cette situation à de nombreuses reprises. Lorsque je réfléchissais à mon témoignage ici, j'ai commencé à éprouver de la frustration, car, il y a 25 ans, j'étais ici en train de parler de ce problème, et je disais probablement la même chose que je vais dire aujourd'hui. Pensons à la modification du Code criminel en 1985 et au fait que nous avons dû revenir sur ces modifications plusieurs années après et que, à ce moment-là, beaucoup de voix se sont élevées et beaucoup de recommandations ont été faites, mais rien ne s'est produit. J'ai aussi siégé à un groupe fédéral-provincial-territorial pendant un certain moment, il y a de nombreuses années, et j'ai formulé un grand nombre de recommandations, et rien ne s'est produit. Le Canada a effectué un examen législatif il y a un certain moment, en 2006, et beaucoup de recommandations ont découlé de cet exercice, mais rien ne s'est produit à l'échelle nationale.

Il est très frustrant pour moi d'être ici depuis si longtemps et de ne pas voir le genre d'action qui serait vraiment nécessaire. Nous ne comprenons pas à quel point il est urgent d'accorder la priorité à nos enfants, ici au Canada. J'entends dire que des milliards de dollars sont consacrés à la guerre et à bien d'autres choses. Je ne vois pas un financement de cet ordre affecté à nos enfants.

I do not think people really realize the extent of the exploitation in Canada. It is in all communities, in all very different forms; it is there. It has been there a long time and will continue to be there, unfortunately, because we are not prioritizing and not making a concerted commitment to the kids of our country.

I have heard many recommendations here today, and I certainly support what everyone is saying. We need to look at prevention. We need to let Canada know what is going on here with our children. We need to get that message out. We need to set up a strategy, an action plan. We need to look at the demand; we need to look at the offenders who are getting away with abuse every day, and we cannot charge them.

We need to look at all our communities, all our urban and rural communities and all those children within our reserves who are being exploited, who are not getting educated. There was something in the paper about kids having to go to school in a tent. We do have many problems. Again, we are not prioritizing our children.

We have lots of research on this issue and have read many papers. I think it is there. I do not think we need to do tonnes more research; we have that.

We have talked about language. Certainly that has changed over the years, and I really appreciate the fact that now we are finally using "child abuse." We are talking about exploitation. We need to stop calling the offenders "johns" when we are talking about children. They are child abusers; they are predators; they are offenders. We must change our language.

Somewhere along the line we will have to step it up, I think, in Canada and just finally do it because we have not done it so far.

What I do see from the provincial level is actually quite a bit of action, certainly with Manitoba being my home province. We have a provincial strategy to respond to this issue, and many initiatives have come out of that. Public education awareness campaigns and "stop sex with kids" is what we were talking about in Manitoba.

You question what we can do with offenders, because we cannot do anything with Criminal Code. The police are very frustrated that they cannot do anything with the current legislation, because of course the children have to come forward and press charges. That is just the scariest experience that a young person should have to go through.

In Manitoba we are looking at our child welfare legislation — and there is similar legislation in all provinces — to see how we could use that tool to tackle the offenders, because it does not

À mon avis, les gens ne sont pas vraiment conscients de l'ampleur de l'exploitation au Canada. C'est dans toutes les collectivités, sous des formes très différentes; mais elle est là. Elle est là depuis un bon moment, et les choses continueront ainsi, malheureusement, car nous n'accordons pas la priorité aux enfants de notre pays et ne prenons pas un engagement concerté à leur égard.

J'ai entendu beaucoup de recommandations ici aujourd'hui, et j'approuve certainement les propos de tout le monde. Nous devons nous attacher à la prévention. Nous devons informer le Canada du sort de nos enfants. Nous devons transmettre le message. Nous devons établir une stratégie, un plan d'action. Nous devons regarder la demande; nous devons regarder les délinquants qui exploitent impunément des enfants chaque jour et que nous ne pouvons pas mettre en accusation.

Nous devons regarder toutes nos collectivités — toutes nos collectivités urbaines et rurales, ainsi que tous les enfants dans nos réserves qui sont victimes d'exploitation et qui ne vont pas à l'école. J'ai vu un article dans le journal selon lequel des enfants devaient aller à l'école dans une tente. Il est vrai que nous avons beaucoup de problèmes. Encore une fois, nous n'accordons pas la priorité à nos enfants.

Beaucoup de travaux de recherche ont été menés sur la question et nous avons lu de nombreux documents. Je crois que la recherche est là. À mon avis, nous ne devons pas encore mener des tonnes de recherches; nous avons tout ça.

Nous avons parlé de la langue. Cet aspect a certainement changé au fil des années, et je suis vraiment heureuse que nous utilisions enfin le terme « violence envers les enfants ». Nous parlons d'exploitation. Nous devons cesser de dire que les délinquants sont des « clients » lorsqu'il est question d'enfants. Ce sont des violeurs d'enfants; ce sont des prédateurs; ce sont des délinquants. Nous devons changer notre terminologie.

À un moment donné, nous devons passer à l'action, je crois, au Canada, et enfin faire quelque chose, car nous n'avons rien fait jusqu'à maintenant.

Je constate que le gouvernement provincial, toutefois, en fait quand même beaucoup — du moins au Manitoba, la province où j'habite. Une stratégie provinciale a été établie pour enrayer le problème, et bon nombre d'initiatives en ont découlé. Des campagnes de sensibilisation du public comme « Stoppez la prostitution juvénile », voilà ce qui se passe au Manitoba.

Vous demandez quelles mesures nous pouvons prendre à l'égard des délinquants, parce que le Code criminel nous empêche d'agir. Les policiers sont très frustrés du fait qu'ils ne peuvent rien faire sous le régime actuel, car, bien sûr, les enfants doivent prendre l'initiative de porter des accusations. C'est tout simplement l'expérience la plus effrayante que devrait vivre une jeune personne.

Au Manitoba, nous nous penchons sur nos lois en matière de protection de l'enfance — et il y en a de semblables dans toutes les provinces — afin de nous en servir pour nous attaquer aux

require the same burden of having the child come forward. As adults we can take responsibility and use that act.

Different sections in there refer to harbouring children, or interfering with children in care. We are now getting cases before our provincial court system to see how we can use that as a way to tackle the offenders.

I will turn it over. I think what I am saying is very clear. I hope I did not offend anyone, but after being around for such a long time I have to say again that I am quite frustrated. It is time we do something a little more serious about this issue in Canada.

Kim Pate, Executive Director, Canadian Association of Elizabeth Fry Societies: Thank you for the invitation. It is always a privilege and a pleasure but also a huge responsibility, in much the same vein as my co-witness here has spoken.

I want to start by acknowledging the Algonquin territory in which we are, because every time I think of this issue, I think of the inextricable links, as you heard from the witnesses before us, to some of the issues around the ability we seem to have to commodify children in particular but also women, and especially those who are most marginalized and victimized amongst Aboriginal women and children.

I want to honour the work done by some of our sisters, such as the Native Women's Association of Canada; the work Senator Pearson has done — I was happy to see her here; the work you have done yourself, Madam Chair; the work that Senator Dallaire has picked up; and the work that all of you are doing with issues around child sexual exploitation but also issues of women and issues of Aboriginal people that others of you have been involved with. I want to thank you for that.

Similarly, we have been working on this issue for a long time, and sometimes it gets tiring. I am at the stage where maybe I am getting a bit too long in the tooth. At least it is still on the table. So many things seem to be sliding off the table recently that it makes us happy you are putting this back on the table.

We want to ensure that we link this to the end result of the young people and women and men who then get ignored once they pass being marginalized and being victimized and end up in a situation where they may themselves be criminalized largely because of their attempts to deal with their sexual exploitation. I am thinking of many of the women and girls we work with who end up in the criminal justice system because they have no supports. They often start by ending up in the child welfare system, then into the juvenile system, then the youth justice system, then into the adult system for all kinds of reasons: because they have experienced violence, because they have experienced abuse and because they then try sometimes to deal with those in

délinquants, car elles n'insistent pas tant sur la nécessité que l'enfant prenne l'initiative. En notre qualité d'adulte, nous pouvons assumer cette responsabilité et invoquer cette loi.

La loi en question comporte diverses dispositions prévoyant les cas où quelqu'un héberge un enfant ou nuit à un enfant qui a été placé. Les tribunaux de notre province se penchent maintenant sur des affaires où nous pouvons invoquer ces dispositions pour mettre les contrevenants en échec.

Je vais céder la parole à quelqu'un d'autre. Ce que je dis me semble très clair. J'espère n'avoir choqué personne, mais, depuis tout le temps que j'œuvre dans ce domaine-là, encore une fois, je dois dire que j'éprouve une grande frustration. Il est temps que nous nous attaquions à cette question avec un peu plus de sérieux au Canada.

Kim Pate, directrice générale, Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry : Merci de l'invitation. Comme mon co-témoin ici a pu le dire plus ou moins, c'est toujours un privilège et un plaisir, mais aussi une responsabilité énorme de venir comparaître.

Je tiens d'abord à reconnaître le fait que nous nous trouvons en territoire algonquin. C'est que chaque fois que je réfléchis à cette question, je pense aux liens indissociables qu'il y a, et dont les témoins ont pu vous parler, avec certaines des questions entourant l'aptitude que nous semblons avoir à transformer en objet les enfants, en particulier, mais aussi les femmes — et surtout les plus marginalisés et les plus victimisés qui soient parmi les femmes et les enfants autochtones.

Je veux rendre hommage au travail accompli par certaines de nos sœurs, par exemple les représentantes de l'Association des femmes autochtones du Canada; le travail du sénateur Pearson — j'étais heureuse de la voir ici; le travail que vous avez accompli vous-même, madame la présidente; le travail que le sénateur Dallaire a pris en charge; et le travail que vous effectuez tous en rapport avec des questions touchant l'exploitation sexuelle des enfants, mais aussi le travail sur les questions touchant les femmes et les questions touchant les Autochtones auxquelles d'autres se sont consacrés. Je tiens à vous remercier de cela.

De même, nous nous attaquons à cette question depuis longtemps et, parfois, cela nous fatigue. Au point où j'en suis, je commence peut-être à me faire un peu vieille. Tout au moins, le dossier est encore sur la table des décideurs. Il y a tant de dossiers qui se retrouvent à la corbeille depuis quelque temps que nous sommes heureux de simplement remettre le dossier sur la table.

Nous voulons nous assurer de faire le lien avec le résultat final, soit les jeunes et les femmes et les hommes qui finissent par sombrer dans l'oubli, après avoir été marginalisés et victimisés, pour se retrouver dans une situation où ils sont peut-être même criminalisés essentiellement pour avoir essayé de composer avec leur exploitation sexuelle. Je songe au grand nombre de femmes et de filles auprès desquelles nous travaillons et qui se retrouvent devant la justice parce qu'elles ne comptent sur aucun appui. Pour elles, souvent, ce sont les services à l'enfance, puis la justice pour les jeunes, pour les adolescents, puis enfin les tribunaux pour adultes, pour toutes sortes de raisons : elles ont été victimes de violence, elles ont subi de mauvais traitements et, ensuite, elles

the ways they have learned to cope, which may be by anaesthetizing themselves with drugs or alcohol. It may be by commodifying themselves in a way they have already been commodified, whether in their homes or communities by others, or start trading their bodies for accommodation, food and for other means of supporting themselves.

We need to look at the broader context in which that occurs and not just focus on those young people who are exploited and the end results, but also on an environment and a community of support for the increased sexualizing of young people in particular. We heard one of the previous witnesses talk about someone approaching her about her daughter; we know that happens all the time. How many women do I know who are living in areas that they would rather not live because it is a poor area, an area we have tended to shuffle off others who are marginalized, so that is where they get preyed upon even more?

Yes, it is more likely to be the racialized young people, the poor young people or those who for all kinds of reasons are trying to manage their lives half on the street and do not have safe places to be protected from that exploitation. It is not a surprise what we end up seeing at the level where we end up intervening, and I am happy that the team of regional advocates we have going into our prisons across the country happens to have been meeting for the last few days. Half of them have already had to head home. Before that, they came up and you could see the strength of the volunteer community. They all do this work off the sides of their desks in addition to their employment. They are doing this as volunteers, so it is very important they are the ones seeing people on a regular basis. I go a couple of times a year to each of the prisons with the volunteers. They are in on a monthly basis and on a regular basis seeing the 82 per cent of women who are in prison who have histories of physical and/or sexual abuse as children and as adults. If we are talking about Aboriginal, First Nation, Metis and Inuit women alone, the statistic is 91 per cent. They are dealing with the impact of that not only on those women but also on their children and the generations that come.

Therefore, we are very concerned that the entire context in which this occurs be examined in much the way that many reports have done before, as Ms. Runner has mentioned. We want to see a context in which we stop blaming the victim and stop making responsible the individuals who have not been able to pull themselves out. Very few can, not because they are not capable, but because there are very few opportunities.

I am privileged to know some of the women who have been able to pull themselves out. You have met them as well, but there are many more women who do not have those same opportunities for all kinds of reasons and have not been able to exit the situations they are in.

essaient de composer avec la situation comme elles ont appris à le faire, ce qui peut vouloir dire s'anesthésier en consommant de la drogue ou de l'alcool. Elles peuvent se transformer en objet elles-mêmes comme d'autres ont pu les transformer en objet auparavant, que ce soit à la maison ou au sein de la collectivité, ou commencer à vendre leur corps pour obtenir hébergement, nourriture ou d'autres nécessités.

Il nous faut regarder le contexte global dans lequel cela s'inscrit, sans nous attacher uniquement aux cas de jeunes qui sont exploités et à l'aboutissement de leurs récits. Il faut aussi voir l'environnement, le milieu qui est propice à une sexualisation accrue des jeunes en particulier. En témoignant, une femme nous a parlé de quelqu'un qui l'a abordée à propos de sa fille; nous savons que cela se produit tout le temps. Combien de femmes est-ce que je connais qui vivent dans un secteur qu'elles préféreraient ne pas habiter, étant donné que c'est un secteur pauvre, un secteur où nous avons tendance à tasser les autres marginalisés, et c'est là qu'on s'attaque encore plus à eux.

Oui, ce sera plus vraisemblablement les jeunes qui sont racialisés, les jeunes pauvres ou ceux qui, pour toutes sortes de raisons, essaient de s'en tirer en vivant à moitié dans la rue, sans pouvoir compter sur un lieu sûr où se mettre à l'abri de cette exploitation. Ce que nous découvrons n'est pas étonnant compte tenu du moment où nous décidons d'intervenir, et je suis heureuse de savoir que l'équipe de conseils régionaux qui visite nos prisons partout au pays se trouve à s'être réunie au cours des derniers jours. La moitié des membres ont dû rentrer au bercail déjà. Avant, ils étaient là et faisaient bien voir la force du milieu bénévole. Tous, ils ajoutent cela au travail qu'ils font déjà. Ils font ce travail bénévolement; c'est donc très important. Ce sont eux qui voient les gens régulièrement. Je me rends dans chacune des prisons quelques fois par année avec les bénévoles. Tous les mois, régulièrement, ils visitent les femmes en prison qui présentent des antécédents de violence physique ou sexuelle, ou les deux, violence subie comme enfant et comme adulte. C'est 82 p. 100 d'entre elles. Si vous voulez parler des femmes autochtones, des femmes des Premières nations, des Métisses et des Inuites, la statistique s'élève à 91 p. 100. Ils ont affaire à l'impact des mauvais traitements non seulement sur ces femmes-là, mais aussi sur leurs enfants et sur les générations à venir.

Par conséquent, nous tenons beaucoup à ce que les responsables de l'affaire examinent le contexte entier dans lequel cela se déroule comme on l'a fait dans de nombreux rapports, comme Mme Runner a pu le mentionner. Nous voulons d'un contexte où nous cessons de jeter la pierre à la victime et cessons d'attribuer la responsabilité aux personnes qui n'ont pu se sortir du problème. Rares sont celles qui y arrivent, non pas parce qu'elles en sont incapables, mais plutôt parce que les occasions de le faire sont rares.

J'ai le privilège de connaître certaines femmes qui sont parvenues à s'en sortir. Vous les avez rencontrées aussi, mais d'autres femmes, beaucoup plus nombreuses, n'ont pas bénéficié des mêmes occasions, pour toutes sortes de raisons, et n'ont pu se tirer de la situation où elles se trouvent.

We must ensure that we stop the notion that at a certain age they become blameworthy for the situation they are in, that somehow they are responsible for being on the margins, being racialized, being criminalized, being institutionalized or whatever the results are. We must also ensure that we no longer accept that it is all right not only to vilify the victims in those contexts but to attack them when they are in court.

The question you were asking the previous witness, Senator Andreychuk, I would like to pick up on, because if we talked about the criminalization of the behaviour, the criminalization of the notion of that level of misogyny and sexual violence, we would be talking about different standards of proof and different ways of showing cases, not necessarily requiring an individual victim to be the witness to that.

I think we can look at some other options, and some options have been looked at in other parts of the world. We can look at some of the work that has been done here. We can stop saying it is okay when a child or an adult woman brings forth a situation of her own victimization and then becomes the person who is discredited. Many people have said there are all these false accusations. I know many women who have withdrawn charges and it has been labelled a false accusation or a recanting, but I can tell you most of them are asking the Crown to withdraw those charges — clearly it is the Crown's decision in the end — largely because they see what happens when you pursue. The attack that comes is the only place where you will see witnesses, victims, being systematically decimated for the evidence they are trying to produce. If my house is broken into, I am not likely to be berated by the defence counsel about whether in fact I ever left my door open, whether I bought a big television, whether I put the box on the street, whether I allowed my windows to be open and the curtains not closed so people could see what I had in my home, whether I bought a car and flashed it around and let people see. You understand the train of thought. We have allowed that to continue without challenging it.

I also think we need to question when examining these issues why we do not look further when it comes to those who have been criminalized. I will use one example, and I will then invite questions because I would like this to be useful. You know what you want to do with this review. We have some suggestions, obviously, but we would very much like to be as helpful as we can.

I recently saw a friend of mine who worked on the Mount Cashel inquiry. We were talking about how no one seems to be asking questions about what happened to the sisters of the boys who were at Mount Cashel. Many of the men had to be brought out of prison or had records already for being sexual predators themselves by the time the inquiry happened. There was an expectation or a belief that they would tell the truth. I would

Il faut enterrer l'idée selon laquelle, à un certain âge, les personnes doivent porter le blâme pour la situation dans laquelle elles se trouvent, idée que ce sont elles qui sont responsables, d'une manière ou d'une autre, du fait d'être marginalisées, d'être racialisées, d'être criminalisées, d'être placées en établissement ou je ne sais quoi encore. Il faut veiller à ne plus admettre qu'il convient non seulement de calomnier les victimes dans ce contexte-là, mais encore de les attaquer lorsqu'elles se retrouvent devant un tribunal.

J'aimerais faire suite à la question que vous posiez au témoin précédent, sénateur Andreychuk : pour parler de criminalisation du comportement, de l'idée de criminaliser ce niveau de misogynie et de violence sexuelle, il faut parler des différentes normes de preuve et des différentes façons de défendre une cause, sans forcément que la victime individuelle soit obligée d'assister à l'affaire.

Je crois que nous pouvons examiner d'autres options, et certaines options ont justement été examinées ailleurs dans le monde. Nous pouvons examiner certains travaux qui ont été effectués ici. Nous pouvons cesser de dire qu'il est admissible qu'un enfant ou une femme puisse faire le récit de sa propre victimisation pour se voir discréditer par la suite. Les gens ont été nombreux à affirmer qu'il y a toutes sortes de fausses accusations qui existent. Je connais bon nombre de femmes qui ont retiré les accusations qu'elles portaient, ce qui fait que, ensuite, on a dit qu'elles avaient porté de fausses accusations ou qu'elles se rétractaient, mais je peux vous dire : la plupart d'entre elles demandent à la Couronne de retirer les accusations — clairement, c'est une décision qui appartient à la Couronne au bout du compte — en grande partie parce qu'elles voient ce qui arrive lorsqu'on persiste. L'attaque qui vient alors est la seule affaire où ce sont les témoins, les victimes, qui sont systématiquement décimés en raison de la preuve qu'ils essaient de présenter. Si on entre par effraction chez moi, il est peu probable que l'avocat de la défense s'attaque à moi en me demandant si, en fait, je n'aurais pas laissé ma porte ouverte, si j'ai décidé d'acheter un gros téléviseur, si j'ai mis la boîte dans la rue, si j'ai laissé mes fenêtres ouvertes, ou mes rideaux ouverts, de sorte que les gens pouvaient voir ce que j'ai chez moi, si j'ai acheté une voiture pour y parader et que tout le monde la voie. Vous voyez où je veux en venir. Nous avons permis que cela continue sans le contester.

Au moment d'examiner les affaires dont il est question ici, je crois aussi qu'il faut se demander pourquoi nous ne cherchons pas à approfondir la chose lorsque les gens sont victimes d'un acte criminel. Je vais évoquer un exemple, puis je vous inviterai à poser des questions, car, je crois que ce serait utile. Vous savez où vous voulez aller avec cet examen. Nous avons des propositions à formuler, évidemment, mais nous tenons vraiment à vous aider dans toute la mesure du possible.

J'ai vu récemment un ami à moi qui avait travaillé à l'enquête dans l'affaire de Mount Cashel. Nous nous demandions pourquoi personne ne semblait poser de questions sur ce qui est arrivé aux sœurs des garçons de Mount Cashel. Au moment de l'enquête, bon nombre des hommes ont dû être sortis de prison ou, sinon, ils présentaient déjà des antécédents de prédation sexuelle eux-mêmes. On s'attendait à ce qu'ils disent la vérité, du moins on le croyait. Je

suggest some of that is based on some homophobic views about why men would not make up having been sexually abused. Some of it is about the manner in which we treat young women and girls once they reach a certain level, but nobody seemed to question all the young women who had been sisters of those boys who had ended up in similar situations, and many of them had gone on to be sexually exploited in other relationships. Many of them had also been criminalized, though not as many had been criminalized, interestingly enough, as their brothers, but we do not know the stories of those women, and we do not seem interested in knowing the stories of those women once they get beyond a certain age.

I credit the group that Ms. Runner is involved with, the work of Senator Pearson and the work many of you have done with keeping those stories alive and trying to ensure that we focus on them. However, we need to think about the suppositions and the underlying discriminatory attitudes that help shape our looking only at certain segments of this population and this issue without really examining it.

I have reluctantly talked in what I think of as a more abstract way. Those who know me know that I often tell stories about people I know. You have heard some of those horror stories; I do not need to tell you any more of them. However, if you want stories, I can give you lots of examples of just how these issues evolved.

There are some ideas we can look at, and there are some ideas that you have considered previously — collectively and individually — to look at drilling down on some of these issues and changing attitudes about who we are talking about. If you are interested in some of those, whether it is about how to continue to pull back on the criminalization of young people, whether it is about how to impact generations, you have already heard many recommendations that we would certainly support, and we would certainly be interested in further discussions.

Thank you very much again for having us here.

The Chair: Thank you, Ms. Pate, for reminding me that you have testified before. Much of that testimony is with us and we will be reviewing it. It is not a one-off in your case.

Before I turn to the growing list of questioners, Ms. Runner, you have suggested that using the child welfare system is a better system than the criminal system, and you have lauded some provincial initiatives on that, whereas I hear Ms. Pate saying that we could probably change the criminal system by emphasis and definitions and much within.

I was in the child welfare system for a long, long time, and I found that that could be even more victimizing than going to court. It leads right to the recent report from Saskatchewan where there is a shortage of foster homes and care opportunities are

ferais valoir que cela tient en partie à des idées homophobes selon lesquelles les hommes n'inventeraient pas une histoire où ils sont victimes de violence sexuelle. Ça tient en partie à la manière dont nous traitons les jeunes femmes et les filles dès qu'elles atteignent un certain niveau, mais personne n'a semblé poser la question à toutes les jeunes femmes qui étaient les sœurs des garçons qui se sont retrouvés dans des situations semblables — et bon nombre d'entre elles ont fini par être victimes d'exploitation sexuelle dans d'autres relations. Bon nombre d'entre elles ont été criminalisées aussi, mais pas autant, fait intéressant, que leurs frères, mais nous ne connaissons pas le récit de ces femmes-là et nous ne semblons pas vouloir connaître le récit de ces femmes-là une fois qu'elles dépassent un certain âge.

J'applaudis au travail du groupe auquel Mme Runner appartient, au travail du sénateur Pearson et au travail que bon nombre d'entre vous avez effectué pour ne pas laisser ces histoires sombrer dans l'oubli et vous assurer que nous nous y attachons toujours. Tout de même, nous devons réfléchir aux présuppositions et aux attitudes discriminatoires sous-jacentes qui nous poussent à regarder seulement certains segments de la population et, de même, à regarder la question sans vraiment l'examiner.

Malgré moi, j'ai parlé d'une façon qui me paraît un peu abstraite. Les gens qui me connaissent savent que je raconte souvent l'histoire de personnes que je connais. Vous avez eu droit à certaines de ces histoires d'horreur; je n'ai pas besoin d'en rajouter. Tout de même, si vous voulez des histoires, je peux vous donner toutes sortes d'exemples de l'évolution de ce genre de situations.

Il y a des idées que nous pouvons examiner, et il y a des idées que vous avez déjà envisagées — collectivement et individuellement — pour approfondir le dossier et modifier les attitudes nourries à propos de ceux dont nous parlons. Si certaines de ces idées vous intéressent, qu'il s'agisse de la marche à suivre pour moins criminaliser les jeunes, de l'effet sur les générations, vous avez déjà entendu des gens défendre bon nombre de recommandations que nous appuierions certainement nous-mêmes, et cela vous intéresse certainement de participer à de futures discussions.

Encore une fois, merci beaucoup de nous accueillir.

La présidente : Merci, madame Pate, de m'avoir rappelé que vous êtes déjà venue témoigner. Nous avons toujours ce témoignage, que nous allons examiner. Ce n'est pas la seule et unique rencontre dans votre cas.

Avant de passer à une liste de questionneurs qui se fait de plus en plus longue, madame Runner, je voulais vous demander : vous avez laissé entendre que le système des services à l'enfance vaut mieux que le système de justice pénale et vous avez loué certaines des mesures provinciales adoptées à cet égard, alors que Mme Pate, si j'ai bien compris, affirme que nous pourrions probablement modifier le système de justice pénale par l'accent qui serait mis sur certains éléments, par certaines définitions aussi, par beaucoup de choses de l'intérieur.

J'ai œuvré dans les services à l'enfance pendant très, très longtemps, et j'ai constaté que la victimisation pouvait y être encore plus grande que c'est le cas devant les tribunaux. Cela nous mène tout droit au rapport publié récemment en Saskatchewan,

needed. Once children are trapped in the child welfare system it is very difficult to get out of it, and many of the problems that our criminal system creates and deals with are the same in the child welfare system.

What gives you the feeling now that that is the way to go, when a lot of our history has pointed out that putting children in welfare is not the panacea for their problems?

Ms. Runner: As Ms. Anderson said earlier, most of the children we deal with are already in the child welfare system. Therefore, the point is to look at the tools within that act to find other ways of getting at the offenders. As I said before, the Criminal Code is not working for us, so we do need to find other avenues that we could possibly try. Within Manitoba, 70 per cent to 90 per cent of our children have experienced child welfare, have had that many placements, but we have those provisions in there so we should try to use them. They have not been used. People rarely use the various sections of those acts to get at the bad guys, but we have it there so let us use it. Let us try it.

In Manitoba, we increased the fines for this to $50,000 and two years in jail. We have several cases that are pending right now that we certainly hope will go through and set precedent so that we can continue to use this act and hopefully get at some of the offenders this way.

Ms. Pate: In addition to that, some of us were just talking about a particular woman who is trying to raise her grandchildren now. She is an Aboriginal woman who has herself been through the system and is trying to prevent her grandchildren now from experiencing the life she experienced, the life her children experienced when she was jailed for trying to defend them, and then now the life that may befall her grandchildren if she is unable to keep them. The inadequacy of kinship care arrangements, the predisposition against women who may have been criminalized at one point, which we would argue in this case should probably never have happened but it did, and the presumption then that such women are not good people to continue on and parent grandchildren or others in the family — all of these are a problem.

That kind of reform in a child welfare context would be extremely valuable, particularly in communities where many families want to take on the children but do not have the resources. There is huge hypocrisy in the notion that you can take children out of family and community and place them in another community where they may receive many more resources, instead of shoring up that family with the provision of support services and resources. I am talking about financial resources, but also non-financial resources that people need to be able to support themselves and provide opportunities for their children they might not otherwise have.

où il est dit qu'il y a une pénurie de foyers nourriciers et que les possibilités de placements sont trop limitées. Une fois que les enfants sont piégés dans le système des services à l'enfance, il est très difficile pour eux d'en sortir, et bon nombre des problèmes qui sont créés dans notre système de justice pénale se retrouvent aussi dans le système des services à l'enfance.

Qu'est-ce qui fait que ça vous paraît maintenant être la voie à emprunter, si une bonne part de notre histoire démontre que le placement des enfants dans des foyers ne représente pas une solution universelle à leurs problèmes?

Mme Runner : Comme Mme Anderson l'a dit plus tôt, la plupart des enfants auxquels nous avons affaire se trouvent déjà dans le système des services à l'enfance. De ce fait, il s'agit de voir en quoi la loi nous permettrait autrement de faire échec aux contrevenants. Comme je l'ai déjà dit, le Code criminel ne fonctionne pas pour nous; nous devons donc trouver d'autres pistes de solution. Au Manitoba, de 70 à 90 p. 100 de nos enfants ont connu les services à l'enfance, ils ont connu de nombreux foyers, mais la loi comporte ces dispositions, de sorte que nous devrions essayer de nous en servir. Elles n'ont pas servi. Les gens invoquent rarement les dispositions de ces lois-là pour s'attaquer aux méchants, mais elles sont là; utilisons-les donc. Essayons donc de le faire.

Au Manitoba, nous avons augmenté les amendes, qui s'élèvent maintenant à 50 000 $, avec une peine d'emprisonnement de deux ans. Il y a plusieurs causes en instance en ce moment même qui vont aboutir, nous l'espérons certainement, et qui vont établir un précédent, pour que nous puissions continuer à utiliser la loi en question et, espérons-le, faire échec à certains des contrevenants.

Mme Pate : En plus de cela, certains d'entre nous parlions tout juste d'une femme en particulier qui essaie d'élever ses petits-enfants. C'est une femme autochtone qui a connu elle-même le système et qui essaie d'empêcher que ses petits-enfants vivent la vie qu'elle a vécue elle-même, la vie que ses enfants ont vécue lorsqu'elle a été emprisonnée pour avoir essayé de les défendre, puis, maintenant, la vie qui sera peut-être celle de ses petits-enfants si elle ne parvient pas à les garder avec elle. Les lacunes des placements chez un membre de la famille, la prédisposition contre les femmes qui ont été criminalisées à un moment donné — dont on pourrait faire valoir, dans ce cas, que cela n'aurait probablement jamais dû se produire, mais ça c'est produit quand même — et l'idée que de telles femmes ne pourraient pas s'occuper correctement de petits-enfants ou d'autres membres de la famille — ce sont tous là des problèmes.

Le genre de réforme dont il est question pour les services à l'enfance se révélerait extrêmement précieuse, particulièrement dans les localités où bon nombre de familles veulent prendre en charge les enfants, mais sans en avoir les moyens. Il y a énormément d'hypocrisie dans l'idée qu'on peut prendre les enfants d'une famille et d'une collectivité, les placer ailleurs, où ils disposeront peut-être de ressources nettement plus abondantes, plutôt que d'épauler la famille en question, de lui offrir services de soutien et ressources. Je parle des ressources financières, mais aussi des ressources non financières dont les gens ont besoin pour assurer leur subsistance et fournir à leurs enfants des occasions auxquelles, autrement, ils n'auraient peut-être pas accès.

Senator Dallaire: It seems quite obvious that we have not broken the code on this one in regards to attenuating even the impact of the abuse of children or sexual exploitation, and with growing populations, particularly on the Aboriginal side, this curve will continue to grow.

In attempting to find solutions, has there been or should there be a completely new way to think of the social, criminal atmosphere or environment that are part of the solutions now to the cases of these children and their turning into adulthood involved in this sexual exploitation? What I mean is why not get rid of the federal government from this thing and have provincial-municipal capabilities? Why not have the Aboriginal communities create their capabilities and be funded to do that? Why not take one level out of this completely and bring in a new methodology from the provincial level down, with funding of course? Would that help? The impression is that people keep handing over the problem, and there are all kinds of cracks that people are falling into.

Ms. Pate: There is always merit in resourcing at the community level. We have seen a retrenchment of that position at the federal level, quite frankly, since the abandonment of the Canada Assistance Plan and some elimination of standards that used to be in place that were not adequate, in our organization's and our personal opinion. A shoring up of those standards at the federal level is vital so that tax dollars are not just going to however a province or territory may choose to spend them. There must be clear standards around the levels of intervention, whether it is support, care, or education.

I think of Louise Arbour's comments a couple of years ago when she talked about the fact that we need to look at human rights in this country in the way we once did, which is that human rights meant a freedom from want. You would be hard pressed to find most people who are marginalized in this country who think that human rights mean you have a right to freedom from want, a right to be housed, a right to be fed, a right to be clothed, and a right to be educated. Yet there was a time when many people thought that is what Canada stood for. Having national standards around those and then the resources in the community are what is needed, absolutely. However, I believe there is a role for the federal government, just like there is a very important role that — maybe this is not the time to say, but I will say it — this Senate now is exercising in the oversight function, the house of sober second thought, which the Senate needs to be at a time when we are starting to eviscerate more and more the very real resources that need to be in the community. Rather than go farther in that direction and the further abandonment of a federal responsibility, I would like to see those standards there and the resources at the local level.

Le sénateur Dallaire : Il est assez évident que nous n'avons pas percé le code ici, s'il s'agit même d'atténuer l'impact de la violence envers les enfants ou de l'exploitation sexuelle, et, étant donné l'accroissement de la population, particulièrement du côté des Autochtones, la courbe deviendra de plus en plus prononcée.

En songeant aux solutions possibles, y a-t-il eu, devrait-il y avoir une façon entièrement nouvelle de concevoir le climat social, criminel, ou l'environnement — et qui serait un élément de solution pour ces enfants qui, arrivés à l'âge adulte, se trouvent aux prises avec cette exploitation sexuelle? J'entends par là : pourquoi ne pas éliminer le gouvernement fédéral du portrait et privilégier les capacités provinciales-municipales? Pourquoi les collectivités autochtones ne créeraient-elles par leurs propres capacités en étant financées pour le faire? Pourquoi ne pas éliminer un ordre de gouvernement en entier et instaurer une nouvelle méthodologie à partir de l'échelon provincial, avec le financement que cela suppose, bien entendu? Est-ce que ce serait utile? L'impression qu'on a, c'est que les gens refilent toujours le problème à quelqu'un d'autre et que les gens glissent entre les mailles du système.

Mme Pate : L'idée d'avoir des ressources à l'échelle communautaire a toujours du mérite. Nous assistons à un mouvement de repli de la part du gouvernement fédéral à cet égard, pour être tout à fait honnêtes, depuis l'abandon du Régime d'assistance publique du Canada et l'élimination de normes qui n'étaient pas adéquates, d'après notre organisation et à mon avis aussi. Il est essentiel de resserrer ces normes à l'échelle fédérale, pour que l'argent des impôts ne se retrouve pas entre les mains de quelque destinataire choisi par la province ou le territoire, quel qu'il soit. Il faut établir des normes claires concernant les niveaux d'intervention, qu'il s'agisse de soutien, de soins ou d'éducation.

Je songe à ce que Louise Arbour a dit il y a quelques années de cela lorsqu'elle a dit que nous devons situer les droits de la personne ici au Canada dans une perspective que nous avons déjà eue, soit que le droit de vivre à l'abri du besoin est un droit de la personne. Il serait difficile de trouver au pays des gens qui, à propos des personnes marginalisées au Canada, croient que les droits fondamentaux comprennent notamment le droit de vivre à l'abri du besoin, le droit au logement, le droit à la nourriture, le droit au vêtement et le droit à l'éducation. Pourtant, il y a eu une époque où les gens étaient nombreux à penser que c'était là un principe proprement canadien. Ce qu'il faut, absolument, ce sont des normes nationales à cet égard et des ressources au sein de la collectivité pour appuyer le travail. Tout de même, je crois que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, tout comme il y a un rôle très important — ce n'est peut-être pas le moment de le dire, mais je le dirai quand même — qui revient au Sénat qui, ici, exerce sa fonction de surveillance, procède à son second examen objectif, ce que doit faire le Sénat à un moment où nous commençons à priver les collectivités des ressources très concrètes qui leur faut, de plus en plus. Plutôt que d'aller plus loin dans cette direction-là et d'abandonner encore des responsabilités, à mon avis, le gouvernement fédéral devrait établir ces normes-là et ces ressources-là localement.

Senator Dallaire: The established standards, but it is operated locally with local people attempting to solve locally without displacing them out of their cultural milieu and the like as a solution.

Ms. Pate: As we were just talking in our meetings in the last couple of days, I may be able to pontificate about what we need to do around law reform, but if there are no relationships at the local level between the women who are going into the prisons or working in the communities, that is one thing. Our organization provides early intervention work in communities right through to reintegration work and working with children, working with pregnant teens, working right through. If those relationships exist but there is no ability to resource and provide the services that are needed, then that is a very real issue, and I would agree with you.

Senator Dallaire: What about the world of NGOs versus the government structures? What about making them far more capable of meeting the requirements in regards to on-the-ground, in-your-face solutions through non-governmental organizations, who would be directly supported financially or resource-wise? Instead of going to government structures, even municipal structures, there could be non-governmental structures created from scratch locally.

Ms. Pate: I would agree with that in principle. The fear I would have is of off-loading responsibility that is a government responsibility.

For example, normally there are two people in my office; we are a two-woman office. I am currently working only with a part-time person, partly because we are using some of those resources to help fund challenges to policy and legislation that need to be happening on individual cases as well as some collective actions. We are doing that because we are increasingly being asked to by the very people who end up, at least figuratively, on the other side of the debate because they do not feel they can act anymore within their own posts.

Senior bureaucrats — individuals who, in theory, have the authority and power to change something — are increasingly coming to us and saying: "As an NGO, you can speak out. We no longer can, even in Status of Women, which is funded to be able to advocate, but we need you to say this. Can you do this?" Even very senior people within Corrections say, "Why do you not take us to court on this? Look what is happening to these individuals in segregation, these individuals with mental health issues, these individuals we are trying to place in the community."

Increasingly, there is an expectation that the community will pick up that ball. We try to; but unless there are some expectations that things will be operating very differently, some standards of how those rules of engagement will occur, then it means it is really an off-loading of responsibility without the requisite resources to ensure that you can put into action what needs to be in place.

Le sénateur Dallaire : Les normes établies... mais c'est appliqué normalement par des gens de l'endroit qui essaient de résoudre localement les problèmes sans sortir les intéressés de leur milieu culturel et ainsi de suite.

Mme Pate : Comme nous le disions pendant les réunions que nous avons eues depuis quelques jours, je peux pontifier et parler de réforme du droit, mais s'il n'y a pas localement de relations entre les femmes qui s'en vont en prison ou qui s'en vont travailler dans les collectivités... voilà une chose. Notre organisme effectue un travail d'intervention précoce dans les collectivités mêmes, un travail de réintégration, un travail auprès des enfants, un travail auprès des adolescentes enceintes, un travail d'ensemble. Si ces relations-là existent, mais que les ressources nécessaires pour fournir les services qui s'imposent font défaut, ça devient une difficulté très réelle, et je dirais que je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Dallaire : Que pensez-vous du monde des ONG par comparaison avec les structures gouvernementales? Si on leur donnait vraiment les moyens de répondre aux exigences sur le terrain, pour trouver des solutions immédiates en leur offrant directement un soutien financier ou des ressources? Plutôt que des structures gouvernementales, voire des structures municipales, ce serait des structures non gouvernementales qui seraient bâties, depuis la première pierre, localement.

Mme Pate : Je dirais que je suis d'accord avec ça en principe. Je crains toutefois que ce serait une façon pour le gouvernement de se décharger d'une responsabilité qui est la sienne.

Par exemple, en temps normal, mon bureau compte deux personnes; nous sommes deux femmes. En ce moment, je n'ai qu'une assistance à temps partiel, en partie parce que nous employons certaines des ressources à notre disposition pour financer la contestation des politiques et des lois dans des actions individuelles et des recours collectifs. Nous le faisons, de plus en plus, à la demande de ceux-là même qui, symboliquement tout au moins, se retrouvent dans l'autre camp, parce qu'ils ne croient plus pouvoir agir depuis leur poste.

Les bureaucrates de haut rang — des gens qui, en théorie, ont l'autorisation et le pouvoir nécessaires pour changer les choses — viennent nous voir de plus en plus et disent : « En tant qu'ONG, vous pouvez parler tout haut. Nous ne le pouvons plus, même à Condition féminine Canada, dont les fonds doivent servir à défendre la cause des femmes, mais nous comptons sur le fait que vous allez dire ceci. Pouvez-vous faire ceci? » Même les titulaires de postes très élevés dans la hiérarchie du Service correctionnel disent : « Pourquoi ne pas nous poursuivre devant les tribunaux dans ce dossier? Regardez ce qui arrive aux gens qui se retrouvent en isolement, aux gens ayant des problèmes de santé mentale, aux gens que nous essayons de réinsérer dans la collectivité. »

De plus en plus, on s'attend à ce que la collectivité prenne le relais. Nous essayons de le faire; par contre, à moins qu'on ne sache que les choses vont fonctionner très différemment, que l'on sache que les règles d'engagement vont obéir à certaines normes, ce sera vraiment un transfert de responsabilités en l'absence des ressources requises pour s'assurer que ce qui doit être mis en place l'est bel et bien.

Senator Dallaire: That is excellent. That is exactly what I was hoping. You need that influencing of the policy.

Concerning terminology, why is it that sexually abusing youth under the age of 18 is not simply called "rape"? If you are creating an atmosphere, which is what you were saying, create that atmosphere that makes this intolerable within a society. Why not push the limit of the ugliness of the whole scenario?

Ms. Runner: Does the term "child abuse" in itself not kind of say that?

Senator Dallaire: It does not, because if it did, we would be doing something. You have just told us that for 25 years we have been doing nothing; so why not change the rules of the terminology?

The Chair: I do not think it was called "child abuse" 25 years ago.

Ms. Runner: No.

The Chair: That is the problem.

Ms. Runner: Yes.

Senator Dallaire: No, but we have moved to child abuse —

Ms. Runner: Many people do not know that it is child abuse. We have not made the greatest attempts at educating all Canadians that this is a form of child abuse. We are still at the beginning stages of doing that.

Every time people try to change some of the language, it concerns me that we are just trying to pussyfoot around the issue. Take the word "trafficking"; we have always had trafficking. The legislation around trafficking is not much different than the current legislation we have around procuring and living off the avails. It just added a few extra things, but the bottom line is that it is still the children or victims who have to come forward to press charges.

We do not yet have many charges around this new legislation, and I do not think we will have; it has not worked with previous ones, so why would it work now? We need to call it what it is. I think trafficking is a kind of child abuse.

Senator Dallaire: I have experiences in the field in developing countries, where countries are in conflict. When we come upon rape situations and the victims are 11, 12 and 13 years old, there is no doubt in my military mind that that is what it is. Therefore, why is it we do not use that terminology when it is within our society? Why are we not doing exactly what you are saying, which is manipulating either terminology or methodology, to go out and

Le sénateur Dallaire : Voilà qui est excellent. C'est précisément ce que j'espérais. Il faut cette façon d'influer sur la politique gouvernementale.

Question de vocabulaire : pourquoi la violence sexuelle perpétrée contre un jeune de moins de 18 ans n'est-elle pas tout simplement qualifiée de « viol »? Si vous créez une atmosphère, ce que vous étiez en train de dire, créez une atmosphère qui fera que c'est intolérable dans une société. Pourquoi ne pas souligner vraiment la laideur de tout le scénario?

Mme Runner : Le terme « violence envers les enfants » ne l'évoque-t-il pas plus ou moins?

Le sénateur Dallaire : Non, car si c'était le cas, nous agirions. Vous venez de nous dire que nous ne faisons rien depuis 25 ans; pourquoi ne pas modifier les règles terminologiques?

La présidente : Je ne crois pas que ça s'appelait « violence envers les enfants » il y a 25 ans.

Mme Runner : Non.

La présidente : Voilà le problème.

Mme Runner : Oui.

Le sénateur Dallaire : Non, mais nous sommes passés à la violence faite aux enfants...

Mme Runner : Bien des gens ne savent pas qu'il s'agit de violence envers les enfants. Nous n'avons pas fait de grands efforts pour sensibiliser tous les Canadiens au fait qu'il s'agit d'une forme de violence envers les enfants. Nous en sommes encore aux premiers stades de cet exercice-là.

Chaque fois que quelqu'un essaie de changer les termes, cela m'inquiète : j'ai l'impression qu'on ne fait que tourner autour du pot. Prenez le terme « trafic »; ce terme a toujours existé. Les dispositions législatives en matière de trafic ne sont pas très différentes des dispositions actuelles concernant le fait d'amener un enfant à se prostituer et de vivre des produits de cette prostitution. Ce ne sont que quelques éléments qui ont été ajoutés, mais, en dernière analyse, ce sont toujours les enfants, les victimes, qui doivent se manifester et porter des accusations.

Les accusations découlant de cette nouvelle loi se sont révélées peu nombreuses jusqu'à maintenant, et je ne crois pas qu'il y en aura beaucoup; cela n'a pas fonctionné dans les cas précédents, alors pourquoi est-ce que ça fonctionnerait maintenant? Il nous faut appeler un chat un chat. Je crois que le trafic, la traite, est une forme de violence envers les enfants.

Le sénateur Dallaire : J'ai une expérience de terrain dans les pays en développement, les pays en conflit. Lorsque nous tombons sur les cas de viol où la victime a 11, 12 ou 13 ans, il ne fait aucun doute dans mon esprit à moi, esprit militaire, que c'est bien un viol. Alors pourquoi ne pas utiliser ce terme-là lorsque la même chose se produit dans notre société à nous? Pourquoi ne faisons-nous pas précisément ce que vous dites, soit

bring this to a radical conclusion? I mean, legislation, fine, but it is nowhere near what I think is required to achieve the aim. Is that not correct?

Ms. Runner: Again, I think so much of this goes back to education. People need to know what child abuse is and what it all entails in this country — that it is sexual exploitation and that all this stuff is going on. To try to come up with another word now I do not think is the way to go. We just need to educate people on what this word means in this context, and we have not done much of that.

Senator Mitchell: Just to pursue that a bit, I understand as well as I can what you are saying and what you mean by that, but I do not think "child rape" is pussyfooting. I do not know enough about the whole evolution of the term "child abuse" and what impact it is having. However, in defence of what Senator Dallaire is saying, the fact is there are many forms of child abuse.

One of the very worst ones would be child sexual abuse. If you called it "rape," it would certainly bring it home to me. It has a different impact. All child abuse is horrible, but you could see that the term "rape" certainly has an impact. Anyway, I just mention it.

I am interested in all of what you have been saying, but you made a point, Ms. Pate, that led to this escalation, if you will. The fact is a child grows up in poverty or a very difficult situation, is abused one way or another at home, ends up on the streets and then becomes sexually exploited. All of these experiences are somehow impressed upon them and that becomes their behaviour. It becomes criminal behaviour as they get older and they end up committing other crimes.

Then they go to jail; and now it is being said that we need tougher sentences and mandatory minimum sentences for these kinds of criminals. Does this do anything other than just distract us from the real issues, programs and support that these people need?

Ms. Pate: No, it does not. In fact, it does distract us from addressing the very real issues. We would argue that prisons are becoming one of our biggest social problems; they are sucking resources out of communities in much the way we have seen south of the border, where we have seen education and health services suffer. Literally, the resources that could be spent on preventive work — education, all of those things — are being depleted because there is so much focus on criminalization and incarceration.

manier la terminologie ou la méthodologie en vue d'agir vraiment et d'amener cette situation à une conclusion radicale? Enfin, il est très bien de faire une loi, mais ça me paraît nettement insuffisant pour régler le problème. Ai-je raison de le dire?

Mme Runner : Encore une fois, c'est en bonne partie une question d'éducation à mes yeux. Les gens doivent savoir ce qui constitue de la violence envers les enfants et connaître les conséquences que comporte le phénomène pour notre pays — c'est-à-dire l'exploitation sexuelle et toutes ces choses qui se passent. Essayer de trouver un autre terme ne m'apparaît pas être la bonne solution pour l'heure. Nous devons simplement sensibiliser les gens à ce que le terme signifie dans le contexte, ce que nous n'avons pas beaucoup fait.

Le sénateur Mitchell : Pour continuer un peu dans la même veine, je comprends bien ce que vous dites et ce que vous voulez dire, mais je ne crois pas qu'on tourne autour du pot en utilisant le terme « viol d'enfants ». Je ne connais pas assez toute l'évolution du terme « violence envers les enfants » et l'impact que cela aurait. Tout de même, à la décharge du sénateur Dallaire, le fait est qu'il existe de nombreuses formes de violence envers les enfants.

Une des pires qu'on peut s'imaginer, c'est la violence sexuelle. Si vous qualifiez cela de « viol », il est certain que je comprends tout de suite. Ça n'a pas le même impact. Toutes les formes de violence envers les enfants sont terribles, mais vous pouvez voir que le terme « viol » a certainement un impact. Je ne fais que mentionner cela.

Tout ce que vous êtes en train de dire m'intéresse, mais vous avez fait une remarque en particulier, madame Pate, qui a mené à cette escalade, si vous voulez. C'est un fait : l'enfant grandit dans un milieu pauvre ou dans une situation très difficile, il est victime d'une forme de violence ou une autre à la maison, il se retrouve à la rue, puis est exploité sexuellement. Toutes les expériences que vivent ainsi les enfants font impression sur eux d'une manière ou d'une autre, et c'est de là que vient leur comportement. Tandis que l'enfant vieillit, ça devient un comportement criminel; il finit par commettre d'autres actes criminels.

Alors, il se retrouve en prison; et, maintenant, on dit qu'il faut des peines plus sévères et des peines minimales obligatoires pour les criminels de ce genre. Ce fait n'est-il pas de nous détourner des vraies questions, des programmes et du soutien qu'il faut pour ces gens-là?

Mme Pate : Non, ce ne l'est pas. En fait, ça nous détourne effectivement des questions très concrètes qu'il faudrait régler. Nous ferions valoir que les prisons deviennent un des plus gros problèmes sociaux que nous ayons; elles soutirent des ressources à la collectivité comme nous le voyons au sud de la frontière, où les services d'éducation et de santé en souffrent. Littéralement, il y a épuisement des ressources qui pourraient être consacrées autrement à un travail de prévention — l'éducation, tous les trucs du genre — du fait que la criminalisation et l'emprisonnement soient privilégiés à ce point.

When there are more and more people in the system, whatever programs were there that might have been beneficial become depleted. You have more people with fewer opportunities for them to have any kind of treatment or support.

It was a shock even to me when the Senate was doing the review on mental health a few years back with Senator Kirby. We were looking at this issue and realized that the majority of psychologists and psychiatrists in this country were on contract with Corrections — not to do treatment, but to do assessments. Even then, the assessments were more to determine risk when the person was not even getting access to treatment programs or services to meet the needs to diminish the risk in the first place.

When you realize that is the sort of situation we face increasingly, you realize that by putting more resources into longer prison sentences, more harsh prison sentences — because that is what longer sentences will mean with fewer resources there — you are actually sucking resources out of the community; and I do not think we can maintain the social, human and fiscal costs.

If those costs could be maintained, we probably would not see the retrenchment in the United States now, or the situation in California where the court has ordered the release of 45,000 or 48,000 prisoners because they cannot manage any more in the system. It is depleting the state coffers.

I would go back to the education component. From our perspective, education is not just about what child rape or child sexual abuse is in isolation. It is also about the context that we provide an opportunity for some young people to be identified as disposable. When we have a hierarchy of who is entitled to rights, who is entitled to protections, we create an increasingly more disposable group of people — whether young people, women or racialized individuals.

Unfortunately, that is the state we are in. I think we need to pull back and say it is not okay to say that some people are not deserving of protection — whether they are children or women or girls or men or boys. We should not accept the idea that there are some who are not deserving of protection.

Senator Mitchell: Absolutely. If you really wanted to get tough on crime, to follow up the earlier point, you would get tough on poverty, mental health issues and child sexual abuse; you would get tough on all of those things. What will happen with mandatory minimums, I am absolutely convinced, is that they will distract us from getting tough on those things. You see it every day, and we will see it more and more as a society. It will be children — who are victimized in the first place — who will become victimized again, and we will not help them.

La présence de détenus de plus en plus nombreux a pour effet d'épuiser les avantages de quelque programme qu'on puisse mettre en place. Les gens sont plus nombreux, mais les occasions de recevoir une forme quelconque de traitement ou de soutien sont moins nombreuses.

L'examen de la question de la santé mentale réalisé il y a quelques années de cela sous la présidence du sénateur Kirby au Sénat s'est révélé un choc, même pour moi. En étudiant la question, nous avons réalisé que la majorité des psychologues et psychiatres du pays travaillaient à contrat pour le Service correctionnel — pas à traiter les gens, mais plutôt à faire des évaluations. Même là, les évaluations en question visaient à déterminer le risque posé par la personne plus qu'autre chose, quand la personne n'obtenait même pas l'accès à des services ou à des programmes de traitement qui auraient pu diminuer le risque au départ.

Quand on sait que c'est le genre de situation à laquelle on fait face de plus en plus, on réalise que le fait de prendre davantage de ressources pour prolonger les peines d'emprisonnement, les rendre plus sévères — c'est ce qui arrive lorsque les peines sont plus longues avec des ressources amoindries — équivaut à priver la collectivité elle-même de ressources; et je ne crois pas que nous puissions absorber les coûts sociaux, humains et financiers de la chose.

Si ces coûts-là pouvaient être absorbés, nous ne verrions probablement pas l'état de repli qu'il y a aux États-Unis en ce moment ou encore la situation qu'il y a en Californie, où le tribunal a ordonné la mise en liberté de 45 000 ou 48 000 prisonniers parce qu'on n'y arrive plus dans le système. C'est en train de vider les coffres de l'État.

Je reviendrais à l'élément éducation. Selon nous, l'éducation ne se résume pas à expliquer ce qu'est le viol d'un enfant ou la violence sexuelle envers les enfants, mais rien de plus. C'est aussi mettre les choses en contexte et expliquer que nous permettons que certains jeunes soient identifiés comme jetables. Lorsque nous hiérarchisons les titulaires des droits, que nous disons qui a le droit d'être protégé, nous créons un groupe de plus en plus jetable — qu'il s'agisse de jeunes, de femmes ou de personnes racialisées.

Malheureusement, voilà où nous en sommes. Je crois qu'il nous faut prendre ce recul et dire : il ne convient pas de dire que certaines personnes ne méritent pas d'être protégées — qu'il s'agisse d'enfants ou de femmes ou de filles ou d'hommes ou de garçons. Nous ne devrions pas admettre l'idée que certaines personnes ne méritent pas d'être protégées.

Le sénateur Mitchell : Tout à fait. Si on voulait vraiment attaquer la criminalité, pour donner suite à ce que vous disiez plus tôt, on s'attaquerait à la pauvreté, aux problèmes de santé mentale et à la violence sexuelle envers les enfants; on attaquerait toutes ces choses-là. Les peines minimales obligatoires auront pour effet, j'en suis tout à fait convaincu, de nous détourner de la tâche qui consiste à s'attaquer à ces problèmes-là. On le voit tous les jours; on le voit de plus en plus, en tant que société. Ce sont les enfants — qui sont les premières victimes — qui deviendront les victimes à nouveau, et nous n'allons pas les aider.

Ms. Pate: The countries that have the highest rate of education, post-secondary education in particular, and highest literacy rates, social services and health services are also the countries and areas where you see lower crime and lower incarceration rates. It is not accidental.

The Chair: Are there any further questions?

Senator Mitchell: Yes. I have just one more.

I share your frustration. I am sure most of us do. You said something that really struck me, Ms. Runner: It is time we got serious about this thing. I feel that about a whole range of issues, such as climate change, for example. However, these are issues that we need to get serious about, and I feel that pressure. If we just started to do what we know can work, things would be moving.

If you were the prime minister and you had the chance to sit down today and say what the top three or five things are that you would do to work on this issue, what would they be? Maybe you want to think about that and get back to us, but I would be very interested in knowing, from both of you if you could respond, even with bullets. I know it is not that easy.

Ms. Runner: Sure. First, I must apologize for my frustration. It is probably coming out a little off.

Senator Mitchell: Not at all.

Ms. Runner: Certainly education for all people would be on my list. I talked earlier about hearing about kids on-reserve. They did not have schools and were taking classes in a tent. That really concerns me. We need to do lots more in educating our kids and looking at prevention from that point, so they know what might be ahead of them.

We need to educate Canada. We need to educate all the people as to what is really happening. Many people do not even think about it really, unless it has happened to someone in their family. People need to know, and people need to get their hearts into it and understand that we do have young girls who are standing on street corners or who are in houses who must have sex to get by, who have to give up their bodies to get some money to eat.

This is Canada, right? It is just a hard thing for such a country that we have little girls having to do that, and young boys, too.

We need to get serious with the men — the offenders — and that goes for those who live off the avails, to those involved with the drugs, to the guys who are out there trolling the streets.

The kind of hesitation I have seen about that is difficult. I am sure if all the people came forward and shared the names of all the men they know who have paid for sex, whether with adults or young children, you would know a lot of those people, right? That

Mme Pate : Les pays qui présentent le taux d'instruction le plus élevé, particulièrement dans le cas de l'enseignement postsecondaire, et les taux les plus élevés pour l'alphabétisation, les services sociaux et les services de santé sont aussi les pays où les taux de criminalité et d'emprisonnement sont les moins élevés. Ce n'est pas un hasard.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Mitchell : Oui, j'en ai une dernière.

Je partage votre sentiment de frustration. C'est le cas de la plupart d'entre nous, j'en suis sûr. Vous avez fait une remarque qui m'a vraiment frappé, madame Runner : il est temps que nous abordions cette question avec sérieux. J'ai le même sentiment face à toute une série de questions, dont les changements climatiques, par exemple. Tout de même, il y a des questions que nous devons commencer à prendre au sérieux, et je ressens cette pression-là. Si nous pouvions seulement commencer à adopter des mesures dont on sait qu'elles fonctionnent, ce serait lancé.

Si vous étiez premier ministre et que vous pouviez vous asseoir aujourd'hui et dresser la liste des trois ou cinq mesures qu'il faut prendre en rapport avec cette question, quels seraient les éléments de votre liste? Vous pourriez y réfléchir et nous revenir là-dessus, mais cela m'intéresserait beaucoup de savoir ce que vous en pensez, toutes les deux, même si c'est sous forme sommaire. Je sais que ce n'est pas une tâche facile.

Mme Runner : Bien sûr. Premièrement, je dois m'excuser de la frustration que j'ai exprimée. C'est probablement un peu déplacé.

Le sénateur Mitchell : Pas du tout.

Mme Runner : Certes, l'éducation pour tous figurerait dans ma liste. J'ai dit tout à l'heure qu'on m'avait parlé d'enfants dans une réserve. Ils n'avaient pas d'écoles; les cours étaient donnés dans une tente. Cela me préoccupe vraiment. Nous devons en faire beaucoup plus quand il s'agit d'éduquer nos enfants et d'envisager la prévention de ce point de vue-là; pour qu'ils sachent ce qui s'annonce.

Nous devons éduquer le Canada. Nous devons expliquer à tout le monde ce qui se passe vraiment. Les gens sont nombreux à ne jamais y penser, de fait, à moins que cela ne soit arrivé à quelqu'un dans la famille. Les gens doivent savoir, les gens doivent y mettre du cœur et comprendre que, oui, il y a des jeunes filles qui font la rue ou qui s'adonnent à la prostitution depuis une maison, qui doivent offrir leur corps pour obtenir de l'argent et manger.

Sommes-nous bien au Canada? Tout simplement, il est difficile pour un tel pays de prendre conscience du fait qu'il y a des petites filles qui font cela, et de jeunes garçons aussi.

Nous devons nous attaquer sérieusement au cas des hommes — les délinquants — et je parle de ceux qui vivent des produits de la prostitution, de ceux qui vendent de la drogue, aux types qui recherchent les jeunes prostitués.

Le genre d'hésitation que j'ai vu sur ce point est difficile à comprendre. J'en suis sûre, si tout le monde se manifestait et si chacun donnait le nom de tous les hommes qu'il connaît qui ont payé pour obtenir des services sexuels, qu'il s'agisse d'adultes ou

is concerning. Therefore, when there are people in positions of power who have exhibited that behaviour, we will not see much movement until those people are challenged for their behaviour.

Senator Poy: I do understand your frustration. You have been talking about it for 25 years and, from what have I have heard, the root cause is lack of education, because it is poverty that is causing many of these problems.

You mentioned that in some Aboriginal communities children have to attend school in tents. Why is that happening? Maybe it is just my lack of understanding, but education is under provincial jurisdiction. Is it the same in Aboriginal communities?

Ms. Runner: Not for on-reserve. It is a federal jurisdiction.

Senator Poy: That would be federal. Obviously, there is not enough money in educating the on-reserve children. Is that what the problem is?

Ms. Runner: It seems to be. It is also an issue, too, within child welfare. Recently, too, it has come out that the transfer payments are not up to par with provincial standards of what provinces are contributing to the costs of child welfare. Again, that is another issue.

Senator Poy: Much of it has to do with the transfer payment from the federal government?

Ms. Pate: I think it also has to do with who has the ability, because they have resources, mostly, and authority and power to express their views. To answer your question, I am not aware of anybody wanting to make me prime minister, but I would be happy to sing.

Senator Poy: I bet you are a better singer.

Ms. Pate: I do not know about that. However, in all seriousness, regarding that song, "With a Little Help From My Friends," if you are a child in a tent, who are your friends? Who has the authority to change that decision, to take you out of that tent and put you in a properly funded school?

As a single mom with children, I have watched one child who went through a fairly affluent neighbourhood in this city. I see parents all the time. The minute something is not available in that school, it is provided. Why? We have many parents who have a lot of resources and a lot of influence in this city, municipally, provincially and federally, to ensure there are adequate resources for all of those children. Therefore, my daughter benefits from that as well.

My son also benefited, but he was in a different school at a different time at a different state of resources. That is just my children, and my children are not by any stretch the children who are in the tents on reserves.

de jeunes enfants, on en connaîtrait bon nombre, n'est-ce pas? Cela est inquiétant. Lorsque des gens en situation de pouvoir ont ce comportement-là, on voit donc qu'il n'y aura pas grand-chose qui se fera tant que leur comportement n'est pas remis en question.

Le sénateur Poy : Je comprends votre frustration. Vous parlez de la question depuis 25 ans et, d'après ce que j'ai entendu, la cause première est le manque d'éducation, étant donné que c'est la pauvreté qui entraîne bon nombre de ces problèmes.

Vous avez mentionné que, dans certaines collectivités autochtones, les enfants doivent assister à des cours dans une tente. Pourquoi est-ce le cas? C'est peut-être simplement moi qui ne comprends pas, mais l'éducation relève des provinces. C'est la même chose dans les collectivités autochtones?

Mme Runner : Pas dans les réserves. C'est de compétence fédérale.

Le sénateur Poy : Ce serait donc fédéral. Évidemment, l'argent consacré à l'éducation des enfants dans les réserves est insuffisant. Est-ce là le problème?

Mme Runner : Ça semble être le cas. C'est aussi une question des services à l'enfance. Il est apparu récemment que les paiements de transfert ne sont pas à la hauteur des normes provinciales en ce qui concerne le coût des services à l'enfance. Encore une fois, c'est un problème.

Le sénateur Poy : Cela tient pour une grande part au paiement de transfert du gouvernement fédéral?

Mme Pate : À mes yeux, il faut savoir aussi qui a la capacité d'agir, car ces personnes-là ont les ressources, pour la plupart, de même que l'autorité et le pouvoir voulus pour exprimer leurs points de vue. Pour répondre à votre question, je ne savais pas que quiconque voulait faire de moi la première ministre du pays, mais je serais heureuse d'en tenir le bon refrain.

Le sénateur Poy : Je gagerais que vous chantez mieux.

Mme Pate : Je ne dirais pas cela. Tout de même, blague à part, à propos de cette chanson, qui dit qu'on peut s'en tirer si nos amis nous aident un peu — si enfant, vous êtes pris à assister à un cours dans une tente, qui sont vos amis au juste? Qui a l'autorité de changer la décision, de vous sortir de cette tente-là et de vous installer dans une école qui soit financée correctement?

Mère célibataire, j'ai vu un enfant évoluer dans un quartier relativement aisé de la ville. Je vois tout le temps des parents. Dès qu'il manque quelque chose à l'école, on se le procure. Pourquoi? Un grand nombre des parents possèdent d'amples ressources et beaucoup d'influence dans la ville, à l'échelle municipale, provinciale et fédérale, pour s'assurer qu'il y a des ressources adéquates pour tous ces enfants-là. Ma fille en profite donc aussi.

Mon fils en a profité aussi, mais il se trouvait dans une autre école à un autre moment, avec d'autres ressources. Je parle seulement de mes enfants à moi, qui sont loin de connaître une situation où ils fréquenteraient l'école dans une tente, dans une réserve.

Regarding those children on reserves, I would say that if the communities do not have authority — which we know they often do not — if they are not supported, if there are not resources, if there is not a political will and a will from those who have the authority to make those decisions, then they will not have a better education system. They will not have better housing. They will not have plumbing even in some of those communities. They will not have sanitary conditions or adequate food, or all of those things we know.

We do have to examine some of those structures. That is why I said we have allowed that kind of stratification to occur in this country, so we know the majority of people on northern and rural reserves are living in conditions that the United Nations considers lower than those of most developing countries. We should be ashamed about that. Yet it is not accidental. It is not something that we cannot rectify. We could rectify it. We do not have the will to do it, I would suggest, and I think that is something we do need to continue to push for. Why do we not? Because those are not the people who have the influence in voting, or who are in positions of power.

Senator Poy: Why would they not have the influence in voting?

Ms. Pate: The demographics show that many of the young people experiencing these conditions are Aboriginal people under the age of 18. That demographic is growing, but it does not mean necessarily that they feel any engagement or any ability to change what is happening, nor do they have the resources to change what is happening themselves.

I think it would be beneficial to encourage that engagement. I do not know whether we should have mandatory enfranchisement, like they do in other countries. It helped some changes in Australia recently. Maybe we could.

Senator Poy: I just want to pursue this a little further. Really the important thing at the federal level that the federal government can do is fund — not only schools on the reserves but also the social agencies that help victimized and abused children. Would that solve the problem?

Aside from that, the federal government should not have a hand in dealing with the actual problems because the only way the problem can be solved would be through the community. Am I correct?

Ms. Pate: I think it can be resolved in the community, but not without resources and some standards.

Senator Poy: No, you need resources.

Quant à ces enfants dans les réserves, je dirais que, si les collectivités n'ont pas l'autorité d'agir — c'est souvent le cas —, si elles ne bénéficient pas d'appui, si elles ne disposent pas de ressources, s'il n'y a pas de volonté politique de la part de ceux qui ont l'autorité nécessaire pour prendre les décisions voulues, alors ils n'auront pas droit à un meilleur système d'éducation. Ils n'auront pas de meilleurs logements. Ils n'auront même pas de plomberie dans certaines de ces collectivités. Ils n'auront pas les conditions sanitaires ou l'alimentation nécessaires, ni tout ce que nous connaissons, nous, par ailleurs.

Il faut vraiment examiner certaines de ces structures. C'est pourquoi j'ai parlé de la stratification qui s'est implantée sans que nous agissions au pays; nous savons donc que la plupart des gens qui vivent dans une réserve dans le Nord ou en régions rurales connaissent des conditions que les Nations Unies jugent inférieures à celles de la plupart des pays en développement. Nous devrions en avoir honte. Cependant, cela n'a rien d'un hasard. Ce n'est pas une chose que nous ne pouvons corriger. Nous pouvons corriger cela. Je dirais que nous n'avons pas la volonté de le faire et je crois que nous devons continuer à faire pression pour que cela se fasse. Pourquoi n'agissons-nous pas? Parce que ces gens-là n'ont pas d'influence sur le plan électoral, ce ne sont pas eux qui sont en situation de pouvoir.

Le sénateur Poy : Pourquoi n'auraient-ils pas d'influence sur le plan électoral?

Mme Pate : Les données démographiques le font voir, ce sont souvent des Autochtones de moins de 18 ans qui vivent dans ces conditions-là. C'est un groupe qui est en croissance, mais ça ne veut pas dire forcément que les jeunes en question ressentent une forme d'engagement ou la volonté d'agir pour changer les choses, ni encore qu'ils ont les ressources nécessaires pour changer les choses eux-mêmes.

Je crois qu'il serait utile d'encourager cet engagement-là. Je ne sais pas si nous devrions opter pour l'émancipation obligatoire comme on le fait dans d'autres pays. Cela a été utile pour instaurer certains changements en Australie récemment. Nous pourrions peut-être le faire.

Le sénateur Poy : J'aimerais creuser encore un peu cette question. Du côté fédéral, en vérité, le gouvernement peut faire une chose importante, soit d'assurer un financement — non seulement pour les écoles dans les réserves, mais aussi pour les organismes sociaux qui viennent en aide aux enfants victimisés et violentés. Est-ce que ça réglerait le problème?

Par ailleurs, le gouvernement fédéral ne devrait pas agir pour régler les problèmes en tant que tels, car c'est seulement par le truchement de la collectivité que le problème se réglera. C'est bien cela?

Mme Pate : Je crois que ça peut se régler au sein de la collectivité, mais pas sans ressources ni en l'absence de certaines normes.

Le sénateur Poy : Non, il faut des ressources.

Ms. Pate: The response from the United Nations when Canada has been looked at for civil, political, social, economic and cultural rights has been that it is not an excuse any longer for the Canadian government to hide behind the excuse that it is not in control of the provinces.

When the government eliminated the Canada Assistance Plan, it knew it was providing an opportunity for provinces and territories to stop doing lots of things — social services, health services, education services — that they do have jurisdiction over. We really need to look at those standards. If I were having less of a mental pause at the moment, I would be able to remember them, but I cannot. If you are interested in those recommendations, I would be happy to help find them.

Senator Poy: Maybe you could send those to us.

Ms. Runner, are you from Manitoba?

Ms. Runner: Yes.

Senator Poy: You were saying that the provincial government is doing more now for victimized children in the community. Aside from Manitoba, are other provinces doing equally well, or would Manitoba be the leader in dealing with the problem?

Ms. Runner: Other provinces have strategies or something else. B.C. has been quite active. Alberta has taken a different twist. They started years ago by locking up children, but they have progressed from there.

Manitoba has been doing this a long time. We have lots of experiences in what works and what does not work. In 2002, our government adapted the strategy with many recommendations and has implemented many of those recommendations.

Ms. Anderson indicated that theirs was one of the first safe homes from the strategy. In specialized training, we have created a training program to work with all front-line workers to raise awareness of the issue, but skill application remains. How do you work with exploited children? We are looking at mentoring and buddy support programs. When students arrive from off-reserve or rural areas, a group can support them in the big city. It tries to keep them from losing their way. We also have our PR campaign, Stop Sex with Kids. Child Find has been quite active and there have been several phases.

The second phase of our strategy was based on the unfortunate death of a young girl who was sexually exploited for a long time and had many placements in her life. She committed suicide. The inquest that followed produced more recommendations.

Mme Pate : La réaction des Nations Unies, qui a décidé d'étudier le cas du Canada du point de vue des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels, c'est de dire : le gouvernement canadien ne peut plus prétexter que c'est une affaire qui relève des provinces.

Lorsque le gouvernement a éliminé le Régime d'assistance publique du Canada, il savait qu'il donnait aux provinces et territoires l'occasion de mettre fin à toutes sortes de choses — services sociaux, services de santé, services d'éducation — de leur ressort. Nous devons vraiment nous pencher sur les normes en question. Si mon esprit n'était pas si enrayé en ce moment, j'arriverais à m'en souvenir, mais je n'y arrive pas. Si ces recommandations-là vous intéressent, je serais heureuse de vous aider à les trouver.

Le sénateur Poy : Peut-être pourriez-vous nous les faire parvenir.

Madame Runner, êtes-vous originaire du Manitoba?

Mme Runner : Oui.

Le sénateur Poy : Vous disiez que le gouvernement provincial en fait maintenant davantage pour venir en aide aux enfants victimisés dans la collectivité. Mis à part le cas du Manitoba, y a-t-il d'autres provinces qui font un aussi bon travail, ou encore le Manitoba est-il le chef de file en la matière?

Mme Runner : D'autres provinces ont une stratégie ou une mesure quelconque. La Colombie-Britannique a été très active sur ce plan. L'Alberta a abordé la chose d'un angle différent. Il y a des années de cela, elle a d'abord emprisonné des enfants, mais elle a progressé depuis.

Le Manitoba s'y applique depuis longtemps. Nous avons eu beaucoup d'expériences faisant voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. En 2002, notre gouvernement a adapté la stratégie et mis en œuvre bon nombre des recommandations qu'elle comportait.

Mme Anderson dit avoir fondé une des premières maisons d'hébergement découlant de la stratégie en question. Nous avons créé un programme de formation spécialisée à l'intention de tous les travailleurs de première ligne, pour les sensibiliser à la question, mais l'application des compétences reste à voir. Comment travailler auprès des enfants exploités? Nous envisageons des programmes de mentorat et de jumelage. Quand les étudiants arrivent d'une réserve ou d'une région rurale, il y a un groupe en ville qui peut leur venir en aide. Cela leur permet de ne pas se perdre. Il y a aussi notre campagne médiatique baptisée « Stoppez la prostitution juvénile ». Child Find Manitoba s'est beaucoup activé sur ce front; le projet a franchi plusieurs étapes.

La deuxième étape de notre stratégie découlait du décès malheureux d'une jeune fille qui a été exploitée sexuellement pendant longtemps et qui a souvent changé de foyer. Elle s'est suicidée. L'enquête découlant de sa mort a débouché sur de nouvelles recommandations.

With immigrants coming into the province, we look at ways of educating them in their languages on child abuse, what it looks like here and the dos and don'ts.

Ms. Anderson talked earlier about the creation of a police street reach team. It is based on what vice officers have done in Dallas. It prioritizes and looks at high-risk children who are always running, which makes them more vulnerable. Police are working with missing persons staff, outreach and child abuse investigators to intervene and track these kids immediately.

In the last few months, as soon as a young one goes missing, his or her picture is in the paper and on the news. We are telling the public these are kids who are vulnerable; these are kids who are at risk; and these are kids who could be exploited. It gives a different message.

There are many initiatives. I can share tons of information just on what Manitoba is doing.

Senator Poy: Is this being partially or fully funded by the Manitoba government?

Ms. Runner: It is fully funded by the Manitoba government.

Senator Poy: In that sense, they do not need anything from the federal government or, at least, have not had anything.

Ms. Runner: No, it still goes back to transfer payments for reserve communities.

Senator Brazeau: As a First Nations person, I have to agree, Ms. Runner, with your statement that sometimes it takes a long time for things to happen to get results. However, I must respectfully disagree that nothing or very little has been done. Let me outline efforts and see if I am successful in trying to ease your frustration, especially with regard to what has been done on the protection of Aboriginal women and their children from sexual exploitation.

In June 2008, Parliament passed Bill C-21. For the first time in 30 years, it grants human rights for First Nations people living on- and off-reserve. For example, many Aboriginal women I know regained their status through Bill C-31 in 1985. They have made requests for housing on-reserve. Chiefs in council have discretionary power to make those decisions. Often times — not in every case, but in many cases — these individuals get denied and Aboriginal women and their children have no place to go. The likely place they will end up is in an urban centre, in many cases, where they are more susceptible to sexual exploitation.

Du côté des immigrants qui arrivent dans la province, nous envisageons des façons de les éduquer dans leur langue à propos de la violence envers les enfants, ce à quoi ça ressemble ici, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Mme Anderson a parlé plus tôt de la création chez les policiers d'une équipe de terrain qui travaillerait auprès des jeunes dans la rue. C'est fondé sur le travail des agents de l'escouade de la moralité à Dallas. Le travail consiste à classer les cas par ordre de priorité et à cibler les jeunes à risque élevé qui fuguent toujours, ce qui les rend plus vulnérables. La police collabore avec le personnel du service des disparus, les services d'approche et les enquêteurs dans les affaires de violence envers les enfants, de manière à pouvoir intervenir et trouver tout de suite les enfants en question.

Depuis quelques mois, dès qu'un jeune disparaît, sa photo est publiée dans les journaux et est présentée aux actualités. Nous disons au public que ces enfants sont vulnérables; ces enfants sont à risque; ces enfants pourraient être exploités. Ça ne donne pas le même message.

Les initiatives sont nombreuses. Je pourrais vous donner des tonnes d'informations sur le seul cas du Manitoba.

Le sénateur Poy : C'est financé en partie ou intégralement par le gouvernement du Manitoba?

Mme Runner : C'est financé intégralement par le gouvernement du Manitoba.

Le sénateur Poy : Dans ce sens-là, la province n'a pas besoin de quoi que ce soit du gouvernement fédéral; tout au moins, elle n'a rien reçu.

Mme Runner : Non, il est encore question des paiements de transfert pourvu qu'ils s'appliquent aux collectivités des réserves.

Le sénateur Brazeau : En tant que membre des Premières nations, je dois vous dire que je suis d'accord avec vous, madame Runner, quand vous dites qu'il faut attendre longtemps, parfois, pour que les choses aboutissent. Respectueusement, toutefois, je dois dire que je ne suis pas d'accord avec l'idée que rien n'a été fait, que peu de choses ont été faites jusqu'à maintenant. Permettez-moi d'exposer les efforts déployés et de voir si je peux soulager votre sentiment de frustration, surtout en ce qui touche les mesures prises pour protéger les femmes autochtones et leurs enfants contre l'exploitation sexuelle.

En juin 2008, le Parlement a adopté le projet de loi C-21. Pour la première fois depuis 30 ans, les membres des Premières nations dans les réserves et en dehors des réserves ont des droits fondamentaux. Par exemple, je connais beaucoup de femmes autochtones qui ont rétabli leur statut grâce au projet de loi C-31 en 1985. Elles ont demandé d'accéder à un logement dans la réserve. La décision en la matière relève du pouvoir discrétionnaire des chefs en conseil. Souvent — ce n'est pas systématique, mais, souvent —, elles essuient un refus; les femmes autochtones et leurs enfants n'ont nulle part où aller. Le plus probable, c'est qu'ils se retrouvent dans un centre urbain, là où ils sont plus vulnérables à l'exploitation sexuelle.

We talked earlier about Bill C-268 with respect to human trafficking. I cited the judge in Quebec who said this would go a long way to discourage perpetrators from trafficking Aboriginal peoples and, in particular, children.

I would dare suggest that locking up a perpetrator for five years, in terms of the human costs, is a lot better than the current system where this perpetrator could be in jail for six months or a year. At that point, they are back out on the street and continue the practice of trafficking our Aboriginal children. I guess, ideologically, that is debatable. I strongly believe this legislation is a good piece of legislation.

Ms. Runner: Has that been passed?

Senator Brazeau: No, we will be receiving it in the Senate shortly. It has been passed by most NDP, Liberal and Conservative members in the other place.

This government is also currently working on matrimonial real property rights. In case of a separation or divorce, the current system will have the male individual allocated the family house on-reserve and the property that the couple has. In many situations, Aboriginal women and their children are forced to relocate and end up in urban centres.

These are three concrete steps that this government has undertaken in the last three years. Obviously, it does not fix the whole problem. However, we need to acknowledge them so that we know where we are at and to give us a better picture of where we need to go in the future to fix overlapping problems.

I also heard both of you talk about government responsibility to tackle this issue. Although resources are sometimes an important component of addressing these issues, before the imposition of the Indian Act, we did not need resources to deal with individuals who conducted themselves in a criminal manner or to rectify the issue. We came together as a community and did what we had to do to bring some resolution to this problem.

As an Aboriginal person, far too often I hear that Aboriginal peoples need money to deal with a problem. There is a shortage of money if we compare it to the provincial system. That may be the case. However, what are your views on the responsibilities and obligations of individuals, parents, community and expert service delivery organizations that deal with these issues? An argument can be made that there is a government responsibility, but what about the responsibility of individuals, families and parents?

Ms. Pate: It is important to look at those issues. Certainly, there are attempts to make progress that have good intentions behind everyone's efforts.

You raised the issue of who gets jailed. I would urge you to look at how many perpetrators are jailed, because of the discriminatory attitudes we talked about. I know many people — police officers,

Nous avons parlé plus tôt du projet de loi C-268 qui porte sur la traite des personnes. J'ai cité le juge du Québec qui a affirmé que cela serait très utile pour dissuader les criminels qui s'adonnent à la traite des Autochtones et, en particulier, des enfants.

J'oserais dire que, pour ce qui est du coût humain de l'affaire, le fait d'emprisonner l'auteur de l'acte criminel pendant cinq ans, plutôt que de six mois ou d'un an, comme c'est le cas en ce moment, vaudrait bien mieux. À ce moment-là, le type en question se retrouve de nouveau en liberté et continue de s'adonner à la traite de nos enfants autochtones. J'imagine qu'on peut en débattre sur le plan idéologique. Je suis convaincu qu'il s'agit d'un bon texte de loi.

Mme Runner : A-t-il été adopté?

Le sénateur Brazeau : Non, nous allons le recevoir au Sénat sous peu. La plupart des députés du NPD, du Parti libéral et du Parti conservateur à l'autre endroit l'ont adopté.

Notre gouvernement se penche aussi en ce moment sur le régime de biens immobiliers matrimoniaux. En cas de séparation ou de divorce, c'est à l'homme que reviennent actuellement les biens et la maison dans la réserve. Dans bien des cas, les femmes autochtones et leurs enfants sont contraints de se réinstaller ailleurs; ils se retrouvent alors en milieu urbain.

Notre gouvernement a adopté trois mesures concrètes au cours des trois dernières années. Évidemment, ça ne met pas fin au problème. Toutefois, il faut cette reconnaissance, pour que nous sachions où nous en sommes et que nous puissions avoir une meilleure idée de la voie à prendre, à l'avenir, pour régler les problèmes qui se chevauchent.

De même, je vous ai entendues toutes les deux parler de la responsabilité gouvernementale quand il s'agit de s'attaquer à cette question. Les ressources représentent parfois un élément important pour régler les questions du genre, mais, avant l'imposition de la Loi sur les Indiens, nous n'avions pas besoin de ressources pour traiter le cas des personnes qui adoptaient un comportement criminel ou pour rectifier le tir. Nous faisions cause commune et nous prenions les mesures qu'il fallait pour régler l'affaire.

En tant qu'Autochtone, trop souvent, j'entends dire que les Autochtones ont besoin d'argent pour régler tel problème. Il y a pénurie de fonds si nous comparons cela au régime provincial. C'est peut-être le cas. Quoi qu'il en soit, quel est votre point de vue sur les responsabilités et les obligations des personnes, des parents, de la collectivité et des organismes spécialisés dans la prestation de services face à ces questions? On peut soutenir qu'il existe une responsabilité gouvernementale à cet égard, mais qu'en est-il de la responsabilité des personnes, des familles et des parents?

Mme Pate : Il est important de se pencher sur ces questions. Certes, il y a des tentatives qui sont faites pour faire des progrès, tentatives où les efforts de chacun révèlent de bonnes intentions.

Vous avez soulevé la question de l'emprisonnement. Je vous inviterais vivement à regarder le nombre d'auteurs d'actes criminels qui sont emprisonnés, à cause des attitudes discriminatoires dont

chiefs of police, wardens of institutions, heads of corrections, ministers of religion and political ministers — who have acknowledged privately that there are discriminatory attitudes on these issues. This means certain people will get reported, certain people will be pursued and certain people will not.

Publicly, that is where we need those individuals to speak out — not just privately, but publicly — and it is rare that people will. Why? I go back to your issue of individual responsibility. I think we all have individual responsibilities, but to actually suggest that we all have the ability to exercise that responsibility equally is not accurate.

If you are a child on a reserve who has been sexually abused, it may be your parents — that may be one issue; it may not be — and, if you are held responsible, it is more difficult. We talk about "hyper-responsibilization" increasingly of women and girls who have been victimized, particularly Aboriginal women and girls, to actually try and respond to this themselves and, if they do not, they are held accountable for not doing it. When there are inadequate resources — and I do not mean only financial resources, but also authority, power and the privilege that those things provide — then it becomes much more difficult.

As you would no doubt know very directly, having worked with communities and in the work have you done prior to coming to this chamber, there is a very real difference between who has the opportunity and the capacity to act in those ways and who does not.

In a context where increasingly we are using those bootstraps-type arguments and people do not even have boots, we need to be challenging ourselves. We have come a bit beyond that. We need to pull back and say why is it that we are now returning to a place where we are happy to "responsibilize" the community, the individuals and those with the least ability to actually achieve the change we are talking about, instead of saying let us ensure there are standards and resources there.

Yes, it must be done in an accountable and responsible way, but not to pretend it can just be done. I think pre-contact was a different time, when we did not have some of the influences that have occurred since then. I am always conscious of the work that we do. The first jails for Aboriginal people were reserves, as you undoubtedly know. The first way many Aboriginal people were criminalized was if they left the reserve without the authority of the Indian Act. That was one of the first ways we started on this track of taking the responsibility and resources out of the community and taking the people out of their resources, as well.

nous avons parlé. Je connais bon nombre de personnes — des policiers, des chefs de police, des directeurs d'établissement carcéral, des chefs des services correctionnels, des ministres du culte et des ministres au sens politique du terme — qui ont reconnu, en privé, qu'il existe des attitudes discriminatoires à cet égard. Cela veut dire que le comportement de certaines personnes sera signalé, que certaines personnes feront l'objet de poursuites, alors que d'autres ne le feront pas.

Les personnes en question doivent prendre la parole publiquement — pas juste en privé, mais publiquement — mais il est rare qu'elles le fassent. Pourquoi? Je reviens à la question de la responsabilité individuelle que vous avez soulevée. Je crois que nous avons tous des responsabilités individuelles, mais affirmer que nous avons tous la capacité d'exercer cette responsabilité de façon égale serait inexact.

Si vous êtes un enfant victime de violence sexuelle dans une réserve, ce sont peut-être vos parents qui sont en cause — ce peut être, ou ne pas être, le cas — et, si vous êtes tenu responsable, c'est plus difficile. Nous parlons du fait que, de plus en plus, les femmes et les filles victimisées, particulièrement les femmes et les filles autochtones, sont « hyper-responsabilisées » — c'est-à-dire à essayer de régler le problème elles-mêmes et, si elles n'y parviennent pas, elles sont tenues responsables. En l'absence de ressources adéquates — et je parle non seulement des ressources financières, mais aussi de l'autorité, du pouvoir et du privilège qui viennent avec ces choses-là, alors cela devient beaucoup plus difficile.

Vous en avez sûrement une connaissance très directe, ayant travaillé auprès des collectivités et ayant travaillé dans le domaine avant de venir au Sénat, il existe une distinction très nette entre ceux et celles qui ont la possibilité et la capacité d'agir de ces façons-là et ceux et celles qui ne l'ont pas.

De plus en plus, nous demandons à des gens qui sont pieds et poings liés de se prendre en main — nous devons nous remettre en question nous-mêmes. Nous avons dépassé un peu ce stade-là. Il faut faire un pas en arrière et se dire : pourquoi revenons-nous à une situation où nous sommes heureux de « responsabiliser » la collectivité, les personnes elles-mêmes et ceux qui sont les moins aptes à en arriver aux changements dont nous parlons, plutôt que de dire : assurons-nous d'abord que les normes et les ressources nécessaires existent.

Oui, il faut que ce soit fait de manière responsable, mais il ne faut pas faire semblant que ça s'arrête là. L'époque d'avant le contact avec les Européens était différente, à mon avis; nous n'avions pas alors certaines des influences qui font sentir leurs effets depuis. Je suis toujours consciente du travail que nous faisons. Les premières prisons des Autochtones étaient les réserves, comme vous le savez sans doute. La première fois où bon nombre d'Autochtones ont été criminalisés, c'est celle où ils ont quitté la réserve à l'encontre de la Loi sur les Indiens. C'est une des premières choses que nous avons faites pour nous engager dans cette voie qui consiste à priver la collectivité de responsabilités et de ressources et à priver les gens de ressources qui sont les leurs aussi.

I think that is a very important message and I would encourage all of you to think well beyond just individual responsibility, because that is the easiest way to divest ourselves of responsibility as a community, as a country and as a nation.

Senator Brazeau: I have a very short question. With respect to human trafficking, what are your thoughts about Bill C-268? Specifically, if the bill is passed by this Parliament, do you think imposing five-year minimums for convicted perpetrators would increase the chances of victims of human trafficking being more open and forthright, knowing that the perpetrators would at least receive a firm five-year minimum sentence as opposed to the lax discretion that judges currently have?

Ms. Pate: No. I say that because the ones who are caught, prosecuted and jailed are generally the easiest to catch. I will give you an example. We had a very progressive move by one police force in this country. After we had *Sacred Lives*, after we had discussion about the sexual exploitation in particular of Aboriginal youth, there was a decision that no longer would they prosecute those young women, young Aboriginal women in particular, for communicating for the purpose of prostitution. We started to see bawdy house charges and procuring charges, charges that were framed as an attempt to assist those young people. I am not suggesting these people had malicious intent by any stretch. They saw young girls on the street and they were trying to intervene. They had five or six girls, in one instance, and they said it was her turn to work because we have to pay rent or get food. Therefore, they charged the rest of them with procuring because that young woman had gone out. I think, in the end, it was living off the avails.

We tried to shame them into withdrawing that. In trafficking, my worry would be the other young women who they may be living with who are trying to survive on the street who may also be facing those trafficking charges. Heaven forbid we see many more of the young women we are seeing. Women are the fastest-growing prison population, particularly Aboriginal women.

My fear would be that we would see that demographic showing that the young women, who might be doing survival sex, would end up being the ones charged with some of those trafficking offences. My experience, and it is a bit removed — you are far closer to it than I am, Ms. Runner — is that the ones who are actually the profiteers often have a great deal of privilege and power, and they are very rarely the ones prosecuted. If they are prosecuted, they have counsel and other resources that mean they certainly do not see jail time.

Je crois que c'est un message très important et je vous encouragerais tous à réfléchir en dehors du seul cadre de la responsabilité individuelle, car c'est là la façon la plus simple de nous déresponsabiliser en tant que collectivité, en tant que pays et en tant que nation.

Le sénateur Brazeau : J'ai une question très rapide à poser. À propos de la traite des humains, que pensez-vous du projet de loi C-268? Plus particulièrement, si le Parlement adopte ce projet de loi, croyez-vous que le fait d'imposer une peine minimale de cinq ans aux auteurs d'actes criminels condamnés aurait pour effet d'accroître les probabilités que les victimes d'une telle traite soient davantage ouvertes et franches, sachant que cela donnerait forcément une peine de cinq ans, plutôt qu'une peine déterminée suivant les critères laxistes que les juges appliquent en ce moment?

Mme Pate : Non, si je dis cela, c'est que ceux qui se font prendre, qui sont poursuivis et qui se retrouvent en prison sont habituellement les plus faciles à prendre. Je vais vous donner un exemple. Il y a un service de police au pays qui a adopté une mesure très progressiste. Après l'étude intitulée *Sacred Lives*, après que nous avons discuté de l'exploitation sexuelle des jeunes Autochtones en particulier, la décision a été prise de ne plus poursuivre les jeunes femmes en question, les jeunes femmes autochtones en particulier, pour communication aux fins de prostitution. On a commencé à porter des accusations pour proxénétisme, et tenue d'une maison de débauche, accusations formulées de manière à aider les jeunes en question. Je n'entends pas par là que ces gens avaient quelque intention malicieuse que ce soit. Ils ont aperçu de jeunes filles dans la rue et ont essayé d'intervenir. Par exemple, ils avaient cinq ou six filles, et on disait que c'était le tour d'une telle de travailler puisqu'il fallait payer le loyer ou faire l'épicerie. Les autorités ont donc accusé les autres de proxénétisme, du fait que la jeune femme en question était allée se prostituer. En fin de compte, je crois que c'était de vivre des produits de la prostitution.

Nous avons joué la carte de la honte pour les persuader de retirer ces accusations. Dans le cas du trafic, mon inquiétude, ce serait que les autres jeunes femmes qui habitent au même endroit et qui essaient de survivre dans la rue soient accusées elles aussi de trafic. Il ne faut pas qu'il y ait encore des jeunes femmes qui soient prises à ce piège, Dieu du ciel. Les femmes représentent le groupe qui connaît la croissance la plus rapide en prison; c'est le cas particulièrement des femmes autochtones.

Ma crainte, c'est que les jeunes femmes, qui font peut-être des relations sexuelles un moyen de survie, finiraient par être accusées de trafic. Selon mon expérience à moi, qui n'est pas tout à fait directe — vous êtes beaucoup plus proche du phénomène que moi, madame Runner —, ceux qui touchent les grands bénéfices de l'affaire occupent souvent une situation où il y a beaucoup de privilèges et de pouvoirs, et ils sont très rarement poursuivis. Là où ils sont poursuivis, ils ont accès à un avocat et à d'autres ressources, ce qui veut dire qu'ils ne passeront certainement pas de temps en prison.

The Chair: Ms. Pate and Ms. Runner, thank you for coming today. I think some of us have been here before, as you said. We have seen governments come and go, many of them at both the provincial and the federal level. I hope we do not lose the optimism to find the answers to our society.

I do not believe that in all the time I have been in many various levels, provincially and federally, we have come close to a solution. I think we continue to work at it, and as someone pointed out this afternoon, we play an oversight role: to remind government not to give us the fine words but to start implementing and putting into action some of these things.

I still see Senator Pearson, who I think made that point resoundingly, having lived through many governments. We hope we will be part of the action-oriented part of this and in some small measure help some child, whether that child is being abused in a home or on the streets. I hope on an optimistic note that we can continue to struggle with the issue and have some resolution on some of the issues that are within our control.

We thank you for coming and generating the dialogue.

Senators, thank you for your patience. It has been an extremely long day. We have an extremely long day the following Monday. We will continue with United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security in the morning and return to the sexual exploitation study in the afternoon.

The good news is there will be no hearing Monday, November 16. That should have been conveyed to your offices. Therefore, if you will bear with us on a very long day next week, there will be a break and a pause down the line.

(The committee adjourned.)

La présidente : Mesdames Pate et Runner, merci d'être venues aujourd'hui. Je crois que certains d'entre nous ont déjà été là, comme vous l'avez dit. Les gouvernements changent souvent, à l'échelle tant provinciale que fédérale. J'espère que nous n'allons pas perdre l'optimisme qu'il nous faut pour trouver des solutions aux problèmes de notre société.

Depuis tout le temps où je travaille à de nombreux niveaux, dont le provincial et le fédéral, je ne crois pas que nous nous soyons vraiment approchés d'une solution. Je crois que nous nous appliquons toujours et, comme quelqu'un a pu le dire cet après-midi, nous jouons un rôle de surveillance : rappeler au gouvernement d'oublier les belles paroles, mais de commencer à mettre en œuvre, à mettre en place certaines des mesures dont il est question.

Je vois que le sénateur Pearson est toujours là, elle qui a fait ressortir ce point-là avec force : elle a connu de nombreux gouvernements. Nous espérons pouvoir faire partie des mesures concrètes qui découlent de cela et, si modestement que ce soit, de venir en aide à un enfant, que l'enfant en question soit victime de violence à la maison même ou dans la rue. Pour finir sur une note optimiste, j'espère que nous allons continuer à nous débattre avec cette question et que nous allons régler certains des problèmes sur lesquels nous avons prise.

Nous vous remercions d'être venues et d'avoir alimenté le dialogue.

Mesdames et messieurs les sénateurs, merci de votre patience. La journée a été extrêmement longue. Nous avons une journée extrêmement longue qui est prévue lundi prochain. Nous poursuivrons alors avec la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, le matin, pour revenir en après-midi à l'étude de l'exploitation sexuelle.

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y aura pas d'audience le lundi 16 novembre. Cette information-là devrait être transmise au bureau de chacun. Nous vous demandons donc de faire preuve d'indulgence durant cette très longue journée la semaine prochaine. Il y aura une pause à un moment donné.

(La séance est levée.)

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre:

Jackie Anderson;

Debbie Cumby.

National Association of Friendship Centres:

Peter Dinsdale, Executive Director.

Canadian National Coalition of Experiential Women:

Jane Runner.

Canadian Association of Elizabeth Fry Societies:

Kim Pate, Executive Director.

Centre Ma Mawi Wi Chi Itata :

Jackie Anderson;

Debbie Cumby.

Association nationale des centres d'amitié :

Peter Dinsdale, directeur exécutif.

Coalition nationale canadienne des femmes expérientielles :

Jane Runner.

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry :

Kim Pate, directrice générale.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, October 19, 2009 (morning session)

National Defence:

Colonel Bernd Horn, Chief of Staff, Land Force Doctrine and Training System;

Lieutenant-Colonel Perry Poirier, Commandant, Peace Support Training Centre.

Pearson Peacekeeping Centre:

Ann Livingstone, Vice-President, Research and Education.

International Development Research Centre:

Colleen Duggan, Senior Program Specialist.

UNIFEM:

Anne-Marie Goetz, Chief Advisor, Governance Peace and Security.

Monday, October 19, 2009 (afternoon session)

Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights:

The Honourable Landon Pearson.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Le lundi 19 octobre 2009 (séance de l'avant-midi)

Défense nationale :

Colonel Bernd Horn, chef d'état-major, Doctrine en force terrestre et système de formation;

Lieutenant colonel Perry Poirier, commandant, Centre de formation pour le soutien de la paix.

Centre Pearson pour le maintien de la paix :

Ann Livingstone, vice-présidente, Recherche et éducation.

Centre de recherches pour le développement international :

Colleen Duggan, conseillère principale en programme.

UNIFEM :

Anne-Marie Goetz, conseillère principale, Gouvernance, paix et sécurité.

Le lundi 19 octobre 2009 (séance de l'après-midi)

Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights :

L'honorable Landon Pearson.

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des :
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca